



**HAL**  
open science

## L'urbanisme d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire)

Alain Rebourg

► **To cite this version:**

Alain Rebourg. L'urbanisme d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire). Gallia - Archéologie de la France antique, 1998, 55, pp.141-236. 10.3406/galia.1998.3002 . hal-01901590

**HAL Id: hal-01901590**

**<https://hal.science/hal-01901590>**

Submitted on 16 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# L'URBANISME D' AUGUSTODUNUM (AUTUN, SAÔNE-ET-LOIRE)

Alain REBOURG\*

---

**Mots-clés.** Saône-et-Loire, Autun, Gaule romaine, urbanisme, topographie, enceinte, voirie, édifices publics, habitat, sanctuaire suburbain, nécropoles.

**Key-words.** Saône-et-Loire, Autun, Roman Gaul, urbanism, topography, city walls, streets, public buildings, dwelling, suburban sanctuary, necropolis.

**Résumé.** Augustodunum, chef-lieu de la Civitas Aeduorum, a conservé de nombreux monuments. Il a aussi eu l'avantage de ne pas sortir avant les années 1960 des limites assignées par Auguste, ce qui en fait un conservatoire archéologique. Les fouilles très actives et les observations du XIX<sup>e</sup> s. avaient conduit à proposer dès 1889 une restitution de la ville antique qui eut cours jusqu'en 1974. La relecture des textes, les fouilles récentes et l'étude des archives ont permis de dresser de nouvelles hypothèses. La plus importante montre que la ville est sommée symboliquement d'une sorte d'arx. Si la parure monumentale est précoce, en revanche l'occupation est très lente. On notera aussi la présence d'une ceinture d'ateliers intra muros liés à un habitat modeste. Autun est le fruit d'une adaptation. Dans cette enveloppe savamment agencée, on rencontre néanmoins des temples de tradition celtique avec des dieux eux-mêmes celtiques. La ville possédait des atouts économiques dus à la présence d'ateliers destinés aussi bien à la consommation locale qu'à l'exportation lointaine.

**Abstract.** Augustodunum, Civitas Aeduorum chief town, has still a lot of ancient monuments preserved. It has also been the advantage to stay inside the limits set by August before 1960, and as such it is an important archaeological place. Intensive investigations and 19<sup>th</sup> century observations as soon as 1889 had led to offer a restitution of the ancient city that had not changed until 1974. The reevaluation of some texts, the recent excavations and the examination of archives allow new hypotheses. The most important one shows that the town symbolically has an arx at its summit. If the monuments are early, on the contrary the occupation is very slow. One can observe also a series of workshops intra muros that are linked to a modest dwelling. Autun is the result of some adaptation. So there are some celtic tradition temples with celtic divinities. It was a well-supplied town with workshops aimed for local consumption as well as far off exportations.

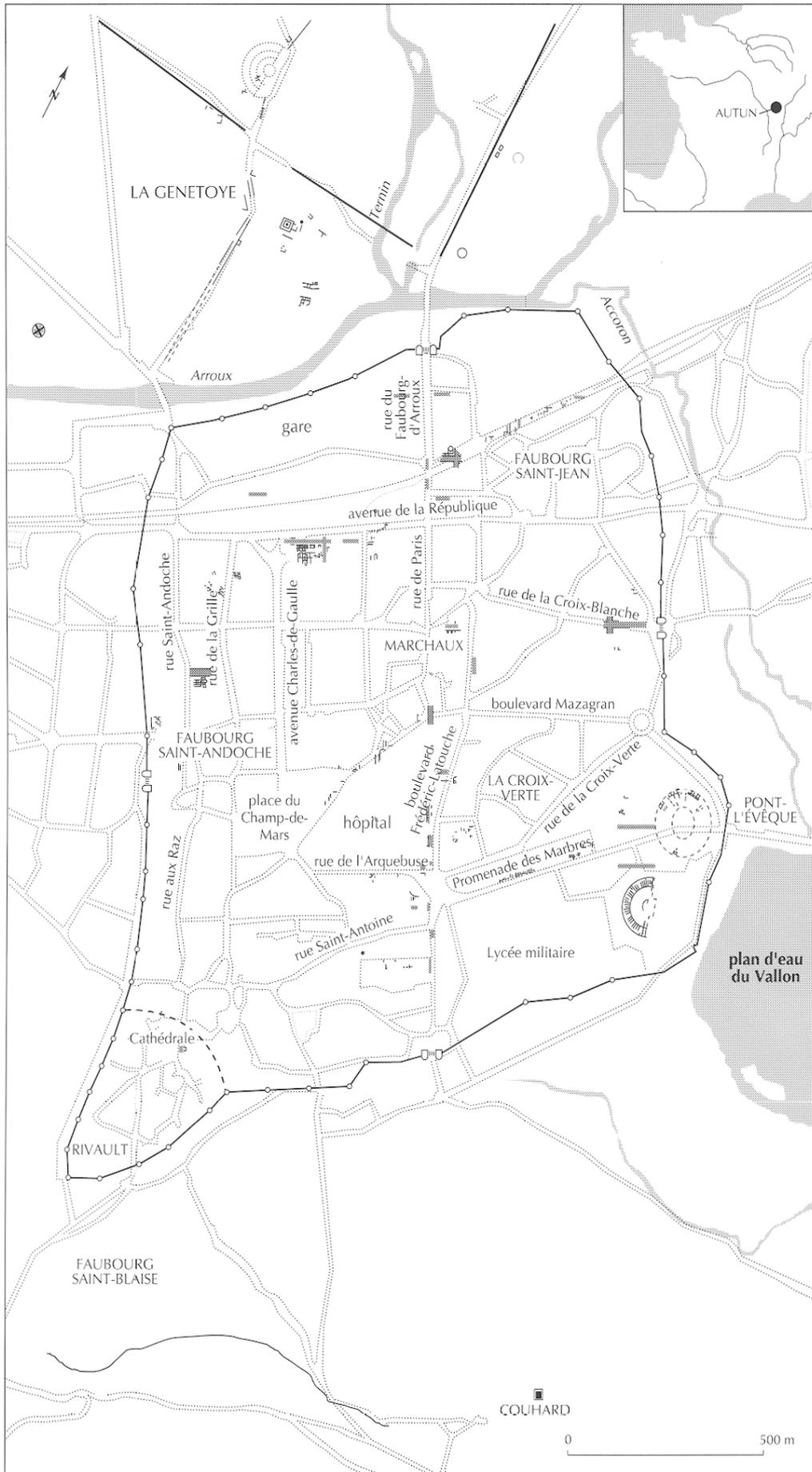
Autun, l'antique *Augustodunum*, passe la plupart du temps pour le modèle d'une ville de fondation, création volontariste d'un empereur bâtisseur dont elle prit le nom augmenté d'un suffixe gaulois. Son urbanisme, présenté comme une réussite exceptionnelle, est généralement considéré comme une pensée d'un seul jet. Au terme de plus de vingt ans de fouilles sur le site, il nous a

semblé nécessaire de nous interroger sur cette conception, sans *a priori* (fig. 1).

Depuis qu'*Augustodunum* est l'objet d'investigations scientifiques sérieuses, et jusqu'à une date récente, les monuments debout – pour plusieurs d'entre eux exceptionnellement conservés – ont souvent seuls retenu l'attention. Archéologues et historiens ont à tout prix voulu

---

\* Maître de Conférences, Faculté des Sciences humaines et Arts, 8 rue René-Descartes, F-86000 Poitiers et UMR 6589 du CNRS.



**Fig. 1 – Plan de la ville d'Autun contemporaine d'après l'assemblage du cadastre (document CEEA).**

remplir le cadre qu'ils avaient tracé. À l'intérieur de la vaste parure monumentale qui forçait encore l'admiration d'Ammien Marcellin (*Res gestae*, XV, 11, 11)<sup>1</sup> au milieu du IV<sup>e</sup> s. – toujours le poids des rares témoignages contemporains, mais on ne saurait les mépriser ! –, on a projeté les équipements d'une ville « image de Rome ». Il est indéniable que cette préoccupation de reconstitution des modernes rejoint partiellement celle des constructeurs antiques. Mais l'archéologie urbaine, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, montre des tentatives avortées, des ruptures, des négligences, des efforts ponctuels, bref la vie d'une ville, ce que nous nous proposons d'étudier ici<sup>2</sup>.

## HISTOIRE DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE À AUTUN

Au Bas Moyen Âge, la ville d'Ostun se compose de deux parties : la ville haute de l'évêque – à laquelle s'accroche la citadelle de Rivault – et la ville basse de Marchaux. Ces deux entités sont isolées l'une de l'autre au milieu de l'enceinte romaine qui contient également quelques monastères, ainsi que les anciennes zones de nécropole du nord de la ville. À cette époque, les ruines antiques, qui offrent encore de belles élévations, servent de carrières et de nombreux marbres et calcaires fournissent la chaux dont manque le sol granitique d'Autun.

Au XVI<sup>e</sup> s., l'édification d'un nouveau rempart pour relier ces deux villes est l'occasion de découvertes qui retiennent l'attention des humanistes (fig. 2). L'abbé Jeannin, frère du président du Parlement de Bourgogne, suit les travaux et forme une collection qui sera dispersée

par ses héritiers. Barthélémy de Chasseneuz (1480-1541), juriste et futur président du Parlement de Provence, l'un des premiers, avec l'avocat Étienne Ladone, bailli de Montcenis, à s'intéresser à l'histoire de la ville (Ladone, 1640), montre les monuments antiques à François I<sup>er</sup> et à Guillaume Budé en 1521 (Chasseneuz, 1579, II, V).

Vers 1610, les fondations de la porte méridionale, dite de Rome, sont dégagées et l'on entreprend de fouiller l'emplacement présumé du temple d'Apollon, sur l'actuelle place de Charmasse. En 1640, l'abbé Nicolas Jeannin de Castille, petit-fils du président du Parlement de Bourgogne, fait creuser l'orifice qui subsiste encore dans les flancs de la Pyramide de Couhard<sup>3</sup>. Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s., de nouveaux travaux amènent d'autres découvertes, notamment le nivellement du Champ Saint-Ladre<sup>4</sup> et l'aplanissement de la terrasse du grand séminaire (aujourd'hui Lycée militaire), au lieu-dit Le Champ de la Corvée. Lors de ces dernières fouilles, on découvre les inscriptions – dont l'authenticité a été suspectée jusqu'à une date récente – mentionnant la déesse Bibracte (*CIL*, XIII, 2652 ; Lejeune, 1990). Edme Thomas, grand chantre de la cathédrale, possède une importante collection d'antiques (Thomas, 1660)<sup>5</sup>.

À la fin du XVII<sup>e</sup> et pendant tout le XVIII<sup>e</sup> s., les nombreux chantiers de construction – hôtel de ville, palais de justice, halles, hôpital, collège – sont encore l'occasion de découvertes qui aboutissent dans des collections particulières. L'abbé Germain (1689-1751), dont les écrits furent publiés plus d'un siècle après sa mort, raconte, qu'en 1707, lors de la reconstruction de l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, on trouva quantité de sculptures qui furent remployées dans les fondations. Ce même abbé Germain fait sonder le théâtre romain en plusieurs endroits (Germain, 1860-1862). En 1715, on met au jour des cryptoportiques et les vestiges de ce que l'on pense être les écoles méniennes.

1. Pour les sources antiques et médiévales de l'histoire d'Autun, voir inventaire dans Rebourg, 1993a, p. 31-32. À corriger une erreur typographique qui confond Grégoire le Grand et Grégoire de Tours (p. 31).

2. Cet article est issu d'une thèse de doctorat soutenue le 20 décembre 1993, à l'Université de Lille III, sous la direction de M. Christian Goudineau, professeur au Collège de France, assisté au jury des professeurs Roland Delmaire, Louis Maurin et Claude Rolley. Leurs remarques nous ont été précieuses pour la rédaction de la présente étude. Je remercie aussi Roger Hanoune et Laurence Tranoy. L'illustration de cet article se compose essentiellement de documents inédits (archives et relevés de fouilles récentes). Le lecteur ne s'étonnera donc pas de ne pas retrouver ici la représentation de certains monuments connus déjà publiés dans Duval, Quoniam, 1963.

3. Cf. abbé B. Germain, mémoire manuscrit disparu, p. 96, cité par Fontenay, 1889, p. 273.

4. Ce nom apparaît dès le XII<sup>e</sup> s. (*campus sancti Lazari*), cf. Gagnare, 1774, p. 488, note 1 : « Il était nommé Champ-Saint-Ladre dès le douzième siècle, parce que le Chapitre, à qui il appartenait en grande partie, en fit une terre labourable après en avoir fait enlever les décombres ». Aujourd'hui place du Champ-de-Mars : cette appellation remonte à la fin du XVII<sup>e</sup> s. Sur cette place, cf. Fontenay, 1889, p. 327-337 ; Boëll, 1924-1934, p. 95-153.

5. Une reconstitution de la collection de E. Thomas est tentée dans Rebourg, 1993a, p. 201-202, n<sup>os</sup> 1048-1055.

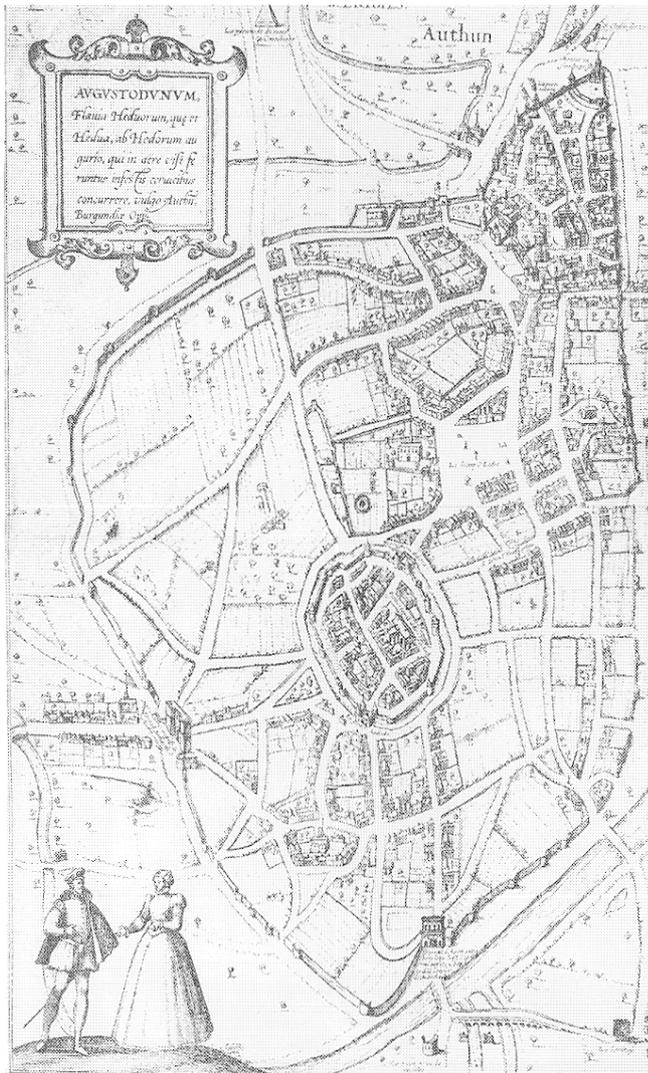


Fig. 2 – Plan d'Autun par François de Belleforest, 1575.

Le XIX<sup>e</sup> s. voit l'organisation de recherches plus systématiques et la constitution de sociétés savantes. La Société Libre d'Agriculture, Sciences et Arts d'Autun fonde véritablement l'archéologie dans la région. En 1811, le maire, George, décide qu'un cabinet d'antiquités sera installé au collège. L'éphémère Société d'Agriculture<sup>6</sup> cède la place à une Commission des Antiquités<sup>7</sup> qui effectue des fouilles importantes au théâtre romain et au temple dit de Pluton. En 1830, le peintre Claude Jovet crée un musée autour de la mosaïque de Bellérophon qu'il vient de dégager (Stern, Blanchard-Lemée, 1975, p. 73-80, n° 233). L'œuvre de la Commission des Antiquités est reprise

en 1836 par la Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts, à qui l'on doit la création de ce qui deviendra le Musée Rolin, des publications importantes et la surveillance scrupuleuse de tous les travaux (notamment ceux de la tranchée du chemin de fer en 1866-1867), qui aboutira à la confection d'un *Plan géométrique des restes d'Augustodunum*, en 1872. Son auteur, l'architecte-voyer Jean Roidot-Deléage (1794-1878)<sup>8</sup>, nous a laissé deux très riches albums de relevés des monuments antiques d'Autun, dont la plupart demeurent inédits. Son fils, Jean Roidot-Errard (1825-1910)<sup>9</sup>, architecte et inspecteur des Monuments Historiques, a illustré d'un *Plan d'Autun antique et moderne* l'ouvrage qui reste encore la base de toute étude consacrée à l'archéologie autunoise, *Autun et ses monuments* de Harold de Fontenay, archiviste-paléographe originaire d'Autun (1841-1889)<sup>10</sup>. Jacques-Gabriel Bulliot (1817-1902)<sup>11</sup>, l'inventeur de Bibracte, publie d'importantes études (Bulliot, 1872a et c, 1880) dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, dont il est le président.

La première moitié du XX<sup>e</sup> s. fait triste figure à côté de l'intense activité du siècle précédent. À cette époque, la sauvegarde des vestiges n'est due qu'à l'initiative de membres isolés de la Société Éduenne : Charles Boëll (1877-1940)<sup>12</sup>, avant la Seconde Guerre mondiale, et

6. G. Dumay, *Copies de pièces relatives aux antiquités et monuments d'Autun*, bibliothèque municipale d'Autun, manuscrit P 64 ; *Sociétés savantes [d'Autun] – Historique*, 3 t., bibliothèque municipale d'Autun, manuscrit P 65.

7. Commission des Antiquités, *Travaux*, bibliothèque de la Société Éduenne, série K 5 ; *Rapports de la Commission des Antiquités d'Autun*, bibliothèque de la Direction du Patrimoine, Paris.

8. Cf. *L'Autunois*, 21 décembre 1878 ; séance du 12 décembre 1878, *MSE*, VIII, 1879, p. 545-548.

9. Cf. séance du 29 juin 1910, *MSE*, XXXVIII, 1910, p. 408-412 ; C. Dory, J. Roidot, *Semaine religieuse d'Autun*, 36<sup>e</sup> année, 16, 16 avril 1910, p. 327-329. Dans Duval, Quoniam, 1963, les deux Jean Roidot sont confondus.

10. Cf. J.-G. Bulliot, H. de Fontenay, *MSE*, XVII, 1889, p. 415-432 ; *L'Autunois*, 7 août 1889.

11. Cf. A. de Charmasse, Jean-Gabriel Bulliot : sa vie et son œuvre, *MSE*, XXXI, 1903, p. 21-116 ; XXXII, 1904, p. 265-413 ; XXXIII, 1905, p. 143-179 ; *L'Autunois*, 19 mars 1902, 23 mars 1902, 20 et 22 juillet 1903, 27 et 30 septembre 1903 ; *Le Morvan Républicain*, 16 février 1902 ; Société Éduenne, *Hommage à Jacques-Gabriel Bulliot*, Autun, 13 déc. 1986 - Mont Beuvray, 12 juil. 1987. Sur son œuvre au Mont Beuvray, voir en dernier lieu Goudineau, Peyre, 1993, p. 3-14.

12. Cf. Colonel Carnot, Notice sur Ch. Boëll et sur ses travaux, *MSE*, XLIX, 1941-1944, p. 19-33 ; J. Berthollet, Répertoire des travaux d'érudition de M. Ch. Boëll, *MSE*, XLIX, 1941-1944, p. 243-256.

l'abbé Jean Berthollet<sup>13</sup>, dans les premières années de l'après-guerre. Les travaux du premier sont souvent restés à l'état de manuscrits inexploités<sup>14</sup>. Ceux du second, qui avait, grâce à une patiente étude des vestiges et une analyse serrée des textes, nuancé la vision des archéologues du siècle précédent, n'ont été publiés qu'en partie (Berthollet, 1950-1951)<sup>15</sup>.

À partir de 1909, le théâtre romain devient le cadre de diverses manifestations à caractère culturel. De 1933 à 1938, le service des Monuments Historiques, sous la responsabilité de l'architecte en chef P.-C. Fournier, encouragé par le Comité du théâtre romain, entreprend des restaurations importantes, qui modifient considérablement l'aspect des ruines (Rebourg, 1991b, p. 41-44). Des fouilles archéologiques accompagnent ces travaux, qui donneront lieu à une étude (Wuilleumier, 1940).

La mise en place de la législation archéologique et l'organisation administrative de l'après-guerre n'ont eu tout d'abord aucune influence sur la recherche archéologique à Autun. Dans les années 1960, les grands programmes de construction de HLM (Saint-Jean-République, Saint-Andoche et la Croix-Verte) ont détruit des quartiers entiers de la ville romaine, sans qu'il y ait de relevés ni de photographies. Seuls les travaux de la Croix-Verte donnèrent lieu à de très rapides observations (Quoniam, 1961 ; Stern, Blanchard-Lemée, 1975, p. 83-84)<sup>16</sup>. Les objets découverts ont échappé aux collections publiques : ils se trouvent encore actuellement chez des particuliers, leur accès restant difficile, ou ont été vendus à l'étranger.

À partir de 1963, Monsieur Gustave Vuillemot, conservateur du Musée Rolin, face à l'indifférence générale, a tenté de suivre de son mieux les chantiers de construction, consignait les découvertes dans les *Mémoires de la*

*Société Éduenne* qu'il a fait renaître (Vuillemot, 1966, 1967, 1970) ; on lui doit d'avoir sauvé la mosaïque d'Anacréon, fragment de la mosaïque des Auteurs grecs, découverte en 1965 rue de la Grille (Vuillemot *et al.*, 1966 ; Blanchard, Blanchard, 1973).

En 1972, commence une série de fouilles de sauvetage, notamment rue des Pierres (Demongeot, 1972b, 1972c et 1972d ; Vertet, Vuillemot, 1973) et aux Ateliers d'Art (Blanchard-Lemée *et al.*, 1986), sous l'impulsion de G. Vuillemot et de J.-B. Devauges, directeur des Antiquités historiques. Parallèlement, J.-P. Guillaumet, conservateur-adjoint au Musée Rolin, mène de nombreuses observations en ville, restées pour la plupart à l'état de notes (Guillaumet, 1985). La sécheresse de l'été 1976 a permis de spectaculaires découvertes dans le quartier *extra muros* de la Genetoye : un édifice de spectacle de type gallo-romain et un camp néolithique, mais aussi d'autres sites à interpréter (Goguy, 1981, 1992).

En 1984, un service municipal d'archéologie, attaché au Musée Rolin, a été créé, sous notre responsabilité, puis celle de Pascale Chardron-Picault. Il a déjà mené un nombre important d'opérations de sauvetage (maison de retraite, « maison à l'Enseigne », pavillon Saint-Louis, rue des Pierres, « maison des Auteurs grecs », clinique du Parc, rue aux Raz, Lycée militaire, etc.), de prospections et d'observations qui ont seulement fait l'objet d'articles de synthèses ou de comptes rendus, mais pas de publications exhaustives. Plusieurs travaux universitaires, sur des séries de mobilier notamment, ont été entrepris (Grosjean, 1980 ; Carré, 1984 ; Creuzenet, 1986, 1991 ; Alfonso, 1989 ; Olmer, 1990). Mais, en raison de la gestion ponctuelle des dossiers, il n'a pas encore été possible de concevoir toutes ces opérations de manière globale, dans le cadre d'une problématique mieux définie : urbanisme, chronologie, artisanat, etc. (Rebourg, 1986a).

Parallèlement, depuis 1976, des fouilles programmées ont été entreprises par Christian Sapin, sur le site de Saint-Pierre-l'Estrier (église et cimetière), puis, en 1983, dans le cloître de Saint-Nazaire. Ces recherches, dont on attend la publication, ont sensiblement fait progresser la connaissance de la ville mérovingienne, carolingienne et médiévale et redonné à Autun la place qu'elle mérite dans l'étude de ces époques (Sapin, 1981, 1982).

Enfin, la célébration du bimillénaire de la fondation d'*Augustodunum*, en 1985, a été l'occasion de faire le point – mais de manière hâtive – sur l'importance archéologique de la ville, à travers des conférences, des

13. Cf. Discours de M. Jules Basdevant prononcé aux obsèques de Monsieur l'abbé Berthollet, le 4 septembre 1953, *MSE*, L, 6 et 7, 1952-1955, p. 193-195.

14. *Autun - Notes et documents*, recueil de fiches réunies en deux volumes A-L ; M-Z, bibliothèque de la Société Éduenne, manuscrit M 55 ; *Autun - Recueil de notes diverses*, 3 vol., bibliothèque municipale d'Autun, manuscrit P 69 ; *Carnet*, classé avec les archives Berthollet, bibliothèque de la Société Éduenne, série K.

15. Nos recherches pour retrouver le manuscrit de la suite de l'article « *Esquisse de l'évolution urbaine d'Autun depuis sa fondation jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle* » sont restées vaines.

16. Des fragments de mosaïque (inédit), récupérés fortuitement par le Musée Rolin en 1992 après l'incendie d'un garage rue Marchaux, proviennent en fait de cet endroit.

colloques et une grande exposition temporaire (Rebourg éd., 1986a ; Pinette éd., 1987 ; Goudineau, Rebourg éd., 1991).

## LA TOPOGRAPHIE D'AUGUSTODUNUM : CONCEPTION TRADITIONNELLE

Malgré l'abondance des ouvrages anciens consacrés à Autun, le souci de la restitution de la ville ne remonte pas au-delà du milieu du XIX<sup>e</sup> s. Cette tentative est l'œuvre des deux Jean Roidot, le premier architecte-voyer, le second, architecte des Monuments Historiques, auteurs de précieux relevés<sup>17</sup> conservés aujourd'hui à la bibliothèque de la Société Éduenne, dont une série de planches imprimées mais jamais diffusées (Duval, Quoniam, 1963). Leurs travaux sont fort heureusement complétés par l'ouvrage de Harold de Fontenay, *Autun et ses monuments*, qui forme ainsi une sorte de répertoire, par monument, puis quartier par quartier.

Le premier *Plan géométrique des restes d'Augustodunum*, au 1/5000, dû à Jean Roidot-Deléage, fut publié dans le premier tome de la nouvelle série des *Mémoires de la Société Éduenne* accompagné d'une légende détaillée par J. Roidot-Deléage et H. de Fontenay (1872). Comme le souligne J.-G. Bulliot dans une courte introduction à ce plan (Bulliot, 1872d), ce travail constitue « le fruit de plus de quarante années d'observations incessantes. L'auteur, membre du conseil municipal pendant trente-trois ans, et chargé de la direction de nombreux travaux particuliers, a trouvé dans l'exercice de ces fonctions mêmes une singulière facilité pour les recherches et les vérifications nécessaires à l'accomplissement de son œuvre. Il n'est guère de points de la cité romaine qui aient échappé à ses investigations et dont il n'ait relevé le plan avec cette fidélité et cette minutie si rares et cependant si précieuses dans l'étude des monuments de l'antiquité ». À la suite du concours ouvert en 1868 par la

Société française de Numismatique et d'Archéologie, dans le but de décerner une médaille à l'auteur du meilleur plan d'une ville gallo-romaine, J. Roidot-Deléage reçut ce prix, sur un rapport très élogieux de Saulcy et Caron<sup>18</sup>.

Ce plan, en grande partie théorique, porte en rouge les vestiges de la ville moderne dessinée en noir. Les rues sont systématiquement tracées et prolongées à l'intérieur de toute la ville, car, ajoute Bulliot, « si parfois [l'auteur] a cru pouvoir se permettre de restituer le tracé des rues antiques dans certaines parties de la ville inexplorées jusqu'ici, c'est que partout ailleurs l'expérience avait confirmé ses prévisions et justifié ses calculs ». Il est intéressant de noter que l'auteur ne poursuit pas les voies jusqu'au rempart, mais les interrompt quelques dizaines de mètres avant. Jean Roidot-Deléage a dénombré 182 îlots, plus le *castrum* auquel il n'assigne pas le quadrillage du reste de la ville. Les grands monuments sont déjà reconnus : l'enceinte, les portes, les aqueducs, le théâtre, l'amphithéâtre, les nécropoles, et deux ponts. La direction de plusieurs grands collecteurs et égouts est donnée. Plusieurs temples sont indiqués, avec parfois l'expression d'un doute : « emplacement présumé du temple de Cybèle », « temple présumé de Jupiter et de Junon (*Jouis ara*) », « temple dit d'Apollon », « temple dit de Minerve-Capitole », « temple dit de Pluton », « temple de Janus », « temple dit de Proserpine », ainsi qu'au nord-est, un temple de plan rectangulaire « dédié à une divinité inconnue ». Nous savons aujourd'hui que plusieurs d'entre eux sont en fait des monuments funéraires, ces appellations remontant au XVI<sup>e</sup> s. L'auteur indique également l'emplacement présumé du prétoire, sans aucun commentaire. Le secteur suburbain du nord-ouest (quartier de la Genetoye) est nommé « Champ de Mars » ; il s'agit d'une interprétation reposant sur une étymologie non assurée du nom de Chaumart ou Chanmart qui remonte au début du XIV<sup>e</sup> s. (Fontenay, 1889, p. 212-213). L'étymologie *Campus Martis* est reprise sans discussion par les auteurs suivants (Thévenot, 1968, p. 224).

Dix-sept ans plus tard, en 1889, est publié un second plan, dû cette fois à Jean Roidot-Errard, *Ville d'Autun antique et moderne*, inséré en dépliant hors texte dans l'ouvrage de Harold de Fontenay, *Autun et ses monuments*. Ce plan fait la part moins belle au quadrillage. Il n'est pas

17. Cf. J. Roidot-Errard, *Autun ancien et moderne*, vol. I et II, s.d. [XIX<sup>e</sup> s.], bibl. Soc. Éduenne ; J. Roidot-Errard, *Augustodunum*, atlas [inédit] de la ville en huit planches 1/125, s.d. [XIX<sup>e</sup> s.], bibl. Soc. Éduenne ; J. Roidot-Errard, *Plans manuscrits d'Autun et d'Augustodunum*, avec notes par J. R.-D., 3 f., bibl. mun. d'Autun, cote G 104. Voir aussi les albums *Art et Antiquités, Autun et Pays Éduen*, s. d. [XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.], bibl. Soc. Éduenne ; *Sites et monuments Autun-Bourgogne-Morvan*, s.d. [XIX<sup>e</sup> s.], bibl. Soc. Éduenne.

18. Cf. *Comptes rendus de la Société française de Numismatique et d'Archéologie*, 1869, p. 12 et 85.

cependant sans ambiguïté : s'il ne porte souvent que les voies effectivement reconnues, il les prolonge parfois, en fonction d'un système que l'on ignore. Les monuments sont presque les mêmes que ceux du plan précédent, mais le travail critique est plus important : aux noms fantaisistes des temples, créations du XVI<sup>e</sup> s., sont substitués les noms traditionnels de « La Gironette » ou « La Tour près la rivière » (deux monuments funéraires turri-formes, au nord-ouest de la ville, cf. Duval, 1950-1951). Les égouts et collecteurs sont plus nombreux, tandis que les vestiges d'habitat (mosaïques principalement) sont indiqués avec précision. Devant la difficulté de certaines identifications, l'auteur mentionne « édifice », « substructions ». Les nécropoles – « les polyandres » – sont mieux cernées. Mais malgré le caractère scrupuleux de son information, ce plan – servant de complément, ne l'oublions pas, à l'ouvrage de Harold de Fontenay, qui discute amplement les interprétations – est guidé par les textes, et notamment ceux des *Panegyriques*, que l'on veut faire coller à tout prix avec les vestiges. Il s'agit alors de retrouver les grands monuments dont parlent le rhéteur Eumène et ses collègues : en premier lieu les écoles méniennes, puis le Capitole, le temple d'Apollon.

Les travaux des Roidot – particulièrement le plan de 1889, seul diffusé – et de Fontenay serviront de base à toute étude d'Autun et seront repris par les grands manuels et ouvrages de synthèse consacrés à la Gaule (par exemple Jullian, 1908-1926 ; Grenier, 1931, 1934, 1958, 1960). Ainsi est forgée une image largement diffusée, qui place *Augustodunum* au rang de modèle auquel on se réfère souvent lorsque l'on parle d'urbanisme, de romanisation ou d'histoire des villes de Gaule romaine. Ce schéma historique peut se résumer ainsi : une vaste ville, aux nombreux privilèges, construite sous Auguste ; des équipements supplémentaires (édifices de spectacle, aqueduc) sous Vespasien ; une vie sans heurts et une expansion jusqu'à « l'empire gaulois » ; une destruction radicale et systématique en 270, laissant la ville exsangue ; une reconstruction importante sous Constance I<sup>er</sup> et Constantin, pour aboutir à une réduction de la ville à partir de Théodose.

Le livre d'Émile Thévenot (1932), que l'auteur écrit au tout début de sa carrière de professeur à Autun pour combler un vide éditorial, ne présente aucune réflexion originale et colle aux travaux du XIX<sup>e</sup> s. En revanche, quelques années plus tard, une réflexion nouvelle importante sur la documentation est due à l'abbé

Jean Berthollet, à travers deux articles (Berthollet, 1949, 1950-1951). On ne saurait trop louer sa relecture des textes, ses observations, son bon sens. Mais il n'eut pas l'occasion de vérifier ses hypothèses par de nouvelles fouilles. Ses travaux n'eurent pas la diffusion qu'ils méritaient, de sorte que c'est toujours l'image forgée au XIX<sup>e</sup> s. qui fut véhiculée jusque dans les années 1980. Dans sa première étude, l'abbé Berthollet montra d'abord comment la vision des archéologues du siècle dernier, nourris de romantisme, avait accentué le caractère tragique des événements de 270 : les grands édifices, soigneusement construits, ne pouvaient avoir été détruits aussi facilement. Le désastre du siège de Victorinus fut surtout la ruine des campagnes environnantes. De même, l'aide de Constantin aurait surtout consisté en remise d'impôts et non en une véritable entreprise de reconstruction. Dans sa seconde étude, malheureusement inachevée, J. Berthollet, qui avait d'ailleurs entrepris la réalisation d'un nouveau plan archéologique<sup>19</sup>, esquisse très rapidement, mais de manière stimulante, le développement urbain d'*Augustodunum*. Il insiste sur la fonction de la partie haute de la ville, où il situe le Capitole, grâce à des actes médiévaux et à des observations conduites dans certaines caves. Sur des arguments assez minces, il situe le *forum* non plus à Marchaux, comme le tentait H. de Fontenay, mais sous l'actuelle place du Champ-de-Mars. Malheureusement ce texte, issu d'une conférence, n'est accompagné d'aucune argumentation archéologique, d'aucun plan ou relevé.

Quelques années plus tard, lors d'une tournée d'inspection dans les musées de province, P. Quoniam redécouvre les planches publiées par les Roidot, mais jamais diffusées. Il permet alors à la communauté scientifique de connaître ces documents, grâce à un article, abondamment illustré, rédigé avec P.-M. Duval et publié dans *Gallia* (Duval, Quoniam, 1963). Les édifices dessinés par J. Roidot-Deléage sont soigneusement décrits, à l'aide de l'ouvrage de H. de Fontenay, *Autun et ses monuments* (1889) et du *Manuel d'archéologie gallo-romaine* d'A. Grenier. Mais cette étude reste consacrée aux monuments eux-mêmes, pour la plupart encore debout, sans les intégrer dans l'urbanisme. À la suite d'une conférence prononcée à Autun en 1985, P.-M. Duval a rédigé

19. Ce plan n'a pas été retrouvé, ni à la bibliothèque de la Société Éduenne, ni dans sa famille, ni à la bibliothèque de l'Institut.

un résumé qui montre sa conception de la ville, à travers un certain nombre d'affirmations (Duval, 1989, p. 1045-1048). Selon lui, « l'architecture d'Autun doit à l'origine précoce de sa fondation (longtemps datée approximativement d'environ - 5, remontée aujourd'hui jusque vers - 15) les particularités d'un urbanisme d'avant-garde, œuvres d'architectes de pointe (comme il arrive souvent, les villes coloniales construites de toutes pièces sont des terrains d'expérience, des produits de créations audacieuses), les deux immenses édifices de spectacle, voisinant à l'intérieur de la ville, de grands espaces libres réservés pour l'avenir, la vingtaine de cascades permettant à un aqueduc de recevoir des eaux très rapides, un temple imposant conçu suivant le type indigène pour honorer un culte gaulois – ou gallo-romain – aux portes de la ville, et peut-être d'autres audaces que nous ne connaissons pas ».

G. Vuillemot (1971-1972), dans le cadre d'une exposition de documents en 1971-1972, avait insisté sur l'adaptation de l'urbanisme d'*Augustodunum* : « Le plan adopté s'inspirait des meilleurs principes énoncés par Vitruve : orientation, voirie, aménagements hydrauliques, répartition des terrains destinés à l'habitation, aux lieux de culte, aux édifices publics, rappellent des créations assez semblables à celles que Rome a répandues dans l'empire de sorte que l'on a pu parler de style colonial. [...] En réalité, le plan d'*Augustodunum*, si dans l'essentiel il répond aux normes courantes, a été judicieusement adapté. L'axe initial du système, le *cardo*, a été légèrement décalé pour permettre à la porte de la voie principale d'ouvrir sur l'Arroux en amont du confluent du Ternin ; le rempart suit généralement la ligne de rupture du plateau, mais il dessine un redan pour contenir le théâtre. Les maisons qui ont été mises au jour [...] sont des demeures individuelles composant une cité jardin comme nous dirions aujourd'hui. [...] L'architecture tout en se conformant aux techniques romaines s'harmonise habilement avec les aspirations d'une population indigène. »

R. Martin (1978) insiste, lui, sur le cadre d'un urbanisme développé et dirigé, rappelant qu'il n'est pas spécifique à la région, mais s'apparente à des séries bien connues dont les prototypes sont souvent à rechercher dans la *Provincia*. On vient alors de découvrir le théâtre *extra muros* du Haut-du-Verger, mais il s'en tient aux indications données par le plan de J. Roidot-Errard : « Certes, l'urbanisme d'Autun constitue une pièce

importante dans l'histoire de l'urbanisation des Gaules. Son plan [...] est conforme aux réglementations romaines ; le tracé orthogonal est organisé sur deux grands axes perpendiculaires, butant à chacune de leurs extrémités sur des portes monumentales [...] ; le centre monumental, comportant le *forum*, le temple capitolin, et, à proximité, les écoles méniennes, s'intègre dans le réseau, à proximité du carrefour central. Une particularité réside dans un décrochement qui rompt la ligne droite de l'axe est-ouest ; il fut sans doute imposé par la situation des grandes routes qui ont fixé l'inclinaison du plan sur les lignes cardinales. L'enceinte est adaptée aux valeurs défensives du terrain ; elle n'a pas la rigidité du tracé géométrique des camps romains ; elle est conforme à la tradition plus souple des tracés hellénistiques. Sur un site nouveau, une ville nouvelle fut organisée avec harmonie, en relation avec les données topographiques et géographiques du terrain. Quelles furent les règles d'aménagement intérieur de la ville ? [...] Comment s'effectua le transfert des habitants de Bibracte ? [...] Quels furent les rapports entre les deux groupes de population, l'ancien et le nouveau ? Autant de questions qui ne peuvent recevoir de réponse faute de documentation. Elles prennent un intérêt renouvelé par la découverte d'un deuxième théâtre [...]. Quelle fut la destination de ce quartier ? Aurions-nous une zone gauloise à côté de la fondation romaine ? La question mérite d'être posée. »

L'image qui ressort des nouvelles recherches montre qu'Autun n'est pas une, avec une trame viaire d'une parfaite rectitude, une architecture lisse, des équipements achevés demeurant inchangés pendant trois siècles puis détruits par des invasions. Même à l'intérieur de ce cadre, l'archéologie témoigne de certains aspects fortement indigènes.

Nous avons délibérément écarté tout ce qui concerne le statut et l'histoire de la ville. Il nous a semblé plus utile d'aborder la question de l'urbanisme et de l'architecture de cette ville, point qui se trouve directement lié aux résultats des fouilles de sauvetage nombreuses menées en différents quartiers de la ville, au hasard des travaux, ces dernières années.

Michel Provost nous avait proposé de rédiger le volume consacré à la Saône-et-Loire, pour la collection de la *Carte archéologique de la Gaule*. Très vite, il était apparu que la documentation que nous avions réunie sur Autun, à la Société Éduenne, d'accès facile

pour nous, et dans les réserves du Musée Rolin, dont nous avons dressé l'inventaire rapide mais systématique, imposait un volume à part entière. Cet ouvrage, qui donne l'état de la recherche, l'inventaire de la documentation, de manière organisée mais sans commentaires ou longues interprétations, constitue la base de ce travail, son complément indispensable. Dans le cadre de cet article, nous avons souhaité aller plus loin, dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture et de l'évolution de la ville.

## LE CHOIX DU SITE

### UN CARREFOUR ANCIEN

La ville antique d'Autun – que l'on considère le cadre étroit à l'intérieur de l'enceinte ou les quartiers suburbains qui se développèrent un temps sur la rive droite de l'Arroux – est construite à un carrefour de voies naturelles : cette partie de la vallée de l'Arroux constitue en effet un point de convergence entre les bassins de la Loire, de la Saône et du Rhône. Nous verrons plus loin quelles raisons historiques purent conduire à fonder une ville à cet emplacement, mais les griefs que l'on oppose habituellement au choix du site – notamment son isolement des grands axes de communication – sont incontestablement le fait d'une vision moderne. Les accès antiques à la ville en témoignent, et davantage encore les itinéraires préromains (Thévenot, 1969, p. 19-42 ; Olivier, 1983) : cet endroit apparaît véritablement comme un lieu de passage reliant différents bassins hydrographiques<sup>20</sup>.

20. Cette question n'est pas encore vraiment étudiée, et la documentation manque. Ainsi, dans Goudineau, Peyre, 1993, sont décrites longuement les frontières de l'empire éduen, mais pas les voies de communication internes. À notre avis, le rôle de l'Arroux et l'occupation de sa vallée sont à réévaluer ; en témoignent les récentes découvertes des photographies aériennes de F. Cognot et de M. Maerten et les prospections au sol de R. Niaux : Cognot *et al.*, 1991, *passim* ; 1992, *passim*. Voir, pour un état de la documentation, mais sans analyse, Rebourg, 1994a (notamment les cantons de Mesvres, Saint-Léger-sous-Beuvray, Toulon-sur-Arroux). À noter enfin un mémoire de DEA avec une tentative d'identification d'un réseau centurié dans la vallée de l'Arroux : I. Jouffroy, *Augustodunum et le territoire éduen : éléments pour l'étude du territoire d'une cité des Trois Gaules*, DEA sous la dir. de M. Clavel-Lévêque, Univ. de Franche-Comté, Besançon, 1992-1993, 75 p., 19 ill.

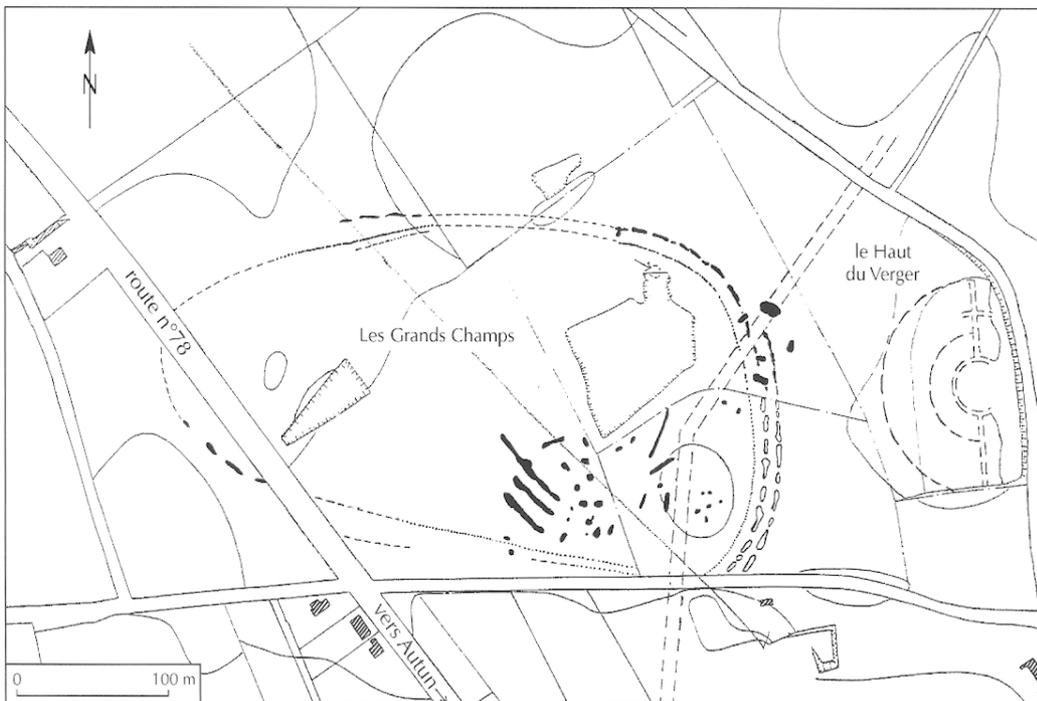
Le site choisi pour implanter *Augustodunum* est constitué par un plateau de grès primaires recouverts d'argiles, en forme de losange irrégulier, incliné du sud-ouest vers le nord-est, délimité par des failles, d'une façon plus sensible à l'ouest et au sud : sur ces côtés, le plateau a basculé en hauteur. Ce plateau, en faible pente vers le nord, est isolé au sud-est et au sud-ouest des contreforts du Morvan par de profondes vallées au fond desquelles descendent des cours d'eau d'inégale importance. Le travail d'érosion et la concentration du ruissellement en cours d'eau contournant le plateau avant de se jeter dans l'Arroux ont par la suite accentué ce relief (Berthollet, 1950-1951, p. 165).

La hauteur moyenne de ce plateau est supérieure de 50 m à la plaine qui s'étend sur la rive droite de l'Arroux et inférieure de 250 m aux montagnes qui dominent la ville au sud ; dans ces montagnes cristallines, ont été ouvertes de nombreuses carrières depuis l'Antiquité et jusqu'au siècle dernier.

### NÉOLITHIQUE

Le site de l'actuelle commune d'Autun-Saint-Pantaléon – hors l'emplacement de la ville antique, pour lequel nous n'avons pas de données – est habité au moins dès le Néolithique. Pour les périodes précédentes, on a recueilli un peu de mobilier dispersé, mais il n'est pas lié à des traces d'occupation. Il n'entre pas dans le cadre de ce travail de s'étendre longuement sur cette occupation ancienne du site, mais on notera cependant avec intérêt le choix par l'homme préhistorique de cette partie de la rive droite de l'Arroux, lieu de passage important, qui appuie nos interprétations des origines préromaines du site.

Au lieu-dit Pierrefitte et aux Grands-Champs (fig. 3), au nord-ouest de la ville actuelle, se trouve le seul site néolithique structuré connu actuellement dans la région (Rebourg, 1993a, p. 30, n° 1). En 1976, les prospections aériennes de René Goguy puis de Pierre Buvot ont révélé l'existence d'une station pouvant être rapportée au Néolithique moyen II, du type *causewayed-camp* ; l'enceinte, visible sur plus de 200 m, se compose d'une clôture palissadée à trous de poteaux juxtaposés, doublée, extérieurement, d'une ligne parallèle de larges fossés disposés en tireté. Un dispositif d'entrée à trois rangs de protection semble exister sous une large voie romaine. Les extrémités de l'arc défensif ne sont pas connues :



**Fig. 3** – Le Haut-du-Verger et Pierrefitte, théâtre extra muros et camp néolithique (plan d'interprétation des photos aériennes de R. Goguet et P. Buvoit).

l'enceinte est-elle refermée sur elle-même ou s'appuie-t-elle sur un accident naturel ? (Goguet, 1981 ; Thevenot, *in* : Pinette éd., 1987, p. 26-27 ; Thevenot, 1984, 1991 ; Lagrost, 1992, p. 14-16). Un menhir est également signalé à cet endroit au XIX<sup>e</sup> s.

Au Champ de la Justice, à L'Orme (commune de Saint-Pantaléon), au nord-est de la ville actuelle, depuis 1872, est connue une importante zone d'habitat du Néolithique moyen et final (Rebourg, 1993a, p. 30, n° 2). À la fin du XIX<sup>e</sup> s., F. Rigollot a voulu en faire un alignement de type breton ; mais depuis J. Déchelette, cet ensemble mégalithique est mis en doute. En revanche, il existe une série de tertres et une vaste zone d'habitat, comme en témoignent des restes de foyers où un très abondant mobilier lithique (avec quelques pièces moustériennes résiduelles) et céramique a été recueilli en surface lors de prospections souvent clandestines (Rigollot, 1896 ; Arnon, Berthier, 1907 ; Creusaton, 1965, 1966 ; Joly, 1973 ; Creusaton, Thevenot, *in* : Pinette éd., 1987 ; Lagrost, 1992)<sup>21</sup>.

Notons enfin que dans un autre secteur, au nord-est de la ville cette fois, près des Renaudiots, s'élevait au

Moyen Âge la Pierre des Sarrazins (Rebourg, 1993a, p. 31, n° 3), apparemment un menhir (à moins qu'il ne s'agisse d'un milliaire).

#### ÂGE DU BRONZE ET ÂGE DU FER

Pour l'Âge du Bronze, des découvertes sporadiques ont été effectuées aux environs, mais pas sur le territoire même de la commune d'Autun : des haches de bronze ont été recueillies au sud-est, à Antully (Rebourg, 1993a, p. 21) ; au nord-est, à Curgy (*ibid.*, p. 206) ; au nord, à Dracy-Saint-Loup (*ibid.*, p. 209). Aucune présence n'est constatée sur le site d'Autun à cette époque et les sites occupés antérieurement paraissent abandonnés.

Pour le Hallstatt, nous ne possédons aucun témoignage, et pas même de découvertes isolées. On constate en fait, à partir de cette époque, une extrême rareté de documents archéologiques. Deux statuettes en bronze, isolées et fabriquées au V<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. avant J.-C., ont été découvertes à Autun. Cette pauvreté des vestiges est-elle due à l'état de la recherche archéologique, à des transformations du climat ou bien aux risques d'inondations dans la vallée de l'Arroux ? Mais dans ce cas, pourquoi ne pas avoir occupé les hauteurs ? Néanmoins, ces dernières années, la photographie aérienne a révélé de très nom-

21. Il est conservé au Muséum d'Histoire naturelle, au Musée Rolin et dans des collections privées non étudiées.

breux enclos dans la vallée de l'Arroux. Il conviendrait de préciser leur datation<sup>22</sup>.

En revanche, pour la période de La Tène finale, la documentation est plus abondante. Dans la campagne, un certain nombre de sites sont attestés, mais souvent mal ou pas répertoriés comme tels, car leur occupation continue à l'époque gallo-romaine. Il est fort probable que sur le site même d'Autun étaient implantées une ou plusieurs fermes, étant donné la densité d'occupation relevée dans la vallée de l'Arroux et sur les hauteurs proches<sup>23</sup>. Mais on ne saurait retenir comme argument de datation haute les potins recueillis en divers endroits de la ville<sup>24</sup> (Gruel *et al.*, 1995). Pour la céramique, on peut se montrer plus catégorique : on ne rencontre pas de céramique de La Tène sur le site d'Autun, tant dans les découvertes récentes que dans les collections anciennes du Musée Rolin.

#### LE SITE DANS LE RÉSEAU ÉDUEN

Avant la conquête, la voie de Chalon à Bibracte passait par le site où s'établira Autun. Cette voie, fort importante dans l'économie du pays éduen, reliait le port principal<sup>25</sup> à l'*oppidum*<sup>26</sup>. Cette artère sera partiellement remplacée par la voie Chalon-Autun, tronçon de la grande voie de Lyon à Boulogne – la voie d'Agrippa – mentionnée dans l'*Itinéraire d'Antonin* et sur la *Table de*

*Peutingier*<sup>27</sup>, dont le tracé ne semble pas différer. Le lieu exact de son passage par Autun n'est pas connu, mais en raison des obstacles (franchissement de ruisseaux et de rivières) il semble raisonnable de le chercher au nord-est de la ville actuelle, dans le secteur qui s'étend du pont l'Évêque jusqu'aux environs du confluent de l'Arroux et du Ternin, où pourrait précisément se situer une agglomération préromaine.

Selon les travaux du D<sup>r</sup> Lucien Olivier (1983, p. 246) et les recherches encore inédites de Roland Niaux, les sites de Bibracte et d'Autun ont été, à la fin de l'Indépendance, simultanément desservis par un réseau de voies. C'est ainsi que, dès avant l'époque romaine, l'*oppidum* de Bibracte semble avoir coexisté avec un important carrefour sur la rive droite de l'Arroux.

De plus, le prolongement des principaux itinéraires gaulois par des tracés jalonnables en lieues de 2 222 m semble témoigner d'une extension systématique du réseau primitif ; cette extension aurait simplement respecté le bornage des voies antérieures. L'adaptation du réseau suburbain d'*Augustodunum* peut étayer cette interprétation. Les deux principales voies gallo-romaines qui sortent d'Autun (voie de Decize et voie de Boulogne) paraissent avoir coupé plusieurs itinéraires anciens de manière calculée<sup>28</sup>.

#### VOIES ROMAINES ET ITINÉRAIRES

La création de la ville, sur la rive gauche de l'Arroux, a incontestablement déplacé les anciens axes de communication qui se rendaient à Bibracte. À partir d'Autun, on peut aisément repérer un réseau routier développé en étoile<sup>29</sup>, récupérant partiellement des voies antérieures. Pas moins de quatorze voies aboutissent à la ville, dont

22. Cf. communication de L. Olivier et Cl. Rolley, Colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Nevers, mai 1993 (non publié).

23. Ces observations sont pour la plupart le fruit des prospections conduites par Roland Niaux et l'équipe d'Histoire et Nature de l'Autunois (D. Avoscan, P. Brugniaux, J. Leballeux). Ces travaux sont généralement inédits. Nous avons entrepris de les publier progressivement dans la chronique : Notes d'archéologie et d'histoire locales des MSE depuis le t. LIV.

24. Cf. par exemple, découvert en stratigraphie, dans un contexte d'habitat gallo-romain, un potin des *Ædui*, type BN 5275, identification J.-B. Colbert de Beaulieu (Rebourg, Bernard, 1980-1982). D'autres potins sont signalés au XIX<sup>e</sup> s. dans les fouilles de la gare et du chemin de fer, mais toutes ces monnaies ont circulé longtemps après la fin de l'Indépendance.

25. À l'époque de l'Indépendance, Chalon est le plus grand des centres commerciaux et artisanaux qui jalonnent la Saône ; il recueille pour les redistribuer les productions artisanales et agricoles du pays éduen et même de plus loin (Guillaumet, 1983b, p. 31).

26. Sur Bibracte, voir Goudineau, Peyre, 1993 (bibliographie des fouilles récentes), Guillaumet, 1996 (bibliographie et plans anciens) et *supra*, p. 1-140.

27. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> s., Saint-Julien de Balleure parle en termes admiratifs de la levée « construite par Jules César entre Chalon et Bibracte [c'est-à-dire Autun] » (Saint-Julien de Balleure, 1580, p. 195).

28. Leurs tracés paraissent avoir été disposés de telle sorte que les carrefours créés par leur croisement avec certains éléments de l'ancien réseau, à la Croix de Chevannes, à la Belle Étoile, à Pierrefitte et à Saint-Forgeot, correspondent bien à des jalons dont les espacements sont mesurables en unités de 2 222 m (travaux du D<sup>r</sup> Olivier).

29. Les voies autour d'Autun ont depuis longtemps fait l'objet de recherches, restées manuscrites, qui ont été par la suite largement utilisées dans l'ouvrage de É. Thévenot, 1969 (avec bibliographie exhaustive des travaux antérieurs).

deux importantes, la voie dite d'Agrippa<sup>30</sup>, de Lyon à Boulogne par Chalon-sur-Saône, Autun, Auxerre, Sens et Beauvais, et la transversale mettant en communication l'est et le centre, Besançon et Bourges, par Beaune, Autun et Decize.

- La voie de Chalon (*Cabillonum*) sort de l'enceinte par la porte méridionale de la ville, dite porte de Rome ; elle continue d'abord en ligne droite. À 120 m environ, elle atteint d'abord le ruisseau de l'Accoron et le franchit sur un ponceau<sup>31</sup>.
- La voie d'Auxerre (*Auessiodurum*) sort d'Autun par la porte d'Arroux. Elle se dirige d'abord selon l'alignement du *cardo maximus* et franchit l'Arroux, vraisemblablement sur un pont. Aussitôt après, se place une bifurcation : la branche de droite, orientée presque au nord, est la voie de Saulieu (Rebourg, 1993a, p. 33-34).
- La voie d'Autun à Langres, issue de la ville par la porte Saint-André, que l'on nomme aussi porte de Langres,

30. La voie d'Agrippa constitue l'axe de la ville, qu'elle traverse du sud au nord, sous la forme du *cardo maximus*. Mais il conviendrait de réétudier le tracé de cette voie, avec cette importante déviation Chalon-Autun. La création de la ville suffisait-elle pour dévier de cette manière la voie d'Agrippa au tracé relativement simple ? Il est à remarquer que l'occupation humaine est beaucoup moins dense le long de cet axe – avant tout stratégique – que le long de l'axe est-ouest. Cela se traduit aussi par l'existence de forts courants commerciaux le long de la voie est-ouest (visibles à travers la céramique), alors que la céramique n'offre pas les mêmes caractéristiques sur les sites de Chalon et Autun, pourtant situés à peu de distance et reliés par cette voie.

31. Aussitôt après le pont, la voie s'infléchit à l'est dans la direction de la Croix de Filhousc, laissant à gauche les maisons de Chenevet (ou Chemenet). Elle côtoie le chemin des Ragots – Jean Roidot a pu y observer deux tronçons pavés : *Carnets Roidot*, Archives de la Société Éduenne – et passe à 60 m des Renaudiots. Elle croise la route nationale et se dirige en droite ligne vers le pont de Renalée. Selon certains auteurs, la voie recevrait aux abords de la maison forestière un embranchement venant de la porte Saint-André. Ce tronçon, détaché après le pont sur l'Accoron de la voie de Langres, aurait gagné le pont l'Évêque et suivi une direction semblable à la route actuelle Autun-Chalon. Il conduisait une issue secondaire vers la voie de Chalon (Thévenot, 1969, p. 75-76). À notre avis, cet itinéraire pourrait reprendre en partie le tracé de la voie préromaine Autun-Chalon, sur lequel nous nous interrogeons plus haut (Rebourg, 1993a, p. 33). Des tronçons ont été bien reconnus : près des *Renaudiots*, au sud d'Autun, la chaussée conservée au XIX<sup>e</sup> s. avait 6,20 m de largeur, les accotements et fossés 3 m de chaque côté (Roidot-Errard, *Notes manuscrites* ; Thévenot, 1969, p. 90 ; Rebourg, 1993a, p. 33) ; à l'entrée de la *Creuse d'Auxy* (ancienne commune de Saint-Pantaléon), le massif est assez bien conservé dans sa largeur qui atteint environ 6 m ; la voie est ici pavée de blocs énormes de grès (Thévenot, 1969, p. 90 ; Rebourg, 1993a, p. 33).

prend la direction du nord-est et franchit aussitôt le ruisseau d'Accoron<sup>32</sup>.

- La voie d'Autun à Besançon (*Vesontio*) par Tavaux possède un tronc commun avec la voie de Langres (*ibid.*, p. 34).
- La voie d'Autun à Troyes par Alésia sort par la porte d'Arroux et possède un tronc commun avec la voie de Langres (*ibid.*, p. 34).
- La voie d'Autun à Orléans se détache de la voie de Clermont au lieu-dit Pierrefitte<sup>33</sup>.
- La voie d'Autun à Clermont par Bourbon-Lancy sort d'Autun par la porte nord, dite porte d'Arroux. Aussitôt après avoir franchi le pont sur l'Arroux, on se trouve en présence d'un embranchement. La route de droite conduit à Saulieu et à Alise-Sainte-Reine (*ibid.*, p. 34).
- Le faisceau de routes issu de la porte d'Arroux se divise sous les murs d'Autun en deux branches ; la branche dirigée vers le sud-ouest constitue la voie d'Autun à Clermont. De cette voie se détache, à 7 km environ du mur d'enceinte d'Autun, la voie de Decize par Saint-Honoré, qui conduit ensuite vers Bourges (Thévenot, 1969, p. 193 ; Rebourg, 1993a, p. 34). La section de cette voie comprise entre le Beuvray et Autun a dû être établie, en grande partie, sur le tracé de l'ancienne voie de Bibracte à Chalon (Thévenot, 1969, p. 209 ; Olivier, 1983, p. 85-90).

32. Cette voie a été minutieusement observée au XIX<sup>e</sup> s. On a constaté son passage au point de croisement des chemins de Saint-Symphorien à Saint-Pierre, et de Saint-Pantaléon à Saint-Denis. La voie va rejoindre ensuite, à travers champs et prairies, où parfois se dessine la forme de la levée, le chemin de Saint-Symphorien à Saint-Denis. Elle le coupe et suit pendant 400 m un chemin dirigé vers le bois de Saint-Denis. Bientôt elle le quitte et, s'infléchissant à droite, gagne un communal à l'entrée de Saint-Denis. La vieille chaussée, parallèle et contiguë au chemin d'Autun à Saint-Denis, atteint la Croix de Saint-Denis, où se plaçait, selon toute vraisemblance, l'embranchement de la voie de Besançon. C'est le long de cette voie, à 1 km des murs d'Autun, que se situait le cimetière de Saint-Pierre-l'Estrier, qui en garde précisément le souvenir, *via strata, Lestrier, Lestree* (Thévenot, 1969, p. 140-141 ; Rebourg, 1993a, p. 34). Sur cette nécropole, cf. Sapin, 1982, 1984 ; Sapin *et al.*, 1986.

33. C'est-à-dire 100 m environ à l'ouest de la route de Nevers. Se dirigeant en droite ligne vers le nord-ouest, elle a été repérée dans les prés des Moreaux, à l'extrémité de la digue de l'étang des Piquets, et sous les bâtiments mêmes de la ferme des Piquets. On la retrouve ensuite à la lisière du Bois des Crots, puis à Chantal où se situe une importante *villa*, sur l'actuelle commune de Monthelon (Rebourg, 1993a, p. 210 et fig. p. 211). Cette *villa* se trouve aux lieux-dits Les Mazilles (album *Sites et monuments : Autun-Bourgogne-Morvan*, s.d., n<sup>os</sup> 227-228 ; Roidot-Errard, *Autun ancien et moderne*, s.d., II, n<sup>os</sup> 77, 78 et 79) et de Ruet (Thévenot, 1969, p. 164).

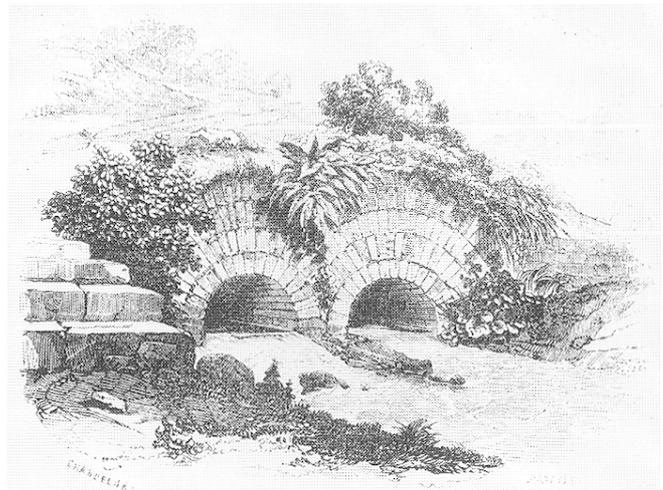
- La voie d'Autun à Feurs par Digoïn, ou voie de l'Arroux, sort d'Autun par la porte de l'ouest, dite de Saint-Andoche. Elle franchit le ruisseau de Mugne sur un ponceau à deux arches<sup>34</sup>.
- La voie d'Autun à Tournus et Mâcon sort d'Autun par la porte de Rome et emprunte un instant la grande voie de Chalons. Peu après le pont sur l'Accoron (fig. 4, n<sup>os</sup> 1 et 2), à 300 m des murs de la ville, un embranchement s'offre sur la droite, tronc commun aux voies de Belleville, de Mâcon et de Tournus. Cet embranchement traverse aussitôt la vaste nécropole du Champ des Urnes<sup>35</sup>, et par un ample circuit vient côtoyer la Pierre de Couhard (Rebourg, 1993a, p. 35).
- La voie d'Autun à Belleville se détache de la voie directe d'Autun à Mâcon, à 250 m environ à l'est du pavillon d'entrée du parc de Montjeu (*ibid.*, p. 35).
- La voie d'Autun à Pontoux (*Pons Dubis*) est dotée d'un tronc commun assez long avec la voie de Besançon (*ibid.*, p. 35).
- La voie d'Autun à Dijon possède un tronc commun avec la voie de Besançon jusqu'à Thury, en Côte-d'Or (*ibid.*, p. 35).
- La voie d'Autun à Auxerre par Quarré-les-Tombes possède un tronc commun sur 9 km avec la voie d'Agrippa (*ibid.*, p. 35).

On connaît depuis peu l'existence d'autres voies non reliées au réseau. Tout d'abord, une voie de direction inconnue a été repérée par photographie aérienne dès 1965 ; elle traverse le camp néolithique au lieu-dit Les Grands Champs, à Pierrefitte (Goguy, 1981, p. 18 ; 1992, p. 45). Cette chaussée est orientée sud-ouest/nord-est et

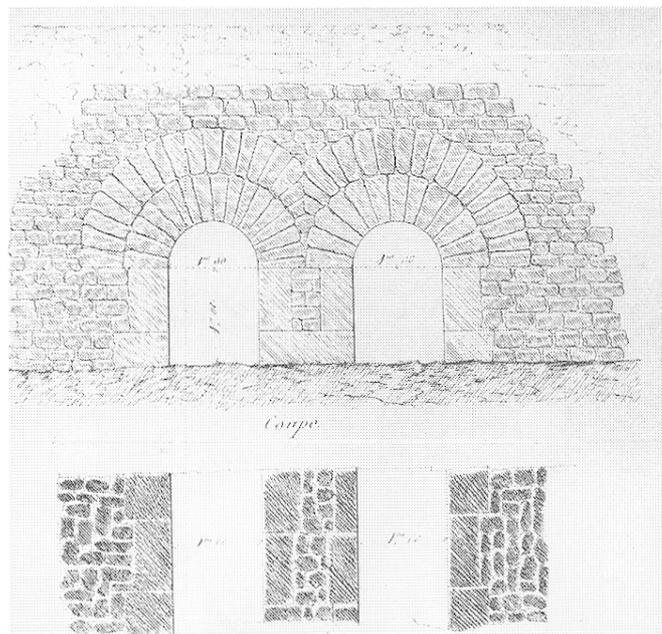
34. Confondue pendant quelque temps avec la route de Mesvres, elle s'en écarte ensuite en direction d'Ornez (Thévenot, 1969, p. 214). On a relevé des vestiges de cette voie à trois endroits : près de la ferme de Fleury, quelques restes d'empierrement ont été vus au XIX<sup>e</sup> s. (manuscrit Lavirotte, bibliothèque de la Société Éduenne ; Rebourg, 1993a, p. 34) ; entre Fleury et le Petit Bois, des restes d'empierrement ont été vus au XIX<sup>e</sup> s. (manuscrit Lavirotte, bibliothèque de la Société Éduenne ; Rebourg, 1993a, p. 34) ; à Ornez, on voit un important reste d'empierrement, long de 20 m (Thévenot, 1969, p. 214 ; Rebourg, 1993a, p. 34).

35. En juin 1993, nous avons eu l'occasion d'apercevoir des pavés de cette voie, sur une portion détruite par une tranchée lors des travaux de réfection d'un bâtiment municipal (ancienne ferme près de la pyramide de Couhard, côté parking). D'autres tronçons ont été observés au XIX<sup>e</sup> s. : près de Couhard, le massif est large de 11 m à la base et 6 m au sommet, haut de 2 m (fouilles Matty de Latour, n<sup>o</sup> 67, cité par Thévenot, 1969, p. 233 note 1) ; près du parc de Montjeu, la largeur est de 7,60 m à la base et la hauteur de 0,47 m (fouilles Matty de Latour, n<sup>o</sup> 66, cité par Thévenot, 1969, p. 233 note 1).

passé immédiatement au nord du théâtre *extra muros* découvert en 1976. Sans rapport apparent avec le système des portes, elle coupe les itinéraires étudiés plus haut et prend la ville en écharpe, à la manière d'une rocade. Enfin, en dehors de la porte Saint-Andoche, un chemin



1



2

**Fig. 4** – Ponts d'accès à la ville : 1, pont à deux arches franchissant le ruisseau de Mugne (bois gravé, bibliothèque de la Société Éduenne, début XIX<sup>e</sup> s.) ; 2, élévation et plan du pont à deux arches sous la voie d'Agrippa à la sortie de la porte de Rome (J. Roidot-Deléage, bibliothèque de la Société Éduenne).

se détachant à angle droit de la voie de Toulon se dirigeait au nord-ouest en longeant le rempart vers l'Arroux et le pont dit de bois (Bulliot, 1880, p. 422).

### AVANTAGES TOPOGRAPHIQUES ET RESSOURCES

Le choix du site par les Romains, outre ces raisons historiques, liées à l'existence d'un carrefour du pays éduen, fut sans doute renforcé par sa valeur symbolique et par la présence de gisements de pierres riches et variés (fig. 5, n<sup>os</sup> 1 et 2).

### TOPOGRAPHIE ET SÉMILOGIE URBAINE

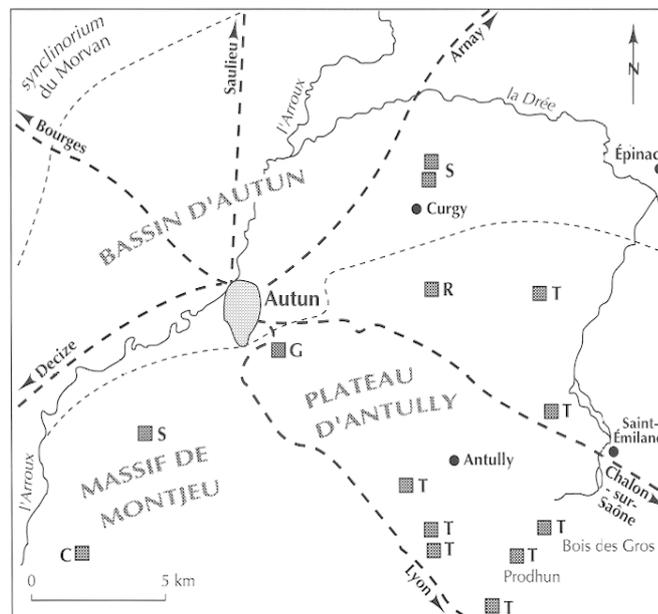
Ce site, dont on a tant décrié l'orientation au nord (Berthollet, 1950-1951, p. 168-169), présente des avantages symboliques indéniables. L'emprise retenue pour la nouvelle ville enferme un point élevé – l'actuel quartier de la cathédrale, où se développera d'ailleurs une des deux villes médiévales, celle de l'évêque – qui peut aisément jouer un rôle d'*arx*, même sans transformations de la topographie initiale. Le relief de plateau prolongeant la montagne qui domine la ville renforce la mise en exergue de la forme urbaine avec la présence de l'enceinte et des cours d'eau environnants. Ainsi, la nouvelle ville se détache nettement du paysage dans lequel elle est insérée, offrant incontestablement une image aux contours précis et marqués, qu'elle a d'ailleurs partiellement conservée jusqu'à nos jours, séparant nettement la ville de la campagne.

Il serait souhaitable de réaliser des coupes de la ville et d'étudier les points de vue qui s'offrent au visiteur depuis les principales voies d'accès. Les anciens attachaient une grande importance à cette image, comme en témoignent les métaphores développées par le rhéteur Eumène, autour de l'idée du visage de la ville : *facies, uultus, oculi, frons* (*Panégryrique* V, 9 et 10). Ce souci présida sans doute à l'implantation des principaux monuments de la ville, comme nous le supposons à travers quelques éléments, mais il est encore tôt pour tenter une approche sémiologique de cet espace.

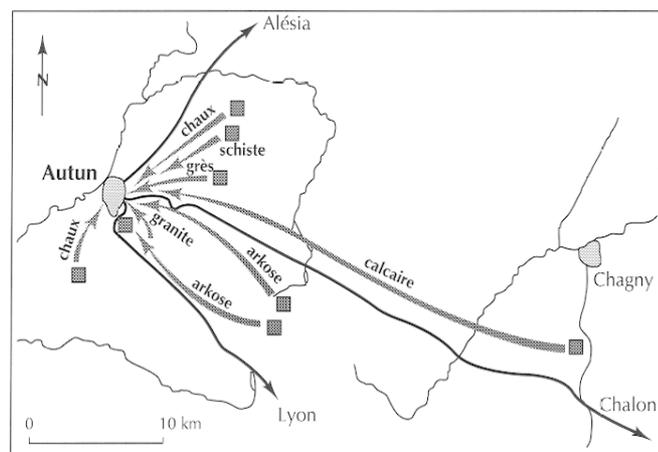
### LES RESSOURCES GÉOLOGIQUES

Autun est construit sur la marge méridionale du bassin permio-carbonifère. Au nord, ce bassin est bordé par

le *synclinorium* du Morvan, formé essentiellement de tufs volcaniques (carbonifère). En quelques points, on



1



2

**Fig. 5 – Approvisionnement en matériaux de construction :** 1, localisation des carrières anciennes aux environs d'Autun, avec le tracé schématique des principales voies : carré, carrière ; G, granite à deux micas (carrières de Couhard) ; T, arkose du Trias (ont été notées en plus des carrières de Prodhun et du Bois du Cros, les principales carrières encore visitables) ; il s'agit généralement des carrières de grès à pavés) ; R, grès fin gris à roux du Rhétien (carrières du Bois de Brosse au nord d'Auxy) ; S, calcaire à Gryphées du Sinémurien pour la préparation de la chaux (carrières de Cury et de Guenand), (d'après Blanc et al., 1985, p. 16, fig. 4) ; 2, représentation schématique des apports de matériaux des constructions gallo-romaines d'Autun (d'après Blanc et al., 1985, p. 26, fig. 7).

observe des passées de calcaire sombre marin du Viséen (Cussy-en-Morvan) ou des lambeaux de calcaires métamorphisés en marbres blancs (Champrobert, Chiddes, Nièvre)<sup>36</sup>. Au sud, la dépression d'Autun est dominée par le massif d'Antully constitué de granite et de gneiss, roches du socle hercynien qui ont été recouvertes, comme le bassin d'Autun, par les dépôts lagunaires de la transgression du Trias : les arkoses. Au-dessus, subsistent des placages de grès fin gris ou roux du Rhétien, sur lesquels reposent des marnes, tandis que les calcaires du Jurassique moyen et supérieur n'affleurent que plus loin, vers l'est (au moins à 20 km d'Autun).

Nombre des matériaux, utiles aux différents travaux de remblai, d'assainissement et surtout à la construction, furent donc disponibles sur place<sup>37</sup> et nous constatons chaque fois la remarquable adaptation aux conditions locales<sup>38</sup>.

Au hameau de Couhard, au sud-sud-est d'Autun, il existe plusieurs carrières antiques de granite à deux micas, que l'on peut encore observer. Il subsiste notamment un front de taille, facilement accessible, de plus de 20 m de hauteur sur une largeur de 50 m environ, ce qui témoigne de l'intensité de l'exploitation. Ces carrières étaient situées en bordure de la voie de Lyon, qui en rendait l'accès aisé. On retrouve ce matériau, utilisé en moel-

lons, dans tous les monuments et les maisons antiques d'Autun<sup>39</sup>, mais aussi en énormes dalles d'aspect peu élaboré dans le *cardo maximus* ; ces dernières font penser à des blocs naturels peu modifiés comme ceux que l'on observe en amont de la cascade de Brisecou, au sud de Couhard (Blanc *et al.*, 1985, p. 17).

Les couches de schiste bitumineux du bassin d'Autun (Pacaud, 1972 ; Marteau, 1983, p. 13-18), qui constituent l'Autunien inférieur, ont été très exploitées dans l'Antiquité. Les produits façonnés dans ce matériau sont fort divers et ne laissent pas parfois de nous étonner, tant cette pierre paraît se déliter facilement : tesselles de mosaïque, dés, pesons, pions, bracelets, éléments d'*opus sectile*. Mais l'emploi le plus fréquent reste celui des décors pariétaux : placages dont certains figurés, pilastres et petits chapiteaux (Rebourg, 1996-1997).

Les environs d'Autun offrent en abondance des arkoses du Trias et des grès fins du Rhétien (Blanc *et al.*, 1985, p. 17-21). Les premières se rencontrent dans toute la partie orientale du plateau d'Antully, à l'est de la ville ; les traces d'exploitations antiques subsistent nombreuses, dans la forêt de Prodhun et au Bois des Cros, près de la voie Chalon-Autun<sup>40</sup>. Ces carrières fournirent principalement des blocs de grand appareil, utilisé notamment dans la construction du théâtre, de l'amphithéâtre, pour la base de la porte d'Arroux et l'étage de la porte Saint-André. Le grès rhétien, recouvrant une partie du plateau d'Antully, grâce à sa disposition en bancs décimétriques, pouvait, par simple débit, donner des parallélépipèdes tout prêts pour le petit appareil, notamment les « patureaux » constituant le parement de l'enceinte (Chaignon, 1905, p. 12-13).

Autun passe généralement pour pauvre en argile propre à la céramique ou à la fabrication des moules de bronziers par exemple. Pourtant, les récentes découvertes témoignent de l'importance de l'artisanat de la terre cuite pendant au moins trois siècles (Rebourg, 1993a, p. 63-66), sans parler des ateliers médiévaux<sup>41</sup>.

36. Le territoire éduen offrait plusieurs types de marbres, que l'on peut qualifier, selon la terminologie de P. Sabatier, de « marbres de substitution » :

- . la carrière de Saint-Romain (commune de Nolay, Côte-d'Or) qui produisait des marbres rouges surtout employés en corniche ; J.-G. Bulliot en a retrouvé notamment des fragments au temple de Janus ;
- . celle de Diou (communes de Dompierre-sur-Besbre, Allier et de Bourbon-Lancy, Saône-et-Loire) qui produisait des marbres gris veinés servant au placage et au carrelage ;
- . celle du Puy (commune de Villapourçon, canton de Moulins-Engilbert, Nièvre), sur le passage de la voie d'Autun à Saint-Honoré, d'où l'on tirait des marbres blancs ;
- . celle de Champrobert (commune de Chiddes, canton de Luzy, Nièvre) : communication de J.-G. Bulliot, *Congrès scientifique de France*, 48<sup>e</sup> session, Autun, 1878, II, p. 83.

37. Il n'entre pas dans notre intention d'étudier les carrières à l'échelle de la cité des Éduens. Pour une étude globale des carrières, cf. Pinette, 1979, *passim*. En revanche, l'ouvrage de Bedon, 1984, qui ne fait souvent que reprendre les travaux anciens, est souvent pris en défaut par les géologues.

38. L'étude de Blanc *et al.* (1985) n'envisage que les monuments visibles (enceinte, pierre de Couhard, temple de Janus, portes d'Arroux et Saint-André). Elle devrait être complétée par une analyse des matériaux de construction de l'habitat, et surtout être menée en liaison avec des archéologues pour mieux envisager la chronologie, observer les réfections, etc.

39. Contrairement à Bibracte – où les matériaux de construction sont actuellement étudiés par F. Boyer avec qui nous avons eu de fructueux échanges –, le granite n'a pas été utilisé dans les seuils, les encadrements d'huisseries, les angles. À Autun, ce rôle est dévolu au grès.

40. On trouve également dans les bois de Pierre-Luzière des carrières de sarcophages (Bulliot, 1888).

41. Des ateliers du Bas Moyen Âge, très étendus, se sont développés sur la rive gauche de l'Arroux, à quelques kilomètres en aval d'Autun, à Bois-le-Duc, au pied du Mont Dru et à Ornez. Contrairement à ce qui a

Des recherches plus attentives, que nous souhaitons poursuivre<sup>42</sup>, montrent la présence d'argile de qualité, de couleur blanche, souvent il est vrai en petite quantité : sur le plateau d'Antully, au contact des arkoses et du granite ; dans le bassin d'Autun, sur toute la surface, on rencontre également, dans les schistes, un niveau d'argile sous formes de gores (argilites carbonatées).

Le calcaire manque sur le site même d'Autun et, pour la production de chaux<sup>43</sup>, non seulement aux époques postérieures, mais encore dans l'Antiquité, on n'hésita pas à puiser dans les monuments désaffectés<sup>44</sup>. Cependant, aux époques florissantes, les distances ne coûtaient pas et ces carrières se trouvent à l'intérieur du territoire de la cité, notamment au sud-est d'Autun, dans la région de Chalon<sup>45</sup>.

Les ressources minières (plomb argentifère) repérées près de la ville, notamment au sud du faubourg Saint-Blaise, ne semblent pas avoir été exploitées dans l'Antiquité, mais seulement à partir du XVIII<sup>e</sup> s. Pour la fabrication du bronze, la région est d'ailleurs pauvre en minerai ; tout au plus localise-t-on quelques traces de

cuivre et de plomb argentifère sur les bordures du Morvan, notamment à Argentolle (commune de Saint-Prix en Saône-et-Loire), (Olivier, 1983, p. 212-213), sans que l'on sache s'ils ont vraiment donné lieu à une extraction antique (Rabeisen, Rebourg, 1989, p. 472 ; Mangin *et al.*, 1992). En revanche, les nombreux ferriers du Morvan et de l'Auxois montrent l'exploitation des minerais détritiques de surface (Bouthier *et al.*, 1987, p. 252-270) dans cette partie de la cité des Éduens, que confirme d'ailleurs l'épigraphie (*CIL*, XIII, 2828).

La liste des matériaux ne saurait être limitée aux pierres de construction décrites plus haut. Ainsi, l'arène granitique a servi à la constitution du mortier. D'autres sables de rivière, ou peut-être également le quartz et l'agate que l'on trouve dans le lit des ruisseaux à l'est de la ville, ou près de la voie de Chalon, ont été utilisés pour la fabrication du verre (Rebourg, 1989, p. 255).

## LES VOIES D'EAU ET LE PORT

### LA NAVIGATION SUR L'ARROUX

La vallée de l'Arroux (sur le nom de cette rivière, cf. l'étude de Lebel, 1936-1940) entre Autun et la Loire a connu une occupation importante, depuis la proto-histoire. Cette occupation, qui ressort de prospections aériennes et terrestres pour la plupart inédites<sup>46</sup>, est difficile à évaluer en qualité : bâtiments isolés, petites agglomérations, *villae*...

Depuis quelques années, a été mis en évidence un important centre de production de céramique sur l'actuelle commune de Gueugnon, au Vieux-Fresne (synthèse des découvertes cf. Rebourg, 1994a). Cette officine couvrait un vaste espace, dans la plaine du Fresne, entre le cours de l'Arroux et l'actuelle route d'Autun à Digoin, à la sortie sud de Gueugnon, près du quartier du Vieux-Fresne. Le mobilier céramique recueilli et les trouvailles monétaires prouvent que l'officine était en pleine activité dès le I<sup>er</sup> s., produisant essentiellement de la vaisselle commune (cruches et amphores). Après de timides essais à l'extrême fin du I<sup>er</sup> s., la production effective de sigillée n'a débuté qu'au II<sup>e</sup> s. ; elle est particulièrement

parfois été avancé, il n'existe pas dans ce secteur, situé le long de la voie de Clermont et que nous avons beaucoup prospecté, d'ateliers antiques. Des recherches sont en cours par M. Maerten.

42. En collaboration avec les géologues du laboratoire régional des Ponts-et-Chaussées. Un programme d'analyse de l'argile recueillie dans les bassins de décantation et des moules de figurines de l'atelier de la rue des Pierres a été défini avec C. Lahannier mais, faute de moyens, il n'a pas pu encore être entrepris.

43. Les rares zones de calcaires à gryphées du Sinémurien, aux environs d'Autun, sont situées principalement à Curgy, à l'est de la ville (Blanc *et al.*, 1985, p. 25). Sur les fours à chaux de Curgy, cf. abbé Lacreuze, 1874-1875, p. 387 et Rebourg, 1993a. De nombreuses excavations au sommet de la colline témoignent de l'exploitation. On trouve aussi du calcaire à gryphées, qui semble avoir été utilisé dans l'Antiquité, à Guenand, au sud-ouest de la ville.

44. Nous avons eu l'occasion de trouver, dans la fouille du pavillon Saint-Louis en 1986, un tas de matériaux (marbre et calcaire) entreposés pour le four à chaux, ainsi qu'une épaisse couche de chaux épanchée sur un plancher. Dans l'atelier de verrier de la rue des Pierres, la chaux nécessaire à la fabrication du verre est produite dans des fragments de calcaire récupérés. L'absence de grands monuments funéraires en calcaire du type de ceux de Dijon et du nord-est s'explique partiellement par cette raison, comme le montrent les découvertes récentes (Saint-Symphorien notamment) : les Éduens n'avaient pas seulement des stèles en grès ou en granite, mais ce sont elles qui ont subsisté principalement.

45. Calcaires de Chassagne-Montrachet (Côte-d'Or), de Saint-Boil (Saône-et-Loire), de Fontaines (Saône-et-Loire), de Nolay (Côte-d'Or) et des environs de Beaune (Côte-d'Or) (Blanc *et al.*, 1985, p. 22-25). Cet article remet notamment en cause (cf. p. 21-22) l'identification du calcaire des portes d'Autun comme provenant de Mont Saint-Jean.

46. Photographies aériennes de F. Cognot et M. Maerten, prospections au sol de R. Niaux et de l'équipe d'Histoire et Nature de l'Autunois, cf. rapports dactylographiés, Cognot *et al.*, 1991, 1992.

abondante à la période antonine et au début du III<sup>e</sup> s. Son activité se serait maintenue avec d'autres productions jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> s.<sup>47</sup>. L'Arroux a joué un rôle essentiel dans l'écoulement vers l'amont des produits sortis de ces ateliers, notamment la céramique sigillée, comme en témoigne une étude rapide des estampilles découvertes à Autun<sup>48</sup>. De même, le pseudo-marbre de Diou, sur les bords de la Loire, a été largement utilisé à *Augustodunum*<sup>49</sup>, notamment sous forme de placages pariétaux.

La question de la navigation de l'Arroux a depuis longtemps été posée<sup>50</sup>. En se référant à ce qui a pu être étudié dans d'autres régions de Gaule, si l'on ne raisonne pas en termes modernes (Rougé, 1985, p. 72 ; 1985-1987, p. 379), cette rivière torrentielle était aisément navigable d'Autun à la Loire. Le modèle en bronze d'une petite barque fluviale, trouvé en 1872 sur le site du Cerveau à Curgy, conservé au Musée Rolin (Rebourg, 1993a, p. 206), conforte dans cette hypothèse. En revanche, les *nautes* de l'Arroux n'ont jamais existé qu'à travers la lecture erronée d'une inscription (*CIL*, XIII, 1709) découverte à Lyon (Rougé, 1985-1987).

#### UN AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE

Depuis le XIX<sup>e</sup> s., l'attention s'est portée sur un aménagement hydraulique du bassin de la Celle, petit affluent de l'Arroux. Il s'agit d'un grand fossé artificiel,

47. Ce que nous mettons en doute, les céramiques prises pour des dérivées de sigillées paléochrétiennes étant en fait des productions désormais bien connues à Autun et datant du début du III<sup>e</sup> s.

48. Cf. Fontenay (1874, 1875), et découvertes récentes inédites (rue des Pierres notamment). Voir aussi Rebourg, 1993a, *passim*.

49. Diou, canton de Dompierre-sur-Besbre, Allier (*CSF*, XI.II<sup>e</sup> session, Autun, 1878, II, p. 83).

50. Joseph-Pierre Antoine, sous-ingénieur des États généraux de Bourgogne, auteur d'un ouvrage sur la navigation en Bourgogne y répond affirmativement : « On ne peut douter que l'Arroux ne soit aisément mis en état de porter bateaux, sans que pour y parvenir, il en coûte beaucoup de frais. On pourrait même affirmer que cette rivière a été autrefois navigable jusqu'à Autun ; l'extrême pesanteur des colonnes de granit et de marbres étrangers, dont on retrouve encore de grands morceaux ne permet pas de croire qu'on ait pu les voiturier par terre ; ce n'est vraisemblablement que par l'Arroux qu'on aura conduit ces masses énormes à destination ». Bonnard, 1913, p. 114 : « L'état ancien de la rivière rend tout à fait acceptable l'hypothèse de son utilisation par la batellerie : car en 1929, l'Arroux était encore classé comme navigable à partir de Gueugnon et comme flottable depuis Autun. Sur cette partie circulaient des bateaux à vide construits dans les environs de Toulon. » Voir aussi Gadant, 1913 ; Duval, 1989 ; Rougé, 1985-1987.

une sorte de canal (*MSE*, XVI, p. 408). Le premier, le comte d'Esterno a décrit cet ouvrage et en a effectué le relevé (Esterno, 1844) ; il voyait là un système d'adduction d'eau potable pour le quartier *extra muros*, situé au nord de la ville, autour du temple dit de Janus. En 1983, le D<sup>r</sup> Lucien Olivier, reprenant la question (Olivier, 1983, p. 223-226), a proposé de rattacher à ce système le canal du Tournon, situé très en amont à 2 km au nord d'Arleuf (Nièvre) ; en effet les eaux de ce grand réservoir pouvaient rejoindre celles de la Celle ; l'auteur propose de reconnaître des réserves permettant si nécessaire d'assurer un tirant d'eau minimum à l'Arroux pendant l'étiage afin de permettre la navigation. Un article réétudie le tracé, grâce aux photographies aériennes (Lorenz *et al.*, 1988). Tous ces auteurs s'accordent à dater cet ouvrage de l'époque gallo-romaine.

En fait, cet ensemble hydraulique semble recouvrir plusieurs périodes. Selon des prospections inédites de F. Boyer et R. Niaux, le canal du Tournon lui-même, vaste tranchée longue de 550 m, large de 14 m et profonde de 4 m, dont les parois contiennent beaucoup de quartz, pourrait être une aurière protohistorique<sup>51</sup>, comme on en connaît au moins deux autres dans le Morvan, au lieu-dit ès Fossés (commune de Champeau, Côte-d'Or) et la tranchée de la Loutière (commune d'Ouroux-en-Morvan, Nièvre). Cette même tranchée aurait servi, comme l'avait observé le D<sup>r</sup> Olivier, à l'époque moderne, au flottage du bois sur l'Yonne. L'utilisation à l'époque gallo-romaine de cette partie la plus en amont paraît assez convaincante. Mais, même si l'on venait à écarter cette datation, l'aménagement du bassin de la Celle ne saurait être mis en doute. Ce ruisseau se jette dans l'Arroux en aval d'Autun ; son détournement partiel permet de conduire ses eaux en amont d'Autun et d'en faire ainsi bénéficier la ville.

L'unique problème, et non des moindres, est celui de l'arrivée aux abords d'Autun. Le canal est nettement visible, c'est d'ailleurs là qu'il est le plus profond, à la limite de la commune, à hauteur de la ferme de Bellevue, près de l'aérodrome. On peut le suivre jusqu'en bordure du parc des Moreaux ; les traces n'en sont plus visibles ensuite en direction d'Autun. Cependant, l'étude du parcellaire montre nettement, dans la même direction, une

51. Cf. en dernier lieu, sur ce type de structure, les travaux de B. Cauuet, *L'or dans l'Antiquité : de la mine à l'objet*, Actes du Colloque international de Limoges, nov. 1994, suppl. à *Aquintania* (sous presse).

bande étroite de parcelles cadastrales, difficilement explicable, qui continue le canal et parvient à l'Arroux, près de la tombe monumentale augustéenne nommée la Gironette. Il faut cependant noter que ce tracé est traversé par la voie de Bourges et qu'il est curieux de ne pas observer de traces d'un pont à cet endroit.

L'usage de cet aménagement considérable reste à déterminer. La proposition de Jean Rougé est assez convaincante. Selon lui, il était possible de draguer une rivière comme l'Arroux à Autun et en aval d'Autun (Rougé, 1985-1987). Ce serait le motif de la création de ces mystérieuses retenues. Plutôt que d'être utilisées pour rehausser le cours de l'Arroux en période d'étiage, « elles devaient servir pour déterminer des courants de chasse entraînant avec eux le trop plein des alluvions, à la manière d'un procédé que nous connaissons bien dans un grand nombre de ports antiques. »

#### UN PORT À AUTUN ?

La question de la présence d'un port fluvial à Autun mérite d'être posée, et nous pensons pouvoir répondre par l'affirmative. Ces installations, dont nous mesurons mal l'importance, et qui pouvaient être modestes, devaient se trouver au nord-nord-est, vers le confluent du Ternin et de l'Arroux.

Tout d'abord, la photographie aérienne a récemment révélé, au lieu-dit Les Borbes, sur la rive du Ternin, près du camping municipal, un grand édifice disposé sur les trois côtés d'une cour carrée ouverte sur la rivière<sup>52</sup>. L'ouverture sur la rivière ne peut être le seul fait de l'érosion. Ce bâtiment, par son orientation, sa morphologie, semble vraiment lié à sa présence et pourrait être considéré comme des entrepôts, des *horrea* ou un petit marché (fig. 6).

De plus, des prospections géophysiques, restées inédites, menées depuis 1987 par Alain Hollier-Larousse, du laboratoire central des Ponts-et-Chaussées de Nantes, et nous-même (Hollier-Larousse *et al.*, 1988), montrent une large bande sans vestiges, qui pourrait constituer un canal. Le manque d'extension de ces prospections ne



Fig. 6 – Les Borbes : bâtiment portuaire le long du Ternin (photo R. Goguy, 1989).

permet pas de relier cette bande argileuse, sur laquelle sont orientés tous les bâtiments gallo-romains avoisinants, au quartier, mais semble constituer un indice. Ce pourrait être aussi la continuation du canal du Touron évoqué plus haut qui parviendrait ainsi jusqu'au quartier suburbain de la Genetoye, ou un segment d'autre canal.

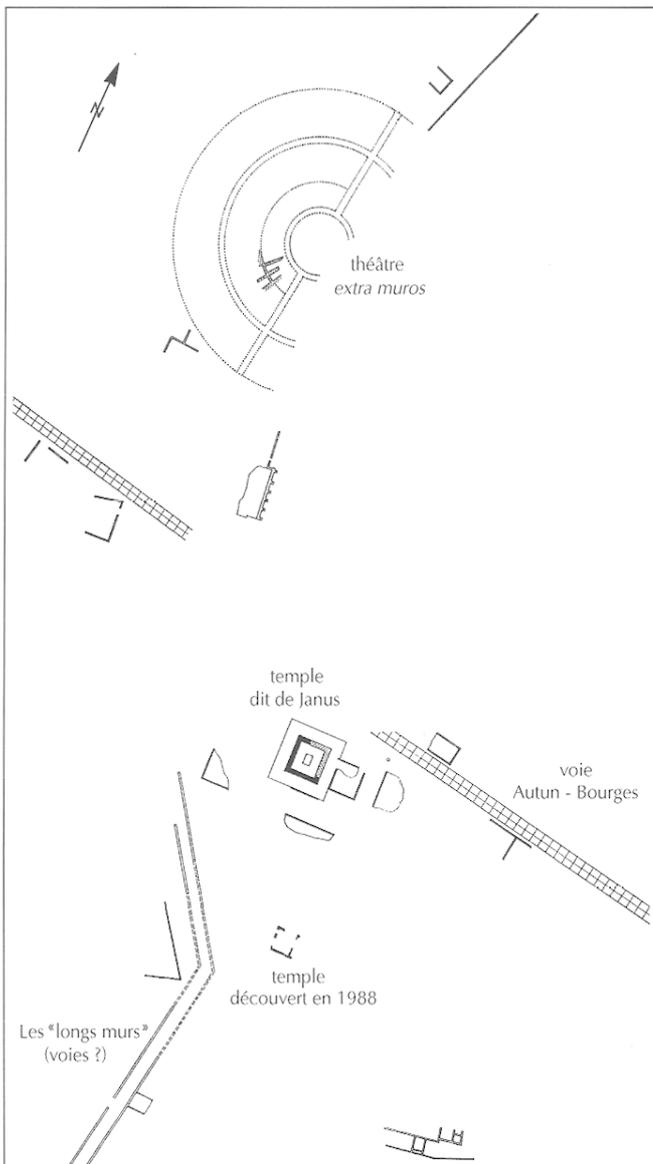
Enfin, d'autres vestiges trouvés à cet endroit du confluent de l'Arroux et du Ternin semblent devoir être rattachés à des activités portuaires. En 1844, on a découvert des tonneaux antiques conservés par leur long séjour dans l'argile (Landriot, 1844). Au moins trois viviers d'huîtres ont été mis au jour dans cette même zone (Rebourg, 1993a, p. 103, n° 231).

#### UN HAUT LIEU RELIGIEUX

Au nord-nord-est d'Autun, tout près de ce port, légèrement à l'ouest, et le prolongeant en quelque sorte, à 500 m environ hors des murs, s'étend un quartier suburbain (fig. 7). J.-G. Bulliot et d'autres historiens du siècle passé avaient vu là une extension d'*Augustodunum* qui se serait rapidement trouvé trop à l'étroit dans ses murs. Le dossier des fouilles du siècle dernier, constitué de quelques plans et d'une relation des découvertes, est difficile à reprendre.

Cependant, compte tenu de ce que nous savons dorénavant de la lenteur de l'occupation de la ville, à l'intérieur de ses murs, cette hypothèse d'une croissance démesurée ne peut être retenue aujourd'hui comme

52. Prospections de R. Niaux et sondages de F. Ducreux. Ce site est connu à la fois par les photographies aériennes de R. Goguy, les prospections au sol de R. Niaux et un sondage de diagnostic conduit par F. Ducreux en 1992 (Goguy, 1992, p. 47 [simple mention] ; Rebourg, 1993a, p. 103, n° 230). Les vestiges sont très arasés.



**Fig. 7** – Quartier suburbain de la Genetoye : état des vestiges connus d'après les fouilles anciennes et modernes, et les photos aériennes (dessin CEAA, 1993).

explication. Il semble bien que nous soyons en présence d'un vaste sanctuaire, analogue à celui de l'Altbachtal de Trèves, qui regroupe de nombreux temples – ayant plusieurs états du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s. – dont un seul de type romain, à côté de plusieurs dizaines d'autres de tradition celtique et d'une vingtaine de chapelles (Göse, 1972). Ce quartier religieux d'*Augusta Treverorum*, bien connu (voir aussi Thénac, près de Saintes, et des exemples de plus en plus nombreux), éclaire à notre avis le cas de la

Genetoye : hors du réseau orthogonal des rues, cet ensemble religieux remonte au-delà de l'époque augustéenne ; un théâtre lui a été ajouté au début du II<sup>e</sup> s. après J.-C.

La découverte en 1976, par prospection aérienne, d'un théâtre de type gallo-romain au lieu-dit Le Haut-du-Verger (Goguy, 1992), où des ruines importantes étaient signalées depuis le siècle dernier, a en effet renouvelé notre vision de ce quartier (fig. 8). Diverses prospections et quelques sondages ont peu à peu précisé la nature de ce site. Les observations sont catégoriques : nous nous trouvons dès lors en présence d'un vaste ensemble et non plus d'un seul temple. De ce fait, l'identification du temple comme celui d'un sanctuaire de Mars, par l'étymologie Chaumar, *Campus Martis* (Thévenot, 1968), ne tient plus. Les prospections géophysiques, l'interprétation des photographies aériennes et les sondages laissent entrevoir un ensemble d'au moins sept temples et chapelles, qui ne sont peut-être pas tous de tradition celtique comme en témoigne celui que nous avons découvert en 1988 (fig. 9), et que rien n'interdit de restituer comme un petit édifice prostyle (Olivier, Rebourg, 1989).

Ces sanctuaires de diverses tailles, parmi lesquels le temple dit de Janus (fig. 10, n<sup>os</sup> 1 et 2) – traduction monumentalisée, en pierre, de ce que devaient être les autres sanctuaires, plus modestes, peut-être dans des matériaux moins solides – demeure pour l'instant le plus important, sont liés à un édifice de spectacle de type gallo-romain<sup>53</sup>, auquel conduit un accès monumental, et à un véritable quartier composé de bâtiments divers que nous ne saurions interpréter pour l'instant (fig. 11). Sans doute certains de ces bâtiments correspondent-ils à des thermes, comme cela est généralement le cas dans ce type de sanctuaires désormais bien connus. L'orientation générale de ce quartier n'est pas celle de la ville *intra muros*, mais la plupart des bâtiments suivent la voie *Augustodunum-Avaricum*, reprenant d'ailleurs un tracé préromain qui évite la ville et la contourne au nord. La proximité du port, peut-être prolongé en direction du sanctuaire par un canal, laisse entrevoir un quartier original et sur lequel devront porter nos efforts dans les années à venir.

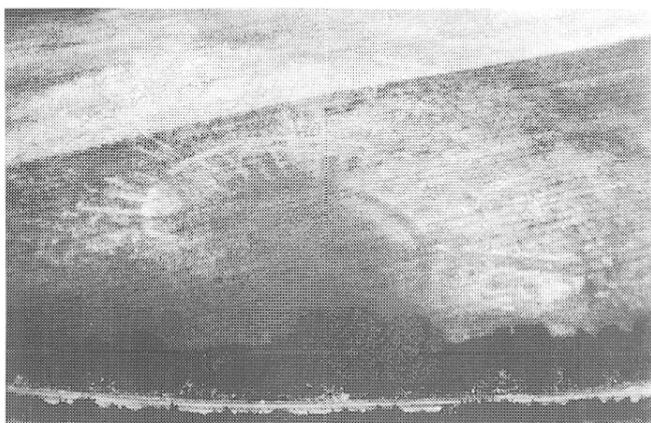
53. Selon la terminologie de F. Dumasy (1975). Depuis cet article, cette notion a été reprise dans le catalogue de l'exposition de Lattes, 1989, *Le goût du théâtre en Gaule et à Rome*.



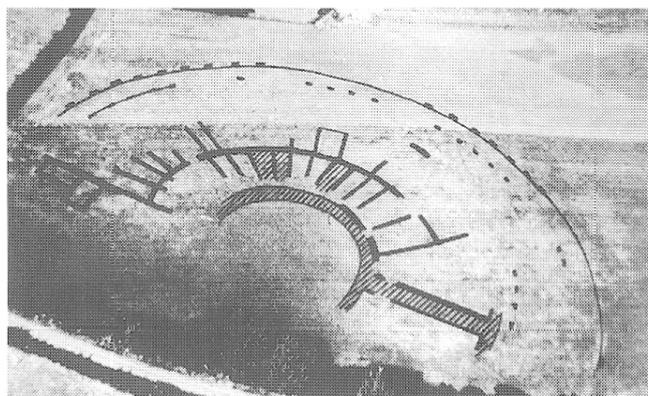
1



2



3



4

**Fig. 8** – Le théâtre extra muros du Haut-du-Verger : 1, 3, photos aériennes prises en 1976 ; 2, partie de la cavea repérée lors de sondages en 1977 ; 4, interprétation des vestiges (1, 3, photos R. Goguy ; 2, photo G. Vuillemot ; 4, dessin Cl. Touzel).

La datation de cet ensemble religieux est difficile. Recueilli dans la tranchée de fondation du petit temple découvert en 1988, un as, de la seconde moitié du règne d'Auguste, du type *Germanus Indutilli L.*<sup>54</sup>, ayant peu circulé, pourrait constituer un – mince – élément en faveur d'une datation précoce du quartier. Cette monnaie se retrouve d'ailleurs au *fanum* du Beuvray. En revanche, les séries céramiques, d'ailleurs fort pauvres, ne comprennent pas de chronomètres sûrs de cette époque (arétine, amphores). D'après les séries d'objets et les observations de J.-G. Bulliot, ce quartier ne semble pas avoir survécu à

54. RIC I<sup>3</sup> 249, p. 58/L.T. 9248, Trèves.

la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. Cette même datation ressort des sondages sur le site du petit temple découvert en 1988.

Bien sûr, la tentation est forte de voir dans ce quartier, incontestablement proche du port et du carrefour préromain, un haut lieu religieux du temps de l'Indépendance. Les sanctuaires suburbains recouvrent en effet souvent des lieux de culte protohistoriques. Ce site aurait ainsi conditionné la fondation d'Autun, en face, selon un système de détournement bien connu dorénavant. Mais il faut reconnaître que les éléments chronologiques font défaut pour l'instant. Il faut donc réserver l'avenir.

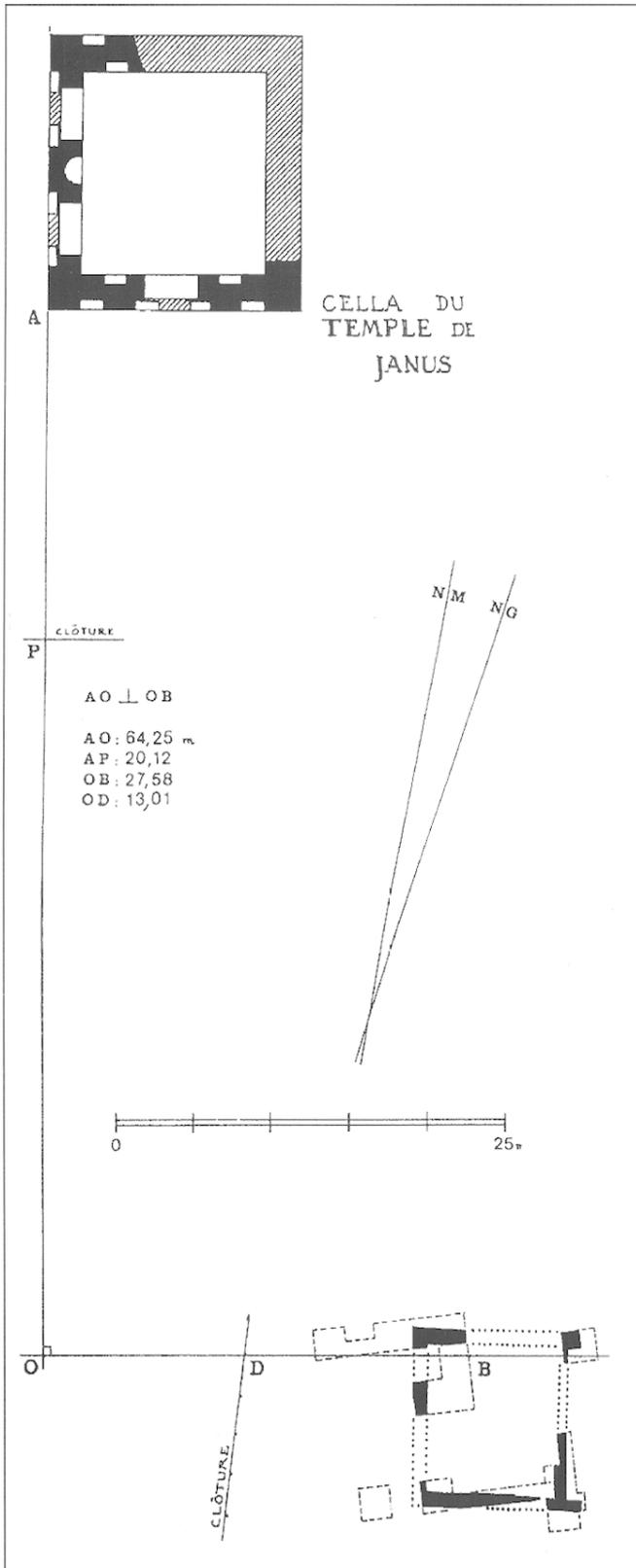


Fig. 9 – Plan de situation du temple découvert en 1988 par rapport à la cella du temple dit de Janus (dessin A. Olivier).

## LE PROJET URBAIN ET SON EXÉCUTION

### LE MODELAGE DU SITE

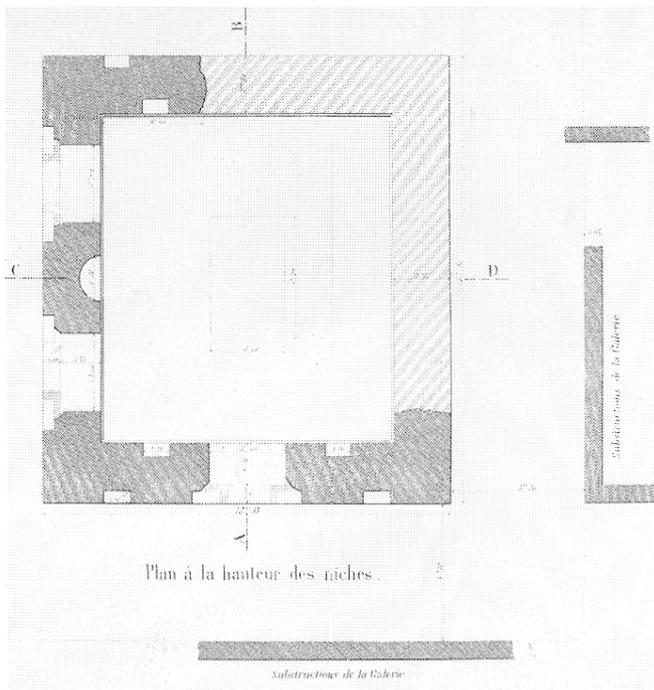
#### DÉTOURNEMENT DES COURS D'EAU

L'aspect actuel d'Autun, ou du moins celui que l'on pouvait observer voici encore à peine deux ou trois décennies, avant certains programmes de constructions, est celui d'une ville entourée d'eau. De nos jours, la face sud-ouest est limitée par le ruisseau de Mugne ou des Tanneries qui se jette dans l'Arroux, un peu en aval du pont Saint-Andoche ; la face nord-est, par le ruisseau d'Accoron qui vient des hauteurs de Montjeu et reçoit, au-dessous du pont l'Évêque, le ruisseau de la Fée qui descend du plateau de Planoise<sup>55</sup> et s'est grossi, vers le pont Saint-Pierre, du cours d'eau de la Croix-des-Châtaigniers. L'Accoron se jette dans l'Arroux, au pied de l'enceinte, sous les murs de la caserne Changarnier. La face nord-est est bordée par l'Arroux, petite rivière torrentielle descendue du Morvan et grossie de ses affluents (la Canche, la Drée, le Ternin et la Selle), qui va se jeter dans la Loire.

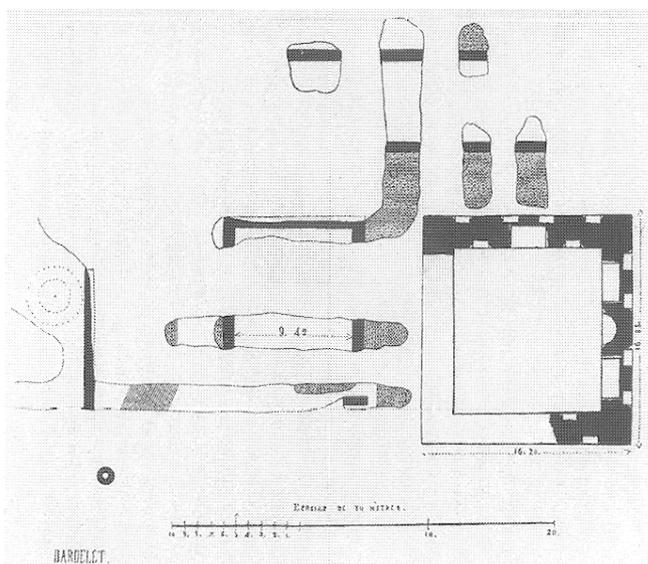
Il est cependant difficile de connaître l'aspect et le débit de ces différents cours d'eau dans l'Antiquité. Néanmoins, le site où s'est implanté Autun était lui-même manifestement traversé par plusieurs cours d'eau de faible importance. En recensant les différents conduits souterrains d'Autun, on éprouve quelque difficulté à expliquer la présence de certains grands collecteurs, qui ne sont pas des aqueducs contrairement à ce que l'on a longtemps prétendu. Ces travaux, de dimensions parfois assez considérables, et que l'on peut suivre encore partiellement dans les caves du quartier de la cathédrale par exemple, nous paraissent avoir servi à canaliser l'eau coulant sur le site de la ville avant son établissement. Cette eau, peut-être en raison de son débit irrégulier, n'aurait pas été utilisée pour la consommation habituelle, mais pour assurer le bon fonctionnement et l'hygiène des égouts.

Il subsiste également certaines sources *intra muros* dont plusieurs auraient déjà pu exister à cet emplacement dans l'Antiquité ; mais nous ignorons leur usage :

55. Un plan d'eau utilisant ce cours d'eau a été creusé à cet emplacement en 1976.



1



2



3

furent-elles utilisées pour des fontaines, comme à l'époque moderne, ou dans des bâtiments ?

#### TRANSFORMATIONS DU TERRAIN

Le site naturel fut considérablement remodelé pour permettre l'implantation de la ville. La restitution de la topographie antique n'a pas encore été menée à bien, ce travail, de longue haleine, nécessitant des sondages systématiques, de nombreuses vérifications dans les caves, des relevés et la collaboration de géologues<sup>56</sup>. Sur le plan d'assiette, avec courbes de niveaux, ont été laissés les grands travaux de l'époque classique (esplanade du grand séminaire, aujourd'hui Lycée militaire) ou modernes (tranchée du chemin de fer, quartiers de HLM de l'est et de l'ouest) qui ont modifié de manière très sensible certaines parties de la ville.

Dans les fouilles récentes, nous avons constaté que les hauteurs de remblai au-dessus de la ville antique varient considérablement : souvent à peine 50 cm dans le faubourg Saint-Jean, au nord de la ville et jusqu'à 2 ou 3 m à l'ouest, pour citer des quartiers qui ont tous deux été abandonnés de la fin de l'Antiquité jusqu'au XIX<sup>e</sup> s. En revanche, dans certains secteurs, le niveau antique a pratiquement disparu, car il se trouvait plus haut que le niveau actuel de certaines rues. Par exemple, rue de l'Arquebuse, en 1977, les travaux de construction de l'Hôtel des Finances ont montré que le niveau en place est plus haut que le niveau actuel de la rue de

**Fig. 10** – Temple dit de Janus : 1, plan de la cella (Roidot-Deléage, 1878, pl. XXXII) ; 2, plan des fouilles de J.-G. Bulliot (extrait des MSE, IX, 1880, pl. h. t., p. 436-437) ; 3, photo aérienne du temple et de ses abords (photo R. Gogney, 1976).

56. À noter un début de travail en ce sens : Dellinger (1986).

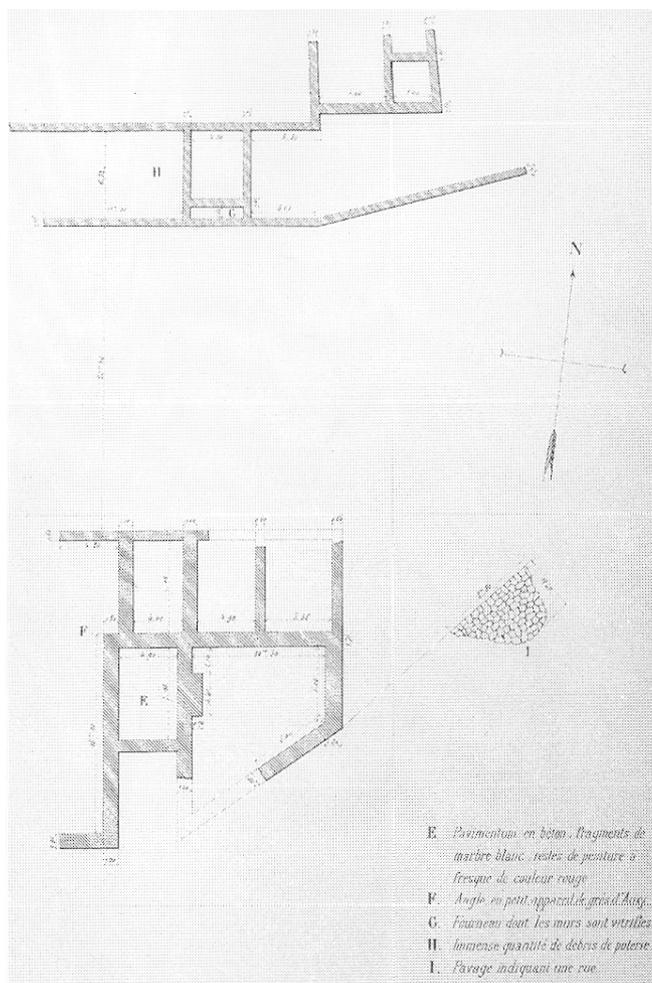


Fig. 11 – Quartier de la Genetoye : édifices et rue découverts dans les fouilles de J.-G. Bulliot (Roidot-Deléage, 1878, pl. XXXI).

l'Arquebuse<sup>57</sup>. Il en est de même dans certaines parties aux alentours de la cathédrale Saint-Lazare<sup>58</sup>.

Malgré les restrictions apportées plus haut, le plan des courbes de niveau montre une disposition des courbes dans le sens perpendiculaire au *cardo maximus*, lui-même très facilement repérable, à la manière d'un sillon tracé du nord au sud. L'assiette de la ville se détache nettement du relief alentour, à l'exception de son angle supérieur méridional, qui se confond avec les pentes des pre-

57. Notes d'archéologie et d'histoire locales, *MSE*, LIV, 3, 1983, p. 241.

58. Une fouille a eu lieu en 1992 dans le chœur de la cathédrale Saint-Lazare (*Bilan scientifique de Bourgogne*, 1991, p. 85-86). Les vestiges conservés à cet endroit montrent qu'à l'extérieur de l'édifice, situé en contrebas, il ne reste guère de chance de trouver des niveaux antiques.

miers contreforts du Morvan. Il apparaît, à l'examen du plan et des coupes, que d'importants terrassements furent effectués sur près des trois quarts du périmètre de la ville. En direction de la plaine, il s'agit surtout de travaux de remblai, l'enceinte jouant alors un rôle de mur de soutènement – notamment en bordure de l'Arroux et dans le secteur du théâtre –, tandis que vers la montagne, si le remblai reste important, on peut s'interroger sur le caractère entièrement naturel des deux dépressions qui remontent vers la pointe supérieure du site, l'isolant ainsi du relief alentour.

Tout porte à croire que les terrassements qui rehaussèrent ainsi le niveau général de la ville par rapport à la plaine de l'Arroux furent entrepris pour égaliser le sol dans l'emprise du rempart-soutènement afin de faciliter la création d'îlots. La ville présentant une déclivité générale du sud vers le nord, cette dénivellation a été progressivement rachetée par une succession de terrasses, à l'échelle d'un ou plusieurs îlots d'habitation<sup>59</sup>.

La concordance entre le réseau viarie et le système de terrasses n'est néanmoins pas assurée, les paliers pouvant parfois se trouver à l'intérieur même des îlots. Comme nous le verrons plus loin, l'installation du *forum*, couvrant la superficie de deux îlots, nécessita la construction d'un puissant mur de soutènement et l'apport d'importants remblais qui marquent encore aujourd'hui la topographie de la ville.

L'observation des courbes de niveau permet de restituer un réseau de *cardines* en pente régulière du sud vers le nord, recoupé par des *decumani* étagés dans la pente et horizontaux, à l'exception des deux tronçons de la voie dite traditionnellement *decumanus maximus* (entre les portes orientale et occidentale) qui devaient rejoindre le niveau du sol à l'extérieur de la ville, en contrebas.

Le partage des zones habitées à l'époque médiévale ainsi que le tracé des enceintes médiévale (château, citadelle de Rivault, Marchaux) et moderne (rempart dit de François I<sup>er</sup>), dans l'emprise de la ville gallo-romaine, s'appuyaient en partie sur le système de terrasses sans doute encore apparent à ces époques. La déviation de l'enceinte du XVI<sup>e</sup> s., boulevard Frédéric-Latouche, ne peut s'expliquer à notre avis que par la réutilisation du mur de soutènement oriental du *forum* pour asseoir cette nouvelle enceinte.

59. La présence de terrasses est assurée dans la fouille menée au Lycée militaire (Chardron-Picault, 1996-1997c).

## L'ENCEINTE

### LA COURTINE

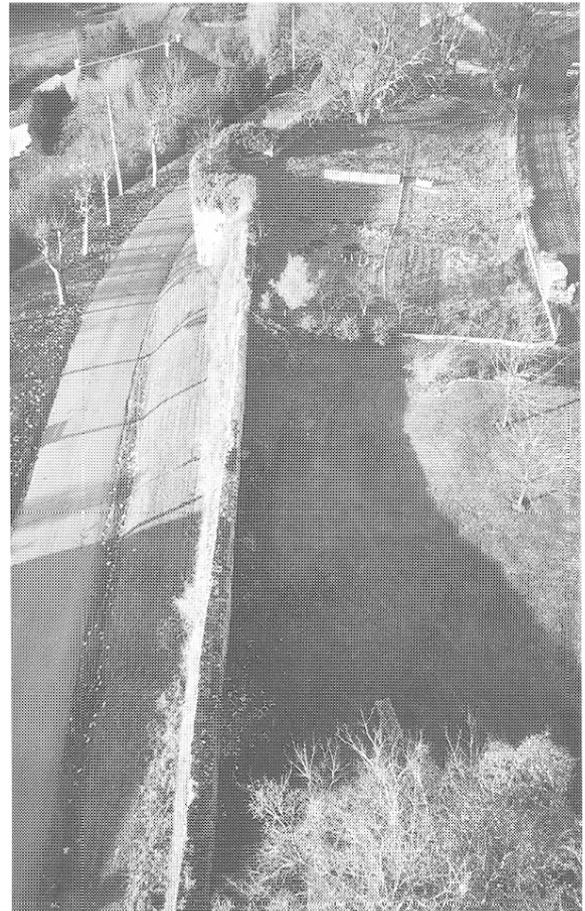
De forme générale presque losangique, l'enceinte (Fontenay, 1889, p. 13-16 ; Guillaumet, Rebourg, 1987), longue de presque 6 km, ce qui la place parmi les plus importantes de Gaule<sup>60</sup>, épouse et complète la forme naturelle du terrain. Elle est construite non pas au sommet de la rupture de pente, mais aux deux tiers de cette pente, ce qui lui assigne, comme nous l'avons vu, un rôle de mur de soutènement. En se fondant sur les restes de la porte Saint-Andoche, on évalue la hauteur primitive de la courtine – sans doute crénelée, si l'on en croit des vestiges observés par J. Roidot mais que nous n'avons pu retrouver – à 13 m. L'épaisseur moyenne de la muraille est constante et varie entre 2,40 m et 2,50 m<sup>61</sup> (fig. 12). Le mode de construction est homogène sur tout le tracé. Le mur est constitué d'un appareil assisé, lié au mortier<sup>62</sup>. L'homogénéité de ce petit appareil a favorisé sa disparition par plaques, de sorte qu'il ne reste généralement plus que l'appareil assisé intérieur. Ce parement a été constamment réparé : le parement primitif ne se voit plus que dans des zones très fragmentaires. On distingue encore en de nombreux endroits les trous de boulins, notamment dans la partie de l'enceinte conservée près du plan d'eau du Vallon, à La Maladière, où le parement extérieur a disparu.

Des travaux de voirie ayant presque déchaussé la tour la plus méridionale – la tour des Ursulines –, nous pouvons ainsi observer l'ensemble de la construction. La fondation s'enfonce dans un sol sableux à graviers qui représente l'altération de l'Autunien détritique. Cette fondation est formée d'un blocage de granite à deux micas lié au mortier de chaux où apparaissent encore des

60. À titre de comparaison, voici les dimensions d'autres enceintes du Haut-Empire : Arles : 1,640 km ; Fréjus : 3,5 km ; Orange : 3,5 km ; Cologne : 3,9 km ; Aix-en-Provence : 4 km ; Avenches : 5,7 km ; Nîmes : 6 km ; Trèves : 6,418 km ; Vienne : 7,2 km (Grenier, 1931-1960 et les Actes du Colloque, *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain*, Nîmes, 9-12 oct. 1985, École antique de Nîmes, 1987).

61. Nous avons eu l'occasion d'observer cette largeur primitive lors de la construction d'un garage rue Cocand en 1988 (fig. 12, n° 2). De même, le percement de l'avenue de la République prolongée, en 1972, a élargi une brèche qui existait déjà et permit des observations.

62. Sur la Frette, près de la pompe du chemin de fer, et près de la tour des Ursulines, avant 1889, on a pu remarquer, sur un espace très restreint que, contrairement au reste de l'enceinte, le mortier avait été mélangé à de la brique pilée.



1



2

**Fig. 12** – Partie occidentale de l'enceinte, boulevard Mac-Mahon : 1, vue depuis la tour des Ursulines ; 2, épaisseur de l'enceinte du I<sup>er</sup> s. (2,50 m), observée sous un mur médiéval, lors de travaux rue Cocand, 1987 (photos A. Rebourg).

morceaux de calcaire mal cuit, de couleur sombre. Ce même blocage en *opus caementicium* forme le noyau de la muraille qui est parementée, au moins à l'extérieur, par des assises régulières de petits moellons de grès du plateau d'Antully (Chaignon, 1905, p. 12-13 et 17-21 ; Blanc *et al.*, 1985, p. 17-21), de 0,10 à 0,12 m de hauteur sur 0,14 à 0,16 m de largeur pour une longueur en queue de 0,25 à 0,30 m. Si l'on attribue au rempart une hauteur moyenne de 11 m, on peut calculer qu'il a fallu, pour une surface de 156 000 m<sup>2</sup> environ, près de 11 millions de ces petits moellons que l'on nomme des « patureaux ». Compte tenu de l'épaisseur de la muraille, c'est donc un total de 400 000 tonnes de matériaux qui furent utilisés, dont 78 000 de grès<sup>63</sup>.

Au bord du plan d'eau du Vallon, près de La Maladière, il existe dans la courtine un angle rentrant qui forme un triangle de 11 m à la base : s'agit-il d'une poterne ou d'une sorte d'escalier (Fontenay, 1889, p. 18 ; Menand, 1947 ; Guillaumet, Rebourg, 1987) ? On peut aussi penser à une tour différente des autres<sup>64</sup>.

Pour donner à cette enceinte un caractère monumental, on recouvrit les moellons de granite, qui constituent le parement du côté ville, d'un enduit blanc dans lequel on simula une architecture de moyen appareil, avec les joints soulignés en rouge<sup>65</sup>. La pose de cet enduit n'est pas datée, mais d'après la fouille de la rue des Pierres, elle nous paraît antérieure au III<sup>e</sup> s. Nous ne serions donc pas en présence d'un effet décoratif bien connu dans les enceintes tardives<sup>66</sup> mais plutôt de l'expression d'une monumentalité.

63. À titre de comparaison, à Avenches, on compte 200 000 m<sup>3</sup> (soit, compte tenu de la densité, environ 400 000 t de matériaux) au total pour une enceinte de 5,7 km.

64. Mais en aucun cas une véritable porte comme le propose la restitution de J.-Cl. Golvin dans *Les plus beaux sites archéologiques de France*, Paris, Errance-Eclectis, 1992.

65. Cf. Guillaumet, Rebourg (1987, p. 45, note 8). Rue des Pierres, en 1973, en établissant une coupe dans la tranchée de la voie de chemin de fer Autun-Couches, J.-P. Bernard et A. Rebourg ont dégagé une portion du parement intérieur de l'enceinte, avec un enduit dans lequel sont dessinés des blocs de grand appareil (Rebourg, 1993a, p. 42, n° 53). La même observation a pu être effectuée par J.-P. Guillaumet, boulevard Mac-Mahon, à l'endroit où débouche l'égout dit le Trou du Diable. Les fragments recueillis ne permettent pas de préciser les dimensions des blocs dessinés dans l'enduit. D'autres fragments ont été découverts rue des Pierres en 1987 et sur le site du Lycée militaire.

66. Cf. Johnson, 1983, p. 71. Voir notamment le décor de l'enceinte du Mans (thèse en cours par E. Guilleux).

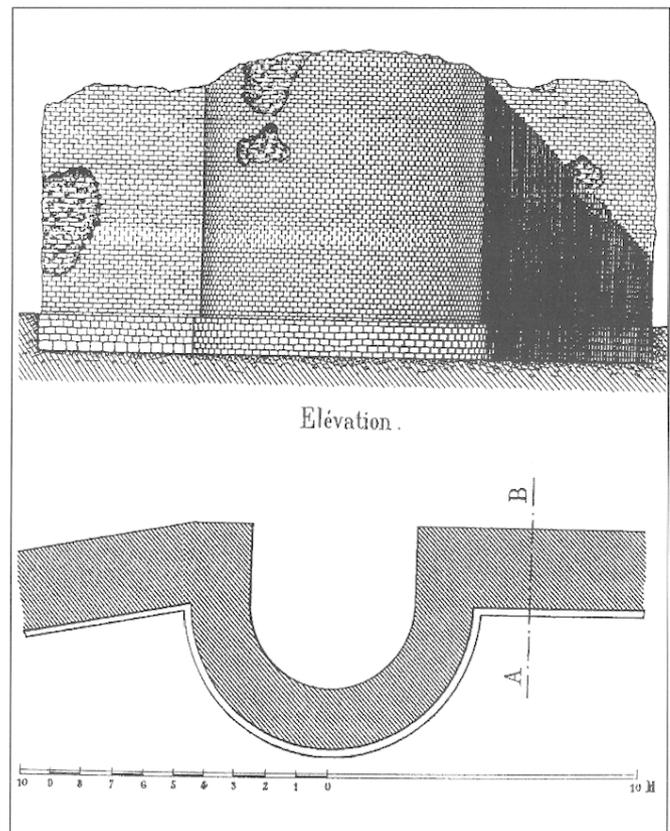


Fig. 13 – Plan et élévation d'une tour (Roidot-Deléage, 1878, pl. IV). Ce dessin est inexact, les tours étant en fait toutes parfaitement circulaires.

## LES TOURS

Les tours étaient toutes entièrement circulaires, contrairement à ce que peuvent laisser penser certains relevés incomplets du siècle dernier<sup>67</sup> (fig. 13). Ces tours étaient initialement au nombre de 53 ou 54<sup>68</sup>, selon que l'on admet ou non l'existence d'une tour entre le théâtre et l'amphithéâtre, sans compter les tours flanquant les quatre portes (qui ne sont pas circulaires, mais en forme de U)<sup>69</sup>.

67. Cf. J. Roidot-Deléage, planches *Augustodunum*, éditées par la Société Éduenne, 1878, pl. IV. Cette erreur est reprise dans Bedon *et al.*, 1988, p. 89.

68. On trouve le chiffre erroné de 200 tours dans Thomas, 1660, rééd. 1846, p. 34-35 ; et même celui de 220 tours dans Ladone, 1640, p. 63 et Rosny, 1802, p. 210.

69. À Vienne, au moins 50 tours ; plus de 60 à Nîmes.

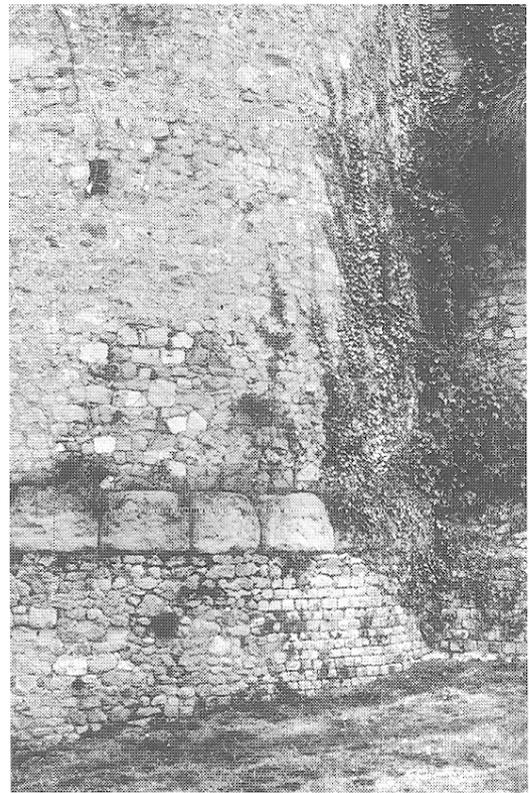
Vingt-trois sont encore visibles actuellement, plus ou moins transformées ; beaucoup ont été reprises à l'époque médiévale, notamment dans la partie méridionale et coiffées d'une toiture conique en tuiles. Leur mur, moins épais que celui de la courtine, possède une épaisseur régulière d'environ 1,90 m<sup>70</sup>. Ces tours, de 10 m de diamètre environ<sup>71</sup>, étaient séparées par des intervalles irréguliers (Guillaumet, Rebourg, 1987 ; Olivier, *in* : Pinette éd., 1987, p. 55). Ces distances nous paraissent sans doute initialement liées à l'organisation intérieure de la ville, de 52,30 m (c'est-à-dire la moitié d'un côté d'îlot) à 101,20 m (sensiblement la dimension la plus courante d'un côté d'îlot)<sup>72</sup>.

D'après la fouille d'une de ces tours rue Rivault, une porte s'ouvre au milieu de la partie qui regarde la ville. On ignore tout de leur structure interne, mais il paraît probable que ces tours possédaient des planchers intermédiaires.

Dans la partie occidentale de la ville, la plupart des tours comportent un rang de grosses pierres de taille d'environ 0,50 m sur 0,70 m (fig. 14). Jean Roidot les considérait comme le vestige d'un créneau. La fouille de la rue Rivault montre que ce rang de pierres se retrouve à l'intérieur des tours, au niveau du sol antique le plus ancien. De même, dans la tour conservée flanquant la porte Saint-André, on apercevait, avant que le bitume ne vienne la recouvrir, une base de grandes pierres identiques, ornées d'une moulure. Cette assise de blocs en moyen appareil indiquerait ainsi le niveau du sol primitif à l'intérieur des tours ; elle agit en bande de réglage et couronne le soubassement qui est constitué de petit appareil sur tout le pourtour. Le décrochement que l'on observe sur plusieurs tours de l'enceinte dans la partie occidentale correspond à l'arrachement de ces blocs.

#### LES PORTES

La porte d'Arroux, également appelée porte de Sens, ouvre la ville vers le nord. Elle est la mieux conservée et



**Fig. 14** – Mur extérieur d'une tour dans la partie occidentale de l'enceinte, boulevard Mac-Mahon (photo A. Rebourg).

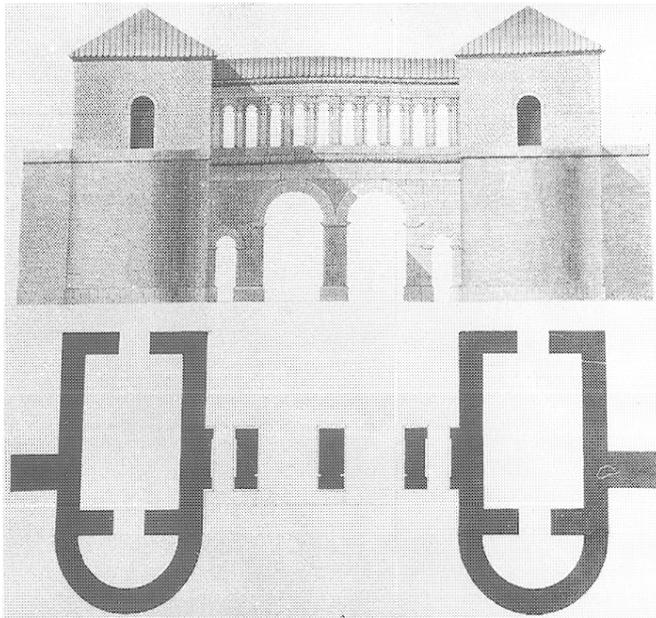
la plus homogène. Son élévation est presque complète du côté campagne (fig. 15) : il manque le parement au-dessus de la petite porte orientale ainsi que trois des petites arcades. Côté ville, il ne reste que les deux baies centrales et la petite baie.

Ses dimensions sont les suivantes : largeur totale entre les deux tours 18,68 m ; largeur des grandes baies 4,39 à 4,43 m ; largeur des petites baies 1,65 à 1,67 m ; profondeur 4,24 m ; hauteur des grandes baies 7,70 m ; hauteur totale 16 m. Côté campagne, la façade s'ordonne ainsi : les deux grandes arcades et les deux petites baies ont des archivoltes extradossées formées, à la façon d'une architrave, de trois bandeaux couronnés d'un talon et d'un listel. Au-dessus, tangent aux deux grandes archivoltes, règne un entablement complet formé d'une architrave à trois bandeaux, talon et listel, d'une frise lisse et d'une corniche à modillons ornés de feuilles d'acanthé, couronnée par une cimaise décorée de palmettes alternativement droites et renversées liées par des S affrontés. Au-dessus d'une assise de transition, se voient sept des dix

70. À Avenches, elle est la moitié de celle du mur, à savoir 1,20 m ; à Nîmes, 1,80 m.

71. À Cologne, un module régulier de 9,20 m ; à Trèves, deux diamètres, 8,50 m et 10,45 m ; à Fréjus, 10 m ; à Vienne, un module irrégulier, entre 8 et 12 m ; à Nîmes et Orange, environ 11 m.

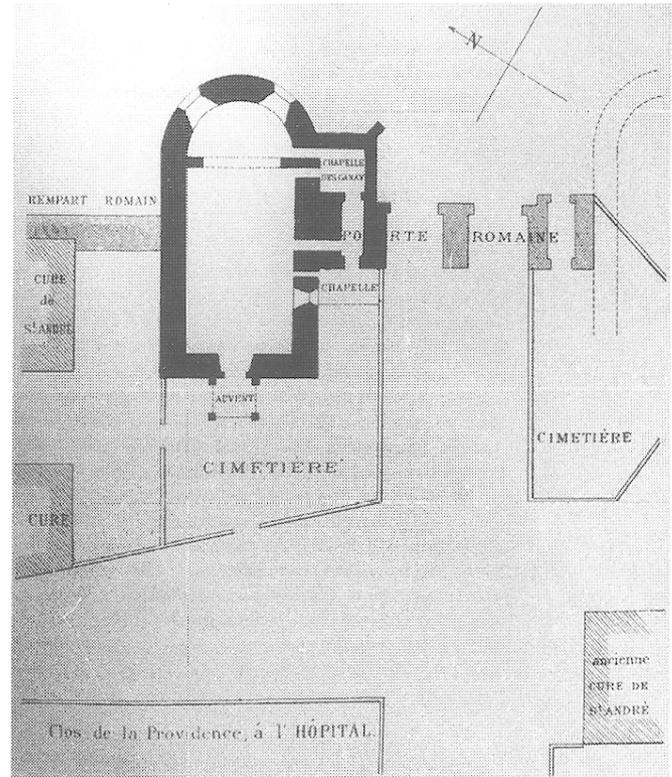
72. À Avenches, cette longueur varie entre 60 et 90 m ; à Trèves, entre 72,50 m et 114 m ; à Cologne, entre 70 et 140 m.



**Fig. 15** – Porte d'Arroux, côté campagne : plan et essai de restitution (Roidot-Errard, dessin aquarellé, 1874, bibliothèque de la Société Éduenne).

arcades étroites de la galerie : les piédroits, presque aussi larges que les baies, sont ornés de pilastres cannelés et rudentés ; les chapiteaux sont à deux couronnes de feuilles d'acanthe à cinq lobes et cinq digitations. Le tout est surmonté d'un entablement complet, moins haut que le précédent, formé d'une architrave à trois bandeaux, d'une frise lisse et d'une corniche à modillons richement décorée dont il ne subsiste que quatre blocs. Les deux grandes baies étaient fermées par des herses qui glissaient dans de profondes rainures pratiquées dans les piédroits ; les petites baies étaient fermées par des vantaux avec imposte dormante formant un tympan (Album, pl. V ; Fontenay, 1889, p. 36-41 ; Olivier, *in* : Pinette éd., 1987, p. 57-58). Cette porte est entièrement construite en calcaire blanc oolithique (Jurassique supérieur), à l'exception d'une base de deux assises en arkose grise (Trias) des carrières de la partie sud du plateau d'Antully (Blanc *et al.*, 1985).

La porte Saint-André, côté campagne, présente en façade deux avant-corps correspondant aux passages piétons, saillants de 1,20 m sur le nu des grandes baies (fig. 16). Ses dimensions sont proches de celles de la porte d'Arroux : largeur totale entre les tours 19 m ; largeur des grandes baies 3,75 m (ext.) et 4,09 m (int.) ;



**Fig. 16** – Insertion de l'église Saint-André (aujourd'hui temple de l'église réformée) dans les vestiges de la porte Saint-André (extrait de H. de Fontenay, 1882, pl. h. t.).

largeur des petites baies 1,94 à 1,98 m ; profondeur 4,60 m (avant-corps) et 3,40 m (grandes baies) ; hauteur des grandes baies 7 m ; hauteur totale 14,60 m. Les arcs sont extradossés et les archivoltes ornées de trois bandeaux inégaux, talon et listel ; au-dessus règne un entablement formé d'une architrave à trois bandeaux égaux, talon et listel, d'une frise lisse et d'une corniche à modillons parallélépipédiques et à mouluration lisse et complexe. Le décor du rez-de-chaussée est identique des deux côtés de la porte sauf pour la corniche dont la mouluration est moins importante entre la frise et les modillons côté ville que côté campagne. La galerie, complète des deux côtés, est ornée d'une série de dix arcades étroites sur chaque face ; les piédroits sont ornés de pilastres couronnés de chapiteaux composites. Les chapiteaux sont terminés alors que les pilastres n'ont pas été ravalés : ils sont trop larges pour les chapiteaux et les raccords avec les moulures des archivoltes et des impostes sont très irréguliers. Les chapiteaux composites sont relativement homogènes : au-dessus d'une corbeille ornée

de godrons (11 à 12), mais dépourvue de feuilles d'acanthé, se place une baguette de transition ornée de perles, surmontée du rang d'oves et fer de lance correspondant à la partie ionique du chapiteau ; les volutes sont liées aux oves par une demi-palmette stylisée réduite à une feuille ouverte ; une languette feuillue orne l'extérieur des volutes et vient mourir sur la corbeille. Un abaque à corne est orné, à son sommet, d'une torsade ; il est dépourvu de fleuron, ce qui accentue son caractère ionique. Au sommet de la porte se trouve un entablement complet formé d'une architrave à deux bandeaux, talon et listel, d'une frise lisse et d'une corniche très restaurée. La base des piédroits repose sur un socle d'arkose grise (Trias) des carrières de la partie sud du plateau d'Antully. L'étage des baies est en calcaire blanc oolithique (Jurassique supérieur). La galerie est en arkose sombre ; il s'agirait de récupérations ou de restaurations antiques, difficiles à dater (Blanc *et al.*, 1985).

Le plan de la porte occidentale, dite de Saint-Andoche, était analogue aux précédentes (fig. 17 et 18). Sa longueur entre les deux tours était de 23,40 m. Des fouilles faites en 1850 ont fait reconnaître les substructions des deux tours ; seule est aujourd'hui visible la partie rectangulaire de la tour méridionale, construite en petit appareil de grès et large de 10,80 m (Album, pl. V et XII ; Fontenay, 1889, p. 43-44).



Fig. 17 – Tour de la porte Saint-Andoche, dite temple de Minerve, au début du XIX<sup>e</sup> s. (bois gravé Dardelet, bibliothèque de la Société Éduenne).

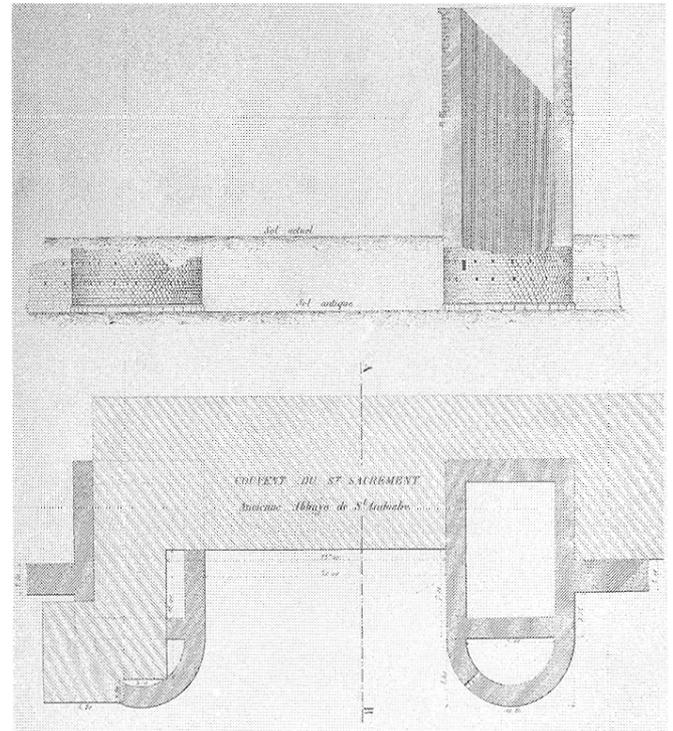


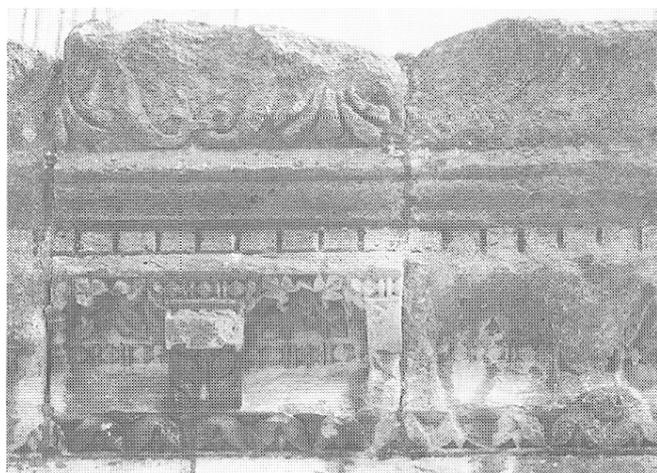
Fig. 18 – Porte Saint-Andoche : plan et élévation (Roidot-Deléage, 1878, pl. XII).

La porte de Rome est mal connue. Sa façade aurait une étendue se rapprochant assez de celle des autres portes, mais les tours paraissent plus étroites (5,30 m de largeur à l'intérieur) et les murs beaucoup moins épais (Album, pl. V ; Fontenay, 1889, p. 45-46). La prétendue richesse de la décoration de cette porte, souvent exaltée chez les auteurs des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s., ne repose apparemment sur rien d'autre que son orientation vers la capitale de l'Empire.

La porte de Saint-Andoche fut intégrée dans un *xenodochium* fondé par Brunchaut tandis que les deux autres subsistantes doivent leur survie à leur transformation en sanctuaires chrétiens : la porte d'Arroux en chapelle Notre-Dame d'Arroux et la porte Saint-André en église du même nom. Les travaux du XIX<sup>e</sup> s. ont voulu redonner à ces deux portes un aspect antique en les débarrassant de ces sanctuaires, mais il reste à réétudier l'iconographie ancienne – particulièrement abondante – pour voir si des éléments de ces portes n'ont pas été détruits à ce moment-là. Telles qu'elles apparaissent aujourd'hui, ces portes ne sont en effet pas complètes. Elles étaient très vraisemblablement munies d'une cour et donc d'un



1



2



3

**Fig. 19** – Porte d'Arroux, galerie supérieure : 1, détail ; 2, entablement, détail de la corniche à modillons ; 3, chapiteau de pilastre (photos A. Olivier).

second mur de fermeture côté ville, sans doute très proche de la porte Auguste à Nîmes, ou encore selon le principe rencontré à Cologne dans la porte conservée près de la cathédrale ou dans la porte orientale d'Avenches. En effet, dans la porte d'Arroux, l'observation du petit passage oriental, côté ville, laisse apparaître la place – partie non ravalée – pour l'encastrement de blocs en retour qui continueraient le monument. De plus, lors de travaux, dans les années 1960, devant le temple protestant Saint-André (information de Monsieur de La Comble, conservateur honoraire du Muséum d'Histoire naturelle d'Autun), fut trouvé un mur parallèle à la porte, à l'emplacement du *decumanus maximus*. Mais il faut reconnaître que cette preuve est fragile, puisque nous ne disposons d'aucun relevé ou photogra-

phie. Rappelons également à propos des portes le passage souvent cité du panégyriste anonyme de 310, dans son *Discours de remerciements à Constantin* : les portes de la ville, avec leurs tours s'avancant de part et d'autre, semblaient tendre les bras pour accueillir l'empereur (*Panégyrique VII*, 6) ; cette métaphore nous indiquerait ainsi l'aspect de ces constructions lorsqu'elles étaient conservées en élévation.

Il reste maintenant à préciser la datation de cette enceinte. La courtine est difficile à dater. Les arguments de relation étroite avec la trame viaire ne tiennent pas, comme nous le verrons plus loin. De plus, la présence d'un glacis le long de cette enceinte, observé dans les fouilles récentes, nous empêche pour l'instant d'étudier la relation avec le système des rues qui ne viennent pas

buter contre la muraille. Si nous forçons ce raisonnement, la ville a donc fort bien pu être créée, avec ses principaux équipements et son réseau de voies, avant l'enceinte. Il reste à espérer que dans les secteurs marécageux – au nord-est, près du Champorry – les constructeurs ont employé des pieux ou des pilotis, ce qui permettrait d'envisager une analyse dendrochronologique.

Néanmoins la parure monumentale de cette enceinte nous paraît incontestablement précoce et plusieurs arguments plaident en faveur d'une datation haute, de l'époque augustéenne. Le monument le mieux étudié est la porte d'Arroux (fig. 19). Les éléments de datation sont nombreux et assez convaincants, si l'on admet qu'il n'existe pas de décalage entre la Narbonnaise, sinon Rome même, et la cité des Éduens, ce que les relations précoces attestées à Bibracte montrent clairement. Pour la corniche, on observe plusieurs caractéristiques attachées à la première moitié du règne d'Auguste : le fleuron qui constitue le décor du soffite se situe dans le plan d'épannelage ; les métopes sont nues ; le profil du modillon d'angle (contre la tour) n'est sculpté qu'en partie et la partie épannelée présente un profil haut. Pour le chapiteau, des détails caractéristiques vont dans le même sens d'une datation précoce : le découpage symétrique de l'acanthé, comme à Nîmes (Roth Congès, 1983, p. 115) ; la proportion des feuilles de caractère augustéen ; la position de l'hélice (Gros, 1981, p. 146). Enfin, pour le pilastre, la présence de la cannelure à ménisque est elle aussi caractéristique. Ainsi cette porte serait contemporaine de la porte du Rebut (liée au « mur belge ») au Mont Beuvray, comme la datent aujourd'hui les fouilles.

### L'ENCEINTE RÉDUITE : UNE PLATE-FORME DU I<sup>er</sup> S. ?

Dans la partie sud de l'enceinte du I<sup>er</sup> s., autour de la cathédrale Saint-Lazare, se trouve une sorte de réduit fortifié, dessinant un espace d'un peu plus de 10 ha de superficie, désigné sous le nom de *castrum*. L'épaisseur de cette muraille, qui ferme ainsi le triangle déjà protégé par le rempart du Haut-Empire sur deux côtés, serait de 3 m. (Fontenay, 1889, p. 45-46). Ses vestiges en sont encore visibles dans différentes caves de l'évêché dont les bâtiments du XVIII<sup>e</sup> s. s'appuient sur elle. Lors des tra-

voux d'installation du téléphone automatique, en 1976, ce rempart fut coupé par une tranchée, entre l'évêché et la place Saint-Louis, mais nous avons pu observer (sans avoir la possibilité d'effectuer de relevés) que son épaisseur n'était pas aussi considérable. Dans la partie nord du mur occidental de l'évêché, on peut encore distinguer des traces de semelles de fondations, des gros blocs antiques remployés, sans que l'on puisse établir de datation. On ignore de même à quelle époque remontent les ouvertures pratiquées dans cette enceinte : deux poternes (porte de Breuil et poterne disparue de l'évêché) et une porte monumentale défendue par deux tours, la porte des Bancs<sup>73</sup> (fig. 20).

L'appellation de *castrum* est impropre<sup>74</sup>. Il ne nous semble pas possible de rattacher cette construction à la vague de fortifications que connut la Gaule dans l'Antiquité tardive<sup>75</sup>. Sa construction a généralement été datée de la fin du IV<sup>e</sup> s. ou du V<sup>e</sup> s. (Fontenay, 1889, p. 24-34 ; Berthollet, 1947a et b), mais cette proposition ne repose sur aucun argument précis, archéologique ou textuel (Rebourg, 1982). À cette époque, l'enceinte primitive était apparemment encore en usage, puisqu'elle conservait son rôle et était suffisamment solide pour permettre de repousser une incursion des Alamans en 356 (Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XVI, 2, 1)<sup>76</sup>.

73. La porte Matheron, en raison de sa position à l'intérieur du *castrum*, et parce qu'elle ne mène à aucune voie romaine, nous semble devoir être écartée pour une datation haute, contrairement à l'hypothèse d'Anne Demongeot, 1972a, p. 13 et 17, formulée d'après une lecture erronée de Fontenay, 1889, p. 30. Restent trois ouvertures pratiquées probablement à une date haute, si l'on tient compte des voies et des datations des chercheurs autunois : la porte des Bancs, ou du moins une porte installée un peu plus en retrait (Berthollet, 1947b) ; la poterne de la porte de Breuil (Fontenay, 1889, p. 30 et 288-289 ; Berthollet, 1947a, p. 31) ; la poterne sous la tour Saint-Léger à l'évêché (Berthollet, 1947a, p. 28).

74. Sur la définition du *castrum*, cf. Grenier, 1931, 1<sup>re</sup> partie, p. 402. Rappelons qu'Autun n'est jamais désigné comme *castrum* dans les textes, au contraire de Chalon-sur-Saône et de Mâcon par exemple. À l'époque mérovingienne, des bâtiments situés hors du *castrum* sont dits « *in urbe* » : Grégoire le Grand, *Lettres*, XIII, 6 (éd. D. Norberg) : « *Ad Brunichildem Francorum reginam. [...] Epistolis autem uestris indicantibus agnoscentes ecclesiam uos sancti Martini in suburbano Augustodunensi, atque monasterium ancillarum Dei, necnon et xenodochium in urbe eadem construxisse, ualde laeti sumus...* »

75. Sur cette question, voir en dernier lieu P. Garmy et L. Maurin éd., 1996.

76. Néanmoins le sens de *moenia* paraît devoir s'entendre à cette époque non comme enceinte ou rempart, mais comme « parure monumentale » (Janvier, 1969, p. 72).

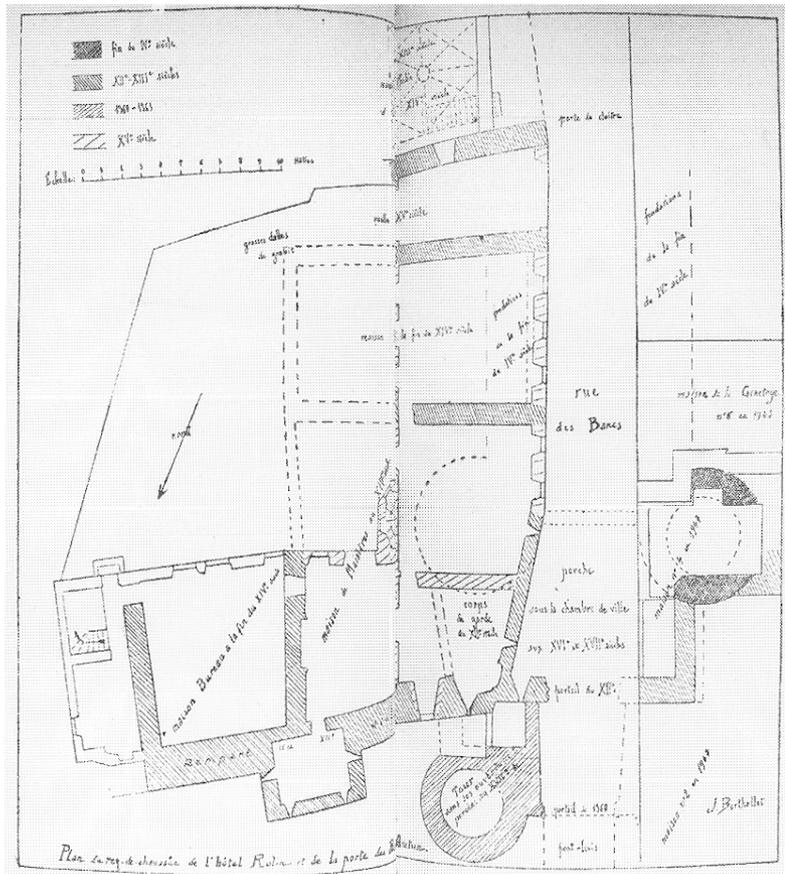


Fig. 20 – Vestiges de la porte des Bancs (d'après Berthollet, 1947b).

En fait, cette enceinte pourrait remonter au I<sup>er</sup> s. et être contemporaine de la première enceinte décrite plus haut, comme semble l'attester le mode de construction d'une tour observée dans les caves de l'évêché (fig. 21), avec une assise de moyen appareil et un parement entièrement en petit appareil (Picard, Sapin, in : Pinette éd., 1987, p. 352 ; Rebourg, 1993a, p. 55, n° 63). Il s'agirait alors, intégré à l'intérieur du système des terrasses étudié plus haut, et le renforçant en quelque sorte, d'une monumentalisation de cette partie élevée de la ville, cette sorte d'*arx*, qui aurait pu recevoir des bâtiments importants <sup>77</sup>. Cette plate-forme, vers laquelle la ville monte doucement en jardins, correspond aux recommandations de Vitruve pour l'établissement du Capitole <sup>78</sup>. Mais il convient de rester prudent. La construction de l'enceinte réduite, que nous nommons par commodité le *castrum*, pourrait tout aussi bien se situer seulement au Haut Moyen Âge, peut-être vers le milieu du IX<sup>e</sup> s., « à une époque où la menace des Normands amène la multiplication des fortifications de tous types » (Picard, in : Pinette éd., 1987, p. 352). Le passage de « la Vie de saint Léger » (*Vita Leodegarii*, in : *Acta Sanctorum*, 2, oct. I, 466-471) mentionnant un rempart, concernerait l'enceinte du

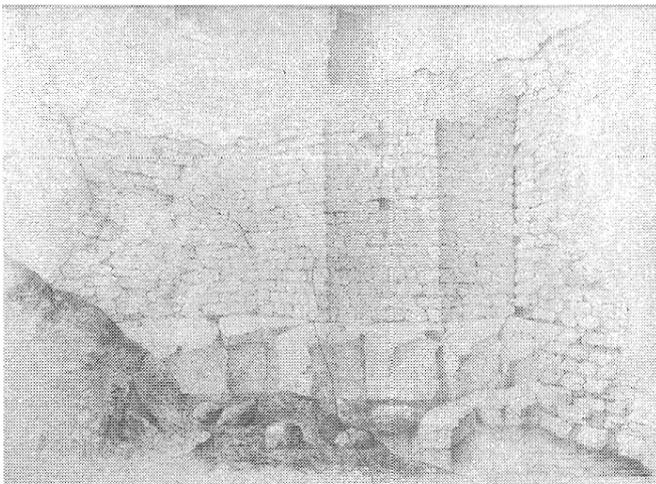


Fig. 21 – Courtine et tour découvertes dans le jardin de l'évêché (Société Éduenne, album Sites et monuments, n° 63).

77. Rappelons à ce propos les passages où Eumène évoque la situation des Écoles Méniennes et des temples : « *Quid autem magis in facie ultrique istius ciuitatis situm est quam haec eadem Maeniana in ipso transitu aduentium huc inuictissimorum principum constituta ?* » (*Panegyrique V*, 9). « *Ad hoc, uir perfectissime, opus istud reddit illustrius et cum ipsorum Caesarum, tum etiam omnium hominum adspectui promptius, quod praecipuum est loco positum quasi inter oculos ciuitatis, inter Apollinis templum atque capitolum* » (*Panegyrique V*, 9). « [...] *in ipsa ciuitatis fronte positum, celeberrimis templis utrimque coniunctum* » (*Panegyrique V*, 10). Cette métaphore du visage (*facies, ultus, oculi, frons*) pourrait très bien évoquer la partie haute de la ville. Les écoles et les temples qui l'entourent sont le visage de la ville, ce que l'œil appréhende d'abord lorsqu'un voyageur approche d'Autun. Lorsqu'on arrive par la porte de Rome, à l'endroit où se rejoignent les voies de Chalon et Mâcon, la partie que l'on distingue d'abord, quelle que soit l'élévation des bâtiments, est cette pointe sud de la ville.

78. « *De electione locorum ad usum communem ciuitatis. Aedibus uero sacris, quorum deorum maxime in tutela ciuitatis uidetur esse in excelsissimo loco, unde moenium maxima pars conspiciatur arae distribuuntur* » (*De architectura*, I, 7).

Haut-Empire. Dans cette *Vita*, rédigée à Autun même, peu de temps après sa mort, en 680, l'évêque est loué pour avoir réparé les murs de la ville (*murorum urbis restauratio*). La capitulation de l'évêque devant les hommes d'Ebriin, maire du palais, venus mettre le siège devant Autun, pourrait s'expliquer par l'incapacité d'assurer la défense d'un aussi vaste périmètre. Il est à noter que la courtine contient quelques remplois, non pas de monuments funéraires comme cela est souvent le cas dans les enceintes de l'Antiquité tardive, mais uniquement d'édifices publics. Mais comme ces découvertes anciennes ne sont accompagnées d'aucun relevé, il est difficile d'estimer si ces remplois proviennent de réfections médiévales ou s'ils appartiennent aux fondations primitives de cette enceinte.

#### LA TRAME VIAIRE <sup>79</sup>

Les plans de Jean Roidot-Deléage et de Jean Roidot-Errard, en formalisant très tôt la trame viaire d'Autun, ont conduit à souvent négliger de reconsidérer cette question dans les recherches ultérieures. L'orthogonalité trop parfaite que proposent ces architectes, eux-mêmes urbanistes de l'Autun de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s., doit être bien évidemment nuancée aujourd'hui. Une bonne partie des rues de la zone nord de la ville (rue de la Grille, rue du Faubourg-Saint-Andoche, rue Eumène, rue de la Grange-Vertu, rue de Parpas, etc.), articulées autour de l'ancienne avenue de la Gare, aujourd'hui avenue Charles-de-Gaulle, qui venait alors d'être construite, reprend en effet le schéma orthogonal antique.

Cette trame viaire est difficile à reconstituer en raison de la disparité des informations anciennes (rares relevés, simples mentions trop imprécises pour être recalées, extrapolations sans distinction des parties réellement découvertes) et de leur caractère souvent lacunaire. Nous avons cependant accompli des progrès sensibles grâce aux fouilles récentes.

79. Par commodité, nous employons les termes *cardo* (rue nord-sud) et *decumanus* (rue est-ouest) consacrés par l'usage, même s'il a été montré que les textes n'en font mention qu'à propos de la campagne. Voir les commentaires de J. Heurgon (p. 305-306), à la suite de la communication de J. Le Gall, 1970, p. 292-305.

#### LE CARDO MAXIMUS

Cette rue constitue véritablement l'axe de la ville, dans tout son sens étymologique, son épine dorsale (fig. 22 à 26). Élément essentiel de la scénographie urbaine, elle est profondément inscrite dans la topographie et sa trace se devine encore aujourd'hui. De direction sud-est/nord-ouest, elle relie la porte de Rome à la porte d'Arroux et constitue en fait le passage, à l'intérieur de la ville, de la voie dite d'Agrippa. Son tracé, qui couvre 1 570 m, a été reconnu depuis longtemps. Avec ses trottoirs, et sans compter les portiques, le *cardo maximus* occupe une largeur d'environ 16 m, ce qui lui confère un caractère monumental dans sa traversée de la ville. À partir de la porte de Rome, cette rue gravit une pente rapide, suit le tracé de la rue de la Jambe-de-Bois, traverse la place de Charmasse, la partie orientale du centre hospitalier, passe sous les maisons 4 et 3 de la rue Mazagan, dans la cave du 30 rue Marchaux, sous la rue de Paris, puis suit la rue du Faubourg-d'Arroux jusqu'à la porte d'Arroux (Fontenay, 1889, p. 52 ; Grenier, 1934, 2<sup>e</sup> partie, p. 335 et fig. 102).

Sur les portions de cette voie découvertes en 1978, 1979 et 1984-1985, la structure est identique : le pavé est formé de grands blocs polygonaux de granite à deux micras, tiré de carrières locales situées au sud de la ville. Les dimensions de ces dalles, irrégulières, sont comprises entre 0,70 m et 1,10 m. Le profil en largeur de cette voie est fortement bombé ; en certains endroits, on distingue nettement des ornières. Il s'agit du dernier état du *cardo maximus*, un précédent au moins ayant été reconnu en plusieurs endroits au XIX<sup>e</sup> s. La chaussée pavée mesure environ 8 m de largeur (Bulliot, 1872a) <sup>80</sup>. Les dimensions des trottoirs ne sont pas régulières, variant, selon l'ampleur des portiques qui les bordent, entre 3 et 4 m de chaque côté. Dans la coupe effectuée lors des travaux du chemin de fer, on a pu observer la structure suivante : dans la partie inférieure, sur une glaise dure et intacte, une assise de moellons de grès houiller posés sur champ ; au-dessus, un massif de béton formé de cailloux roulés et de terrain sableux comprimé ; sur ce massif reposaient les grands blocs de granite. Sous cette voie, les fouilles de 1867 dans la cave de la maison Mangematin ont mis au

80. Dans la fouille de la maison de Cure, en 1977, le tronçon dégagé offre une largeur de 8,15 m.

jour une couche de remblai, « inégalement comprimé », d'une épaisseur variable. Dans un cas, il présente une épaisseur de 1,10 m, contenant des éléments de destruction – *tegulae*, briques, enduits peints, moellons de petit appareil en grès, mortier, cendres – et du mobilier varié – céramique sigillée ornée, amphores, ossements –. En deux endroits, ce remblai contenait même des débris de sculpture<sup>81</sup>. Sous ce remblai, était installée la voie primitive que nous connaissons mal<sup>82</sup>.

Boulevard Frédéric-Latouche, dans l'enceinte du centre hospitalier, lors de la fouille du pavillon Saint-Louis en 1986, nous avons constaté une interruption du *cardo maximus* et la présence à son emplacement d'une aire dallée en calcaire, dont les dimensions excèdent 34 m x 7,50 m (*Gallia Informations*, 1987-1988, 2, p. 31). Plus au nord, dans la fouille de la maison de Cure en 1977, on avait de même remarqué que, en direction du sud, donc du pavillon Saint-Louis, le pavement du *cardo* avait été complètement arraché et cet espace ainsi dégagé occupé par des remblais. Le manque d'extension de la fouille vers l'est ne nous permet pas de préciser si ce dallage recouvre le sol d'une véritable place.

Sur cette aire aurait été installé un arc honorifique – c'est du moins ainsi que nous interprétons un massif installé sur cette aire, dont un des côtés est structuré en forme de gradins (*cf. infra*, p. 185) –. Cette place et ce monument se trouveraient ainsi dans l'axe du *forum*, tel que nous proposons de le situer désormais, et de l'amphithéâtre.

81. 4, rue Mazagran, maison Renaud ; rue de la Jambe-de-Bois, maison Richard.

82. À titre de comparaison, voir l'intéressante étude de J.-M. Desbordes et J.-P. Loustaud (1992) qui fait un constat pessimiste sur la documentation. Le cas de Limoges, longtemps comparable à celui d'Autun – la première coupe stratigraphique a été établie en 1976 – présente pourtant maintenant une série d'éléments sûrs.

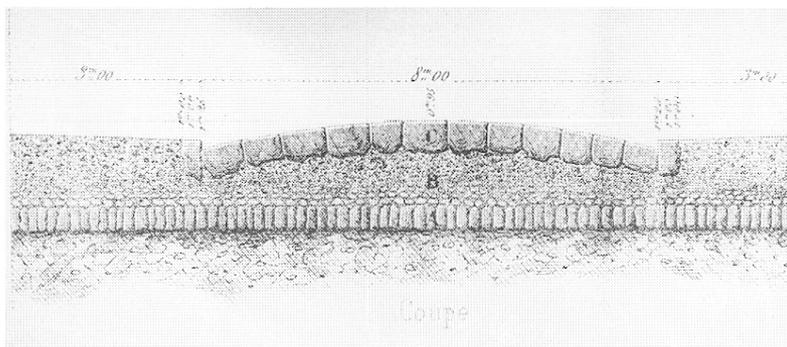


Fig. 22 – Coupe d'un tronçon du *cardo maximus* découvert dans la tranchée du chemin de fer (Roidot-Deléage, Fontenay, 1872, pl. h. t.).

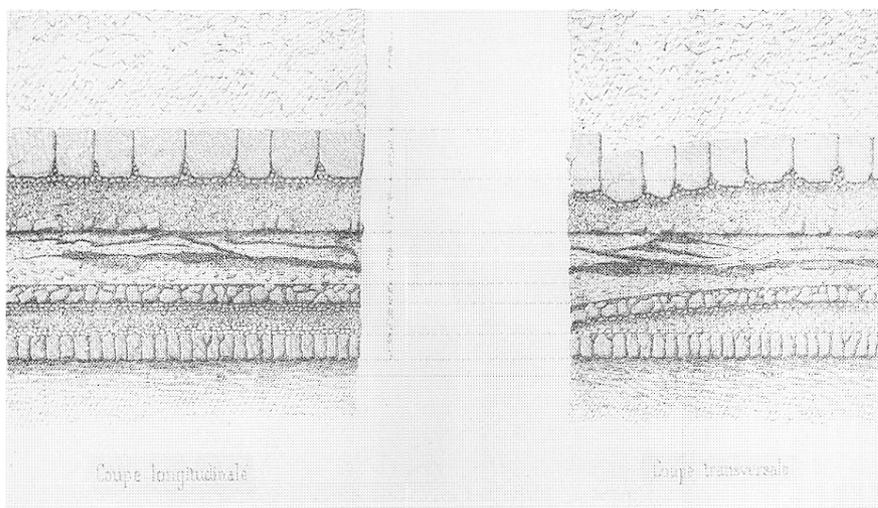
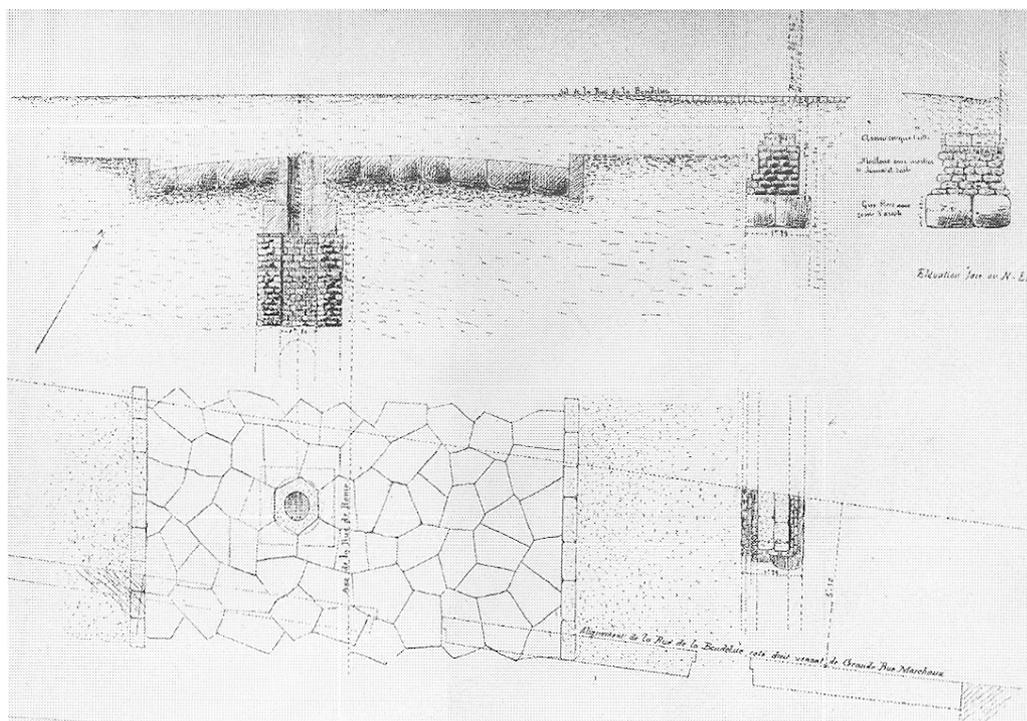


Fig. 23 – Coupes longitudinale et transversale d'un tronçon du *cardo maximus* découvert rue Mazagran, dans la maison Mangematin (Roidot-Deléage, Fontenay, 1872, pl. h. t.).

Pour la datation de la première voie, nous ne disposons que des découvertes anciennes. Il n'y a aucune raison de supposer que sa construction ne fut pas contemporaine de la fondation de la ville, puisque nous avons constaté par exemple que les plus anciennes constructions découvertes au pavillon Saint-Louis (datées du début du I<sup>er</sup> s.) suivent déjà parfaitement son orientation. Rappelons aussi que, lors des fouilles du chemin de fer, un as de Nîmes fut recueilli dans le hérisson de cette voie.

En revanche, nous sommes plus réservé sur la datation de l'autre grand état de cette voie, comportant le pavé de granite. Les éléments chronologiques sont



**Fig. 24** – Coupe et plan du cardo maximus, avec trottoir ; mur et assises d'une maison romaine fondée sur gros blocs et bordant le trottoir (Roidot-Errard, 1894, pl. h. t.).

principalement tirés de la fouille de la maison de retraite, qui n'a pas été menée dans des conditions satisfaisantes pour garantir ces datations (Olivier, Rebourg, 1985 ; Rebourg éd., 1986a, p. 37). Dans les interstices des pavés<sup>83</sup> – qui, à cet endroit, ne sont pas creusés d'ornières<sup>84</sup> – tout comme sur les sols du portique<sup>85</sup>, nous n'avons pas rencontré de monnaie antérieure à l'époque constantinienne. De même, les couches d'occupation du portique monumental contiennent uniquement de la céramique du IV<sup>e</sup> s., par exemple des jattes à revêtement argileux de l'atelier de Portout. Dans le trottoir correspondant à cette voie, qui a révélé un très abondant mobilier, les observations strati-

83. Sur la voie elle-même, un *foliis* de Constantin ; un autre *foliis* non identifié ; un *aes* 3 ; un *aes* 4 de Gratien (*I.RBC*, 552, p. 57), Arles, 378-383 ; un *aes* 4 non identifié.

84. Il ne s'agit pas à notre avis d'une preuve du caractère « neuf » de cette voie, qui a dû rester en usage fort longtemps après l'époque romaine, mais cela peut seulement signifier que nous sommes à proximité du centre monumental où la circulation des véhicules devait être proscrite.

85. Un *foliis* de Constantin (*RIC*, VI, 255, p. 261), Lyon, 307-308 ; un *aes* 4 de Constant ou imitation ; un *aes* 2 de Gratien ; un *aes* 3 non identifié.

graphiques vont dans le même sens. Les deux couches d'occupation (I et II) correspondant au portique monumental contiennent uniquement un mobilier tardif, des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.<sup>86</sup>. Une autre couche très homogène (V), datée avec précision des années 140-160 grâce aux abondantes séries de céramique sigillée des ateliers de Gaule du Centre, est en revanche située à un niveau très inférieur à l'installation de la voie<sup>87</sup>.

86. Céramique commune ; amphores (Olmer, 1990) ; dérivées de sigillées paléochrétiennes de type languedocien ; mobilier en os dont un manche de canif, une pyxide, un pommeau d'épée, des éléments de fourreau, une bouterolle, des aiguilles, un manche en forme d'oiseau, une suspension d'épée en ivoire et une suspension d'épée en bronze.

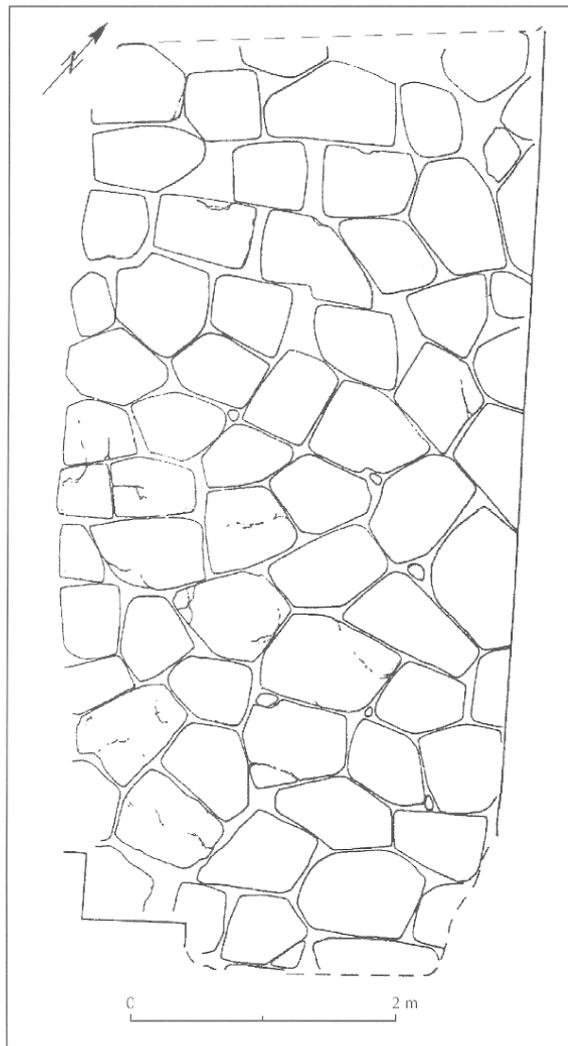
87. Pour la céramique : 125 fragments de figurines en terre cuite blanche des ateliers du Centre : Vénus, déesse-protectrice, déesse-nourrice, Mercure, jeune fille au *pallium*, bustes féminins, enfants, chevaux, taureau, bélier, ours ou singe, coqs, poules, pigeons, oiseaux, médaillons, *oscilla*, socles, etc. (Rebourg éd., 1986a, p. 39-46) ; lampes à huile en terre cuite ; céramique commune ; céramique à engobe interne rouge ; céramique métallescente (Creuzenet, 1991, *passim*) ; céramique sigillée lisse, dont certaines formes se retrouvent à plusieurs dizaines d'exemplaires (Drag. 18/31, Drag. 46), 200 estampilles lisibles, dont Asiaticus, Borillus, Cobnertus, Crobiso, Doccalus, Illius, Lallus, Luppa, Maceratus, Matertianus ; céramique sigillée ornée, avec 250 vases différents du type Drag. 37 ; beaucoup sont attribuables à Cinnamus ; style de Butrio, Docilis, Paternus II, vases signés Paternus et



**Fig. 25** – Le cardo maximus avec sa bordure occidentale découvert en 1984-1985 lors la fouille de la maison de retraite, boulevard Frédéric-Latouche (photo A. Rebourg).

Nous ignorons si le remblai observé dans les fouilles du XIX<sup>e</sup> s. est homogène ou stratifié. Cela apparaît mal sur les coupes anciennes qui, si l'on en croit les relevés d'architecture des mêmes auteurs, devaient être plus ou moins idéalisées. Le catalogue des découvertes anciennes montre qu'à deux reprises on a mis au jour sous les pavés, dans les recharges successives, des sculptures religieuses (notamment deux groupes dits couples éduens), dont l'enfouissement ne peut être antérieur à leur date de fabrication, le II<sup>e</sup> s. Il semble fort peu probable, comme l'envisagent certains auteurs, qu'on ait enlevé le *summum dorsum*, installé un remblai et replacé les dalles à l'époque constantinienne.

La datation est en tout cas apparemment tardive. Faut-il la placer à l'époque sévérienne, particulièrement dynamique à Autun ? Ou plutôt à l'époque constantinienne, dans le cadre des programmes de reconstruction que célèbrent les discours des panégyristes ? Cette datation devra être appuyée par de nouvelles recherches, notamment par des coupes que l'on pourrait aisément

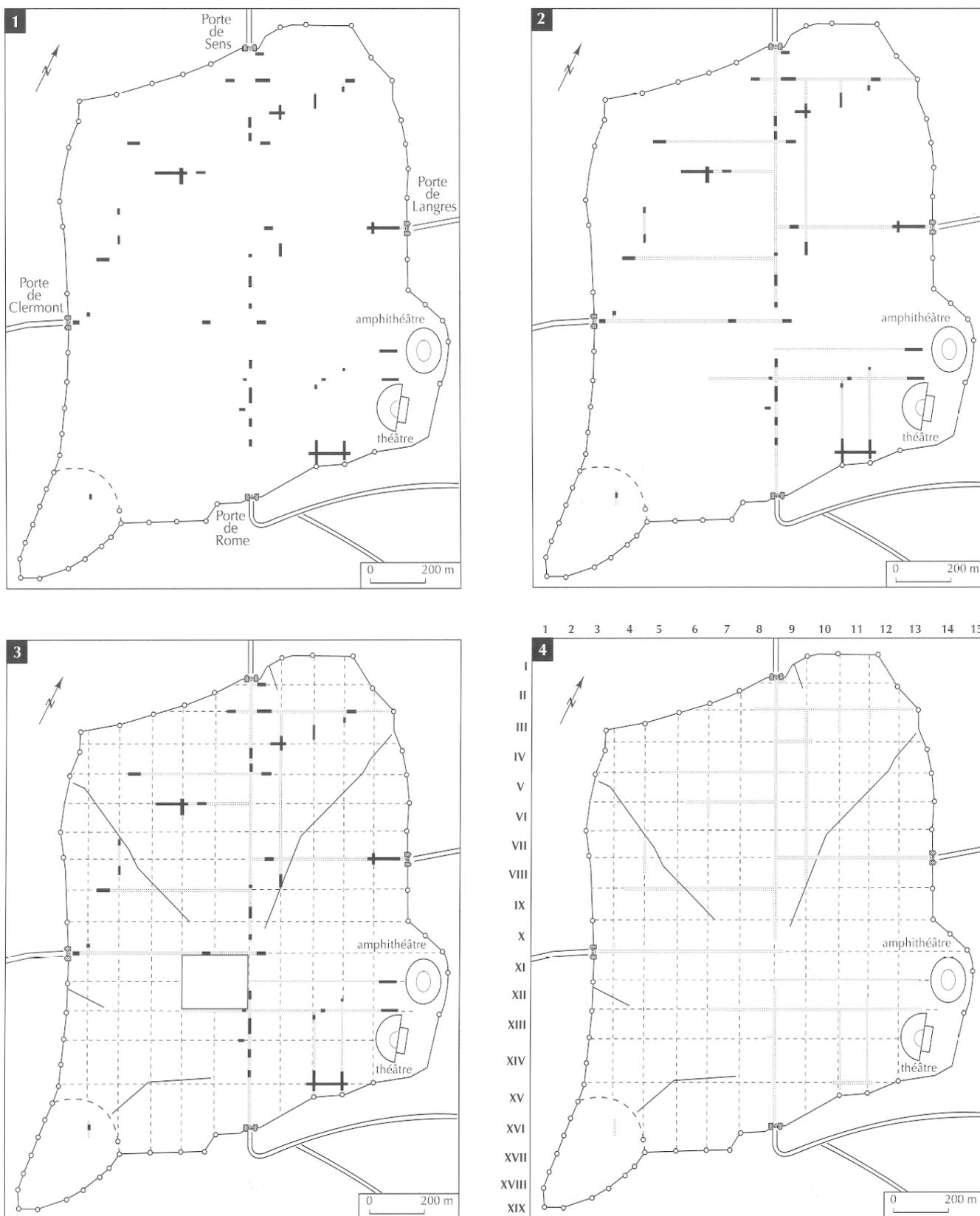


**Fig. 26** – Tronçon du cardo maximus découvert rue de la Jambe-de-Bois en 1979 (dessin G. Monthel).

effectuer dans les parties conservées dans des cryptes archéologiques, à l'intérieur du centre hospitalier. L'abbé Berthollet voit dans cet exhaussement une raison pratique : empêcher le ruissellement venant des rues de l'ouest, après les pluies, fréquentes à Autun<sup>88</sup>. Ce relèvement du niveau du *cardo* aurait été accompagné de celui

Maccira (Creuzenet, 1986, *passim*; 1992). Monnaies : un sesterce de Trajan (*BMC*, III 1033, p. 221), Rome, 116-117 ; un sesterce d'Antonin, imitation (hybride), Rome, 145 (*COS* IIII)-161.

88. Cf. Berthollet (1950-1951, p. 174) : « la voie parallèle à l'ouest du *cardo*, à 130 mètres avait, sur une partie au moins de son parcours, sa surface à un niveau supérieur de près d'un mètre à celui de la surface primitive du *cardo*, mais légèrement inférieur, au niveau de la surface à grands blocs » [observations lors d'un chantier de construction de HLM en août 1951 rue des Cités]. Cet argument ne nous semble pas suffisant.



**Fig. 27** – Plans d'Autun antique (A. Rebourg) : 1, tronçons connus des voies ; 2, restitution des voies à partir des tronçons reconnus et relevés lors de diverses fouilles ; 3, restitution de la trame viaire théorique et éléments de canalisations (égouts, aqueduc, conduits divers), les rues s'arrêtent au minimum une dizaine de mètres avant le rempart ; 4, numérotation des îlots théoriques.

des embranchements de voies perpendiculaires<sup>89</sup>. Mais il n'est pas possible de suivre l'auteur dans sa datation de la voie pavée, qu'il attribue au I<sup>er</sup> s. : selon lui, la base de la porte d'Arroux reposant sur ces dalles (*sic*), la porte daterait de l'époque flavienne.

#### LA RESTITUTION DE LA TRAME VIAIRE

La recherche de la trame viaire ne constitue pas notre principale préoccupation dans la tentative de restitution. En effet, sa traduction graphique et son aspect orthogonal peuvent sembler excessifs et détourner l'image de la ville, constituée tout autant d'édifices, d'espaces verts, de terrains vagues. La voie n'est, bien souvent, qu'un espace non bâti entre des constructions, sans être véritablement marquée par un aménagement particulier.

Nous avons cependant reporté sur le plan de la ville tous les éléments de voies reconnus, décrits et calés. Ces tronçons sont en nombre suffisant pour nous permettre d'avancer quelques considérations sur la trame viaire (fig. 27). En réunissant ces segments de voies entre eux, lorsqu'ils présentent un alignement, se trouve ainsi restituée une trame. Nous ne soutiendrons bien évidemment pas que cette trame ait jamais été réalisée entièrement. Sa restitution graphique est trop forte, car le trait, même pointillé, ne saurait présenter les mêmes nuances que la syntaxe. Cette trame est cependant liée au projet urbain et se montre riche d'enseignements. On constate principalement la force des permanences pour les cinq siècles sur lesquels porte notre étude, et particulièrement pendant les trois premiers siècles de notre ère. Cela laisse à penser que des repères restaient visibles, tel un bornage<sup>90</sup>.

#### L'ASPECT DES VOIES

Le *cardo maximus*, par son aspect monumental, a souvent seul retenu l'attention. Or *Augustodunum* – mais il

ne faut pas s'en étonner – comptait fort peu de rues pavées, deux tout au plus semble-t-il. La voie peut se traduire parfois par un simple espace entre des constructions et ce sont plutôt ses abords qui la déterminent : caniveau et portique. Cette voie peut être uniquement en terre battue. Ainsi, le *cardo* secondaire reconnu rue de la Grille, en 1985, est davantage marqué par son caniveau que par le sol damé. Mais le plus souvent, la rue est constituée par un hérisson de blocs de gneiss ou de granite, recouvert d'un damage de fragments de grès ou encore parfois de galets<sup>91</sup>. Le profil de la chaussée est la plupart du temps bombé, et même très fortement dans le cas du *cardo maximus*. Les caniveaux se trouvent sur les côtés ou encore, pour le *cardo maximus*, au centre de la voie, en souterrain, pouvant être inspectés par des regards à intervalles réguliers (Roidot-Errard, 1894, pl. h. t.). On constate que ces rues firent l'objet d'un entretien au moins pendant trois siècles, sous la forme de recharges, d'une épaisseur parfois importante, mais on peut même aussi observer une réfection totale, dans le cas du *cardo maximus* et sans doute de ses principales intersections.

Il convient d'insister sur la monumentalisation donnée au *cardo maximus* et à la voie est-ouest reliant le centre monumental à l'amphithéâtre, véritables percées urbaines, très soignées, avec leur bordure de portiques, leur pavement et leurs trottoirs. Ces axes, mettant en relation différents monuments importants, structuraient ainsi fortement la ville.

#### LES PORTIQUES

Les trottoirs sont assez fréquents. Ceux du *cardo maximus* sont nettement délimités par une rangée de dalles de granite. De plus, les voies, même dans des quartiers apparemment excentrés, sont toujours bordées par des portiques qui constituaient véritablement la rue autant que la chaussée (fig. 28 et 29). Peu repérés dans les fouilles anciennes, sauf lorsqu'ils présentaient un caractère monumental ou évident (dés, colonnades), ces portiques sont en fait nombreux, et nous nous sommes attaché à les identifier dans les fouilles récentes. Nous sommes mal renseigné sur leur élévation. Il ne faut pas oublier que ces portiques n'étaient pas homogènes, changeaient sans

89. Cf. Berthollet (1950-1951, p. 174, note 2) : « [...] une portion de voie qui fut défoncée et enlevée en 1945 présentait des dalles (moins épaisses que celles du *cardo*) et un mince remblai sur la surface primitive en béton, à 40-50 m du *cardo*, à l'extrémité de la rue Bernard-Renault » (cadastre de 1822, section B, parcelle 41).

90. Faut-il interpréter ainsi une borne inscrite PC XXXV qui pourrait indiquer un nombre de pieds qui s'approche de la moyenne des flots, d'axe en axe ? (inscription inédite connue par un dessin retrouvé dans les archives de la Société Éduenne).

91. Cf., à titre de comparaison, l'étude de Desbordes, Loustaud, 1992.

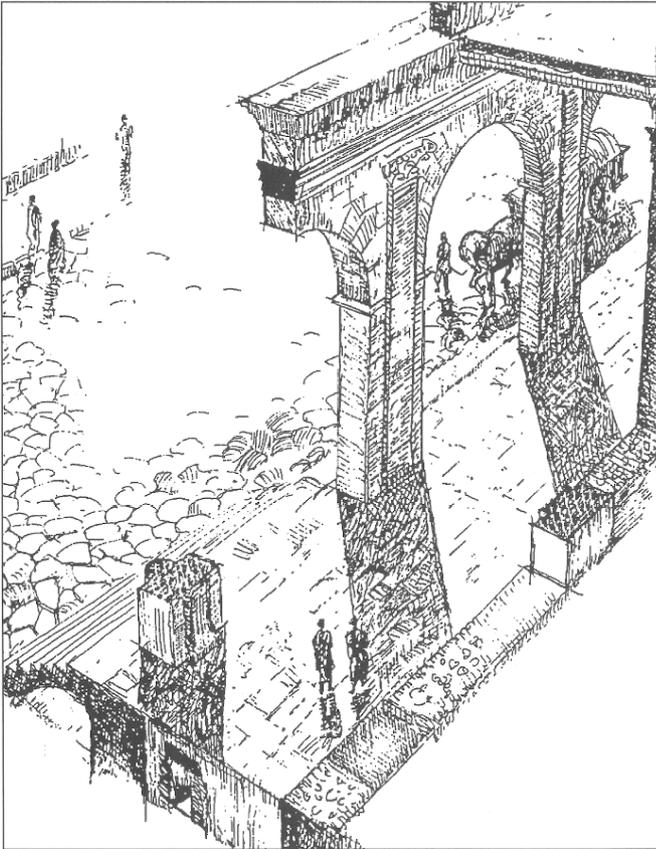


Fig. 28 – Fouille de la maison de retraite en 1984-1985 : proposition de restitution du portique monumental sur la bordure occidentale du *cardo maximus* (dessin A. Olivier).

doute d'aspect le long d'un même îlot, mêlaient peut-être les poteaux de bois et les colonnes de pierre, si l'on en croit l'aspect de certains dés, récupérés, présentant un niveau irrégulier, ainsi que l'on a pu l'observer dans une fouille inédite menée en 1992 rue de la Grille (*Bilan scientifique, Bourgogne*, 1992, p. 55).

Ces portiques, en raison de la pente presque constante de la ville, sont souvent en surplomb et dominent parfois la rue de plusieurs dizaines de centimètres. Nous n'avons pas pu déduire des vestiges s'ils étaient recouverts d'un véritable étage ou seulement d'un auvent<sup>92</sup>, mais selon les exemples rencontrés dans

92. Rappelons que les restitutions comme celles d'Amiens (Bayard, Massy, 1983, ill. n° 18, p. 62-63) ne s'appuient sur aucun document archéologique. Cf. « Rues et portiques de Mâlain-Mediolanum : les problèmes d'une restitution. Entretien avec Albéric Olivier, architecte au CNRS », *Archéologia*, 237, juil.-août 1988, p. 74-78.

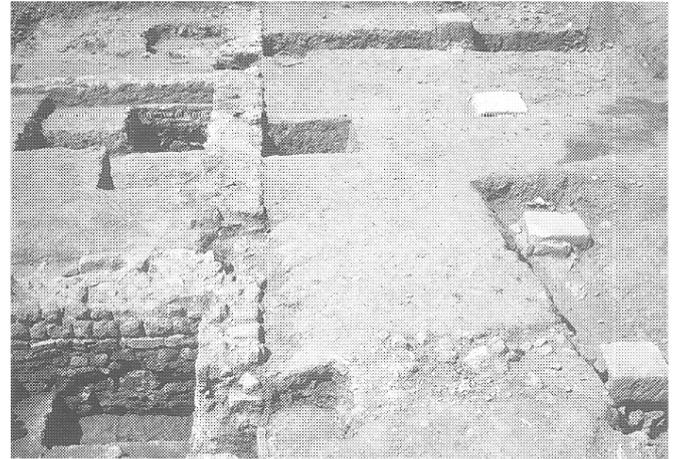


Fig. 29 – Fouille de la rue des Pierres en 1987 : bases d'un portique limitant une façade (photo service archéologique du Musée Rolin).

d'autres villes de Gaule, la présence de l'étage est plus que probable<sup>93</sup>.

Ces portiques devaient être le plus souvent en bois, puisque l'on retrouve le stylobate, les dés de pierre, mais jamais les colonnes. Certains chapiteaux toscans recueillis en divers points de la ville, près des voies, pourraient provenir de portiques plus soignés – ou encore de péristyles –. Enfin, dans le cas du portique monumental situé le long du *cardo maximus*, la taille des blocs d'architrave laisse penser que ce portique était constitué de piliers. Certaines bases sont des récupérations de blocs architecturaux. Nous n'avons cependant pas pu observer si ces portiques suivaient l'exhaussement de la chaussée et étaient remontés lorsque l'on apportait des recharges, ce qui est probable.

#### LA VOIRIE ET SON ENTRETIEN

À Autun, même pour les époques tardives, il n'est pas encore apparu d'empiètement de l'habitat au détriment de la voirie. L'espace de la rue semble avoir toujours été respecté. Il faut sans doute imaginer un bornage resté visible tout au long de l'Antiquité, tant l'alignement est souvent parfait. En revanche, de faibles décalages entre la rue initiale et celles qui lui ont succédé ont été – mais

93. Cf. notamment, à Cologne : Hinz, 1975, p. 852-853 ; à Alésia : Martin, 1977, p. 173-183 et discussion p. 206-207 ; Mangin, 1981, p. 277-280 ; à Limoges : Desbordes, Loustaud, 1992.

rarement – observés. Cela demanderait de plus amples vérifications. Les voies paraissent soigneusement entretenues. Ce n'est que dans le dernier état – par exemple du *cardo maximus* –, qui a subsisté bien longtemps après l'époque romaine, que l'on peut observer une épaisse couche de terre noire, fort grasse, montrant la présence de détritiques en décomposition.

#### RELATION AVEC L'ENCEINTE

Contrairement à ce qui a été parfois avancé<sup>94</sup>, la relation rue/tour n'est pas systématique. Dans plusieurs cas, les rues paraissent se diriger vers une tour : cela a pu être vérifié au moins trois fois sur le terrain<sup>95</sup> ; mais souvent également, les rues ne sont pas placées dans l'axe d'une tour, si l'on prolonge l'axe des rues connues notamment dans la partie nord de la ville. Remarquons cependant que les tours étaient séparées par des intervalles irréguliers, d'axe en axe, de 52,30 m à 101,20 m (Guillaumet, Rebourg, 1987 ; Olivier, *in* : Pinette éd., 1987, p. 55), ce qui correspond sensiblement à la moitié d'un côté d'îlot ou à un côté entier d'îlot. Faut-il voir dans ce dispositif la trace d'un schéma général, d'un principe de construction de la ville, plutôt théorique, et sa transformation dans le temps ? Ce n'est pas certain, puisque les îlots semblent réguliers et constituer d'emblée un quadrillage satisfaisant.

Si l'on en croit certaines fouilles récentes (rue des Pierres, clinique du Parc, Lycée militaire), les rues n'aboutissaient pas directement à l'enceinte. Une sorte de glacis intérieur longeait l'enceinte – où étaient dessinés, sur un enduit recouvrant les moellons de granite qui forment le parement intérieur, des blocs de grand appareil –. Les rues venaient mourir le long de cette bande de terre dont la largeur peut être estimée à une dizaine de mètres.

Des venelles ou d'étroits passages de type *ambitus* desservaient sans doute l'intérieur des îlots. Une ruelle sépa-

rant deux bâtiments construits à la fin du II<sup>e</sup> s. a été repérée dans les fouilles de l'institution Saint-Lazare (*Bilan scientifique, Bourgogne*, 1991, p. 83) en 1991, et nous avons restitué un *ambitus* entre la maison de Balbius Iassus et la maison à l'Étui d'or (Blanchard-Lemée *et al.*, 1986, p. 136) construites à partir de la fin du I<sup>er</sup> s. Certaines de ces ruelles pouvaient d'ailleurs s'appuyer sur les murs des terrasses.

#### LES ÎLOTS

##### DIMENSIONS DES ÎLOTS

Compte tenu de notre restitution de la trame viaire, nous pouvons proposer un tableau assez précis des dimensions des différents îlots. La majorité des îlots ainsi obtenus ont une forme sensiblement carrée. Leur côté, d'axe en axe, varie de 100 à 110 m environ (110 m au centre de la ville, 100 lorsque l'on s'en éloigne), ce qui donne des dimensions d'environ 340 à 370 pieds<sup>96</sup>. Une seule rangée d'îlots est plus large (d'est en ouest) que les autres, celle qui borde immédiatement le *cardo maximus* à l'ouest ; la différence est importante : 160 m. C'est pour nous un argument décisif pour déterminer dans cette partie l'emplacement réservé pour l'implantation du centre monumental. Une autre rangée est plus longue que les autres (du nord au sud), située précisément dans l'axe du théâtre. Mais cette différence est assez incertaine et peut résulter d'une mauvaise interprétation des données archéologiques.

Les îlots recensés sont au nombre de 160 environ (pour ce calcul nous ne prenons pas en compte ceux de la partie englobée dans l'enceinte réduite, dont on ne connaît pas le mode d'occupation, ainsi que les îlots occupés par le théâtre, l'amphithéâtre et le *forum*), dont 131 complets ou tronqués, ce qui donne une surface d'environ 130 ha pouvant accueillir l'habitat et les ateliers, chiffre dont il reste à déduire la surface occupée par les temples, les thermes et d'autres bâtiments publics que les fouilles n'ont pas encore reconnus (fig. 27, n° 4).

94. Le schéma donné dans Guillaumet (1985), bien que séduisant, ne tient pas compte de la totalité des données archéologiques.

95. Rue Rivault, une rue (*decumanus*) semble mener à la tour fouillée partiellement en 1981, comme en témoigne un élément de stylobate monumental, encore conservé dans le parking de l'Hôtel des Ursulines : inédit. Rue des Pierres, le *decumanus* secondaire retrouvé en 1972-1973 puis en 1987 conduit à une tour encore visible dans le rempart (Rebourg, 1989, p. 250 ; 1993a, p. 41, n° 41). Sur le site du Lycée militaire, la liaison entre une rue et une tour a pu être établie (Chardron-Picault, 1996-1997c).

96. Le *pes monetalis* est de 0,296 m. Sur les modules d'îlots, voir S. S. Frère, Town planning in the Western Provinces, *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, LVIII, 1977, p. 103 ; C. V. Walthew, Property Boundaries and the Sizes of Buildings-Plots in Roman Towns, *Britannia*, IX, 1978, p. 335-350. Le calcul de Berthollet, qui utilise le pas au lieu du pied comme unité de mesure, diffère très sensiblement du nôtre.

## MURS DE SOUTÈNEMENT ET TERRASSES

Le rempart lui-même constitue, nous l'avons vu, un immense mur de soutènement. Mais la ville tout entière s'étagait en gradins. Cette caractéristique avait été observée par J. Berthollet (1950-1951, p. 175) ; l'auteur est très précis, mais nous ne savons pas d'où il tire sa description des murs : « le parement des murs de soutènement était en moyen appareil fait de blocs de granit ou de grès ». Nous avons pu la vérifier sur le terrain à plusieurs reprises. Les îlots, du moins dans la partie méridionale de la ville, sont étagés et retenus par des murs de terrasses orientés d'est en ouest. Ces terrasses, dont la trace subsiste profondément dans la topographie actuelle, correspondent généralement aux voies elles-mêmes, mais on ne peut exclure la présence de terrasses intermédiaires.

## TAUX D'OCCUPATION ET ÉVOLUTION DES ÎLOTS

Dans l'état actuel de nos connaissances, les îlots semblent tous avoir été occupés à un moment ou à un autre, notamment au II<sup>e</sup> s., époque de plus grande extension de la ville à l'intérieur de l'espace qui lui avait été assigné à sa fondation. Mais il est difficile de connaître le taux de remplissage d'un îlot qui, rappelons-le, possède généralement une superficie de 10 000 m<sup>2</sup>, et même jusqu'à 16 000 m<sup>2</sup> pour certains. Hormis le cas de l'îlot fouillé au Lycée militaire et dont la publication devrait apporter des éléments décisifs sur cette question, quelques exemples peuvent être étudiés.

Dans l'îlot XII 9, les maisons de Balbius Iassus et à l'Étui d'or, qui contiennent déjà des espaces non bâtis importants, n'occupent qu'un peu plus de la moitié de la superficie, soit 5 000 m<sup>2</sup>, ce qui est considérable et place ces demeures au tout premier rang de celles d'Autun pour la superficie<sup>97</sup>. Faut-il imaginer au moins une troisième demeure, ce que laisse supposer la découverte d'une pièce à mosaïque et décor de marbres et de stucs découverte en 1981 lors de la construction de l'Hexagone ? En 1975, des sondages dans la partie occidentale de l'îlot, près du *cardo maximus*, avaient montré l'absence de vestiges et la présence d'une épaisse couche de terre noire : s'agit-il de jardins ou seulement de ter-

97. À titre de comparaison, une demeure aussi luxueuse – si l'on en croit la qualité du pavement principal – que la maison à la mosaïque de Bellérophon, formait un ensemble de 1 600 m<sup>2</sup> (Rebourg, 1993a, p. 113-114, n° 243).

rains vagues ? Dans l'îlot XII 3, sur la superficie fouillée avant la construction du gymnase de la rue aux Raz, soit 520 m<sup>2</sup>, on rencontre les éléments de deux bâtiments distincts, datés de la fin du III<sup>e</sup> s., mais l'on ne sait rien du reste de l'îlot. Dans l'îlot IX 3, les vestiges d'habitat – dont un jardin – reconnus à la clinique du Parc occupent 400 m<sup>2</sup>. Cette fouille a l'intérêt de nous montrer que les limites de la maison ne s'étendent pas jusqu'à l'enceinte, mais qu'il subsiste une bande non construite d'une dizaine de mètres de largeur. Si cette bande est continue tout autour de la ville, il faudrait ainsi soustraire environ 5 ha de la surface constructible. Enfin, dans l'îlot VII 4, les éléments dégagés de la maison à l'Enseigne occupent seulement 240 m<sup>2</sup>, soit à peine le 40<sup>e</sup> de la surface de l'îlot, et les boutiques sur rue une centaine de mètres carrés. La surface connue de la maison des Auteurs grecs, dans l'îlot VI 5, est de 160 m<sup>2</sup>, soit le 60<sup>e</sup> de l'îlot.

L'évolution de l'occupation de ces îlots est difficile à cerner. Les dix îlots reconnus partiellement<sup>98</sup> et comprenant de l'habitat sont tous occupés à partir de la première moitié du I<sup>er</sup> s. (entre 20 et 50 après J.-C.) et abandonnés pour sept d'entre eux à la fin du III<sup>e</sup> s. – mais n'est-on pas en présence d'un problème méthodologique ? –, tandis que trois d'entre eux continuent d'être occupés au IV<sup>e</sup>, voire au V<sup>e</sup> s. Comme nous le verrons plus loin, dans presque tous les cas, on constate un changement radical dans l'habitat (superficie, mode de construction) à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., puis souvent ultérieurement, à des dates variant du II<sup>e</sup> au début du III<sup>e</sup> s.

## L'ÉQUIPEMENT MONUMENTAL ET L'ÉVOLUTION DE LA VILLE

### LE PROBLÈME DU FORUM

Le *forum* d'*Augustodunum* n'a jamais été situé avec précision. Rappelons que le panégyrique d'Eumène men-

98. Maison de Balbius Iassus et maison à l'Étui d'or, boulevard Frédéric-Latouche, îlot XII 9 ; maison à l'Amulette égyptienne, rue Naudin, îlot V 10 ; maison à la mosaïque des Auteurs grecs, rue de la Grille, îlot VI 5 ; maison à l'Enseigne, rue de la Grille, îlot VII 4 ; maison à la Vis de bois, rue de la Croix-Verte, îlot XI 13 ; maison à l'*Ampulla*, clinique du Parc, îlot IX 3 ; gymnase de Bourgogne, îlot XII 3 ; rue du Châtelet, îlot X 3 ; rue de la Croix-Blanche, îlot VIII 13 ; rue des Pierres, îlot III 13.

tionne cet élément primordial de la ville, où l'orateur prononce son discours devant le gouverneur de Lyonnaise venu sans doute inspecter les travaux de restauration, au printemps 298, mais on ne saurait en tirer une indication topographique (Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio, Panégyrique V*, 1, 1).

Plusieurs localisations ont été proposées depuis que l'on s'intéresse à l'urbanisme d'Augustodunum. Nous retiendrons les deux principales. La première, essentiellement liée à la toponymie (le nom de Marchaux dériverait de *forum Marciale*<sup>99</sup>), place le *forum* dans ce quartier (Fontenay, 1889, p. 116-123) qui, à l'époque médiévale, fut la ville commerçante d'Autun, la ville haute étant celle de l'évêque et du Chapitre. L'argumentation de Fontenay, particulièrement faible dans un ouvrage qui est généralement de plus haute qualité, est surtout fondée sur la tradition, tandis que les preuves archéologiques (colonnes, inscriptions) sont de peu de poids et peuvent s'appliquer à d'autres secteurs de la ville. Cette interprétation par la toponymie a d'ailleurs été contredite plus récemment, ce vocable *forum Marciale* ne pouvant pas être une survivance antique<sup>100</sup>. Une seconde hypothèse situe le *forum* sous l'actuelle place du Champ-de-Mars (Berthollet, 1950-1951, p. 165-189). Les arguments de l'abbé Berthollet sont minces, tirés eux aussi partiellement de la tradition (la continuité de la vocation de cet endroit dans les foires de la Saint-Ladre<sup>101</sup>) et de l'absence de vestiges significatifs dans ce secteur<sup>102</sup>. Les fouilles récentes permettent peut-être de faire avancer la question. Nous proposons de situer le *forum* sous le centre hospitalier, à partir de deux chantiers conduits à cet endroit de 1984 à 1986, mais nous observons la plus

extrême prudence, ces fouilles restant en grande partie à étudier.

#### LES DÉCOUVERTES ANCIENNES

Ce secteur d'Autun est connu depuis le XVII<sup>e</sup> s. comme le lieu de découvertes importantes. Dans le jardin des Cordeliers, vers 1610, on signale « de grands espaces pavés à mosaïques, plusieurs grandes pierres de colonnes, chapiteaux, etc. » (Anfert, cité par Fontenay, 1889, p. 175). Au même endroit, et dans le jardin de l'hôtellerie de la Croix d'Or, vers 1660, on signale de même « de grands pavements à la mosaïque, plusieurs pièces de colonnes, chapiteaux, corniches et statues de marbre et de porphyre » (Thomas, rééd. 1846, p. 59 ; Fontenay, 1889, p. 75). En 1700, des fouilles considérables furent entreprises dans le même enclos ; on découvrit « plusieurs voûtes, de gros piliers de pierre de taille, un mur de 50 pieds de long, et, à son extrémité, l'ouverture d'un souterrain large de 2 pieds et élevé de 10, qui menait à un corps de garde, rond de 12 à 15 pieds de diamètre, voûté à l'impériale avec un tuyau en forme de cheminée et des fenêtres de 2 pieds en carré. Il y avait encore d'autres souterrains, dont l'un de 200 pieds de long ». Ces couloirs souterrains, interprétés au XIX<sup>e</sup> s. par les érudits autunois comme des cryptoportiques, étaient appelés au XV<sup>e</sup> s. les Caves des Sarrasins (Fontenay, 1889, p. 175-176). En 1715, on rencontra au bas de l'allée supérieure du clos « deux gros piliers ronds, des murs de 5 pieds d'épaisseur et quantité d'autres substructions importantes ; une louve en pierre blanche allaitant deux enfants, des chapiteaux, des frises, des feuilles d'acanthe et d'olivier en marbre blanc ». « La plus grande partie de ces matériaux fut employée par les cordeliers à bâtir à neuf deux des côtés de leur cloître et deux corps de logis » (abbé Germain cité par Fontenay, 1889, p. 176). Vers 1840, lors de la construction de l'hôtel de

99. Dans un texte datant de 1109, il est question d'une terre sise « *inter Marciale forum et abbatiam sancti Johannis* » (*Cartulaire de l'Église d'Autun*, I, p. 56). On trouve aussi dans des textes postérieurs (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.) les expressions suivantes : en 1178, « *in foro et in civitate Edue* » (*Cartulaire de l'Église d'Autun*, I, p. 107) ; en 1243, « *domus Dei de foro Eduensi* » (*ibid.*, p. 165). Pour son argumentation, l'auteur retient essentiellement la tradition (justice, commerce).

100. Cf. É. Thévenot, 1948, p. 59-62. Voir aussi la critique de cet article dans *RAE*, II, 2, 1951, p. 110, mais avec une argumentation dépassée.

101. Le nom de place du Champ-de-Mars remonte à la fin du XVII<sup>e</sup> s. Sur cette place, cf. Fontenay, 1889, p. 327-337 ; Boëll, 1924-1934, p. 95-153.

102. « [...] au Champ Saint-Ladre et sur ses bords on a trouvé des vestiges de l'époque romaine : et précisément aucun reste de voie, ni de substructions d'édifices à travers l'espace actuel du Champ-de-Mars, seulement de menus objets (objets perdus) ou petits débris : clef,

agrafe, fibule, passe-lacet, tige de fer, fragment de vase. Des édifices à colonnade étaient situés entre cet espace libre et la voie menant de la porte de l'ouest au *cardo*, mais sauf un tambour en marbre blanc, les tronçons de colonne étaient de granit ou de grès, notamment les deux trouvés en place debout au bord de la voie antique » (Berthollet, 1950-1951, p. 180). Notons cependant qu'au XII<sup>e</sup> s., moment de la construction de la cathédrale, le Chapitre, à qui il appartenait en grande partie, en fit une terre labourable après en avoir fait enlever les décombres (Gagnare, 1774, p. 488, note 1). Un fragment d'inscription monumentale se trouve en remploi dans la cathédrale.

M. Desplaces de Martigny, plus tard Hôtel de Charmasse (aujourd'hui détruit, à l'emplacement de la résidence de Charmasse, sur la place du même nom), on mit au jour « des murs énormes en avant desquels se trouvaient les bases de plusieurs pilastres » (Fontenay, 1889, p. 176). D'autres découvertes de mobilier sont aussi signalées, à diverses époques<sup>103</sup>.

#### LES FOUILLES DE LA MAISON DE RETRAITE (1984-1985)

Boulevard Frédéric-Latouche, dans l'enceinte du centre hospitalier, lors de la construction de la maison de retraite, dans l'hiver 1984-1985, nous avons découvert, le long du *cardo maximus*, les vestiges d'un portique monumental (fig. 30). Sur la bordure occidentale du *cardo*, deux grands murs parallèles à la voie, mais ne suivant pas sa pente, ont été dégagés. Il s'agit de fondations, très importantes (au moins 2,60 m de profondeur), d'une épaisseur de 1,50 m. Sur ces murs, des dépressions rectangulaires ont été aménagées, tous les 6 m d'axe en axe ; elles contenaient de grands blocs parallélépipédiques dont deux sont encore en place, seuls vestiges d'une architecture de grand appareil. Plusieurs éléments d'architecture ont été découverts, notamment un fragment de moulure et deux blocs d'architrave (1,16 m de longueur). Ces indices permettent d'identifier une structure

103. En 1810, sous les murs du jardin de l'hôpital, on a découvert une dédicace en marbre à Apollon et Artémis (haut. : 52 cm ; larg. : 20,5 cm ; haut. lettres : 2,5 cm) : ΙΗΤΗ[ΡΙ]/ΦΑΕΣΙΜ[ΒΡΟ]/ΤΩ ΑΠΟ[ΛΛΩ]/ΝΙ ΑΝΑΣΣ[Η Ε]/ΦΕΣΟΥ ΚΡΗΣΙ/ΑΝ ΦΑΕΣΦΟΡΩ/ΕΥΧΗΝ ΕΘΗ/ΚΕΝ ΕΥΤΥ (ΧΗΣ ου ΧΙΟΣ)//, Musée Rolin, n° inv. M.L. 96 : *CIG*, III, 6797 ; *Le Magasin encyclopédique*, II, 1811, p. 136 ; Thomas, rééd. 1846, p. 240 ; *Autun archéologique*, 1848, p. 97-98 ; Roidot-Deléage, Fontenay, 1872, p. 393-394 ; *MSE*, I, 1872, p. 449-450 ; Fontenay, 1889, p. 157 ; G. Kaibel, *Inscriptiones graecae*, 1890, n° 2524 ; Rebourg, in : Pinette éd., 1987, p. 297, n° 600 ; Rebourg, 1993a, p. 65, n° 145.

. Boulevard Laureau, sous les murs de l'hospice, avant 1872, on a recueilli un couple de divinités dit couple éduen, sur un banc à haut dossier ; la déesse soutient, de son bras gauche, une corne d'abondance, le dieu tient une patère (?) dans la main droite ; calcaire, haut. 12,7 cm, Musée Rolin, n° inv. M.L. 41 ; Roidot-Deléage, Fontenay, 1872, p. 394 ; Espérandieu, 1910, III, p. 88, n° 1896 ; Pinette éd., 1987, p. 294, n° 593a ; Rebourg, 1993a, p. 65, n° 146.

. Boulevard Laureau, sous les murs de l'hospice, avant 1872, on a découvert un autre couple de divinités dit couple éduen, assis sur un banc à dossier découpé en accolade, tenant tous les deux une corne d'abondance ; haut. 29 cm, Musée Rolin, n° inv. M.L. 57 ; Roidot-Deléage, Fontenay, 1872, p. 394 ; Espérandieu, 1910, III, p. 65-66, n° 1837 ; Pinette éd., 1987, p. 294, n° 593b ; Rebourg, 1993a, p. 65, n° 147.

de portique, comportant des piles de grand appareil<sup>104</sup>. Le manque d'extension de la fouille vers l'ouest ne permet pas de savoir si ce portique bordait seulement la rue ou s'il était lié à un édifice plus vaste, une basilique par exemple (Olivier, Rebourg, 1985 ; Rebourg éd., 1986a, p. 37-38). Cette fouille a livré un mobilier extrêmement abondant dans les remblaiements successifs du trottoir longeant la voie. L'une des couches a permis de recueillir, à la hâte, des dizaines de milliers de tessons et au moins 1 500 formes archéologiquement complètes. Ces vases, qui n'ont jamais servi, brisés pour une raison inconnue, donnent une bonne image des relations entre Autun et les ateliers du Centre (Lezoux notamment) dans les années 140-160 (Creuzenet, 1986 et 1992). Le mobilier très homogène récolté dans cette couche, qui contient cependant quelques tessons résiduels, est en cours d'étude.

#### LA FOUILLE DU PAVILLON SAINT-LOUIS (1986)

Également dans l'enceinte du centre hospitalier, immédiatement au nord-ouest du bâtiment précédent, à l'emplacement de l'ancien pavillon Saint-Louis, une fouille de sauvetage programmé a été entreprise en 1986. Trois états principaux ont été mis en évidence (fig. 31). Cette fouille est inédite (Rebourg *et al.*, rapport de fouilles, 1986 ; Alfonso, 1989 ; *Gallia Informations*, 1987-1988, 2, p. 31-33). Nous en donnons ici les grandes lignes, susceptibles d'être sensiblement modifiées par l'étude en cours. Dans un premier temps, que l'on situe sans autre précision au début du I<sup>er</sup> s. après J.-C., le *cardo maximus* existe déjà (mais sous la forme d'un cailloutis avec hérisson) car il définit l'orientation d'un important mur fermant à l'ouest une série de locaux. Des murs de terre et de bois (?) sur une assise maçonnée délimitent un ensemble de pièces à sol de sable damé ; l'une d'elles présente une aire de travail de bronzier (fond d'amphore servant de foyer, creusets,

104. La longueur du bloc d'architrave conservé étant beaucoup plus courte que l'entraxe de deux piles, on peut proposer une structure à arcades sur piliers de préférence à une colonnade. L'architrave étant décorée sur ses deux faces, il est possible d'envisager un décor d'ordres engagés, pilastres ou demi-colonnes, décorant la façade et l'intérieur de la galerie. La découverte de l'Hôtel de Charmasse, où l'on mit au jour vers 1840 « des murs énormes en avant desquels se trouvaient les bases de plusieurs pilastres », irait dans ce sens. Il s'agirait là d'un retour du portique dans le sens est-ouest.

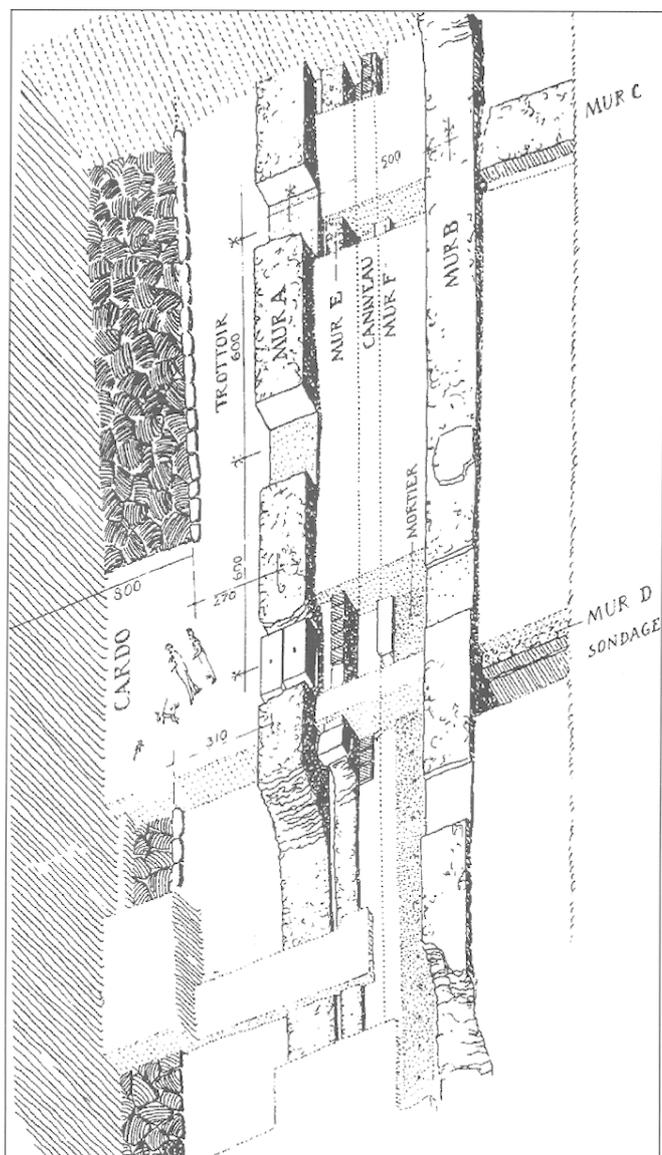


Fig. 30 – Fouille de la maison de retraite : vue axonométrique des vestiges du cardo maximus et du portique monumental (dessin A. Olivier).

moules, déchets) qui confirme la vocation artisanale de cet ensemble. Au nord, le rythme des pièces est rompu, peut-être par la présence d'un passage, et l'on trouve une pièce avec sol en *opus signinum*. Dans l'état 2, remontant au milieu du I<sup>er</sup> s., ces locaux sont entièrement reconstruits (4 m x 4 m), selon le même alignement. Leurs sols sont encore en terre battue. Aucun élément ne permet de déterminer leur fonction. À l'emplacement présumé du *cardo*, s'étend une aire dallée, en calcaire, d'au moins 34 m x 7,50 m. Entre cette

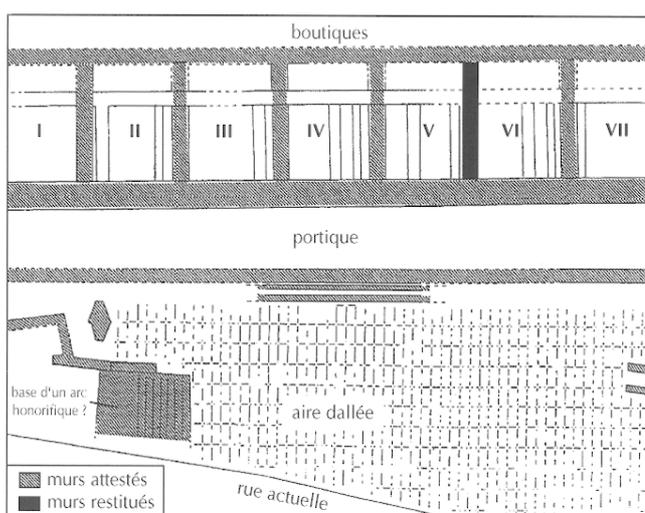
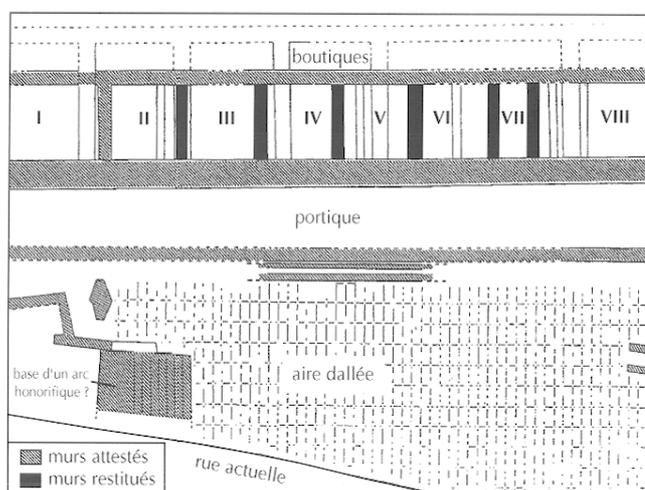
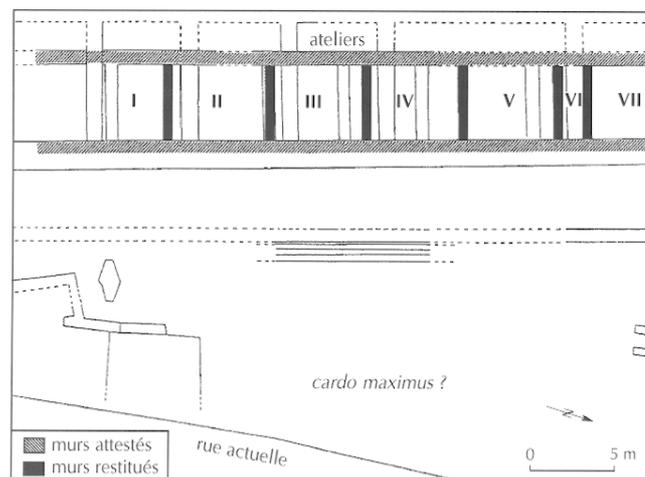


Fig. 31 – Fouille du pavillon Saint-Louis en 1986 : plan restitué des trois états (service archéologique du Musée Rolin, 1986).

aire et les boutiques, un portique (3,30 m de largeur) en grand appareil, avec caniveau de façade, est construit. À cette aire dallée est rattaché un massif de maçonnerie paraissant lié à un monument public important (un arc honorifique ?). Dans l'état 3, couvrant une occupation de la fin du I<sup>er</sup> s. à la fin du II<sup>e</sup> s., l'ensemble des boutiques est arasé au niveau du sol et l'espace entièrement réorganisé. Les sols sont uniformément composés de planchers (traces précises en négatif) qui semblent avoir subi l'action du feu. Ces locaux sont toujours en relation avec le travail du bronze (tôle découpée, plomb). Le portique continue alors à fonctionner. Immédiatement au-dessus de ces niveaux, se déposent les couches d'une destruction générale des boutiques. Dans l'une des pièces, une épaisse couche de chaux est liée à un important tas d'éléments d'architecture et de décor (colonnes, chapiteaux, corniches, reliefs figurés) en marbre, de placages pour la plupart de marbres d'Italie, Grèce et Afrique ainsi que des granites et porphyres (Égypte) et de décor architectural en calcaire (éléments de caissons, décor de trophée, atlante). Le secteur est utilisé comme aire de travail, de dépôt ou de rejet, sans doute dans le cadre de constructions proches. Des fosses avec beaucoup de mobilier témoignent d'une fréquentation pendant l'Antiquité tardive (céramique des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.) et le Moyen Âge. Beaucoup de murs ont été récupérés, peut-être lors de la construction du rempart du XVI<sup>e</sup> s. Le mobilier, abondant, n'a été que très partiellement étudié (Creuzenet, 1991).

#### UNE NOUVELLE HYPOTHÈSE

Nous penchons beaucoup pour situer le *forum* à l'emplacement des terrains occupés par le centre hospitalier, les jardins de la Sous-Préfecture et la partie orientale de la place du Champ-de-Mars (fig. 32). Les arguments, d'inégale valeur, sont les suivants : la richesse et la monumentalité des vestiges découverts anciennement ; l'absence de *decumanus* à cet endroit, ce qui conduit à réunir aisément deux îlots ; l'existence d'un mur de terrasse, maintenu et repris par le passage du rempart du XVI<sup>e</sup> s., dévié sans raison à cet endroit ; la largeur de cette bande d'îlots (160 m au lieu de 100 ou 110 m), hapax dans le quadrillage d'Autun par ailleurs très régulier ; l'interruption du *cardo maximus* à cet endroit et la création d'une place dallée ; la création d'un axe monumental, marqué par le pavage de la rue, entre ce secteur et l'amphithéâtre ; la monumentalité et la nature du décor architectural découvert dans les fouilles récentes (colonnes, chapiteaux, peut-être arc honorifique).

Nous avons vu que le *decumanus maximus* (ou du moins les deux voies en baïonnette entre les portes occidentale et orientale que l'on nomme ainsi) n'a guère d'importance et que le véritable axe de la ville est le *cardo maximus*. Dès lors, pourquoi situerait-on le *forum* à l'intersection de ces deux voies ?

Le *forum* tel qu'il pourrait être restitué occupe un espace formé par une vaste terrasse de 32 000 m<sup>2</sup>, occu-

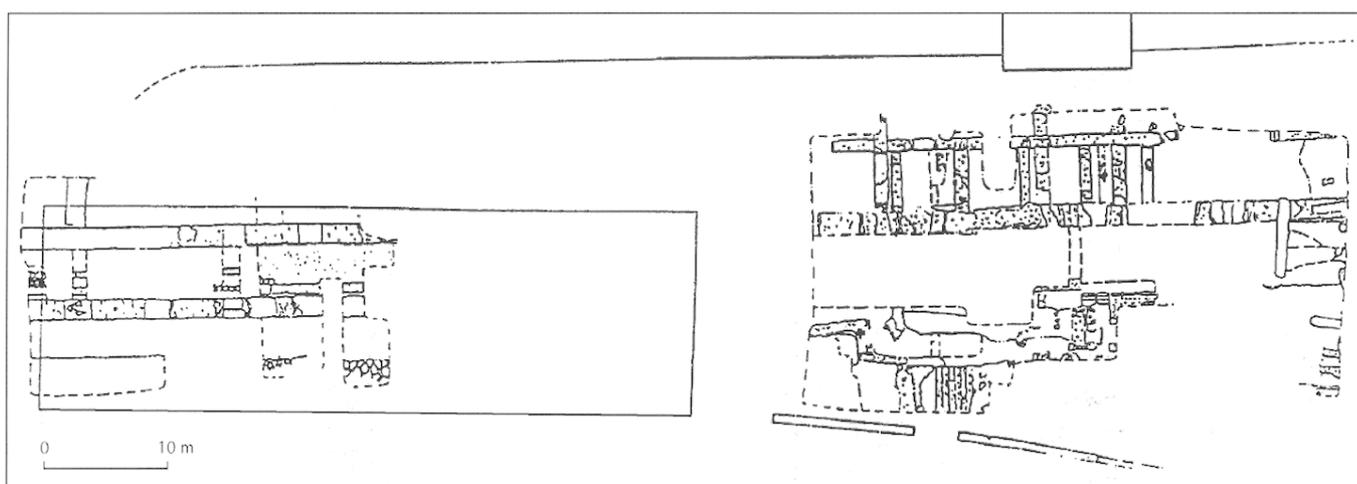


Fig. 32 – Plan de situation des deux portions du portique monumental découvert lors des fouilles de la maison de retraite, 1984-1985 et du pavillon Saint-Louis, 1986 (dessin J.-B. Bellon sous la direction d'A. Olivier).

pant l'emplacement de deux îlots de 160 x 100 m<sup>105</sup>. Sur la façade longeant le *cardo maximus*, il est bordé par un portique monumental et une double rangée de boutiques, situées en contrebas. La pente du terrain peut donner à penser qu'il existait deux étages de boutiques dans la partie la plus septentrionale. Les autres côtés sont vraisemblablement bordés eux aussi de portiques, dont l'un au moins est attesté, celui qui longe le *decumanus* méridional correspondant approximativement à l'actuelle rue de l'Arquebuse. Il est tout à fait probable que des cryptoportiques<sup>106</sup> aient servi à asseoir cette immense terrasse<sup>107</sup>. La place elle-même n'est pas connue. Le portique monumental ne peut border un monument comme une basilique, ainsi que nous l'avions pensé initialement puisqu'il se trouve en contrebas, mais seulement les boutiques. Les grandes colonnes en marbre blanc veiné de gris-bleu (Proconnèse), dont les cannelures débitées<sup>108</sup>, les fragments d'architrave

105. On retrouve par exemple cela dans le *forum* initial de Trèves (H. Cüppers, *Das römische Forum der Colonia Augusta Treverorum*, *Festschrift 100 Jahre Rheinisches Landesmuseum Trier*, Mainz, 1979, p. 249) ou celui d'August (R. Laur-Belart, *Führer durch Augusta Raurica*, Bâle, 1991). Il est vrai que ces dimensions peuvent paraître démesurées, compte tenu de celles des autres *fora* de Gaule connus, à l'exception de Bavay et d'Amiens, mais ce dernier comprend en fait un *macellum* dans le prolongement d'un *forum*. Rappelons que le *forum* de Limoges compte une superficie de 100 m x 150 m ; celui d'August, 175 m x 80 m ; celui de Besançon, 80 m x 120 m. Mais *Augustodunum* ne possédait-il pas les plus grands édifices de spectacle connus ?

106. Sur cet élément du *forum*, voir le colloque, *Les cryptoportiques dans l'architecture romaine*, École française de Rome, 1973 et plus précisément la communication d'E. Will, *Les cryptoportiques de forum de la Gaule*, p. 325-342.

107. Nous avons vainement cherché à retrouver à partir des caves du couvent des Cordeliers les souterrains signalés au début du XVII<sup>e</sup> s. (cf. *supra*) et qui inspirèrent notamment une œuvre de fiction : Fontenay, 1883.

Néanmoins, trois découvertes pourraient permettre de les localiser dans ce secteur :

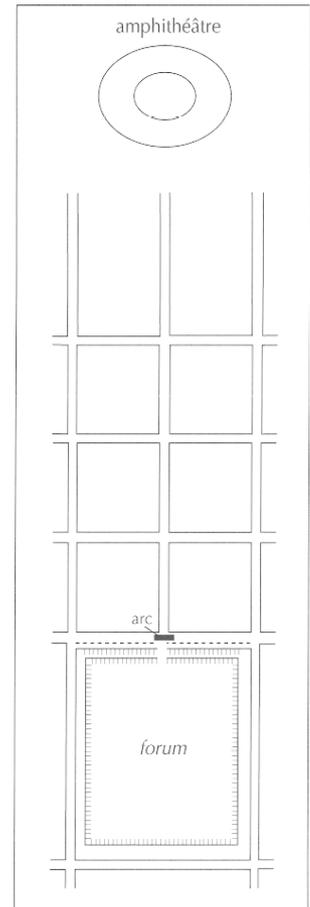
- . vers 1950, un commerçant cherchant « le veau d'or » (vieille légende autoise) a découvert des souterrains à partir d'une cour où se trouvent actuellement les locaux de l'entreprise Rieufort, au sud du couvent des Cordeliers, mais à une profondeur d'au moins 10 m ;

- . lors de la construction du bâtiment de pédiatrie dans l'enceinte du centre hospitalier, au nord-est du couvent des Cordeliers, quelques années plus tard, on a découvert une très vaste surface bétonnée, qu'il n'a pas été possible de percer (s'agit-il d'une voûte ?) ;

- . dans le cadre du réaménagement du centre hospitalier, les sondages conduits par le laboratoire régional des Ponts-et-Chaussées ont révélé, dans le secteur du bâtiment de la pédiatrie, une vaste surface bétonnée, dure et épaisse, recouvrant une zone de vide.

108. Les fragments conservés (inédit) permettent de restituer un diamètre de 1,25 m, ce qui correspond à la colonne entière découverte

**Fig. 33** – Hypothèse d'insertion du forum dans la trame viaire (dessin M.-P. Raynaud d'après les indications d'A. Rebourg).



(Olivier, *in* : Pinette éd., 1987, p. 64-66, n° 99) et les chapiteaux<sup>109</sup> ont été conservés, pourraient appartenir au temple, sans conteste d'époque augustéenne, ouvert à l'est, précisément dans l'axe de l'amphithéâtre – qui lui serait postérieur de six ou sept décennies (fig. 33). C'est précisément dans cet axe monumentalisé que se trouve la place dallée en calcaire dont nous ignorons les limites et le massif de fondation qui pourrait être celui d'un arc honorifique dont on a retrouvé les éléments sur place

(piliers avec écaïles, atlante) ainsi que dans les tas de matériaux préparés pour le four à chaux (décor de trophée avec boucliers, cuirasses, lances et fragments de grands caissons). Les fouilles à venir dans ce secteur sensible, et notamment lors de la restructuration du centre hospitalier prévue depuis de nombreuses années, et ajournée, devront donc être particulièrement attentives,

place du Champ-de-Mars et conservée dans la cour du musée lapidaire Saint-Nicolas, n° inv. M.L. 1503 ; cf. notice d'A. Olivier, *in* : Pinette éd., 1987, p. 62, n° 97.

109. Ces chapiteaux de style corinthien, également en marbre, sont assez bien connus grâce à des découvertes anciennes (cf. notices d'A. Olivier, *in* : Pinette éd., 1987, p. 62, n° 98) et aux découvertes du pavillon Saint-Louis. Selon A. Olivier, ces chapiteaux de grande dimension sont proches, du point de vue typologique, de ceux du temple de Mars Ultor ou encore de la Maison Carrée de Nîmes. Les volutes sont proportionnellement plus étroites que celles de Mars Ultor (Zanker, 1968 ; Gros, 1976) et plus massives que celles, pourtant en calcaire, de la Maison Carrée. En se fondant sur ces ressemblances, il est possible de restituer un chapiteau d'environ 1,30 m de hauteur et de 1,10 m de diamètre à la base qui pourrait être daté de l'époque augustéenne (Amy, Gros, 1979, pl. 57-66).

afin de vérifier ce que nous ne présentons pas autrement que comme des hypothèses<sup>110</sup>.

### L'ALIMENTATION EN EAU

La ville ne manque pas d'eau, ainsi qu'en témoignent les sources *intra muros*, les très nombreux puits et les deux aqueducs (fig. 34). C'est aussi compter sans la rivière, l'Arroux, son affluent le Ternin et les ruisseaux entourant la ville qui ont pu être utilisés très naturellement, comme ils le furent encore jusqu'à une date récente, par de nombreux moulins, des tanneries, des forges, sans compter les lavandières.

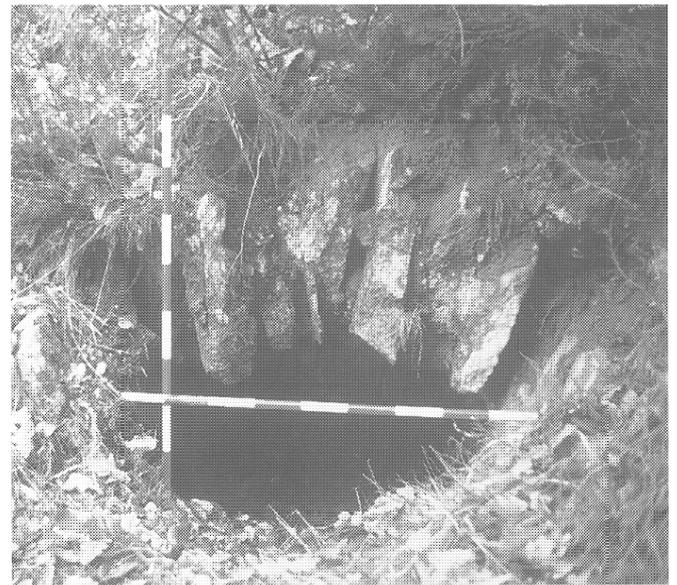
L'étude des aqueducs est entièrement à reprendre, et la chronologie proposée par Fontenay et Roidot ne repose sur rien de solide. La datation à l'époque flavienne de l'aqueduc de Montjeu est fondée sur une seule monnaie, « enchâssée » dans la maçonnerie<sup>111</sup>. Il est au contraire très vraisemblable que l'aqueduc soit contemporain de la fondation de la ville : dans la partie haute de la ville, avant son arrivée au château d'eau, il est profondément installé dans les remblais qui assoient la ville, dans une direction oblique au carroyage, et ne peut par conséquent être antérieur à la mise en place de la trame viaire et des îlots.

Ces aqueducs – ou un seul d'entre eux – souffrirent des troubles de l'empire gaulois, comme nous l'apprend le panégyrique prononcé par Eumène en 298 (*Panégyrique V*, 4). Les légionnaires furent chargés de restaurer la distribution des eaux<sup>112</sup>. Faut-il entendre

110. En septembre 1993, trois nouveaux sondages ont été conduits dans l'enceinte du centre hospitalier. Ils ont mis en évidence un escalier longcant le *decumanus* septentrional, conduisant à une plate-forme. Un four à chaux a été découvert, qui présente le même type de fragments de marbres que ceux que nous avons mis au jour au pavillon Saint-Louis en 1986. Un chapiteau non terminé a été étudié sommairement par A. Olivier, qui le date du I<sup>er</sup> s. (cf. *Bilan scientifique, Bourgogne*, 1993, p. 62).

111. Cf. Fontenay, 1889, p. 101. Vers 1860, A. de Charmasse a découvert, « dans une cavité pratiquée au centre d'une des pierres de taille de la vingt-troisième cascade de l'aqueduc de Montjeu », un sesterce de Vespasien avec revers *IVDAEA CAPTA* (frappé en 71). Nous n'avons pas trouvé trace, dans la bibliographie, de semblables pratiques commémoratives dans les autres villes. On peut se demander si l'interprétation n'est pas à écarter : à l'époque romaine, ce sont bien sûr les commémorations épigraphiques, fort nombreuses, qui impriment la marque des constructeurs.

112. Cf. P.-A. Février, *Armée et aqueducs*, in : Boucher éd., 1983, p. 133-140.



1



2

**Fig. 34** – Aqueduc de Montjeu : 1, conduit coupé par la route de l'étang des Cloies ; 2, regard après enlèvement de son couvercle, dans la forêt, près de l'étang des Cloies (photos A. Rebourg).

par nous ammes la création d'un nouvel aqueduc, ou seulement la recherche de nouvelles sources et leur rattachement au réseau existant ? Faute d'éléments chronologiques, nous ne pouvons répondre à cette question. Remarquons seulement que l'aqueduc de Montjeu, avec son système de cascades, est plus complexe et nécessite sans doute davantage de soin pour sa construction.

Les sources *intra muros* n'ont pas fait l'objet de recherches et nous ne pouvons pas déterminer si ces cap-

tages existaient déjà dans l'Antiquité. Il serait intéressant de reprendre cette étude et de déterminer quel aurait pu être l'usage éventuel de ces sources (thermes, fontaines), ce qui a rarement été étudié dans le cadre des villes de Gaule <sup>113</sup>, hormis l'aspect guérisseur (exposition de Lattes, 1992).

Le château d'eau serait situé au sud de la ville, avant l'entrée à l'intérieur de l'enceinte, dans le jardin du 47 rue du Faubourg-Saint-Blaise (Fontenay, 1889, p. 105). Mais plutôt qu'un château d'eau, il s'agit en fait du point de jonction entre les deux aqueducs. Sur les plans anciens, l'aqueduc traverse la ville et se dirige vers le théâtre sans que son eau soit redistribuée. Ce tracé est évidemment faux. On a récemment proposé, mais sans l'étayer par des preuves, que le château d'eau se trouvait à l'emplacement de la Maîtrise, dans la ville haute, site de l'ancienne église Saint-Jean-de-la-Grotte qui servait de baptistère au groupe cathédral Saint-Nazaire (fig. 35, n<sup>os</sup> 1 et 2). Pourtant, si l'on en croit les observations de Berthollet, il est nécessaire de situer plus haut le point de distribution de l'eau <sup>114</sup>. Il semble en effet peu probable que l'on n'ait pas profité d'un point élevé pour ce centre de distribution des eaux amenées par l'aqueduc.

La ville devait certainement posséder de nombreux points de distribution publique de l'eau. Un seul a pour l'instant été identifié, le long d'un *decumanus* secondaire. Ces installations sont plutôt rares et ont récemment été recensées à l'occasion de la découverte d'une fontaine sur le site du Verbe-Incarné à Lyon (Delaval, 1989). Comme le souligne J.-P. Adam, « Cette apparente rareté, en Gaule, de constructions aussi courantes et aussi intégrées à l'urbanisme des villes romanisées doit trouver son explication plus dans la destruction de ces menus édifices et à leur enfouissement dans les couches profondes de nos villes modernes qu'à leur réelle faiblesse numérique » (Adam, 1979).

Dans l'état actuel de nos connaissances, deux maisons possèdent l'eau à domicile, sans que l'on puisse cependant savoir comment s'opère le raccordement. Il s'agit

de la maison de Balbius Iassus et de la maison à l'Étui d'or (Blanchard-Lemée *et al.*, 1986, p. 126, 135, 146, fig. 11 et 19). Dans la maison de Balbius Iassus, à l'intérieur d'un jardin, dans l'axe exact des deux salles d'apparat, a été mis au jour un bassin quadrangulaire,



1



2

**Fig. 35** – 1, conduit antique passant sous la cathédrale Saint-Lazare et dont la voûte a été percée par la fondation d'un pilier ; 2, intersection d'un conduit antique et d'un égout médiéval, à l'angle de la place Saint-Louis et de la place du Terreau (photos C. Douvre).

113. Pour un tableau complet des utilisations de l'eau dans la ville antique, cf. en dernier lieu Leveau, 1992, p. 259-265, qui dépasse largement le cadre de l'Aquitaine.

114. Cf. Berthollet, 1950-1951, p. 176. En février 1931, la pose d'une conduite d'eau à fort diamètre, le long de la rue Dufraigne, fit trouver et détruire, à moins de 1 m de profondeur, une conduite en poterie noyée dans une gaine de mortier très résistante.



Fig. 36 – Maison de Balbius Iassus : margelle d'un puits au centre de la cour (photo Musée Rolin).

alimenté par une conduite de plomb. Dans l'angle nord-est, un déversoir, contrôlé par une bonde, le relie à une canalisation maçonnée qui longe les murs sud et est délimitant une cour. Dans la maison à l'Étui d'or, à l'intérieur d'une zone non bâtie, se trouve une fontaine ou nymphée. Le bassin, primitivement dallé, est fermé à l'ouest par un épais mur de maçonnerie en hémicycle dont la partie supérieure s'incline vers l'extérieur. Un tuyau en plomb, dans une gaine de *tubuli*, qui aboutit au centre du bassin, apportait l'eau sous pression.

Néanmoins, ces deux maisons comportaient au moins chacune un puits (fig. 36). L'alimentation domestique était effectuée la plupart du temps par des puits, fort nombreux. Ils sont surtout connus pour le mobilier qu'ils ont livré ; leur structure a rarement été observée. Nous avons néanmoins eu l'occasion d'en fouiller plusieurs récemment. Chaque maison (Ateliers d'Art, 1973-1976 ; rue de la Croix-Verte, 1976-1978 ; rue de la Grille, 1985) que nous avons pu reconnaître possède au moins un puits, généralement au centre ou dans un coin de la cour, ouvrant à même le sol de celle-ci, avec une margelle et un entourage dallé, parfois même peut-être un édicule de bois. On a pensé à tort que les puits avaient été creusés en attendant la construction de l'aqueduc. En réalité, il n'en est rien ; aucune concurrence n'existe entre les deux modes d'alimentation en eau. Ces puits ne sont apparemment pas des puits publics, mais dans

tous les cas où nous avons pu les reconnaître, des puits privés, situés à l'intérieur des maisons, sans accès direct à la rue.

## LES MONUMENTS DE SPECTACLE

La ville possédait, *intra muros*, deux vastes édifices de spectacle, installés à proximité l'un de l'autre, dans la partie orientale de l'enceinte. De nombreux détails de construction sont identiques dans les deux monuments (fig. 37). Leur proximité et leur implantation indiquent qu'ils faisaient apparemment partie d'un plan d'ensemble. Si les deux édifices ne sont pas contemporains, ils ont sans doute été bâtis à des dates assez proches<sup>115</sup>. Cependant le théâtre utilise une colline, d'où son léger désaxement par rapport à l'ensemble de la ville (fig. 38), alors que l'amphithéâtre s'intègre parfaitement à la trame viaire.

Les dimensions du théâtre sont considérables (fig. 39). Son diamètre de 147,80 m, vérifié par des calculs récents, en fait le plus vaste théâtre antique connu de Gaule, et même du monde romain, avec le théâtre que Pompée édifia sur le Champ de Mars, dont les dimensions ne sont pas vraiment assurées<sup>116</sup>. Si l'on compare à d'autres villes de Gaule, à la population plus importante, ces dimensions sont exceptionnelles<sup>117</sup>. Mais il convient d'ajouter qu'Autun ne semble pas avoir possédé d'odéon<sup>118</sup>. On attribue traditionnellement la construction du théâtre à l'époque flavienne. Rien ne s'oppose à cette datation, mais nous ne possédons pas d'éléments qui la confirment. L'indication de pilotis sur le plan de Jean Roidot, dans le

115. Leur position relative est comparable à celle du théâtre et de l'amphithéâtre de Merida (Espagne), qui ont été construits, de façon certaine, à peu de temps d'intervalle.

116. Cf. par exemple le plan reproduit dans F. Coarelli, *Guida archeologica di Roma*, Verona, 1975, p. 254-257. Sur ce monument, voir en dernier lieu J. Richardson, A note on the architecture of the Theatrum Pompei in Rome, *American Journal of Archaeology*, 91, 1987, p. 123-126. Selon certains auteurs, le théâtre de Pompée aurait un diamètre de 150 m. Le diamètre du théâtre de Marcellus est de 130 m.

117. Celui qui s'en rapproche le plus est le théâtre de Vienne, avec un diamètre de 130,40 m (cf. Pelletier, 1982). Le théâtre de Lyon, dans son deuxième état (époque d'Hadrien), possède un diamètre de 108,50 m ; celui d'Arles, 102 m ; celui d'Orange, 103 m.

118. L'odéon de Lyon a un diamètre de 73 m ; celui de Vienne, 72 m.

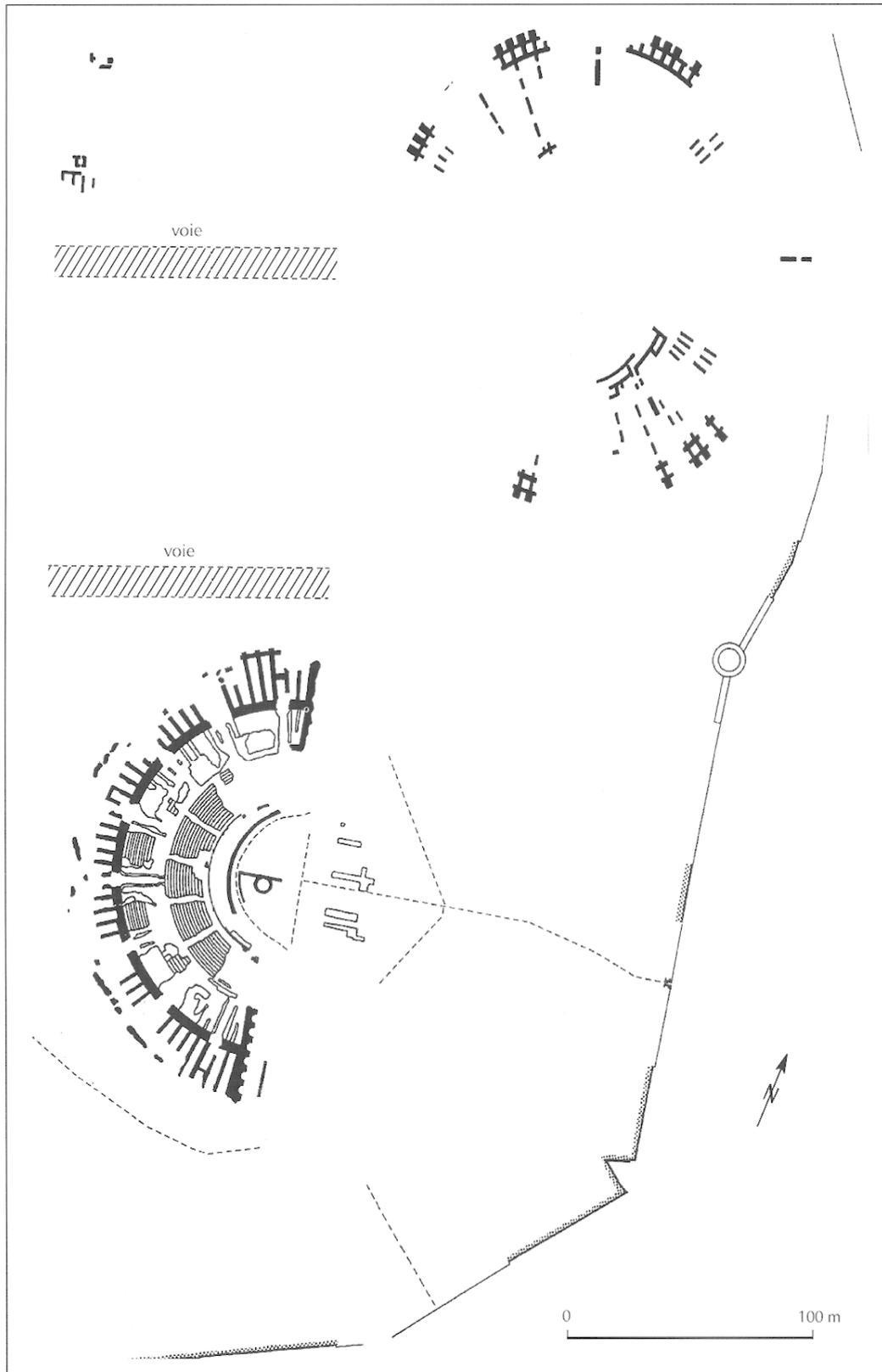


Fig. 37 – Le quartier du théâtre et de l'amphithéâtre, avec les restes de l'enceinte, des voies et des vestiges d'habitat (extrait de l'atlas du CFAA).



Fig. 38 – Vue aérienne du théâtre antique, avec le quartier de la Croix-Verle, la promenade des Marbres et les jardins du Lycée militaire (photo P. Barbe-Richaud).

dispositif scénique, passée jusqu'à présent inaperçue, nous laisse de grands espoirs : la reprise d'une fouille afin de recueillir des échantillons de bois pour une analyse dendrochronologique devrait être programmée. Ajoutons qu'en 1984-1985, une campagne de restauration a donné lieu à des sondages permettant de préciser les techniques de construction du monument. Parmi le mobilier découvert dans un remblai antique sous un voûtain, qui semble donc n'avoir jamais été touché depuis la construction, un as de Claude, ayant beaucoup circulé, a été trouvé<sup>119</sup>.

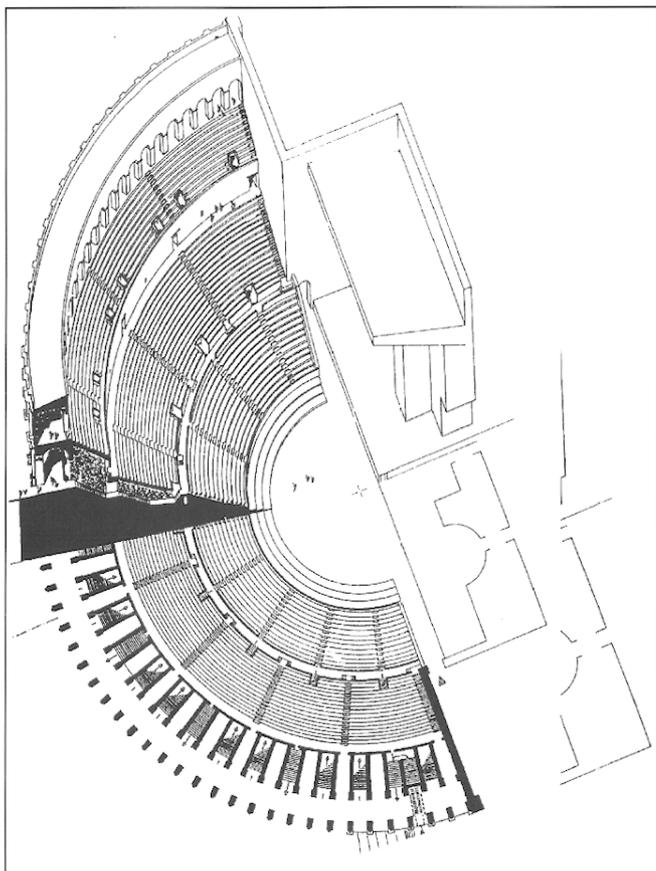
Contrairement à ce qui a été prétendu, le théâtre ne fut pas transformé en amphithéâtre à la fin de l'Antiquité. Il s'agit là d'une mauvaise interprétation architecturale : la partie inférieure de la *cavea*, reconstruite, est surélevée par rapport à l'*orchestra* ; il s'agit d'une modification postérieure. Une canalisation concentrique, située à environ 8 m à l'intérieur de l'*orchestra*, nous montre quelle était précisément la limite primitive des sièges de la proédrie.

119. Imitation du RIC I 68a/RIC I<sup>2</sup> 95, p. 127, entre 41-50. Quelques tessons ont été découverts au même endroit : il s'agit de céramique commune dont un col d'amphorette en pâte beige-rose, d'une forme difficile à dater. Le mobilier est conservé au Musée Rolin, inv. n° 84-20.

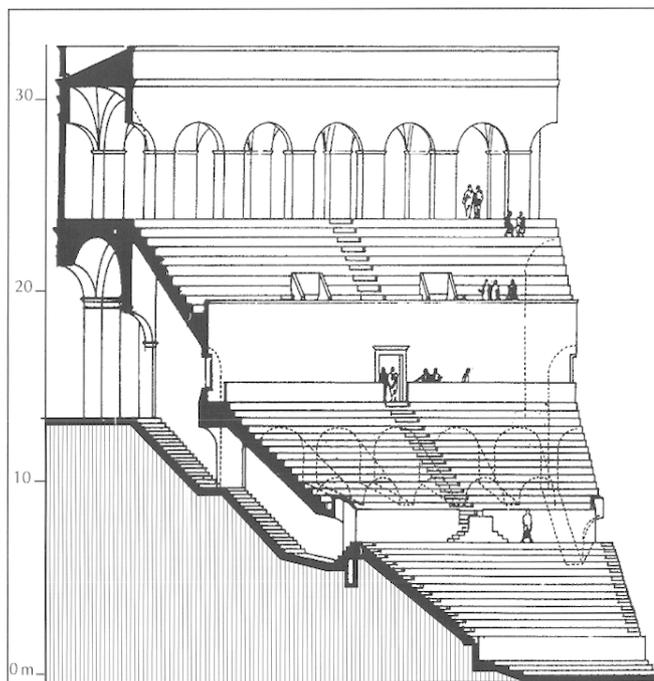
Les dimensions de l'amphithéâtre, connu par les fouilles du siècle dernier (fig. 40), atteignent au total 154 m x 130 m et l'arène mesure 74 m x 49 m. Il s'agit donc du plus grand amphithéâtre de Gaule connu actuellement. La réalisation de cet amphithéâtre se situerait entre le début de l'époque flavienne et celui du II<sup>e</sup> s. après J.-C.<sup>120</sup>. Nous avons indiqué plus haut la relation spatiale qui semble exister grâce à un *decumanus* « monumentalisé » entre cet édifice et le centre monumental. Cette sémiologie de l'espace a été mise en évidence dans d'autres villes antiques mieux connues<sup>121</sup>. Cette relation nous étonne cependant : à Autun on pourrait s'attendre à une relation entre

120. Rappelons que lors de la révolte de Sacrovir, en 21, comme nous le rapporte Tacite (*Annales*, III, 46), les révoltés comprennent des gladiateurs. Cela n'indique bien évidemment pas pour autant que la ville possède un édifice en pierre. On a aussi parfois tiré un argument de datation de l'épisode suivant : lorsque Marric est condamné aux bêtes (Tacite, *Annales*, XI, 35), il est conduit à Lyon devant Vitellius. Cela signifierait qu'Autun n'avait pas encore d'amphithéâtre. N'était-ce pas plutôt pour empêcher toute nouvelle tentative de révolte et calmer les esprits ?

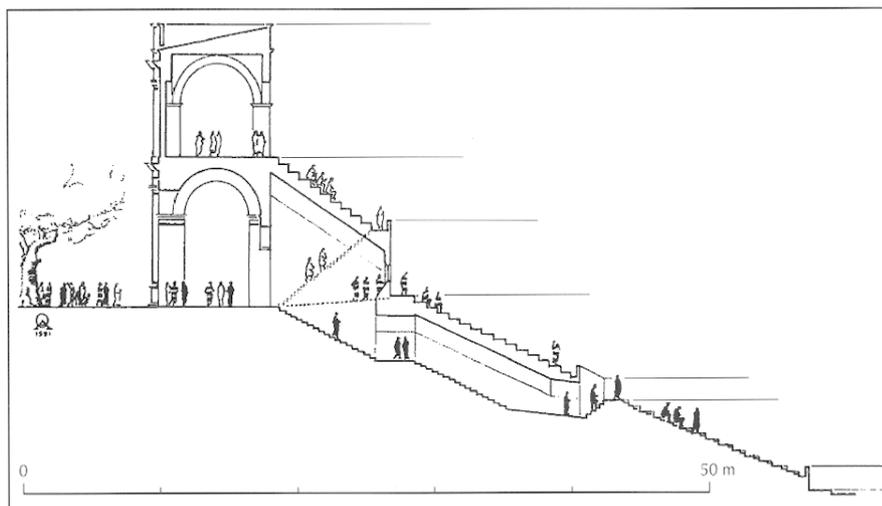
121. Sur la place de l'amphithéâtre dans la ville, cf. M. Clavel-Lévêque, *L'empire en jeux. Espace symbolique et pratique sociale dans le monde romain*, Paris, 1984, et notamment le chapitre consacré aux « formules spatiales de persuasion », p. 152-173.



1

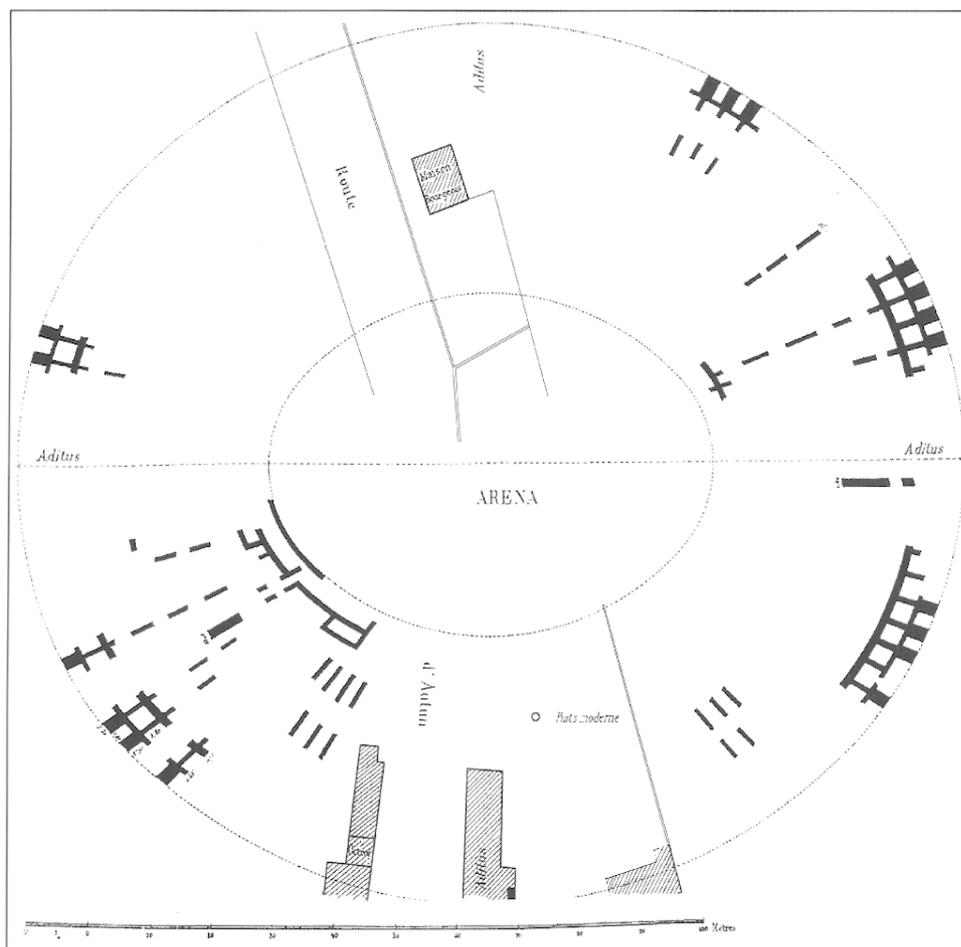
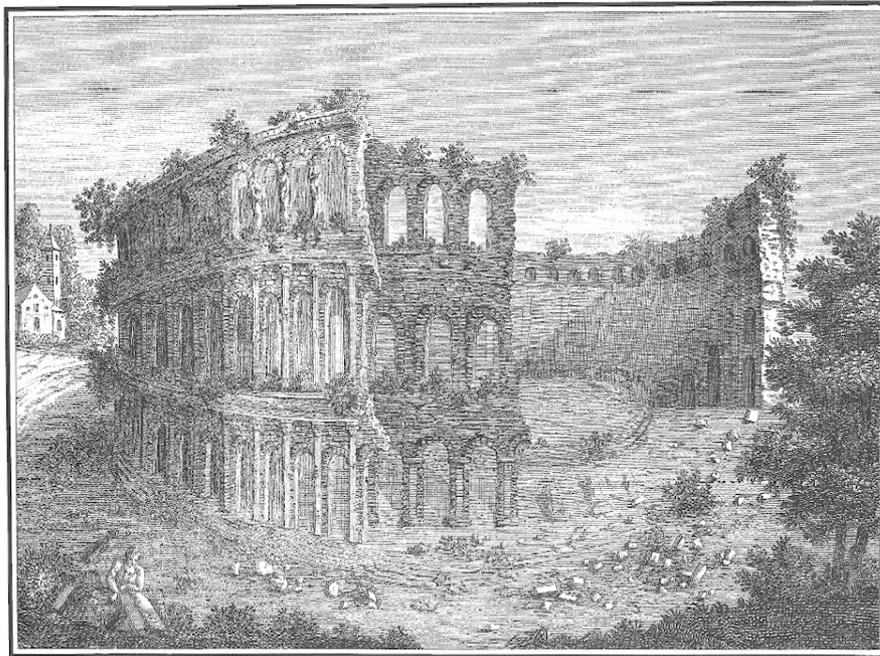


2



3

**Fig. 39** – Le théâtre : 1, restitution du plan et vue axonométrique ; 2, restitution d'un secteur de la cavea ; 3, coupe schématique transversale montrant l'organisation de la circulation des spectateurs (dessin A. Olivier).



**Fig. 40 – L'amphithéâtre :**  
 1, vue imaginaire des ruines  
 (dessin N.-M. Joubert, an X,  
 gravé par Adam, pl. h. t. de  
 J. Rosny, 1802, Société Éduenne) ;  
 2, plan des vestiges reconnus au  
 XIX<sup>e</sup> s. (Roidot-Deléage, 1878,  
 pl. XX).

le théâtre et le centre monumental, comme Pierre Gros l'a montré pour certaines villes augustéennes. N'oublions cependant pas que l'amphithéâtre est postérieur d'au moins 70 ans au centre monumental et que nous ignorons quelles relations spatiales le centre monumental augustéen pouvait entretenir avec le reste de la ville.

Signalons à titre anecdotique cette invention citée sans preuves par tous les historiens d'Autun des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. (Fontenay, 1889, p. 202-203). Une naumachie aurait été « située dans la Prairie l'Évêque [actuellement le plan d'eau du Vallon], sous les murs d'enceinte, en face du théâtre ». Cet endroit a fait l'objet d'observations en 1976 lors du creusement du plan d'eau du Vallon ; il s'agit en fait d'une zone marécageuse, occupée par des dépotoirs (Rebourg, 1978).

## LES TEMPLES

La question de l'emplacement des temples a été peu étudiée (fig. 41). Les études du siècle dernier ont surtout visé à chercher à confirmer les mentions des *Panegyriques*, pour découvrir notamment le temple d'Apollon. Le recoupement de différents documents nous permet d'avancer quelques nouvelles remarques. Il est fort intéressant de noter le caractère indigène des édifices et des divinités auxquelles ils sont consacrés, et cela même en pleine ville, ce que nous ne connaissons pas dans des villes équivalentes. Ainsi le dieu Anvallos ou Anvalos, connu par une inscription en gaulois, a pour prêtre un *gutuator*. La déesse Bibracte, si elle a existé, nous ramène à la ville des Éduens du temps de l'Indépendance. Le temple dit d'Apollon possède une *cella* ronde et se rattache au type des sanctuaires de tradition celtique.

### LE SANCTUAIRE D'ANVALOS

Comme nous l'avons déjà vu, nous pensons pouvoir situer un sanctuaire dédié au dieu Anvalos au nord de la ville, en raison de trois découvertes épigraphiques et d'un remarquable casque de parade en bronze. Il est curieux de noter que les vestiges, dont un plan sommaire a été levé (fig. 42), ne s'inscrivent pas dans la trame viaire – ce qui est un hapax – et semblent même antérieurs à celle-ci si l'on en croit l'unique

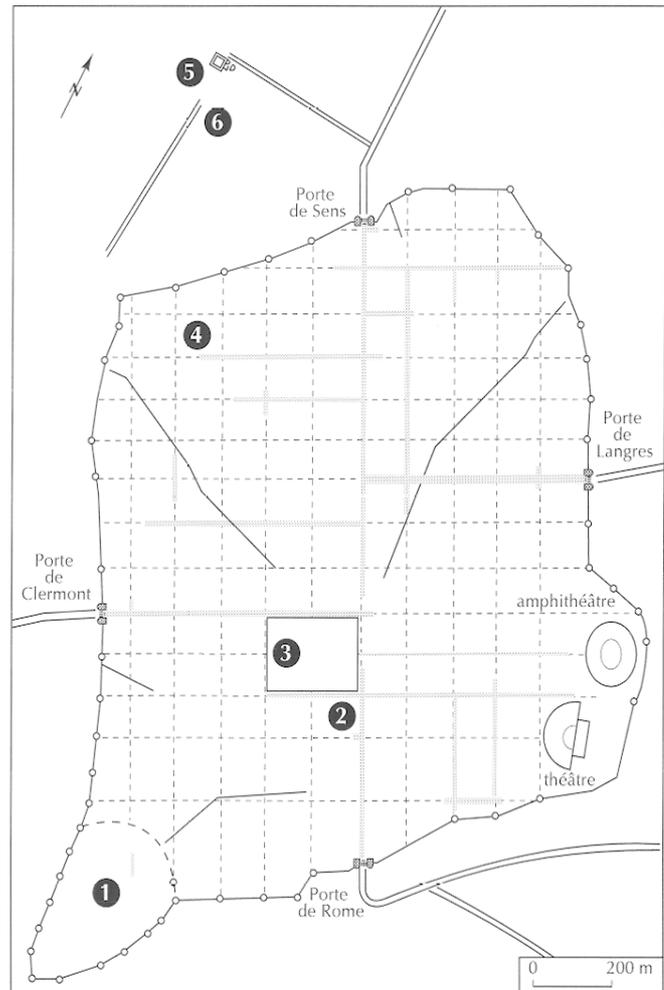
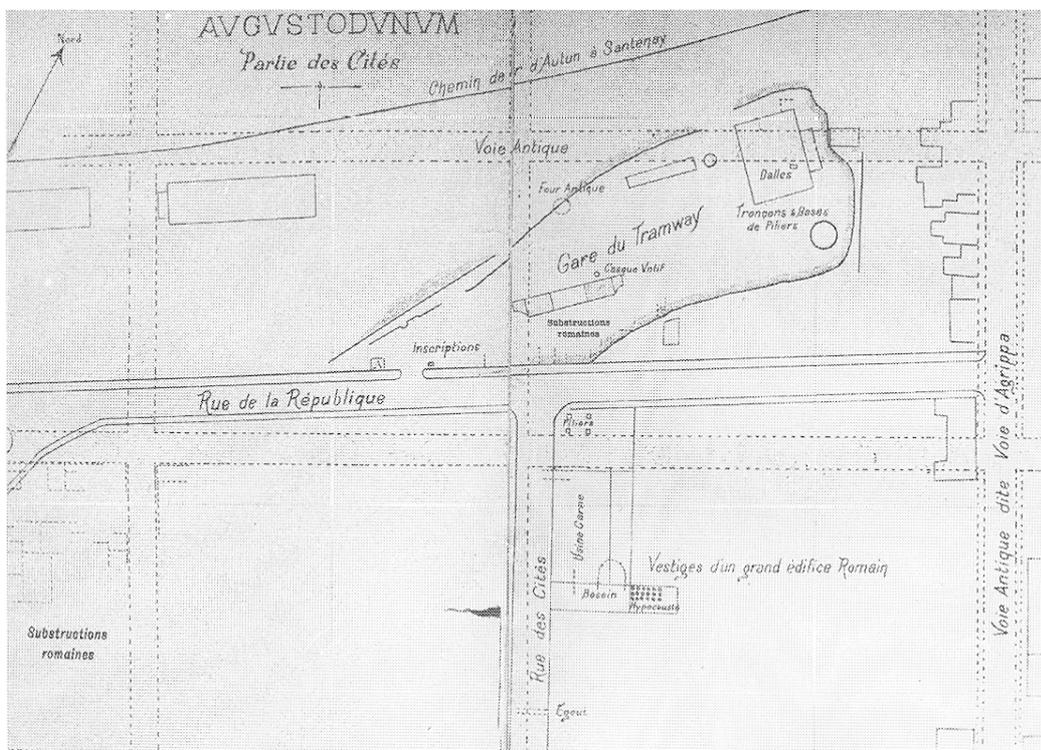


Fig. 41 – Situation des sanctuaires sur le plan théorique d'Augustodunum (A. Rebourg) : 1, Capitole (?) ; 2, temple dit d'Apollon ; 3, temple du forum (?) ; 4, temple d'Anvalos ; 5, temple dit de Janus ; 6, petit temple.

relevé. Ces inscriptions dateraient du I<sup>er</sup> s. Les deux inscriptions latines sont dédiées à ce dieu par un prêtre d'origine gauloise, le *gutuator*. On a souvent rapproché, à tort semble-t-il, ce nom, qui indique un prêtre chargé particulièrement des prières, d'une mention de César (*B.G.*, VIII, 38). D'autres inscriptions trouvées en Gaule (Puy-en-Velay et Mâcon) indiquent un *gutuator*<sup>122</sup>. Anvalos pourrait être un dieu guerrier, équivalent de Mars. Il est remarquable de voir son sanctuaire établi en pleine ville, et de plus avec une orienta-

122. *CIL*, XIII, 1577 ; *CIL*, XIII, 2585. À Mâcon, le personnage est *flamen* d'Auguste ; au Puy, il est également préfet de la colonie.



**Fig. 42** – Quartier des Cités : rues, grand édifice identifié comme des thermes et éléments rattachés à un sanctuaire d'Anvalos (extrait des MSE, XXVIII, 1890).

tion qui rompt radicalement avec le quadrillage de la ville, ce que l'on ne retrouve nulle part ailleurs sur les 200 ha occupés.

#### LE TEMPLE DIT D'APOLLON

Le temple d'Apollon est mentionné par Eumène (*Panegyrique V*, 9) et par le rhéteur anonyme de 310. Il constituait la fierté des Éduens. Le dieu d'Auguste<sup>123</sup>, fondateur de la ville, connaissait alors une nouvelle faveur, grâce à Constantin. La mention des sources chaudes a depuis longtemps retenu l'attention des chercheurs autunois (Fontenay, 1889, p. 131-151). Nous n'avons rien de nouveau à proposer à ce sujet, mais nous voudrions seulement préciser que l'identification du temple d'Apollon avec les ruines de la *cella* située place de Charmasse ne repose sur rien (fig. 43). Harold de Fontenay (1889, p. 172) interprète curieusement une indication topographique du *Panegyrique V* : selon Eumène, les écoles dont il a la charge se dressent « dans

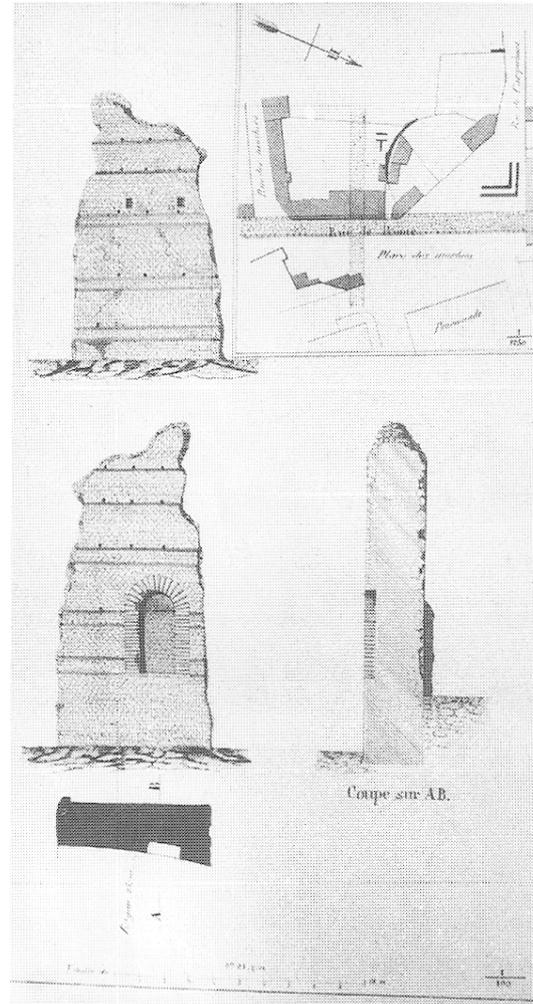
un des principaux quartiers, pour ainsi dire entre les yeux de la cité, entre le temple d'Apollon et le Capitole » (*Panegyrique V*, 9) ; « ce bâtiment placé au front même de notre ville est proche, de part et d'autre, des temples les plus fameux » (*Panegyrique V*, 10). Une simple critique sémantique de cette métaphore du visage (*facies, vultus, oculi, frons*) ne saurait aboutir aux conclusions d'H. de Fontenay : selon lui, le temple d'Apollon et le Capitole seraient de forme circulaire (les yeux) et il les identifie avec les deux ruines placées au centre de la ville, le long du *cardo* (le front), dans le secteur du centre hospitalier. Si l'on tient absolument à discerner dans cette figure oratoire un renseignement topographique, la partie haute de la ville semble mieux convenir à l'évocation d'Eumène<sup>124</sup>. Cette plate-forme, vers laquelle la ville monte doucement en gradins, pourrait éclairer le sens de la métaphore : les écoles s'offrent à la vue de tout le monde, par leur position élevée. Elles sont le « visage de la ville », ce que l'œil appréhende d'abord lorsqu'un voyageur s'approche d'Autun par le sud-est

123. Cf. *supra*, note 103, p. 182.

124. C'est aussi l'opinion de G. Matherat dans *BSNAF*, 1942, p. 197-211 et de J. Berthollet, 1950-1951.



1



2

**Fig. 43** – Place de Charmasse, temple dit d'Apollon : 1, vestiges de la cella ; 2, élévation et coupe de la cella (1, photo A. Rebourg ; 2, dessin aquarellé, archives de la Société Éduenne).

notamment, c'est-à-dire la voie de Lyon, et donc de Rome. L'effet de proximité des écoles et des temples pourrait d'ailleurs n'être dû, dans ce cas, qu'à la perspective.

Un passage du *Panegyrique VII* a conduit de nombreux historiens et archéologues à rechercher à l'intérieur des murs d'Autun les sources chaudes du temple d'Apollon vantées par l'orateur : « Tous les temples déjà semblent t'appeler de leurs vœux, en particulier celui de notre Apollon, dont les eaux brûlantes punissent les parjures [...]. Dieux immortels, quand vous accorderez nous ce jour où cette divinité bienfaisante [...] viendra là-bas aussi visiter les bois sacrés d'Apollon, son temple vénéré et les bouches fumantes de ses fontaines, dont les eaux jaillissantes couvertes de buée par leur douce tiédeur sembleront sourire à tes yeux, Constantin, et s'offrir d'elles-mêmes à tes lèvres. Tu admireras sûrement là-bas aussi le sanctuaire de ta

divinité protectrice et ces eaux chaudes issues d'un sol qui ne porte pas la moindre trace de feu : rien n'est désagréable dans leur saveur ou leurs émanations, mais au goût et à l'odorat, elles rappellent la pureté des sources froides » (*Panegyrique VII*, 21-22). À notre avis, il est peut-être vain de rechercher dans la ville même ce sanctuaire (sur les sources chaudes d'Autun, cf. Thomas, rééd. 1846, p. 129 et Fontenay, 1889, p. 133) – *a fortiori* si des bois sacrés lui étaient liés – et nous nous demandons s'il ne serait pas plus judicieux de l'identifier avec le grand sanctuaire du territoire éduen situé à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire)<sup>125</sup>, dédié au dieu *Borvo*, assimilé à Apollon, et à sa parèdre *Damona*, comme l'attestent, outre la toponymie, les nom-

125. Cf. Bonnard, 1908, p. 83. Sur Bourbon, site fort important et qui mériterait de nouvelles recherches cf. Rebourg, 1994a.

breuses découvertes architecturales et épigraphiques. Néanmoins, la ville d'Autun possédait un temple d'Apollon, comme semble l'indiquer le panégyrique prononcé par Eumène (V, 9). L'inscription en grec à Apollon et à Diane mise au jour sous les murs de l'hospice en 1810 semble le prouver. Mais on a aussi découvert, en 1875, en dehors d'Autun, à Branges (commune de Monthelon), une dédicace à Apollon *Grannus* (*CIL*, XIII, 2600 ; Rebourg, 1993a, p. 210).

Les trous garnis de briques, destinés à recevoir les extrémités de poutre d'une charpente, sont à rapprocher de ceux du temple dit de Janus et permettent de supposer la présence d'une galerie périphérique. On peut observer également la même technique que dans le temple de Janus, avec l'emploi des moellons de grès gris pour les angles intérieurs et extérieurs des murs. La présence dans la ville même d'un temple à *cella* circulaire et galerie est tout à fait intéressante, mais en l'absence de publication de ce monument nous ne pouvons en dire plus.

#### LE SANCTUAIRE DE LA DÉSÉE BIBRACTE

Au grand séminaire (aujourd'hui Lycée militaire), lors de l'aplanissement de la terrasse et des travaux effectués pour creuser le grand bassin, en 1688, on a découvert un vaste bâtiment appareillé en moellons de grès et pavé de marbre. Tout près de là, en 1679, on avait rencontré un puits qui contenait un disque de bronze, ex voto à la *Dea Bibracte* (Cabinet des Médailles, n° inv. 2304). Cet objet était accompagné de mobilier antique et de monnaies, dont les plus récentes appartenaient au règne de Valentinien I<sup>er</sup>. Deux autres inscriptions à la déesse Bibracte furent trouvées près de là et à la même période ; elles ont disparu dès l'époque de la découverte (*CIL*, XIII, 2652). Mise en doute jusqu'à une date récente (Rolley, *in* : Pinette éd., 1987, p. 50, n° 94), cette découverte épigraphique a été réhabilitée (Lejeune, 1990). Rien n'interdit de supposer qu'un sanctuaire à la déesse Bibracte se trouvait à cet emplacement (est-ce aller trop loin que de penser que cette déesse fut apportée par les artisans venus de Bibracte, installés tout près de là, contre le rempart, comme l'ont montré les fouilles de 1992-1993 ?). À proximité, existait vraisemblablement une *domus*. En mai 1836, des fouilles faites à l'emplacement de l'esplanade ont mis au jour la mosaïque dite des colombes (Stern, Blanchard-Lemée, 1975, p. 87-88, n° 247, pl. XLVIII).

Ainsi, dans le domaine des sanctuaires, les rares éléments que nous venons de citer nous renseignent peut-être sur le caractère original d'*Augustodunum*, qui, dans son enveloppe d'apparence purement romaine, abrita également des divinités indigènes, non seulement sous leur nom – ce que la sculpture nous montre aisément dans toute la Gaule romaine – mais encore dans des temples de forme gallo-romaine<sup>126</sup>.

Les autres temples ne sont pas connus. Nous ignorons l'emplacement du Capitole (Grenier, 1956), dont le souvenir nous est conservé par une allusion d'Eumène (*Panégyrique* V, 9) en 298. Nous nous refusons à le reconnaître dans le bâtiment circulaire longtemps conservé à l'emplacement de l'hôpital. D'après ce que nous avons dit de la scénographie de la ville, sa position en un endroit élevé conviendrait mieux, sur l'*arx* formée par les terrasses de la ville haute<sup>127</sup>. Quant au temple de Cybèle, il s'agit seulement d'une préoccupation d'auteurs chrétiens, ayant retenu le rôle de la déesse dans la persécution du martyr autunois, Symphorien<sup>128</sup>.

#### LES THERMES

Nous connaissons fort mal les thermes d'*Augustodunum*. On a souvent eu tendance à interpréter comme appartenant à des thermes toutes les traces d'hypocaustes (fig. 44). Aucune des découvertes ne peut donc être attribuée avec certitude à ce type d'édifice.

126. Mentionnons également la découverte de petits monuments surmontés d'un dais de pierre. Ainsi, rue Mazagran, sous la chaussée, près de la tour de la Bondue, vers 1850 « une petite chapelle compitale composée d'un cippe surmonté d'un dais en pierre » (Fontenay, 1889, p. 79 ; Rebourg, 1993a, p. 83, n° 170). D'autres sont conservés au Musée lapidaire, mais nous en ignorons la provenance (local sans aucun doute). Ces monuments semblent particuliers à la région éduenne (Thévenot, 1968). Cf. aussi d'autres exemples à Entrains (inédit) et à la fontaine de Beuray-Baugay.

127. Telle est aussi l'hypothèse de Berthollet, 1950-1951, p. 177, qui étudie la toponymie médiévale de ce secteur appelé les Plâtres, *plastra*, c'est-à-dire des ruines inutilisables.

128. Cf. le tableau des origines chrétiennes d'Autun, dans Gauthier, 1986. Cybèle est vénérée à Autun sous le nom de Bérécyntienne. Les écrits hagiographiques montrent à quel point son culte, avant tout agraire, était en faveur. La statue de la déesse était promenée à travers les vignes et les champs pour favoriser les récoltes. L'évêque Simplicius, contemporain de saint Martin, se heurta à ce culte (Grégoire de Tours, *In gloria confessorum*). Cf. H. Graillot, *Le culte de Cybèle, mère des dieux, à Rome et dans l'Empire romain*, Paris, 1912.

Lors de la construction des HLM de la Croix-Verte, vers 1960, on aurait découvert des thermes (Quoniam, 1961 ; Rebourg, 1993a, p. 89, n° 189), mais les descriptions que nous avons pu recueillir par divers témoins font plutôt songer à des vestiges d'habitat luxueux, comme ceux mis au jour tout à côté, plus à l'ouest, sur le site des Ateliers d'Art. Rue aux Raz, à l'emplacement des étuves médiévales (des tanneries en fait ?), la tradition voit des bains antiques (Fontenay, 1889, p. 145 ; Boëll, 1924-1934, p. 26). Il n'existe aucune preuve archéologique et les découvertes récentes semblent même contredire cette hypothèse<sup>129</sup>. Deux grands monuments, qui ont traversé les siècles jusqu'à la Renaissance, nous semblent en fait pouvoir être identifiés comme des thermes.

### LES GRANDS THERMES DE L'OUEST

Dans le quartier Saint-Andoche, « borné par quatre rues correspondant aujourd'hui à la rue de la Grille, à celle de la Grange-Vertu, à la ligne des remparts de Marchaux et à celle qui réunissait ces derniers au bastion de Saint-Andoche », se trouve un grand monument qui passe chez les historiens locaux pour être le temple de Jupiter (Thomas, 1846, p. 62 ; Fontenay, 1889, p. 128-129) ou le palais<sup>130</sup> (fig. 45). Sur le plan de 1575, ces ruines ont l'aspect d'un demi-cercle en avant duquel se trouve un aqueduc. Anfert le décrit ainsi, en 1610 : « On rencontre une mesure, allant du portail Saint-André à celui de Saint-Andoche, demi-rond, élevé, [...] auquel on remarque les entrées du côté du levant. Muraille distante de dix pieds du temple ; l'autre demi-rond est détruit. Tout autour, on a découvert plusieurs fondements et ruines de murailles ou de pierres d'une grandeur excessive avec des caveaux souterrains et des chambrettes profondes voûtées, jointes les unes aux autres. On dit que c'est un théâtre ». Vers 1700, près de là, le sieur Henriot trouva dans un champ qui lui appartenait « une colonne cannelée dont le chapiteau était chargé d'un côté de

cette inscription : *I(ouï) O(ptimo) M(aximo)* et de l'autre *Ioui Augusto Maximo* ». Ce document épigraphique, qui n'a pas été conservé, fit interpréter le bâtiment comme le temple de Jupiter (*CIL*, XIII, 2654-2655). Vers 1720, dans Les Cités, derrière Saint-Jean-l'Évangéliste, l'abbé Germain fit exécuter des fouilles ; il découvrit un grand

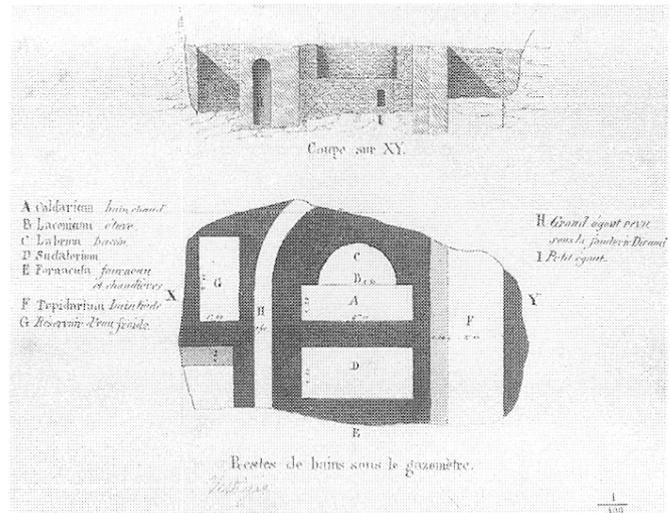


Fig. 44 – Édifice découvert sous l'usine à gaz et identifié comme un bâtiment thermal (relevé J. Roidot-Deléage, bibliothèque de la Société Éduenne).

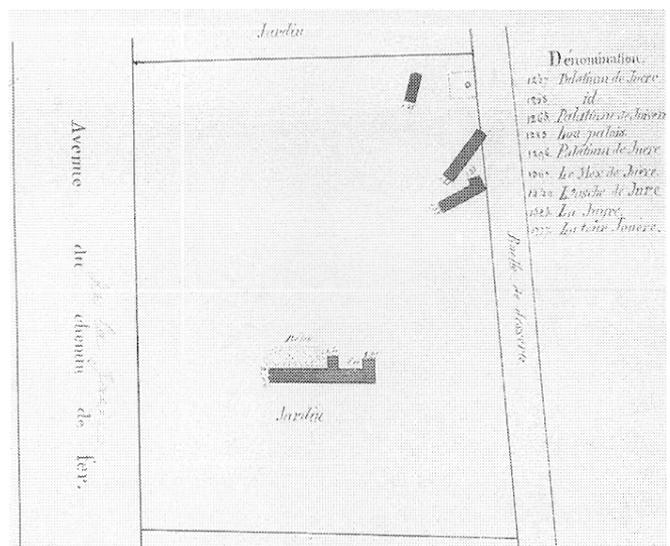


Fig. 45 – Vestiges du monument dit la tour de Jouère, identifié traditionnellement à un palais, et qui pourraient être des thermes antiques réutilisés comme palais comtal durant le Haut Moyen Âge (relevé J. Roidot-Deléage, bibliothèque de la Société Éduenne).

129. Cf. Rebourg, 1993a, p. 89, n° 190. La fouille menée à l'Institution Saint-Lazare en 1991 a même découvert une succession d'habitats et de locaux artisanaux du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. (*Bilan scientifique, Bourgogne*, 1991, p. 83 ; Rebourg, 1993a, p. 111, n° 237).

130. Les auteurs s'appuient notamment sur l'occupation mérovingienne de ce bâtiment, conservée dans la toponymie : *Palatium de Juere* (1258), *terra de palacio* (1255), *terra dou Palois* (1283), cf. Fontenay, 1889, p. 124-130. Cette interprétation est reprise dans l'ouvrage de Brühl, 1975, p. 111-121.

mur circulaire d'une très belle maçonnerie en moellons. Il mit ensuite au jour plusieurs gros murs qu'il considéra comme ayant appartenu à un édifice important, un plan fut levé, mais il a disparu (Fontenay, 1889, p. 128 ; Rebourg, 1993a, p. 92, n° 195). Au 29 avenue de la Gare, dans le jardin Oudot, à l'emplacement de la tour de Jouère, en 1875 et 1879, la Société Éduenne entreprit des recherches. On reconnut « un mur construit en ligne droite sur une longueur de 15 m et se prolongeant suivant une ligne courbe de 30 m de rayon. Ce mur, de 2 m de largeur, bordait un béton très épais. Plus loin, d'autres substructions, de 1,55 m de largeur, semblaient rayonner vers différents centres », mais « ces constatations étaient trop incomplètes pour qu'il fût possible d'en tirer aucun indice sur la forme du monument » (Fontenay, 1889, p. 128-129 ; Rebourg, 1993a, p. 92, n° 196). Les documents concernant ce monument sont rares, et les plans ne nous donnent pas la même idée que ces descriptions plus anciennes. Quant au mobilier découvert sur place, il n'apporte aucun renseignement (Rebourg, 1993a, p. 92, n° 197).

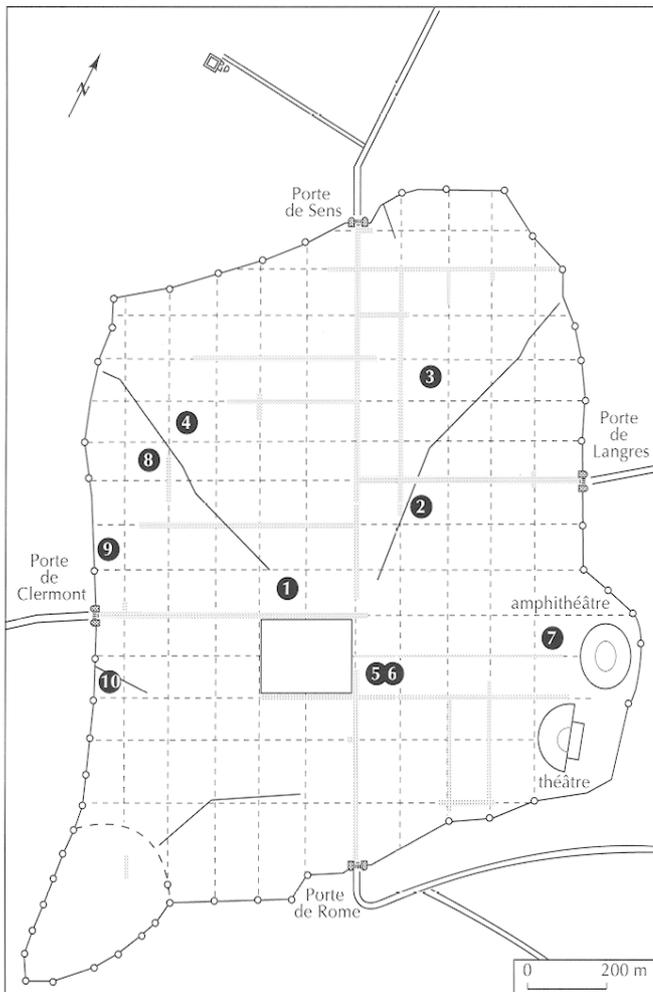
#### LES GRANDS THERMES DU FORUM

Un second édifice pourrait bien être des thermes, si l'on s'en tient aux descriptions anciennes et à l'image donnée sur un document du XVI<sup>e</sup> s. Il s'agit de l'édifice circulaire interprété depuis le XVI<sup>e</sup> s. comme le Capitole. Dans les jardins de l'hôpital, jusqu'aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s., existait un édifice de plan circulaire, formé de deux murs concentriques, désigné sous le nom de Capitole (Fontenay, 1889, p. 146-147, 152-153 ; Rebourg, 1993a, p. 80, n° 165). Cet édifice nous est seulement connu par les descriptions anciennes : « Les fondemens d'une grosse masse toute ronde, de matière fort solide, revêtue d'une autre muraille, laissant entre les deux un espace de huit à neuf pieds, et tout autour beaucoup de ruines, de murs, de grosses pierres et ciment » (Anfert, manuscrit de 1610, cité par Fontenay, 1889, p. 153). « La muraille de la tour du capitole qui reste, est épaisse de vingt-quatre pieds et a de circuit deux cens pas. Dans cette tour est une autre muraille large de douze pieds, qui a de circonférence quatre-vingts pas. Proche de ce lieu, on a trouvé des simulacres de pierres d'un cheval, d'un bœuf et d'un bouc, des statues de Mars, de Vénus et d'un Cupidon ailé, deux effigies d'hommes ayant le pallium ; et les degrés mêmes du Capitole ont été déterrés en ce

lieu [...]. À l'entour de cette muraille on a découvert plusieurs galeries ». Les fragments d'architecture et les sculptures ont été remployés dans la porte des Marbres, aujourd'hui disparue (Thomas, 1846, p. 34 ; Fontenay, 1889, p. 153 ; Rebourg, 1993a, p. 80, n° 165). L'aspect circulaire du bâtiment, entouré d'une étroite galerie – qui pourrait être de service – et sa riche décoration nous font penser à un édifice thermal. De nouvelles découvertes viennent étayer notre hypothèse (Rebourg, 1993a, p. 89-91, n° 191). Boulevard Frédéric-Latouche, en 1977, dans l'enceinte du centre hospitalier, lors de la construction du pavillon de Cure, en bordure du *cardo maximus*, s'appuyant contre l'enceinte de François I<sup>er</sup>, on a découvert une construction antique très ruinée, dont subsiste un mur de 1,55 m de largeur, en petit appareil, « de type tardif », sur le côté tourné vers la voie. À l'intérieur, lui est adossée une partie d'un vaste bassin ovale au béton hydraulique épais, couvert de grandes dalles de marbre de couleur. Le fond, à 1,10 m du sol, c'est-à-dire au niveau de la voie, disparu, reposait sur de l'argile verte. Au-delà, s'étendaient des pièces aux murs arasés, sols de *terrazzo signinum* et plinthes en schiste. Tous ces sols étaient recouverts d'une terre brune mêlée à du mortier et d'une couche d'incendie. Hormis cette mention du caractère tardif de l'appareil, aucun élément de datation n'a été découvert. Quelques fragments architecturaux ont été récupérés : gros blocs layés de calcaire pulvérulent, deux tronçons de colonnes, une base moulurée, quelques fragments de corniche en marbre.

#### L'HABITAT

Jusqu'à la fouille du Lycée militaire (1992-1993), encore inédite, aucun des îlots définis par la trame viaire ne put être fouillé dans tout son étendue. Il est par conséquent impossible de connaître la part que représentait l'habitat dans chacun d'entre eux, et pas davantage de préciser l'ampleur de chaque unité d'habitation se trouvant à l'intérieur (fig. 46 à 49). Il paraît aussi inutile de s'aventurer à déterminer la distribution des pièces ou déceler une évolution au cours des siècles. La documentation est dans ce domaine fort décevante. En raison du caractère limité des fouilles de sauvetage, nous ne savons jamais quel endroit de la maison nous a livré le hasard : une cour sans caractère particulier et des pièces modestes peuvent fort bien constituer une partie, les



**Fig. 46** – Situation des maisons découvertes dans les fouilles anciennes ou récentes et dont les plans ont été partiellement relevés (A. Rebourg) :

1, maison à la mosaïque de Neptune ; 2, maison à la mosaïque de Bellérophon ; 3, maison à l'Amulette égyptienne ; 4, maison à la mosaïque des Auteurs grecs ; 5, maison de Balbius Iassus ; 6, maison à l'Étui d'or ; 7, maison à la Vis de bois ; 8, maison à l'Enseigne ; 9, maison à l'Ampulla de plomb ; 10, gymnase de Bourgogne.

communs par exemple, d'une maison au luxe relatif. Mais ils peuvent tout aussi bien être le cœur d'un habitat modeste. N'est-il donc pas dangereux de prétendre mettre sur le même plan des éléments provenant d'habitations de niveau social et de structures aussi différents ?

Il faudrait d'emblée faire un sort au vocabulaire, et ne pas s'évertuer à vouloir baptiser *insula*, maison à péristyle ou *domus* les portions d'habitations urbaines que l'on est conduit à découvrir (Hanoune, 1984, p. 431-432). Cet

habitat n'entre souvent sans doute pas dans les trois grandes catégories romaines.

### LES DOMUS

Les *domus* les mieux connues pour l'instant sont celles fouillées sur le site des Ateliers d'Art de 1973 à 1976 et que nous avons isolées en deux ensembles : la maison de Balbius Iassus et la maison à l'Étui d'or. À la lumière d'autres fouilles et du progrès de nos connaissances, nous aimerions aujourd'hui revenir sur les conclusions de cet article rédigé à partir des fiches de pavements de M. Blanchard-Lemée et des plans d'A. Olivier.

Le statut des propriétaires peut faire l'objet d'hypothèses. Si la situation privilégiée, près du *cardo maximus*, en face de l'endroit où nous situons le centre monumental de la cité, ne suffisait pas à le démontrer, ces maisons nous semblent parmi les plus belles qui ont jamais dû être bâties à Augustodunum : en témoignent la présence de l'eau à domicile et l'importance des salles d'apparat.

Il est intéressant de s'interroger sur la répartition de l'espace à l'intérieur de l'îlot. Nous avons vu dans les vestiges reconnus la présence d'au moins deux maisons distinctes. Les arguments sur lesquels nous nous sommes appuyé sont assez faibles : en particulier la présence de deux groupes de salles d'apparat. La scierie installée là au début du XX<sup>e</sup> s. avait malheureusement interdit toute liaison entre les trois portions de bâtiments dégagés.

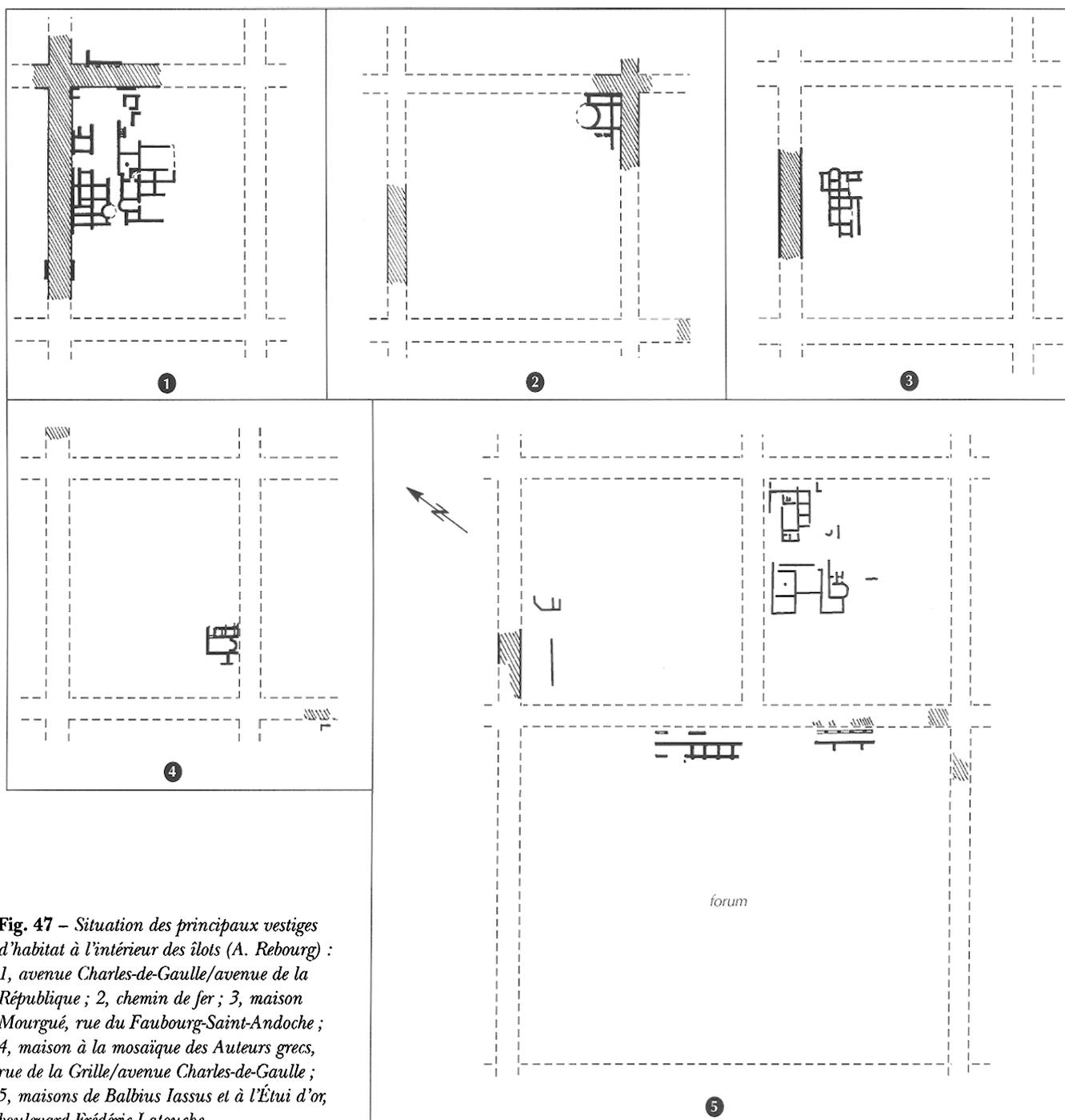
La chronologie de ces édifices devrait sans doute être revue<sup>131</sup>. La méthode employée – pas moins de trois carroyages successifs – ne permettra jamais, à moins d'un effort considérable, de reprendre vraiment l'étude du mobilier (Rebourg, 1993a, p. 108-109, n° 234).

### RÉPARTITION ET CHRONOLOGIE

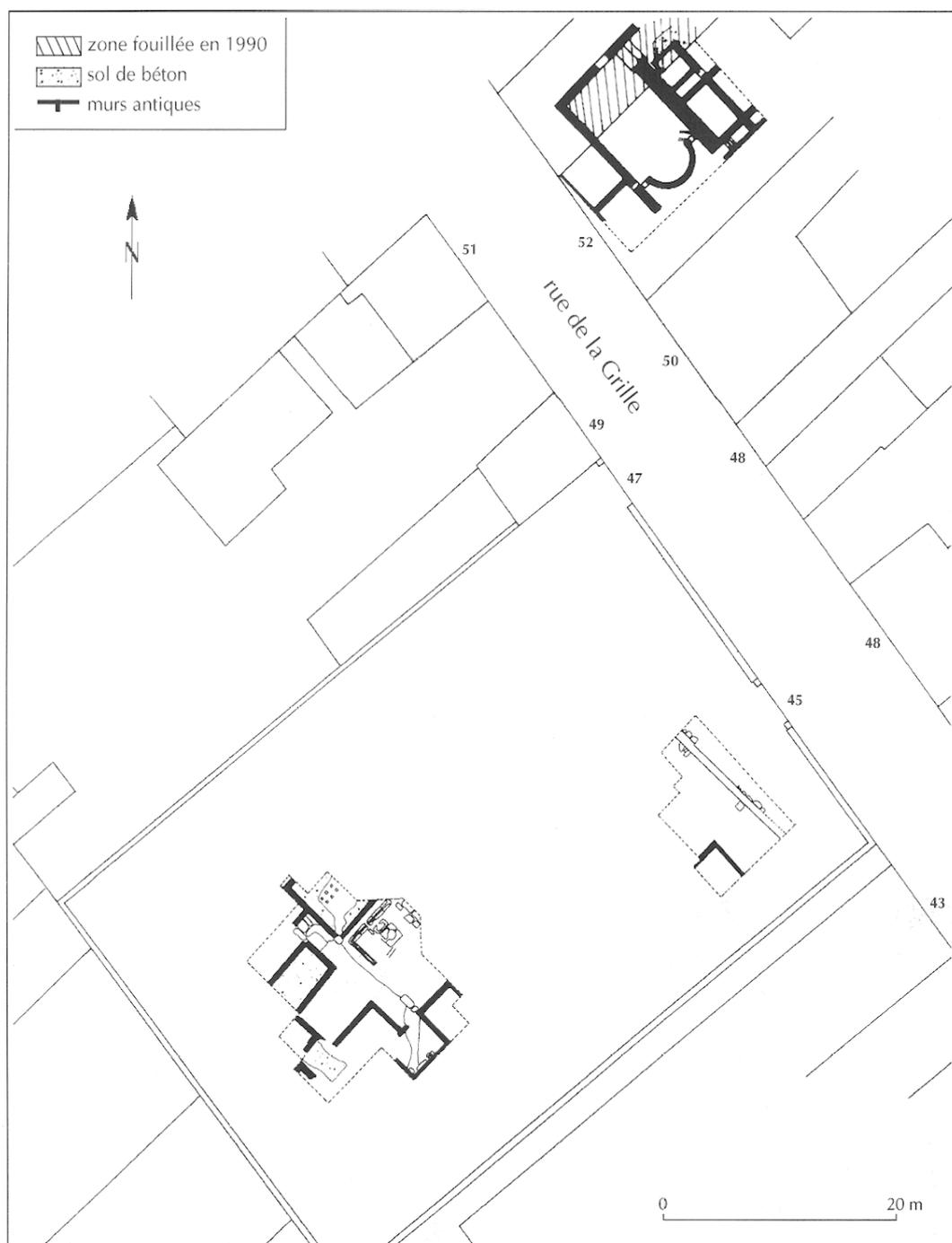
Les vestiges d'habitat ont été repérés dans toute l'emprise de l'enceinte. Il semble bien que la presque totalité de ces maisons aient été bâties entre le milieu du I<sup>er</sup> s. et la fin du II<sup>e</sup> s.

On constate qu'il n'existe pas de quartiers privilégiés. L'habitat luxueux se rencontre en plusieurs endroits de la ville et la notion de « quartier résidentiel » ne peut

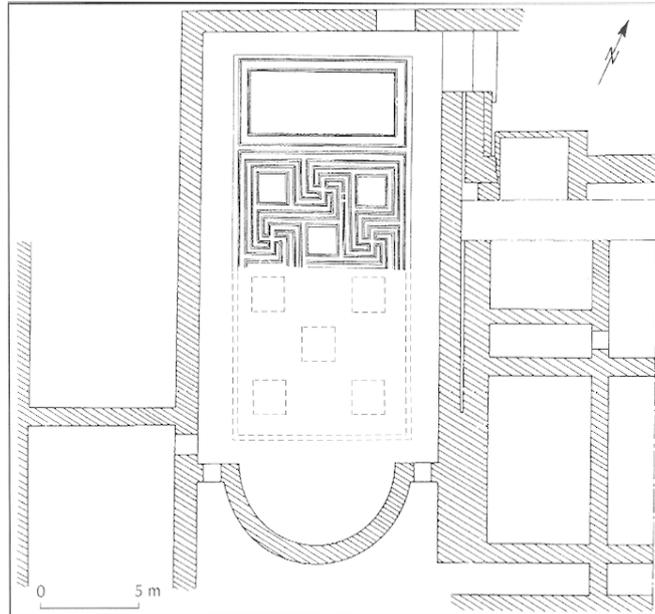
131. Le responsable de la fouille, M. Vuillemot, voyait initialement dans ces maisons une reconstruction du début du IV<sup>e</sup> s.



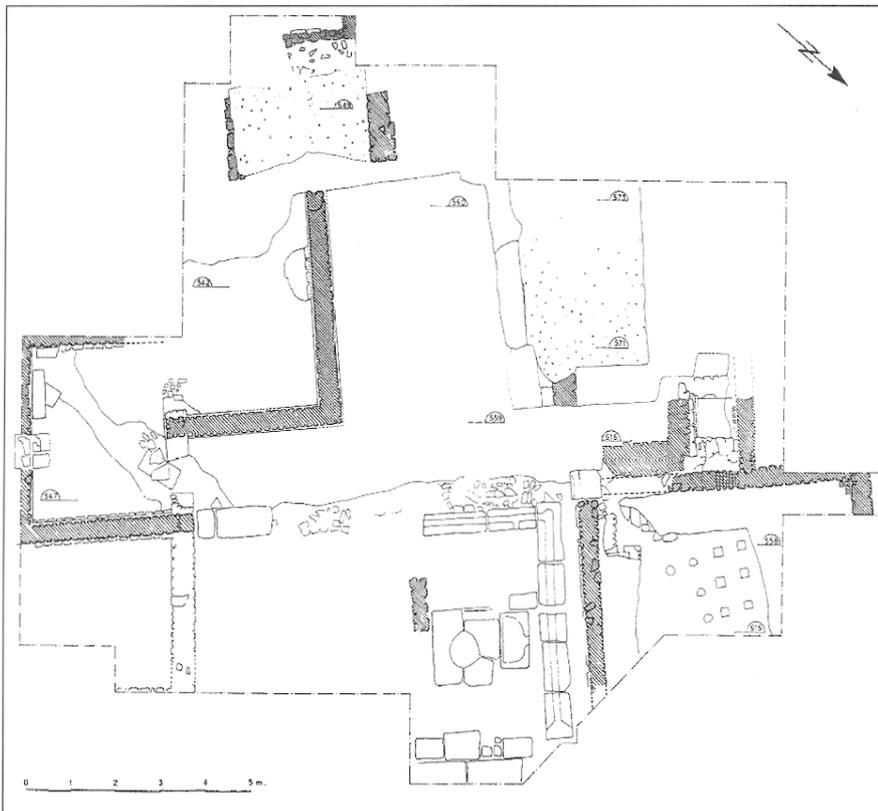
**Fig. 47** – Situation des principaux vestiges d'habitat à l'intérieur des îlots (A. Rebourg) :  
 1, avenue Charles-de-Gaulle/avenue de la République ; 2, chemin de fer ; 3, maison Mourgué, rue du Faubourg-Saint-Andoche ; 4, maison à la mosaïque des Auteurs grecs, rue de la Grille/avenue Charles-de-Gaulle ; 5, maisons de Balbius Iassus et à l'Étui d'or, boulevard Frédéric-Latouche.



**Fig. 48** – Plan de situation de la maison à l'Enseigne et de la maison à la mosaïque des Auteurs grecs  
(dessin L. Thomas, 1985 complété par F. Ducreux, 1992).



1



2

**Fig. 49** – Rue de la Grille : 1, maison à la mosaïque des Auteurs grecs, plan général de la salle d'apparat et des pièces attenantes, essai de restitution du canevas de la mosaïque, les panneaux reconnus portent l'image et un texte d'Anacréon, Métrodore et Épiciure (P. Chardon-Picault, F. Ducreux, P. Picault) ; 2, maison à l'Enseigne, partie nord-est de la cour et pièces qui la bordent au sud et à l'ouest, fouille de 1985 (relevé L. Thomas, CEAA, 1985).

avoir cours à notre avis<sup>132</sup>. On note cependant la présence de zones artisanales, établies au début du I<sup>er</sup> s. (rue des Pierres, 1987 ; Lycée militaire, 1992-1993), ou pour certaines à partir de l'époque flavienne, au moment où paraissent se fixer les limites du centre monumental.

Les fouilles récentes confirment nos premières hypothèses (Rebourg, 1991a) : la ville mit du temps à attirer les habitants et l'on constate un décalage sensible entre l'installation de la parure monumentale et le développement de l'habitat. Il faut attendre le règne de Tibère<sup>133</sup>, voire celui de Claude, pour que se développe véritablement l'habitat, même dans les quartiers centraux. Ces premières constructions auront souvent une vie très brève ; dès la fin du I<sup>er</sup> s. ou le début du II<sup>e</sup> s., d'autres leur succéderont, souvent plus spacieuses et plus soignées. Cependant, les lacunes de la documentation nous conduisent peut-être à minimiser l'importance et la nature de cet habitat du début du I<sup>er</sup> s. : détruit assez systématiquement à partir des Flaviens, il nous échappe en grande partie.

Une meilleure connaissance du mobilier d'époque tardive (amphores, céramique luisante, sigillée africaine, verrerie) et de la circulation monétaire<sup>134</sup> permet aujourd'hui de repousser la durée de cet habitat jusqu'à une date tardive, pendant tout le IV<sup>e</sup> s., voire une partie du V<sup>e</sup> s. Mais en cette fin de l'Antiquité, il ne s'agit pas d'une phase dynamique. Il faut bien l'admettre, on ne rencontre alors pas de nouveaux décors, pas d'extension, pas de modifications profondes dans l'architecture. La maison se maintient dans le cadre fixé aux siècles précédents et connaît même une sorte de repli ; certains espaces sont abandonnés à l'artisanat, ainsi dans

la maison de Balbius Iassus, où s'installe un atelier de tabletier.

## L'ARCHITECTURE DOMESTIQUE

### Quelques remarques sur les plans

Dans l'état actuel de notre documentation, nous constatons que toutes les maisons, même les plus anciennes, sont implantées selon le quadrillage général de la ville ; seuls les vestiges que nous attribuons au sanctuaire d'Anvalos échappent à cette règle.

Aucune maison ne peut être appréhendée dans sa totalité. Comme nous l'avons déjà souligné, il est difficile de préciser combien de maisons – et d'ateliers, d'entrepôts, etc. – comptait chaque îlot, d'une superficie moyenne de 10 000 m<sup>2</sup>. Cet habitat paraît être généralement centripète, s'organisant souvent autour d'une cour au sol bétonné.

Les façades sur rue ne sont généralement pas connues, à l'exception de portiques, ouvrant dans trois cas sur d'étroites boutiques-ateliers (rue de la Grille, 1985 ; rue du Parc-Saint-Jean, 1988 ; rue de Paris, 1991). Les pièces elles-mêmes ont rarement conservé un seuil ; de ce fait, on cerne mal le système de circulation à l'intérieur même des maisons.

L'habitat s'est bien évidemment développé de manière horizontale. Mais nous possédons la preuve archéologique de la présence d'au moins un étage (rue de la Grille, 1985). De plus, si les portiques délimitent bien des galeries avec un étage en surplomb, comme l'hypothèse en a été faite<sup>135</sup>, les étages seraient plus développés qu'on ne le pense habituellement. Ainsi, la disposition de la mosaïque de Bellérophon indiquerait que ce pavement pouvait être vu d'un étage, du haut d'une galerie entourant cette pièce (Stern, Blanchard-Lemée, 1975).

Il est difficile d'attribuer une fonction aux différentes pièces : un seul *triclinium* a pu être identifié, dans la maison à l'Étui d'or, grâce à la disposition traditionnelle du pavement en U et en T. Les pièces d'apparat, dont la fonction n'est pas certaine, sont nombreuses, comme nous le verrons plus loin. Certaines sont terminées par une abside.

132. Contrairement à ce qu'avance le titre donné à un paragraphe du catalogue : *Métrodore, un philosophe, une mosaïque*, 1992, on ne peut parler de « quartiers résidentiels », sauf peut-être dans le cœur de la ville, au sens le plus étroit.

133. Cf. la chronologie concordante révélée par les fouilles du Parc aux Chevaux à Bibracte (Goudineau, Peyre, 1993).

134. Il est maintenant bien connu que la partie occidentale de l'Empire s'est trouvée confrontée à une grave et longue pénurie monétaire s'étendant entre les années 280 et 320 et provoquant la fabrication de multiples imitations. Les produits de ces émissions officielles à caractère inflationniste, auxquels s'ajoutent les innombrables *antoniniani* frappés sous Claude II, Victorinus et les Tetrici, ont pu circuler jusqu'au début du règne de Dioclétien (284-305) pour les monnaies des usurpateurs gaulois, jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. et même au-delà pour celles des empereurs légitimes (Callu, 1969, p. 354-355 ; Giard, 1969 ; Depeyrot, 1982, p. 182-183).

135. Cf. Olivier, 1988.

Les cours, avec puits, semblent structurer les maisons modestes. Elles sont d'assez vastes dimensions, bordées parfois de péristyles (dans la maison de Balbius Iassus, selon les éléments de colonnes en briques à stuquer, mais l'étude des murs, en négatif, ne permet pas d'identifier un stylobate), tandis que rue de la Grille, la cour semble bordée au moins au nord par une colonnade. Ces cours sont toujours bétonnées, sans dallage ou *viridarium*. Mais on a peut-être aussi décelé la présence de deux *viridaria* ou jardins, sur le site des Ateliers d'Art : dans la maison de Balbius Iassus, à l'ouest de la salle d'apparat, où les sondages n'ont livré aucune structure, seulement d'épaisses couches de terre noire ; de même dans la maison à l'Étui d'or, un nymphée se trouve dans un espace isolé. Les *viridaria* seraient ainsi situés dans d'autres secteurs des maisons, mais jamais dans les cours, qui apparaissent avant tout comme très utilitaires, autour du puits.

### Les modes de construction

#### *L'architecture de terre et de bois*

La pierre étant abondante dans la région, on trouve dès l'origine de la ville une architecture de pierre, déjà connue à Bibracte ou à Alésia. Mais les fouilles conduites à Autun depuis une dizaine d'années amènent à nuancer ce propos. L'architecture de terre et de bois n'avait pas été observée lors des recherches anciennes. Dans les fouilles récentes, nous avons pu en déterminer la présence. Ainsi, dans le premier état d'une des maisons de la rue des Pierres, nous avons mis au jour des piquets de bois alignés, qui n'ont pu être interprétés mais qui pourraient constituer la trace d'une architecture légère. Dans les boutiques de métallurgistes sur rue, de la maison à l'Enseigne, nous avons recueilli de rares fragments de torchis, malheureusement hors contexte. Sur le chantier du pavillon Saint-Louis, dans l'état I des boutiques bordant le portique monumental – mais il ne s'agit pas d'habitat cette fois –, au début du I<sup>er</sup> s., serait attestée la présence d'une architecture avec murs de terre et de bois sur une assise maçonnée, si l'on en juge par l'aspect des couches de destruction qui scellent l'état I (la couche A 167 notamment). Enfin, dans la fouille de l'Institution Saint-Lazare, les premières constructions, datées de la première moitié du I<sup>er</sup> s., correspondent à un habitat avec murs de torchis montés sur solin ou sur sablière basse.

#### *L'architecture de pierre*

À partir du milieu du I<sup>er</sup> s., ou au plus tard sous les Flaviens, les élévations en pierre dominant (attestées par des murs renversés, aux Ateliers d'Art et rue de la Grille par exemple). Les murs sont le plus souvent en moellons de granite. Mais on rencontre aussi des encadrements de portes en moellons de grès de Prodhun et des seuils en calcaire dur.

L'emploi de la brique est rare. Dans l'abside de la salle d'apparat de la maison de Balbius Iassus, le mur présente une assez grande élévation, de 0,80 m, et est arasé au niveau d'un lit de pose où l'on devine l'emplacement de grandes briques (sans doute des *bipedales* plutôt que des *tegulae* remployées), formant un chaînage. Cela amène à nuancer notre propos : n'est-ce pas parce que nous rencontrons rarement des élévations importantes que nous ne constatons pas la présence de chaînages de briques. Leur présence est attestée dans au moins deux édifices publics : le temple dit d'Apollon, place de Charmasse et la tour longtemps conservée en élévation à l'emplacement de l'abbaye Saint-Jean<sup>136</sup>.

#### *Les toitures*

Les toitures sont toujours constituées de *tegulae* et d'*imbrices*, dont les dimensions sont très variables. Nous avons tenté, lors de la fouille du 14 rue de la Croix-Verte, de monter un programme informatique pour étudier les variations des dimensions des tuiles et tenter de percevoir une chronologie. Les conclusions demanderaient des vérifications pour être validées, mais nous avons constaté une diminution des dimensions et par conséquent un allègement du poids des toitures entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s.

L'emploi des antéfixes est rare. La belle collection d'antéfixes du Musée Rolin, même si elle est d'origine locale, ne doit pas faire illusion : il semble s'agir des produits d'un atelier autunois mais non situé, découvert au XIX<sup>e</sup> s. (cf. les notices de A. Olivier, in : Pinette éd., 1987, p. 93-95, n° 140). Ces antéfixes portent la signature de *Rufus* et d'*Elvillus* (cf. Déchelette, 1906, p. 37, pl. XXXIII).

136. Sur la datation dès le début du I<sup>er</sup> s. de ce mode de construction, voir en dernier lieu A. Desbat, Note sur l'apparition des constructions à arases de briques dans la région lyonnaise, *Gallia*, 49, 1992, p. 45-50.

Une tuilerie antique est signalée hors les murs, au nord d'Autun, à Pierrefitte, à proximité immédiate de la ville, à l'ouest du sanctuaire suburbain de la Genetoye. On remarque à Autun une série de tuiles estampillées que l'on ne rencontre que localement : une croix dans un cercle en creux (Fontenay, 1874). Nous avons aussi retrouvé cette estampille dans un tas de tuiles, sous un sol antérieur au II<sup>e</sup> s. (inédit). Enfin, dans un arc de décharge, rue de la Croix-Verte, le sens des briques était marqué par un V sur chant.

### Les sols

En dehors des pavements élaborés, mosaïques et *opus sectile*, on notera la présence très courante des sols en béton. Il convient d'insister sur la permanence de ces bétons de type *terrazzo*, bien au-delà des dates que l'on assigne habituellement à ce type de revêtements de sols, soit au moins jusqu'au III<sup>e</sup> s. Ces sols posent d'ailleurs un problème de terminologie (cf. Morricone-Matini, 1980). L'emploi d'*opus signinum* doit être réservé aux bétons à fond rouge et fin, avec inclusions (*crustae*) diverses ou seulement semis de tesselles.

On peut aussi avancer la présence de planchers dans l'habitat domestique, avec assez de certitude. Deux beaux exemples ont été découverts dans des boutiques-ateliers, calcinés et conservés dans l'argile (fig. 50).

### Espace de réception et espace privé

Les salles d'apparat paraissent occuper une grande place dans l'architecture domestique d'Autun. Est-ce seulement parce qu'elles sont aisément identifiables, par leurs dimensions, la qualité de leur décor, leur durée de vie souvent assez longue, alors que les espaces privés sont davantage l'objet de changements ? Peut-on en tirer des conséquences sociales ?

Les somptueuses maisons d'Autun semblent avoir compté parfois plusieurs de ces salles. Ainsi, la maison de Balbius Iassus est dotée d'au moins trois grandes pièces à caractère d'apparat. Deux d'entre elles (A et I), rectangulaires, revêtues d'un pavement en *opus sectile*, ont une superficie de 55 m<sup>2</sup> et 46 m<sup>2</sup> ; elles se font face, dans le sens de la longueur, et sont séparées par une zone de jardin avec un bassin. À l'est de la salle I, se trouve une autre grande salle, se terminant en abside, de 48 m<sup>2</sup>.

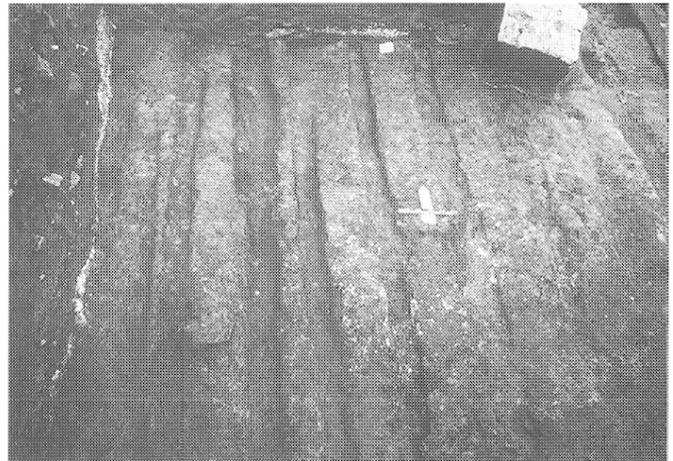


Fig. 50 – Fouille du pavillon Saint-Louis en 1986 : niveau de sol en plancher de l'état 3 (photo service archéologique du Musée Rolin).

Ces salles à abside se retrouvent dans de nombreuses maisons d'Autun<sup>137</sup>. À l'exception d'une seule<sup>138</sup>, elles sont toutes orientées nord-sud. La mieux connue est désormais celle de la maison des Auteurs grecs, d'une superficie de 65 m<sup>2</sup>, avec son sol en mosaïque orné de portraits (Anacréon, Épicure, Métrodore) et de citations ; ses murs sont couverts d'une peinture imitant le marbre.

### Commodités et confort

#### L'eau

Nous avons constaté plus haut la présence de nombreux puits ; toutes les maisons fouillées en ont livré au moins un. Contrairement à ce qui a parfois été avancé, ces puits n'étaient pas destinés à l'alimentation en eau avant la création de l'aqueduc, pas plus qu'ils ne l'ont remplacé après les dommages subis au III<sup>e</sup> s. La distribution des eaux est le plus souvent réservée à l'usage public ; seuls de rares privilégiés en bénéficient pour leur usage privé : tel est le cas, semble-t-il, des propriétaires de la maison de Balbius Iassus et de la maison à l'Étui d'or, où l'on trouve des bassins d'agrément et un jet d'eau par conduite forcée.

137. On trouve également une abside dans le bâtiment interprété comme des thermes, au Champ d'Aligny (Rebourg, 1993a, p. 89).

138. Dans les fouilles de la maison Mourgué, quartier Saint-Andoche, atlas n° 505 (Rebourg, 1993a, fig. 109 et 110, p. 130).

### Le chauffage

De nombreux hypocaustes ont été découverts dans la ville. Ils présentent des pilettes tantôt réalisées à partir de briques rondes, tantôt à partir de briques carrées, sans que pour autant on puisse en déduire une différence chronologique. Certains de ces hypocaustes comprennent des dispositifs de *tubuli* dans les murs. Il est certain que nous sommes en présence, dans certains cas, de salles destinées à des bains privés. Mais les preuves sont insuffisantes pour appuyer des thèses comme celle de F. Kretschmer selon qui « dans le chauffage par hypocauste, la tubulure n'a pas une fonction de chauffage mais [...] sert à éviter les condensations de vapeur sur les murs de salles de bains » (Kretschmer, 1953).

Beaucoup moins connu est le dispositif de foyers-cheminée<sup>139</sup>. Dans chacun des cas recensés, seule la première assise a subsisté, sous la forme d'une sole de 1 m<sup>2</sup> environ, constituée de briques ou de *tegulae* retournées. Il semble bien que ces cheminées pouvaient être adossées au mur, voire comprises dans la paroi, mais aussi installées au milieu de la pièce, à la manière des cheminées que l'on trouvait en Bresse encore récemment.

Ces deux éléments du confort ne s'excluent pas : dans une même maison – au 14 rue de la Croix-Verte ou aux Ateliers d'Art –, on peut constater la présence simultanée des deux systèmes. On ne peut donc tirer aucun jugement sur la qualité de telle ou telle habitation. D'autant qu'il faut aussi compter avec les braseros, dont nous avons parfois découvert des fragments et dont la trace semble se deviner sur la mosaïque de la maison des Auteurs grecs (Chardron-Picault, in : Blanchard *et al.*, 1992, p. 38).

### Le décor domestique

#### Les pavements

Un inventaire systématique des pavements autunois a été publié (Stern, Blanchard-Lemée, 1975). La plupart d'entre eux avaient été découverts lors de l'extension de la ville au XIX<sup>e</sup> s., et plusieurs ne sont connus que par des relevés graphiques, des aquarelles conservées à la bibliothèque de la Société Éduenne. Depuis cette date, l'ensemble des Ateliers d'Art a été étudié avec suffisamment

de précision. Les fouilles récentes ont rarement révélé des mosaïques, sauf celle de la maison des Auteurs grecs, complétée en 1990 (Blanchard, 1991, 1996 ; Blanchard *et al.*, 1992 ; Blanchard, Blanchard-Lemée, 1994).

Le caractère culturel des mosaïques d'Autun a déjà été souligné. Les notables éduens, commanditaires de mosaïques figurées pour leurs demeures, se signalent par leur préférence envers des thèmes remontant à la période hellénistique (Bellérophon et la Chimère, le rapt de Ganymède, le vase aux colombes) ou pour des références à la culture hellénique classique (les Auteurs grecs). Comme le remarque à juste titre M. Blanchard-Lemée, jusqu'à présent, aucune représentation d'un sujet « contemporain » n'a été découverte à Autun (chasses, scènes du cirque ou de l'amphithéâtre) : le hasard des trouvailles archéologiques ne paraît pas seul responsable de ces absences.

La fourchette chronologique de ces pavements nous semble trop resserrée. Pour ceux que nous ont livrés les fouilles anciennes, presque tous semblent appartenir à la fin du II<sup>e</sup> s.-début du III<sup>e</sup> s. Ne faudrait-il pas revoir les critères de datation ? Les fouilles à venir devront s'attacher à mieux dater les pavements.

L'*opus sectile* est d'un usage fréquent dans les maisons d'Autun. Il conviendrait de reprendre son étude. Contrairement à ce qui a été avancé dans la publication des Ateliers d'Art, nous nous trouvons pour l'un devant un décor vraiment adapté au monde gallo-romain, pour l'autre devant l'emploi de « marbres de substitution », phénomène souligné par P. Pensabene.

#### La peinture et les stucs

La peinture est un des points faibles des découvertes autunoises. Des peintures avaient été mises au jour anciennement<sup>140</sup> mais n'ont pas été conservées<sup>141</sup>. Quelques fragments ont pu être présentés dans l'exposi-

140. « La plupart des fouilles opérées dans la ville romaine ont mis au jour des enduits peints, les uns unis, les autres agrémentés de filets, de grecques, de volutes, de rinceaux, de feuillages, d'oiseaux (dont un fragment avec un aigle) » (Fontenay, 1889, p. 86-87).

141. Au XIX<sup>e</sup> s., l'intérêt s'est surtout porté vers l'analyse des couleurs découvertes à Autun : bleu, noir, jaune, rouge, brun, vert, rouge vermillon, écarlate, bleu de ciel (Henry de Fontenay, 1874). Près du rond-point de l'Homme-Sauvage (îlot 114), ruines de la « maison d'un Peintre », renfermant des fragments de vases contenant différentes couleurs ; Musée Rolin, don d'Espiard : *MSE*, I, 1872, p. 395 et III, 1874, p. 452.

139. Pour des exemples régionaux, voir Alésia : J. Le Gall, *Alésia, archéologie et histoire*, Paris, Fayard, 2<sup>e</sup> éd., 1980, p. 175-176.

tion *Autun-Augustodunum*<sup>142</sup> ; ils ne peuvent pas permettre de dresser un tableau de ce type de décor. Plus récemment, la maison des Auteurs grecs a livré un décor de faux marbre. Un ensemble varié, mais très fragmentaire, a été découvert dans la maison à l'Enseigne ; l'étude n'en a pas été entreprise.

En revanche, le site d'Autun a livré le plus bel ensemble de stucs de Gaule. Comme il a été souligné (Frizot, 1977), en dehors de l'Italie, Autun n'a d'équivalent, à ce titre, et dans les provinces occidentales de l'Empire, que dans les villes de Pannonie, comme *Aquincum*. On en dénombre à Autun plus de quarante variétés, de la simple moulure au motif figuré. Leurs datations ne peuvent cependant pas encore être précises.

#### *Une originalité autunoise : l'emploi du schiste*

Le schiste, qui forme une des couches géologiques du sous-sol d'Autun, a été très employé dans l'Antiquité ; les produits façonnés dans ce matériau sont fort divers : tesselles de mosaïque, dés, pesons, bracelets, éléments d'*opus sectile*, mais l'emploi le plus fréquent reste celui des décors pariétaux. Ces placages de schiste apparaissent aujourd'hui isolés et nous ne pouvons pas restituer ces décors qui constituent une des particularités d'*Augustodunum* et de la région, et qui ne manquaient sans doute pas d'associer au noir du schiste la polychromie des marbres (Rebourg, 1996-1997).

Contrairement à la cité des Coriosolites où l'on connaît l'emploi du même matériau, à Autun les placages de schiste ne semblent pas réservés aux thermes. Principalement dans Les Cités, sur la Frette, *intra muros*, les fouilles ont livré « quantité de débris de soubassements, de plinthes, de cimaises en schiste ornés de sculptures les plus variées. Certains morceaux ont présenté des animaux et des personnages taillés en bas relief [...] et la même substance a également fourni des chapiteaux de pilastres ioniques et corinthiens » (Fontenay, 1889, p. 89). Les fouilles du chemin de fer et de la gare ont mis au jour de nombreux fragments de plaques de schiste ornées ; certaines sont d'ailleurs seulement ébauchées et permettent de connaître la tech-

nique de fabrication de ces décors pariétaux (Rebourg, 1996-1997).

#### CONCLUSION

Pour terminer ce tour d'horizon de l'habitat, nous aimerions insister sur le caractère trompeur d'une archéologie qui s'en tient seulement à la datation des bâtiments. L'occupation peut très bien continuer pendant des décennies dans les structures existantes, sans qu'elles en soient pour autant transformées en habitat de fortune. Les maisons des Ateliers d'Art, de haut niveau, illustrent parfaitement cette observation : dans le cadre mis en place entre l'époque flavienne et l'époque sévérienne, on a vécu encore un siècle, on a effectué des réparations, mais cela est peu perceptible si l'on s'en tient seulement à la datation stylistique. Il convient donc de garder cet exemple à l'esprit pour étudier les vestiges découverts plus anciennement. Un autre faux problème est celui de la conservation ou non des caractères indigènes et de la romanisation. Dans une région où l'habitat urbain est tôt influencé par Rome, comme en témoignent les fouilles de Bibracte, plutôt que de s'attacher à étudier si l'on s'est ou non écarté d'un modèle – qu'il resterait d'ailleurs à définir –, il paraît plus intéressant de préciser les périodes de dynamisme.

#### LES INSTALLATIONS ARTISANALES

Depuis les années 1970, les découvertes archéologiques témoignent de l'importance de l'artisanat à *Augustodunum*, sous-estimé dans les fouilles du siècle passé qui s'intéressèrent surtout au caractère monumental de la ville. Pourtant le rôle d'*Augustodunum*, dans l'économie de production de la Gaule, ne paraît pas négligeable : le chef-lieu de la *ciuitas Aeduorum*, héritier de la population de Bibracte, le fut aussi naturellement des traditions artisanales de l'*oppidum*<sup>143</sup>.

Il est difficile pour l'instant de définir quels furent les débouchés de cet artisanat, on ne peut notamment pas connaître l'importance prise par les produits périssables (cuir, textile, bois, etc.). Ils ne semblent pas avoir été essentiellement locaux, comme nous l'avions annoncé

142. Notices de Claudine Allag, in : Pinette éd., 1987, p. 86-90, notices 125-133.

143. Cf. les études préliminaires de Chardron-Picault, Ducreux, 1993 et Chardron-Picault, 1996-1997c.

lors des premières publications<sup>144</sup>. Les figurines en terre cuite blanche (en particulier celles de Pistillus) connurent une vaste diffusion dépassant largement le cadre de la *ciuitas*, et peut-être aussi les objets de bronze.

Nous n'aborderons ici que quelques points : la nature des ateliers, leur distribution dans l'espace, leurs rapports entre eux, leur chronologie.

#### LES GRANDES LIGNES DE LA PRODUCTION

La ville semble avoir connu des ateliers de sculpture *intra muros* : quel crédit apporter à la mention des statues ébauchées découvertes au théâtre romain et qui indiqueraient un atelier ? Dans le secteur de la rue aux Raz a peut-être également existé un atelier de sculpture.

La tabletterie constitue un élément important de l'artisanat. Cette activité est connue seulement par des ébauches, des chutes et de petits dépotoirs<sup>145</sup>.

Les vestiges de métallurgie du bronze livrés dans les fouilles récentes sont très divers et vont de la simple découpe de la tôle, nécessitant peu de place et de matériel, à la fonte d'un type presque industriel, dans de grands creusets, et la fabrication dans des moules à la cire perdue, désormais bien identifiés (Rabeisen, Rebourg, 1989). La *Notitia Dignitatum*<sup>146</sup> nous apprend l'existence, dans l'Antiquité tardive, d'arsenaux (*fabricae*) produisant des cuirasses, des armes de jet et des armures. Seule une inscription découverte en 1876 à Monceaux-le-Comte dans la Nièvre<sup>147</sup> confirme cette activité dans la cité des Éduens, pour une époque antérieure (III<sup>e</sup> s. ?), mais aucune trace de ces ateliers n'a encore été retrouvée.

Dans les fouilles anciennes, le travail de l'argile est plus difficile à déterminer, hormis la présence de moules. Aucun four n'est signalé dans les recherches du XIX<sup>e</sup> s. (à noter cependant que l'un des fours de la rue des

Pierres, traversé par des travaux au début du siècle, avait été identifié comme un hypocauste). L'actuel quartier Saint-Jean, au nord de la ville, aux environs de la porte d'Arroux, semble avoir été un lieu important pour cette activité. On localise à cet endroit les ateliers des coroplastes, notamment celui de Pistillus, mais uniquement grâce à la découverte de moules (Vertet, Vuillemot, 1973, *passim*).

Le travail du verre a été découvert tout récemment. Cette activité n'avait pas été décelée dans les fouilles anciennes.

Enfin, pour le cuir et le textile, la *Notitia Dignitatum* atteste la présence à Autun, dans l'Antiquité tardive, d'un atelier textile pour la confection des habits de la Cour<sup>148</sup>. Aucun vestige ne peut être lié à cette mention.

#### LA PLACE DE L'ARTISANAT DANS LA VILLE

Dès le début du I<sup>er</sup> s., le long des voies, les portiques récemment découverts (la vocation commerciale est souvent mêlée étroitement à cet artisanat) ont révélé de nombreux ateliers, principalement de métallurgie du bronze, dispersés d'abord dans toute la ville. Il s'agit le plus souvent d'ateliers de découpe ou d'installations légères, dans des locaux étroits.

Mais à partir du règne des Flaviens, ce qui paraît correspondre au moment où le programme d'urbanisme est en voie d'achèvement, ces petits ateliers mêlés à l'habitat disparaissent. Cependant, l'abandon partiel de certaines maisons dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., puis à nouveau à la fin du IV<sup>e</sup> s., verra divers ateliers se réinstaller dans des bâtiments du centre de la ville.

#### LES QUARTIERS ARTISANAUX

Désormais, grâce aux fouilles récentes, qui n'ont pas encore fait l'objet de publications, deux véritables quartiers artisanaux peuvent être isolés (fig. 51). Ainsi se trouve reconduit le schéma connu à Bibracte, à la Come-Chaudron notamment.

Ces quartiers artisanaux, regroupant les métiers du feu (métallurgie, céramique, verrerie), sont situés à la

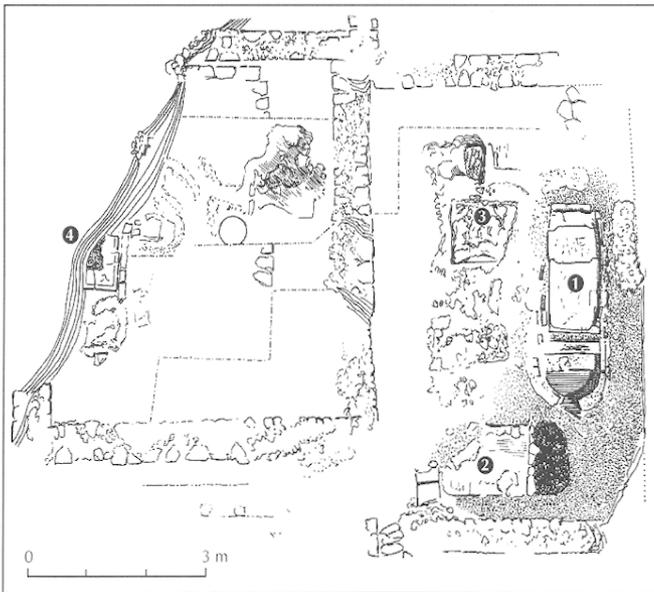
144. Cf. les études sur la céramique (Creuzenet, 1996a, b et c ; Pasquet, 1996).

145. Des études sont en cours par Isabelle Rodet-Belarbi. Cf. aussi les notices de J.-C. Beal, *in* : Pinette éd., 1987, p. 114.

146. *Notitia Dignitatum, Occident*, IX, 33 : « *Augustodunensis lorica, balistaria et clibanaria* ». Les arsenaux dépendent du maître des Offices (c'est-à-dire le maître du palais impérial). Ils sont au nombre de neuf en Gaule, le long de la frontière le plus souvent, mais aussi à l'intérieur : Strasbourg, Mâcon, Soissons, Reims, Amiens, Trèves et Autun, ces deux dernières villes en possédant deux chacune.

147. *CH*, XIII, 2828. Cf. Rebourg, *in* : Pinette éd., 1987, p. 251, n° 515. Sur la métallurgie dans cette partie du territoire éduen, voir Bouthier *et al.*, 1987 et Mangin *et al.*, 1992.

148. *Notitia Dignitatum, Occident*, XI, 59. Le Comte des Largesses sacrées (c'est-à-dire du Trésor public de l'Occident) a sous ses ordres, en Gaule, les procureurs de six ateliers (gynécées) pour la confection des habits de la Cour, dont celui d'Autun.



1



2

**Fig. 51** – Fouille de la rue des Pierres en 1987 : 1, plan d'ensemble de l'atelier de verrier (les nos 1 à 4 indiquent l'emplacement des fours) ; 2, fours de potier (1, dessin A. Olivier ; 2, photo A. Rebourg).

périphérie de la ville, contre l'enceinte. Mais les rapports de ces quartiers avec l'installation du centre monumental ne sont pas aussi évidents que nous le pensions tout d'abord. En effet, ces quartiers spécialisés existent dès le début de l'occupation de la ville.

Le faubourg d'Arroux peut être aussi considéré comme un quartier artisanal mêlant divers types de productions. Le regroupement des collections anciennes

nous montre l'importance de deux sites, connus grâce à la culture de jardins maraîchers, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s. : le jardin Poizeau et le jardin Laurain.

## LES CIMETIÈRES

On considère généralement que les nécropoles d'Augustodunum sont au nombre de quatre : celle de Saint-Pantaléon–Saint-Symphorien–Saint-Pierre-l'Estrier, au nord ; le Champ des Urnes, à l'est ; les Champs-Saint-Roch, au nord-est ; le Bois Saint-Jean et la Petite Verrerie, au nord-ouest. En réalité, une étude attentive montre une extension plus ou moins grande de ces cimetières et des tombes. Il existe probablement d'autres cimetières. Par commodité, nous avons cependant conservé la distinction entre ces quatre nécropoles.

## LES MAUSOLÉES

Augustodunum possédait des monuments funéraires importants qui demeurent mal étudiés (Duval, 1950-1951). Outre la Pyramide de Couhard (fig. 52), au moins deux mausolées turriformes ont été recensés. Le premier, la Gironette, à proximité de l'Arroux, paraît à l'écart de toute nécropole connue, mais il pourrait être rattaché à celle du Bois Saint-Jean (fig. 53). Le second, le long de la voie Auxerre-Troyes-Alésia, non loin du confluent où nous situons le port, devait être entouré d'un petit cimetière, occupé au moins jusqu'au début du IV<sup>e</sup> s. ; on signale dans les découvertes anciennes, outre des stèles, des sarcophages en plomb (fig. 54).

En Gaule même, des monuments semblables sont désormais connus et ont fait l'objet de fouilles, à Saint-Paul-Trois-Châteaux<sup>149</sup>, à Augst<sup>150</sup> ou dans la région trévire<sup>151</sup>. Ces grands tombeaux sont apparus en

149. Cf. V. Bel, in : Th. Odiot *et al.*, *D'Augusta Tricastinorum à Saint-Paul-Trois-Châteaux*, DARA, 7, Lyon, 1992, p. 105. Ce monument mesure 16,20 m de diamètre à la base.

150. Cf. L. Berger, S. Martin-Kilcher, *Gräber und Bestattungssiten, Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz*, Band V, *Die römische Epoche*, Bâle, 1975, p. 147-170 ; I. Berger, *Die Grabungen beim Augster Osttor im Jahre 1966, Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst*, 5, 1986, p. 7-104 et notamment p. 27-35. Ce mausolée a un diamètre de 15,10 m.

151. Cf. H. Koethe, *Kaiserzeitliche Grabhügel mit Ringmauer im Trierer Land, Germania*, 19, 1935, p. 20-24 (exemples à Trèves, Nennig et Fremersdorf).

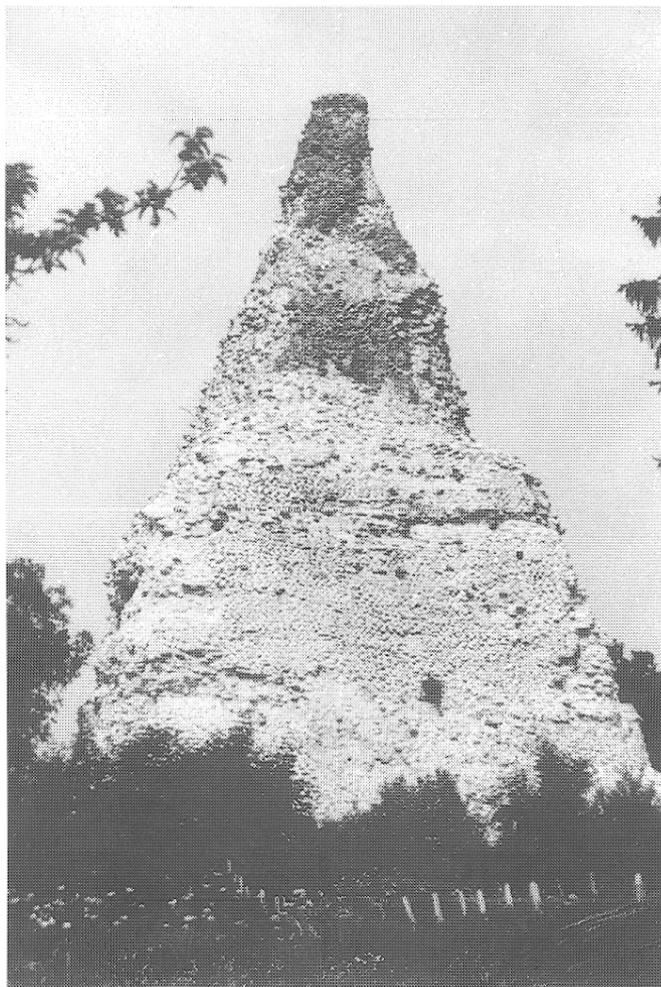


Fig. 52 – La Pyramide de Couhard vue du sud (photo A. Rebourg).

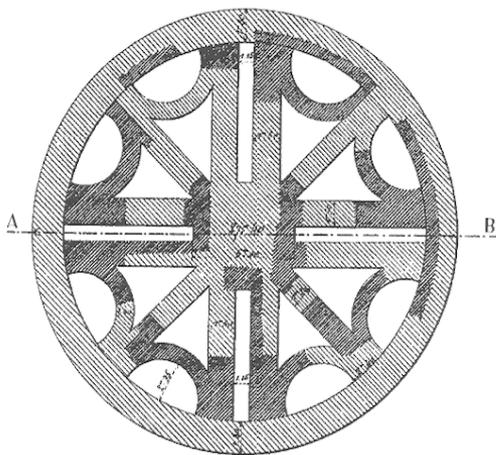


Fig. 53 – Plan du monument funéraire dit la Gironette (Roidot-Deléage, 1878, pl. XXIX).

Gaule dès l'époque augustéenne<sup>152</sup>, comme le monument de la Tourrache à Fréjus<sup>153</sup>.

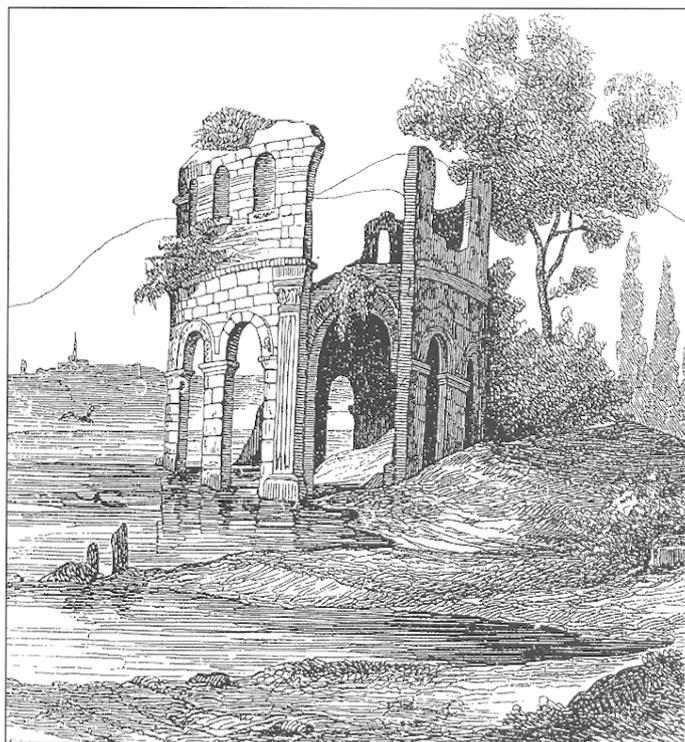
#### LA NÉCROPOLE DE SAINT-PANTALÉON– SAINT-SYMPHORIEN–SAINT-PIERRE-L'ESTRIER

Cette nécropole septentrionale est la plus vaste d'Autun, mais ses limites restent difficiles à préciser. En effet, ce secteur, où s'installa le premier cimetière chrétien d'Autun, a donné naissance dès le Haut Moyen Âge à des fondations religieuses, qui ont largement puisé dans les monuments antérieurs et les ont souvent déplacés. Les stèles qu'on y a découvertes sont donc souvent des remplois, qui ne peuvent nous indiquer une extension de la nécropole. Ainsi de très nombreux éléments de monuments funéraires et stèles ont été remployés dans les bâtiments du prieuré Saint-Symphorien et surtout de l'église Saint-Vincent. La nécropole ne peut donc pas être située à l'endroit de la découverte de ces stèles, d'autant plus que l'on a pu observer en 1979 des vestiges d'habitat importants, dont un hypocauste (il pourrait s'agir d'une *villa* suburbaine).

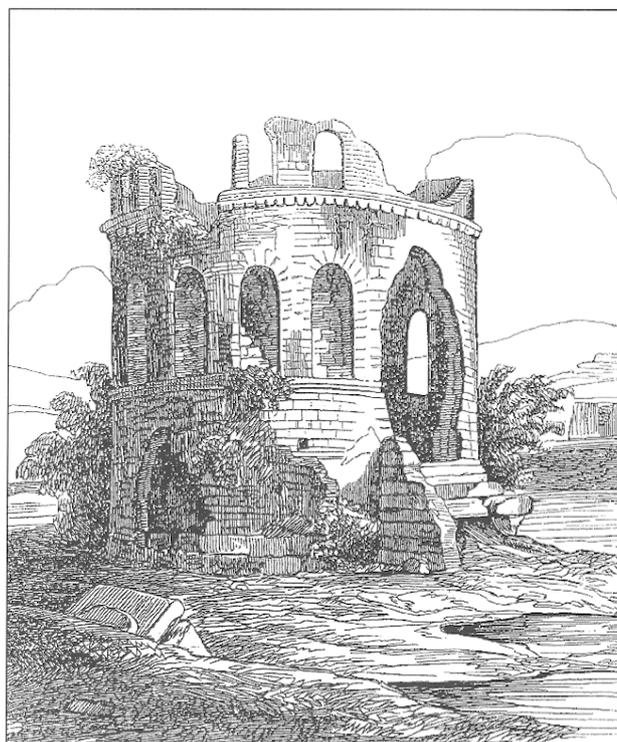
Depuis le XVIII<sup>e</sup> s., Saint-Pierre-l'Estrier apparaît dans la littérature locale comme le berceau de la communauté chrétienne et la bibliographie est abondante sur ce sujet, surtout après la découverte de l'inscription de Pectorios, en 1839. Des fouilles systématiques ont été menées par Christian Sapin de 1976 à 1986 sur les bâtiments de l'église Saint-Pierre. Les contextes stratigraphiques et le mobilier attestent que le site fut occupé dès le I<sup>er</sup> s. ; des murs doubles ont été reconnus à l'ouest sur plus de 30 m ; il devait s'agir d'une *villa* suburbaine, et non d'« un petit temple proche de celui de Bibracte » comme le supposait C. Sapin (*in* : Pinette éd., 1987, p. 367) : en effet, des éléments d'hypocauste y ont notamment été découverts. Les plus anciennes sépultures mises en évidence ne datent que du IV<sup>e</sup> s. Certaines parties des structures antérieures sont réutilisées ; on établit un mausolée

152. Le plan reprend plus ou moins celui du Mausolée d'Auguste où un couloir annulaire traverse les cinq murs concentriques et accède à la chambre centrale disposée autour d'un pilier central évidé (H. Windfeld-Hansen, Les couloirs annulaires dans l'architecture funéraire antique, *Acta ad archaeologiam et artium historiam pertinentia*, II, Rome, 1965, p. 35-63).

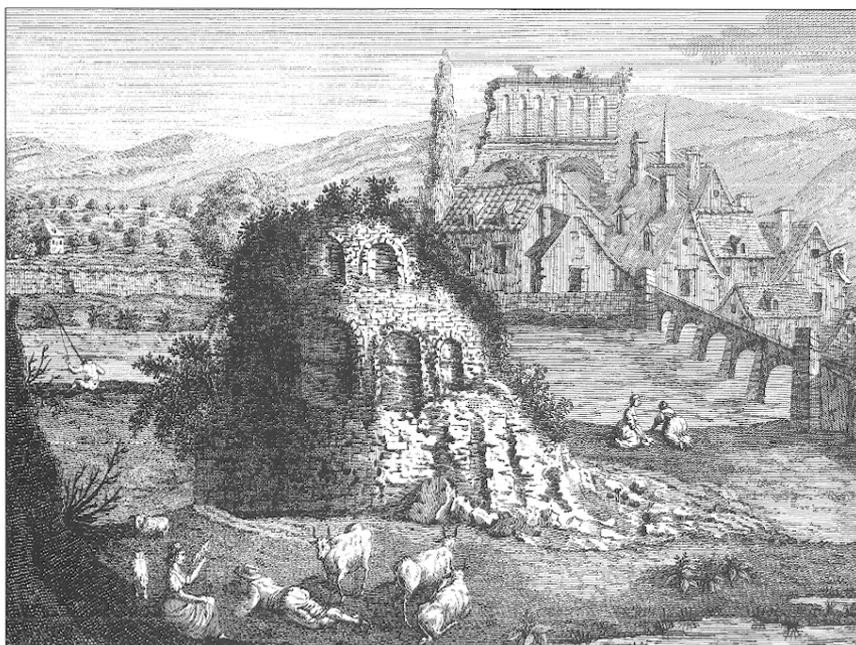
153. Cf. P.-A. Février, *Fréjus (Forum Julii) et la basse vallée de l'Argens*, 2<sup>e</sup> éd., Cuneo, Institut international d'Études ligures, 1977, p. 116. Ce monument mesure 4 m de diamètre intérieur.



1



2



3

**Fig. 54** – Le monument funéraire dit temple de Pluton : 1, 2, bois gravés (Société Éduenne, début XIX<sup>e</sup> s.) ; 3, ruines du monument (dessin de N.-M. Joubert, an X, gravé par Adam, pl. h. l. de J. Rosny, 1802, Société Éduenne).

funéraire à l'ouest et les premières inhumations chrétiennes viennent s'ordonner autour de l'édifice ou à l'intérieur de celui-ci. Les stèles des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s., découvertes sur

place, semblent donc plutôt des remplois dans les bâtiments médiévaux et ne constituent pas l'attestation d'un cimetière du Haut-Empire.

### DES ÉTUDES À REPRENDRE

La délimitation que nous avons retenue n'est pas satisfaisante. Comme nous l'avons dit, les stèles ont souvent été transportées et leur découverte, même en nombre relativement élevé – c'est le cas de l'église Saint-Vincent à Saint-Symphorien –, n'indique pas forcément un cimetière à cet emplacement.

La découverte des sarcophages en plomb dans les nécropoles occidentale (Bois Saint-Jean), septentrionale (Saint-Pantaléon–Saint-Symphorien–Saint-Pierre-l'Estrier) et orientale (Champ des Urnes<sup>154</sup>) laisse penser qu'elles ont toutes été en fonction jusqu'au début du IV<sup>e</sup> s. au moins. En revanche, la nécropole des Champs-Saint-Roch semble avoir été abandonnée très tôt, sans doute dès la fin du II<sup>e</sup> s.

Notre vision des monuments funéraires autunois est largement faussée par les remplois, la collecte des inscriptions, la recherche des sarcophages de grès pour des usages agricoles et la destruction quasi systématique des marbres et des calcaires pour la fabrication de la chaux. Les découvertes récentes attestent l'existence de grands monuments décorés de reliefs comme ceux que l'on connaît mieux dans le nord-est de la Gaule. Les stèles de grès du Musée Rolin n'illustrent que partiellement l'iconographie funéraire d'Autun.

### LE SUBURBIUM

#### LES DÉPOTOIRS HORS LES MURS

Dans le cadre de l'étude des villes de Gaule romaine, on s'est rarement posé le problème de l'évacuation des

154. Au IV<sup>e</sup> s., cette nécropole était encore en usage et s'étendait jusqu'au chemin des Ragots. En 1983, l'élargissement de ce chemin a mis au jour des fragments de sarcophages de plomb. Nous avons pu fouiller deux fosses apparaissant en coupe dans le talus et retrouver les restes d'un sarcophage de plomb avec son coffrage de bois. Aucun mobilier caractéristique n'a été recueilli (Gaillard de Sémainville, 1985, p. 267).

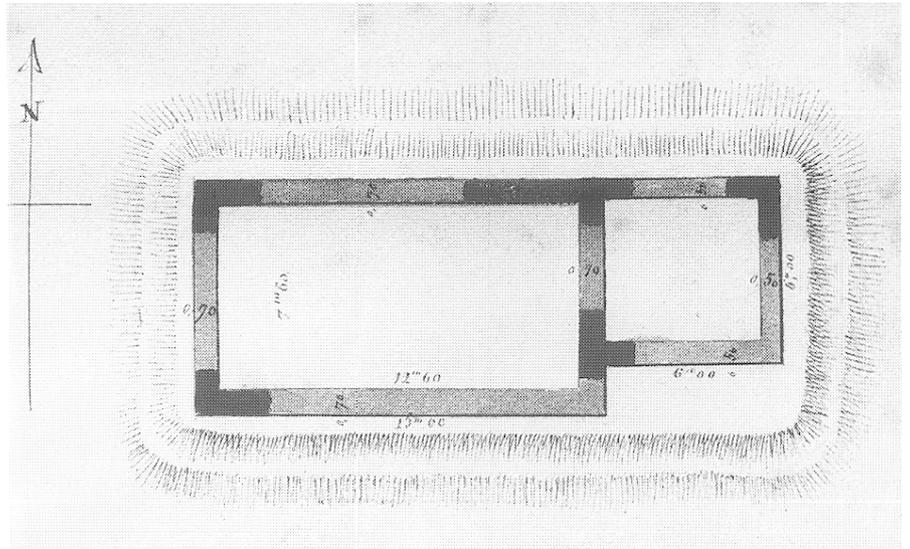


Fig. 55 – Substructions antiques à Fillouse (Roidot-Deléage, bibliothèque de la Société Éduenne).

déchets produits par ses habitants. L'enfouissement sur place dans les fosses des cours et des jardins – que nous observons par ailleurs à Autun – n'est pas suffisant. Nous pensons pouvoir affirmer qu'à *Augustodunum*, au moins pendant les trois premiers siècles de notre ère, ces débris étaient portés à l'extérieur de la ville, dans une zone plus ou moins marécageuse, où l'on ne rencontre pas de nécropoles, peut-être pour cause d'humidité. Ces décharges, tantôt sous forme de fosses, tantôt sous forme d'épandage, recueillaient à la fois les déchets de l'artisanat et des habitants.

#### LES FERMES ET LES DOMAINES SUBURBAINS

Les environs de la ville n'étaient pas vides<sup>155</sup>. En dehors du port, du sanctuaire suburbain, des nécropoles et de ces zones insalubres où l'on étendait les immondices, se trouvent des installations artisanales, quelques petits bâtiments agricoles et des domaines suburbains.

Les installations artisanales situées hors de la ville sont celles de métallurgistes, de tuiliers. Il faudrait ajouter

155. En ce sens, la restitution aquarellée de J.-Cl. Golvin dans *Les plus beaux sites archéologiques de la France*, Paris, Errance-Electis, 1992, ne rend pas compte de la réalité antique : la ville n'est pas isolée au milieu de son rempart ; la campagne connaît à notre avis une forte occupation.

celles des carriers du sud de la ville (Cascade de Brisecou), sur lesquelles nous ne possédons aucun renseignement hormis la présence de fronts de taille antiques.

Les bâtiments agricoles ont nécessairement laissé peu de vestiges. Néanmoins, il est peut-être possible d'interpréter ainsi un édifice découvert à Fillouse<sup>156</sup>, au nord de la nécropole du Champ des Urnes, composé de deux pièces : l'une rectangulaire de 7,60 m x 12,60 m, l'autre carrée de 6 m x 6 m<sup>157</sup> (fig. 55).

Une importante *villa* suburbaine, située à Montmain, au sud de la ville, dans un secteur actuellement boisé, a été fouillée en 1834. Nous en possédons le plan, qui montre une série de salles difficiles à interpréter, avec sans doute des salles de réception au sud et des petits thermes au nord (fig. 56). Un grand bassin-piscine s'étendait à l'est<sup>158</sup>. Ce domaine possédait une route d'accès propre, soigneusement construite, encore visible aujourd'hui.

Il est tentant d'interpréter le bâtiment antérieur à la construction de l'église Saint-Pierre-l'Estrier comme une *villa* suburbaine. Cet édifice, daté du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s., a d'abord été identifié comme un temple (Sapin, 1982 ; Sapin *et al.*, 1986), mais il est préférable, notamment en raison de la présence d'un hypocauste, de penser à un habitat.

De même, une autre *villa* aurait existé tout près de l'emplacement du prieuré Saint-Symphorien, au carrefour de l'actuelle place du général Brosset, où l'on a

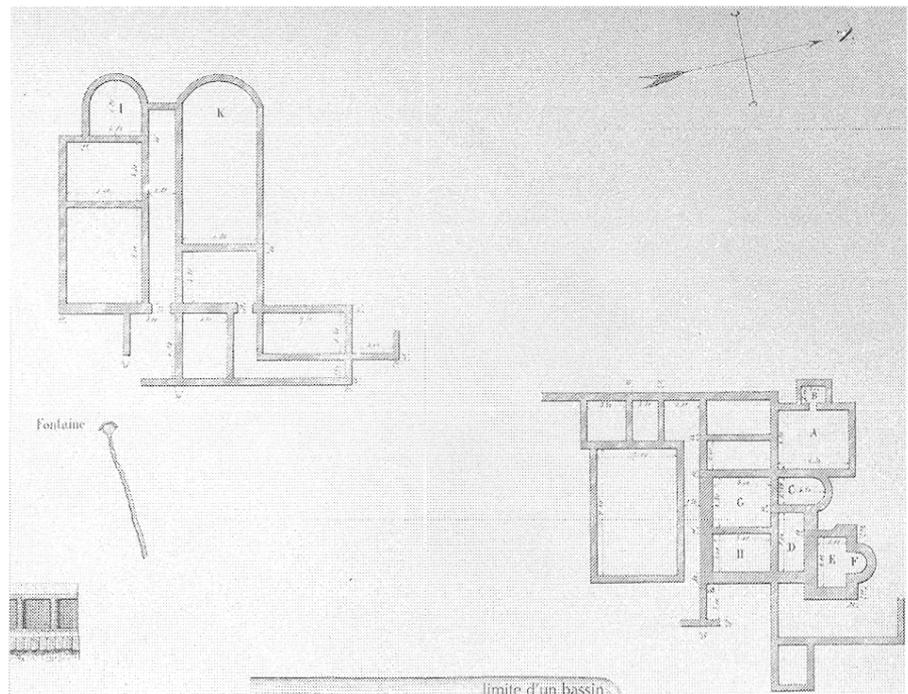


Fig. 56 – Villa de Montmain ou Montmin, fouillée en 1834  
(Roidot-Deléage, 1878, pl. XXXIX).

retrouvé en 1979 des vestiges de constructions importantes et notamment un hypocauste<sup>159</sup>.

D'autres constructions s'étendaient autour de la ville, sans doute également des *villae* suburbaines. Il reste beaucoup à faire pour tenter de reconstituer le paysage suburbain<sup>160</sup>. Nous ignorons si le site, dans l'Antiquité, était dominé par de grandes forêts comme celle de la Planoise aujourd'hui. Est-ce là qu'il faut situer l'épisode de l'usurpation de Magnence en 350 : l'empereur Constant est à la chasse près d'Autun, lorsque des chefs militaires, à l'instigation de Marcellinus, *comes rei priuatae*, proclament empereur Magnence, *comes rei militaris*<sup>161</sup>.

156. Voir la typologie des granges dans A. Ferdière, *Les campagnes en Gaule romaine -2- Les techniques et les productions rurales en Gaule (52 av. J.-C.-486 ap. J.-C.)*, Paris, Errance, 1988, p. 72-73.

157. Plan de J. Roidot-Deléage, bibliothèque de la Société Éduenne. La largeur des murs (0,70 m) nous fait cependant hésiter sur l'interprétation à donner à cet édifice. De plus, même s'il paraît isolé sur le relevé, a-t-il été dégagé entièrement ?

158. Villa de Montmain ou Montmin, relevé de J. Roidot-Deléage, planches *Augustodunum*, éditées par la Société Éduenne, pl. XXXIX ; Rebou, 1993a, fig. 112, p. 133.

159. Observations J.-P. Guillaumet et G. Vuillemot. Notes inédites conservées au Musée Rolin. Seules une inscription en remploi et une petite stèle ont déjà été signalées (Rebourg, 1993a, p. 151, n° 460 et p. 176, n° 675).

160. Sur cette question, voir par exemple Ph. Leveau, La ville antique et l'organisation de l'espace rural : *villa*, ville, village, *Annales ESC*, 38<sup>e</sup> année, n° 4, 1983, p. 920-942.

161. Sur l'usurpation de Magnence, cf. Julien, *Discours, Éloge de l'empereur Constance* (éd. trad. J. Bidez, coll. des Universités de France, 1930, t. I), 21, 36bc, 28, 34acd, 35ab, 40ab ; *Épitomé de Caesaribus* (éd. P. Gründel, coll. Teubner, 1961), 41-22, 42-2, 42-6 et 7 ; Zozime, *Nouvelle histoire* (éd. L. Mendelssohn, coll. Teubner, 1887), II, 42-43 ; Zonaras, *Épitomé des histoires* (éd. L. Dindorf, coll. Teubner, 1868-1876), XIII, 6.

Comme nous venons de le voir, les prospections indiquent une occupation importante dans des zones aujourd'hui boisées (sur le territoire des communes d'Antully et Auxy notamment). Tel est le cas de toute la partie sud de la ville, sur les hauteurs, où se trouvait le domaine de Montmain. Le passage de ces zones cultivées à la forêt passe pour s'être opéré à l'époque médiévale<sup>162</sup>.

L'attraction et l'influence de la ville devaient être considérables. Ainsi les agglomérations secondaires paraissent, jusqu'à une date récente, rares dans un cercle de 30 km autour d'Autun, contrairement à d'autres zones du pays éduen. C'est ce qui ressortait de l'article de M. Mangin (Petit, Mangin éd., 1994b, p. 7-123). Il est vrai que les villages actuels recouvrent assurément des agglomérations antiques qui ne sont pas identifiées et qui n'apparaissent pas en prospection aérienne (Rebourg, 1994a et b, *passim*).

\*  
\* \*

## L'ÉVOLUTION URBAINE D'AUTUN : L'ARCHÉOLOGIE ET LES TEXTES

### UNE CRÉATION *EX NIHILO* ?

Un nouvel examen du quartier *extra muros* de la Genetoye nous a conduit à formuler l'hypothèse d'une agglomération, antérieure à la conquête ou immédiatement postérieure à celle-ci, sur la rive droite de l'Arroux, voire d'un site de sanctuaire. Néanmoins les preuves ne sont pas encore réunies et les arguments ne sont étayés par aucune découverte archéologique mais il faut tenir compte :

- de l'existence d'une implantation humaine fort ancienne en ces lieux (camp néolithique),
- du passage d'importantes voies de communication préromaines – et en premier lieu la voie Bibracte-Chalon – en cet endroit qui constitue pour ainsi dire un carrefour,
- de la présence d'un sanctuaire suburbain avec des temples à caractère indigène, à l'époque romaine.

<sup>162</sup> Cf. F. Serre-Bachet *et al.*, La dendrochronologie, pour une histoire du climat, *Les veines du temps. Lectures de bois en Bourgogne*, 1992, p. 93-119.

Est-ce là qu'il faut situer cette nouvelle Bibracte, dont C. Goudineau a émis récemment l'hypothèse, résolvant ainsi un embarrassant passage du *Panegyrique* de 312 (Goudineau, Peyre, 1993, p. 195-198) ?

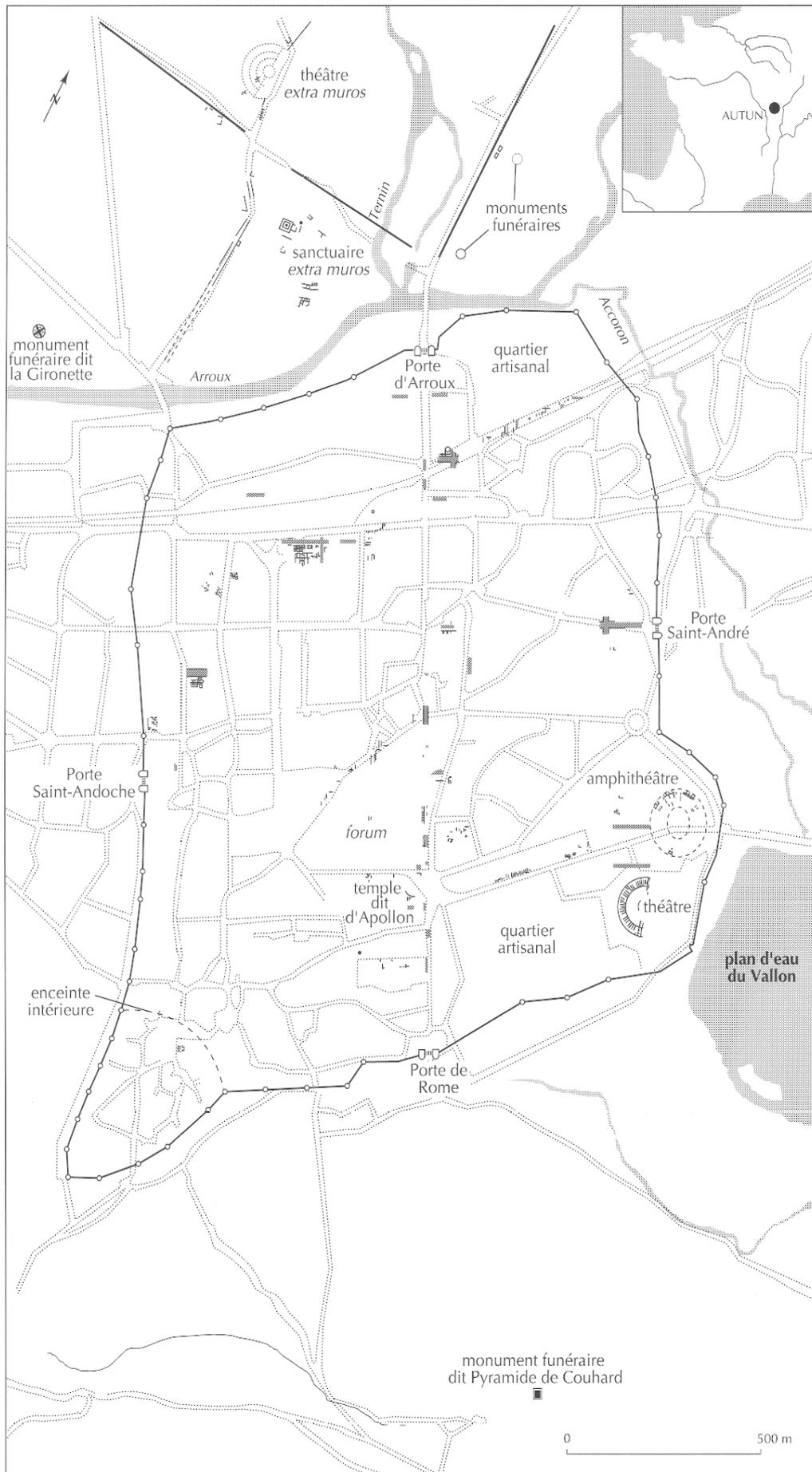
Si l'on admet cette présence d'un carrefour – commercial ou religieux, ou les deux à la fois, comme cela est souvent le cas –, dont nous mesurons mal l'importance à l'échelle du pays éduen, le choix du site, dont on a souvent critiqué l'implantation, sur la rive gauche de l'Arroux, sur ces pentes regardant vers le nord, revêt une dimension plus importante : la proximité d'un lieu familier aux Éduens pourrait avoir facilité l'attraction de la nouvelle ville.

Quoi qu'il en soit, le site propre d'Autun ne paraît pas avoir été occupé auparavant. Tout au plus, sur ces 200 ha, peut-on imaginer la présence d'une ferme, voire d'un hameau. Il convient de réserver l'avenir, mais, comme l'avait déjà remarqué à juste titre J.-G. Bulliot, dans tous les points de la ville qui ont fait l'objet de fouilles stratigraphiques, le premier niveau d'occupation romain repose toujours sur le sol vierge. Convenons cependant que la partie haute de la ville, à la pointe méridionale du rempart, n'a pratiquement pas fait l'objet de fouilles et que cette zone peut réserver des surprises.

### LE PROJET URBAIN ET SA RÉALISATION

L'*Atlas des vestiges gallo-romains d'Autun* (CEAA, 1993) et les restitutions entreprises dans ce cadre montrent la cohérence d'un projet urbain (fig. 57). Celui-ci englobe au moins l'enceinte et ses portes, la trame viaire et les îlots, le *forum*, la terrasse monumentale du haut de la ville et peut-être même les édifices de spectacle. Ce plan fut apparemment réalisé rapidement, sauf si l'on inclut les édifices de spectacle. Mais cette exécution resta partielle : le quadrillage régulier n'était qu'un projet. Il fut réalisé au fur et à mesure des besoins, avec une grande précision cependant, et cela même après des décennies, ce qui laisse supposer des points de repère et des règlements d'urbanisme. Ce quadrillage fut respecté dans tous les cas et orienta les axes de développement de la ville.

Tacite (*Annales*, III, 43, 45, 46) nous a conservé le souvenir d'une ville déjà très dynamique et attractive sous le règne de Tibère, lorsqu'il nous relate la révolte de Julius Sacrovir en 21. C'est dans cette ville que les fils de la noblesse gauloise viennent étudier. Si l'on en croit l'évo-



**Fig. 57** – Situation des vestiges antiques dans la ville contemporaine d'Autun  
(conception A. Rebourg, réalisation Chr. Bailly).

cation de cet auteur – et il n’y a aucune raison de le mettre en doute –, la ville devait avoir été créée au moins deux à trois décennies plus tôt.

La parure monumentale nous paraît tout à fait aller dans ce sens. Plusieurs arguments plaident en faveur d’une datation haute, de l’époque augustéenne, comme nous l’avons vu à propos de la porte d’Arroux. Une découverte récente pourrait confirmer cette datation. La fouille du pavillon Saint-Louis menée en 1986, le long du *cardo maximus*, a livré un tas de marbres et de calcaires destiné au four à chaux. Les marbres blancs (décor de placage, chapiteaux) peuvent être regroupés, selon P. Pensabene, en deux séries, l’une (la plus importante) augustéenne, l’autre flavienne. La parure monumentale fut donc sans doute installée très tôt, comme en témoigne le texte de Tacite, qui ne nous renseigne pas sur les équipements mais nous montre une ville déjà florissante sous Tibère. Une belle illustration de la création de la parure architecturale à l’époque augustéenne pourrait être la tête en marbre identifiée comme celle de Caius César, dans le cadre, par exemple, d’un édifice du culte impérial. Mais des doutes peuvent être émis sur sa provenance (Musée Rolin, n° inv. M.L. 255, cf. Espérandieu, 1910, III, n° 1864 ; Kiss, 1975, p. 39, n° 40-41 ; Pinette éd., 1987, p. 331-332, n° 660).

L’occupation par des habitants fut en revanche apparemment plus lente, si l’on en croit les vestiges d’habitat que nous avons eu l’occasion de fouiller ; les datations recueillies dans la fouille du Lycée militaire vont dans le même sens. Les chronomètres sont en ce domaine assez sûrs et bénéficient des recherches actuelles menées au Mont Beuvray. Les céramiques d’importation caractéristiques de l’époque augustéenne, comme les parois fines (Aco par exemple), ne se rencontrent pas. La céramique sigillée italique est totalement absente et celles qu’on pourrait lui rattacher – atelier de la Muette à Lyon ou fabrications précoces de La Graufesenque – sont assez rares<sup>163</sup>.

L’habitat se développe ensuite assez rapidement, à partir des années 20 après J.-C. Cette période est dynamique et voit des changements rapides, des transformations. Nous avons même constaté à plusieurs reprises la reconstruction de maisons, après un arasement systématique, très tôt dans le I<sup>er</sup> s. Peut-on voir dans l’évolution

urbaine un reflet de ce que nous apprend l’histoire : les faveurs de Claude envers les Éduens<sup>164</sup> se sont-elles traduites par un développement de l’habitat urbain, par un contact plus étroit avec la ville même de Rome et l’apparition de nouveaux goûts ?

## LA VILLE SOUS LES FLAVIENS

Chez les historiens et archéologues modernes qui se sont intéressés à *Augustodunum*<sup>165</sup>, la période flavienne est ressentie comme importante, décisive pour la réalisation du programme d’urbanisme, et nous avons nous-même eu cette tendance (Pinette, Rebourg, 1986). Le moment est venu de nuancer ce propos et d’étudier plus attentivement sur quoi reposent ces datations. Cette restriction se trouve déjà chez Berthollet (1950-1951, p. 173) : « Il n’est pas nécessaire de tout attribuer à Vespasien après Auguste ». Mais le même auteur donne une datation erronée à la porte d’Arroux, en raison de la présence des grandes dalles de granite du *cardo maximus* à sa base (*ibid.*, p. 174) : « La galerie supérieure de cette porte est d’une élégance sobre, mais n’a pas la sévérité des arcades inférieures. C’est le contraste entre l’étage utilitaire et l’étage noble, plus accentué qu’à l’époque d’Auguste, mais conforme au goût des contrastes dans les lettres et les arts de la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> siècle » (*sic*).

Nous l’avons vu dans le chapitre consacré à l’habitat, les demeures d’une certaine importance, dans l’état qui nous est parvenu, n’ont pas été mises en place à une date précoce. Ainsi, les vastes maisons de Balbius Iassus et à l’Étui d’or – mais il ne nous a pas été possible d’étudier, lors de leur publication, combien de maisons occupaient initialement cet îlot – ont connu leur phase principale de construction dans les années 70, comme l’attestent suffisamment d’indices stratigraphiques. Mais il nous faut aussi admettre qu’aucune autre des maisons ne peut être rattachée avec certitude à la même période.

164. Rappelons que lors de l’*adlectio ad Senatam* des Gaulois proposée par Claude, seuls les Éduens obtiennent, en premier lieu, de siéger au Sénat : « cette distinction fut accordée à l’ancienneté de leur alliance, et au nom de frères du peuple romain qu’ils prennent seuls parmi les Gaulois » (Tacite, *Annales*, XI, 35). Sur cette notion de « frères », voir en dernier lieu Goudineau, Peyre, 1993.

165. Cf. le *Précis historique* d’A. de Charmasse, in : Fontenay, 1889. Fontenay est même plus précis et attribue plusieurs des constructions au règne de Vespasien.

163. Cf. le catalogue des estampilles dans Fontenay, 1874 et le catalogue de ces découvertes dans Rebourg, 1993a, p. 184, n°s 768-772.

Nous avons longtemps cru que le rapport entre l'artisanat et la parure urbaine pouvait constituer un indice sûr de l'évolution de la ville, le premier refluant devant l'achèvement de l'autre. Les premières décennies du I<sup>er</sup> s. constituent le moment de la fixation des quartiers artisanaux à la périphérie de la ville, phénomène observé dans d'autres villes (à Augst par exemple). Selon les fouilles de ces dernières années, ces petits ateliers de métallurgie, dont il est difficile de mesurer l'importance – un foyer, quelques outils, des déchets de fonte ou de découpe –, cessent leur activité dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ou au plus tard au début du II<sup>e</sup> s.<sup>166</sup>. Or la fouille dans l'enceinte du Lycée militaire montre que, dans cette partie de la ville du moins, l'installation des métiers du feu contre le rempart remonte aux premiers temps de l'occupation de la ville. Mais ces grandes installations ne peuvent être comparées aux petites boutiques-ateliers, et la présence d'une véritable industrie métallurgique au début du I<sup>er</sup> s. avait déjà été constatée dans la fouille de la rue des Pierres. À notre avis, il est possible de continuer à retenir ce critère : l'abandon des petites installations dans les quartiers du centre témoigne d'une volonté d'urbanisme, d'une « monumentalisation » de cette partie de la ville, tant dans les édifices publics que privés.

Pour la parure monumentale, outre la phase augustéenne, décisive comme nous l'avons vu plus haut, on constate l'existence d'une phase flavienne, notamment dans le centre monumental, dans un décor de placage qui ne peut pour l'instant être rattaché à aucun monument, mais nous en mesurons mal l'importance<sup>167</sup>. C'est à cette époque que les boutiques situées en contrebas de l'esplanade supposée du *forum* sont agrandies, ce qui tra-

duit à la fois un dynamisme, mais aussi sans doute une transformation architecturale de l'ensemble (rappelons que dans l'état 2, daté du milieu du I<sup>er</sup> s., ces locaux, de modules parfaitement identiques, sont entièrement reconstruits, passant d'une forme rectangulaire de 5 m x 4 m à une forme carrée de 4 m x 4 m ; dans l'état 3 [construction à la fin du I<sup>er</sup> s. et occupation jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s.], ces locaux sont encore entièrement modifiés, gagnant en profondeur vers l'ouest, soit 5 m x 6,50 m).

Les deux édifices de spectacle de l'intérieur de la ville, théâtre et amphithéâtre, remonteraient à cette époque. L'amphithéâtre bien entendu ne peut avoir vu le jour avant la construction de l'amphithéâtre flavien de Rome<sup>168</sup>. Il est parfaitement intégré à l'espace urbain, qu'il structure fortement, dans sa liaison avec le centre monumental. On pourrait s'interroger sur l'existence d'un édifice antérieur – seulement en bois ou en pierre à structure pleine ? –, d'après le témoignage de Tacite sur la présence de gladiateurs locaux lors de la révolte de Julius Sacrovir (*Annales*, III, 43, 4 ; 45, 4 ; 46, 6), mais il nous paraît pour l'instant impossible de répondre à cette question.

On a attribué au théâtre la même datation<sup>169</sup>, étayée par de fragiles documents : un moyen bronze de Vespasien inclus dans une maçonnerie<sup>170</sup> – qui pourrait très bien signifier une réfection – et deux fragments d'inscription à la lecture quelque peu forcée, *[Fla]uio [Vespas]ia[no]* (Fontenay, 1889, p. 201 ; *CIL*, XIII). Rien, dans l'architecture, ne contredit cependant cette datation. Pourtant nous aurions tendance à dater le théâtre plus haut que l'amphithéâtre en raison de son intégra-

166. 14, rue de la Croix-Verte (Rebourg, Bernard, 1980-1982 ; Rebourg éd., 1986a, p. 80) : atelier antérieur à l'époque de Claude ; rue de la Jambe-de-Bois, 1979 (sauvetage M. Pinette, inédit) : I<sup>er</sup> s., sans autre précision ; promenade des Marbres, 1978 (sauvetage J.-P. Guillaumet, inédit) : début du I<sup>er</sup> s. ; rue de la Grille, 1985 (Rebourg éd., 1986a, p. 15-16) : première moitié du I<sup>er</sup> s. ; pavillon Saint-Louis, 1986 (Alfonso, 1989 ; Rebourg, 1993a, p. 142, n° 402).

167. Ainsi dans le décor de marbre découvert dans la fouille du pavillon Saint-Louis en 1986, outre les éléments augustéens, on trouve des éléments de décor flavien, selon les références romaines bien entendu (identification de P. Pensabene). Parmi les chapiteaux des collections anciennes du Musée Rolin et du Musée lapidaire, dont on ne connaît pas la provenance, et qui ont été étudiés par A. Olivier avec l'aide de P. Pensabene, certains sont à attribuer à cette même période, cf. par exemple les notices d'A. Olivier, *in* : Pinette éd., 1987, p. 66-67, n° 101b (chapiteau corinthien de colonne, en marbre) ; p. 70-71, n° 103b (chapiteau corinthien de pilastre, en calcaire).

168. Cf. en dernier lieu J.-Cl. Golvin, 1988, p. 190-192 : « La réalisation de cet amphithéâtre s'est située entre le début de l'époque flavienne et celui du II<sup>e</sup> siècle ». La datation à l'époque flavienne était déjà proposée par Fontenay, 1889, p. 201-202, d'après les séries monétaires et l'hypothèse que « la déviation du rempart antique englobant dans une même courbe le théâtre et l'amphithéâtre fait supposer que ces deux édifices ont été construits simultanément ».

169. Cf. Fontenay, 1889, p. 91. Cette datation est reprise par tous les autres auteurs (Wuilleumier, 1940 ; Duval, Quoniam, 1963, p. 169-176).

170. Cf. Fontenay, 1889, p. 201, d'après Millin, I, 1807, p. 300 et 310 ; Grivaud de la Vincelle, 1810-1813, p. 19, note 1 ; Thomas, rééd. 1846, p. 220, note O. Monnaie recueillie vers 1788 par le Père Chapet, oratorien ; au droit, tête radiée de l'empereur, IMP. CAESAR. VESPASIAN. AVG. ; au revers, femme debout, devant un autel, tenant de la main droite une patère et de la gauche un caducée, PAX AVG. Cette monnaie adhérait encore au mortier fut déposée dans la collection du collègue puis dans le médaillier de la ville (bibliothèque municipale). Nous ne l'y avons pas retrouvée (déc. 1992).

tion dans le schéma urbain. Contrairement à ce qui a pu être dit, l'enceinte ne fut pas élargie pour intégrer le théâtre et l'amphithéâtre : leur construction ne nécessita pas une modification de l'assiette de la ville<sup>171</sup>. Mais nous avons constaté que le schéma théorique de la trame urbaine montre en deux points une différence entre les deux monuments. Si l'amphithéâtre est parfaitement intégré à la trame viaire, et est même un des points-clés de l'espace urbain comme nous l'avons montré, le théâtre, en revanche, est légèrement décalé par rapport à l'orientation générale de la voirie ; cependant ce premier argument pèse peu, car on a pu chercher à utiliser au mieux la colline pour économiser les travaux de maçonnerie. Mais on paraît l'avoir en fait intégré d'emblée dans le schéma urbain, aucune tour ne se trouvant dans l'enceinte à son niveau, comme si l'on avait décidé qu'aucune voie n'aboutirait dans l'enceinte à cet endroit-là. Ces arguments sont fragiles, il faut le reconnaître, mais la question vaut la peine d'être posée. On connaît de plus la place du théâtre et sa signification dans l'espace urbain de l'époque augustéenne<sup>172</sup>.

Quant au théâtre *extra muros*, de type « gallo-romain » et dont la fonction devait être radicalement différente, il semble, d'après les premières observations, qu'il ne soit pas antérieur au théâtre *intra muros*. Les sondages de l'hiver 1976 ont montré la présence d'un autre monument, de construction et d'orientation différentes, sous la *cavea*, et paraissant orienté comme le temple de Janus (inédit). Mais ces observations ont été très rapides et cette question demande à être étudiée plus précisément. Il n'est donc pas possible, comme on l'a proposé lors de sa découverte, d'y voir un premier édifice, construit en terrain inondable, et remplacé, en une sorte de repentir, par un théâtre à l'intérieur des murs. Ces deux édifices ont fonctionné simultanément.

Un autre équipement urbain a été attribué à l'époque flavienne, l'aqueduc de Montjeu. Comme nous l'avons vu

plus haut, l'étude des aqueducs est entièrement à reprendre, et leur chronologie ne repose sur rien. Il est au contraire très vraisemblable que l'aqueduc soit contemporain de la fondation de la ville : dans la partie haute de la ville, avant son arrivée au château d'eau, il est profondément installé dans les remblais qui assoient la ville, dans une direction oblique au carroyage, et ne peut être antérieur à la mise en place de la trame viaire et des îlots. Il est vrai toutefois que nous ne connaissons pratiquement rien de l'urbanisme de cette pointe sud de la ville et de la chronologie de l'occupation.

Somme toute, les marques de la présence flavienne, tant dans les équipements urbains que dans la parure architecturale et l'habitat, reposent sur peu d'éléments. Nous continuerons cependant, dans une chronologie relative, à lui accorder une importance que les fouilles à venir devront s'attacher à démontrer.

#### LA VILLE SOUS LES ANTONINS ET LES SÉVÈRES

Le II<sup>e</sup> s. et le début du siècle suivant jusqu'aux années 220 nous semblent presque d'une parfaite continuité. Cette époque est celle de la pleine expansion de la ville, où tous les îlots sont occupés – il resterait à mieux déterminer de quelle façon –. Elle est aussi la mieux connue, pour les couches d'occupation, car les fouilles de sauvetage ne sont souvent pas allées au-delà de ces niveaux qui précèdent l'abandon.

Le siècle des Antonins est toujours ressenti en Occident comme celui de la prospérité, et l'on a donc eu tendance à calquer ce schéma sur l'histoire d'Autun, pour une époque sur laquelle les textes restent muets. Dans l'architecture tant publique que privée on ne peut cependant rattacher aucune construction à cette époque. Cela ne doit nullement nous étonner : lorsque les équipements sont installés, les maisons construites, il n'est pas nécessaire de les reprendre. C'est donc à travers la stratigraphie des couches d'occupation, le mobilier – surtout les collections du Musée Rolin, dont nous ne possédons hélas pas souvent le contexte – et les éléments du décor domestique qui nous sont parvenus – essentiellement les mosaïques – que cette époque doit être envisagée. Mais l'interprétation des premières est parfois ténue, tandis que les datations du mobilier et du décor sont victimes de présupposés – souvent de préjugés – qui les rendent peu fiables.

171. Le théâtre et l'amphithéâtre sont distants de 54 m. Cette proximité des deux édifices, dans un emplacement pour ainsi dire réservé, se retrouve dans d'autres villes, par exemple à Merida (*Augusta Emerita*), cf. J.-M. Blazquez, Religion y urbanismo en Emerita Augusta, *Arquívio Español de Arqueología*, LV, 1982, p. 88.

172. Cf. G. Béjor, L'edificio teatrale nell'urbanizzazione augustea, *Atheneum*, LXVII, 1979, p. 124-138 ; E. Frézouls, Aspects de l'histoire architecturale du théâtre romain, *ANRW*, II, 12, 1, 1982 ; P. Gros, Un programme augustéen : le centre monumental de la colonie d'Arles, *Jahrbuch des Deutschen Archaeologischen Instituts*, 1987, p. 339-363.

Cependant, nous possédons deux documents épigraphiques, fragments très mutilés il est vrai d'inscriptions monumentales, qui attestent sans doute la politique d'embellissement au II<sup>e</sup> s. : un fragment d'inscription mentionnant Trajan<sup>173</sup> et un second Marc Aurèle<sup>174</sup>. Il est hasardeux de lier le premier à une restauration du théâtre, qui semble d'ailleurs construit d'un seul jet, contrairement à ce qu'une mauvaise interprétation de l'architecture a parfois laissé penser (*cf.* en dernier lieu Olivier, Rebourg, 1991). Il s'agit en fait d'une mauvaise interprétation du puissant mur hémicirculaire qui structure la *cavea* et qui fait intégralement partie de l'architecture d'origine. Son lieu de découverte, près de l'endroit où nous situons le centre monumental, est néanmoins intéressant à noter. La seconde inscription, mise au jour près de la porte d'Arroux, le long du *cardo maximus*, ne peut pas davantage être liée à un monument.

Si l'abondance de mobilier signifie prospérité, il faut reconnaître que ce II<sup>e</sup> s. nous livre, partout dans la ville, une remarquable quantité de monnaies, de céramiques importées, témoins sûrs. Pourtant on se gardera d'accorder trop de crédit aux collections anciennes du musée et aux statistiques que l'on pourrait effectuer à partir d'elles. Prenons un seul exemple : la céramique sigillée de Gaule du Centre, qui date précisément en majorité de

ce II<sup>e</sup> s., y est fort peu représentée, alors que celle de Gaule du Sud est omniprésente ; la fouille de la maison de retraite, dans l'hiver 1984-1985, avec le trottoir du portique monumental remblayé par des centaines de vases des ateliers de Lezoux a inversé complètement ces proportions (Creuzenet, 1986, 1992 ; Rebourg éd., 1986a, p. 37-62). C'est aussi le moment où la ville paraît remplie à son maximum, c'est-à-dire que l'on trouve trace de constructions dans chaque îlot, il resterait à voir quelle importance.

Le moment est venu de dire un mot sur les ateliers locaux. On constate un déclin de la métallurgie à cette époque, ou du moins la réduction de son importance. Au même moment, les ateliers de potiers – faiblement représentés, dès le I<sup>er</sup> s., avec seulement une production de *terra nigra* sur le site de la rue des Pierres – apparaissent nettement plus dynamiques. À la fin du II<sup>e</sup> s. et au début du III<sup>e</sup> s. se développent des productions locales, assez diversifiées (céramique commune, figurines, gobelets à paroi fine notamment). Au milieu du II<sup>e</sup> s., l'importation presque systématique (Gaule du Centre, notamment Lezoux, et officine plus proche de Gueugnon) doit-elle être interprétée comme un témoignage de prospérité ? Les circuits deviennent-ils différents à la fin du II<sup>e</sup> s. ? La fabrication locale à l'époque sévérienne est-elle le signe d'un repli sur soi ?<sup>175</sup>. La céramique commune du début du III<sup>e</sup> s. est alors diffusée à une échelle essentiellement locale ou régionale. Faut-il au contraire voir là une marque de vitalité des ateliers autunois, les figurines étant largement exportées au loin ? (Vertet, Vuillemot, 1973 ; Rebourg, 1993b).

Pour qui étudie le décor domestique, la période de la dynastie suivante, les Sévères, semble briller de tous ses feux. Comment s'en étonner ? C'est l'époque des dernières transformations réelles dans la peinture et les pavements. La plupart des mosaïques découvertes anciennement ont été rattachées à cette époque (Stern, Blanchard-Lemée, 1975). Peut-être conviendrait-il, dans les futures études, de revoir ces datations qui nous paraissent souvent trop resserrées dans le temps, et de dater les pavements nouvellement découverts selon des critères archéologiques et non plus stylistiques. Ce décor est installé dans une architecture souvent plus ancienne, parfois mise en place au

173. *CIJ*, XIII, 2658. Fragment d'inscription en marbre : h. 0,950 ; L. 0,700 ; ép. 0,048 ; h. des lettres 0,090 ; découvert avant 1862 « dans les caves de la maison Legros, rue de l'Arbalète » ; Musée Rolin, n° inv. M.L. 104. Les deux premières lignes peuvent être restituées ainsi : [Imp(eratori) Caes(ari) Neruae Traiano/Aug(usto) Germ]anic(o) D[acic(o) pontif(ici)/max(imo) trib(unicia) p(otestate) nonum c(o)n(s) (uli) quintum imp(eratori) quartum p(atr) p(atr)iae], ce qui assigne la date de 105-106. La lecture des lignes suivantes est plus hypothétique. À la ligne 3 figurait un nom qui ne peut raisonnablement pas être interprété. Creuly proposait celui de [M. Lollius Paul]inus Val[erius Asiaticus Saturninus], consul en 93. Pour les lignes 4, 5 et 6, la restitution avancée par Hirschfeld : [splendidis]simae Au[gustodunens] ?/...theat]rum de[intero resti]tuerunt dedi]cante, malgré son aspect séduisant, n'offre aucune certitude. Pour la bibliographie locale concernant cette inscription, *cf.* Rebourg, 1993a, p. 175, n° 670.

174. *CIJ*, XIII, 2661. Fragment d'inscription en marbre : h. 0,565 ; L. 0,590 ; ép. 0,065 ; h. des lettres de 0,138 à 0,072 ; découvert en 1869 « dans les fondations d'une maison située à gauche de la rue de Rome [*i.e.* le *cardo maximus*], au-dessous du pont du chemin de fer » ; Musée Rolin, n° inv. M.L. 1097 (= S.E. 51). Hirschfeld propose la restitution suivante : [...]Ag[ripp]ae (?) .../q[uaestori] candi[dato/ab] imp[eratore] M[arco] Au[relio] P[arthico] [maximo [...]]. Marc Aurèle ayant reçu le surnom de *Parthicus* en 166, cette inscription date des années 166-180. Pour la bibliographie locale concernant cette inscription, *cf.* Rebourg, 1993a, p. 175, n° 671.

175. Une étude plus précise a été publiée par F. Creuzenet (1996c) après la rédaction de cet article.

I<sup>er</sup> s. Une fouille récente, rue aux Raz, a mis en évidence la création au début du III<sup>e</sup> s. d'un nouvel habitat, sous la forme de deux grands bâtiments séparés par une ruelle ou un *ambitus*. Ces constructions seront cependant détruites à la fin de ce siècle<sup>176</sup>.

Aucun élément de décor architectural n'a été rattaché à cette période qui apparaît véritablement comme celle de l'architecture privée, à l'exception de chapiteaux dont la provenance n'est pas précisée<sup>177</sup>.

Le dynamisme de l'habitat privé va de pair avec un apparent dynamisme des ateliers locaux de céramique. L'étude de ces structures et de ces produits n'en est encore qu'à ses débuts. La céramique commune eut surtout une diffusion locale. Mais les figurines en terre cuite blanche, notamment celles de Pistillus<sup>178</sup>, mieux connues et dont la datation a récemment été descendue dans le temps, largement diffusées, appartiennent incontestablement aux années 180-220<sup>179</sup>. Un atelier de verrier, de la même époque, a été découvert dans la fouille de la rue des Pierres en 1987. Mais nous ignorons tout des produits fabriqués, et leur diffusion ne fut sans doute que locale.

Ce dynamisme rencontré dans l'habitat et dans les activités artisanales semble fléchir – ou même s'interrompre parfois de façon très brutale – dès la troisième décennie du III<sup>e</sup> s.<sup>180</sup>. Comme nous le verrons plus loin, la céramique locale du III<sup>e</sup> s. – comme dans une bonne partie de la Gaule – est trop mal connue pour que nous puissions avancer des datations très précises. Néanmoins, cette récession de la ville, cet arrêt des activités, cet aban-

don de certaines habitations ne semblent pas devoir être liés, comme on l'a fait traditionnellement, à des événements historiques connus, les premiers raids alamans ou l'empire gaulois. Il conviendra d'être très attentif à cette période et de mieux cerner la datation de la céramique locale, grâce aux importations que l'on commence à reconnaître.

#### LE IV<sup>e</sup> S. : LE MYTHE DE LA RECONSTRUCTION

Pour tenter de reconstituer l'évolution de la ville à cette époque, nous possédons un ensemble non négligeable de textes, principalement le recueil des *Panegyriques*, constitué sans doute à Autun peu après 312, dans l'entourage des écoles. C'est une œuvre de propagande, destinée à montrer les efforts des princes pour cette restauration<sup>181</sup>.

Les archéologues autunois se sont amplement servi de ces textes pour interpréter leurs découvertes. Or les fouilles récentes semblent montrer que cette entreprise de restauration tourna court.

Lorsque Constance, revenant de l'expédition de Carausius, revient de Bretagne et passe par Autun, les travaux ont commencé. « La ville sort de ses ruines par la reconstruction (*extractio*) des vieilles demeures, la réfection (*refectio*) des édifices publics et la restauration (*instauratio*) des temples » (*Panegyrique* IV, 21). Ces termes sont vagues et laissent imaginer la ville comme un vaste chantier. Mais si l'on continue plus loin, on s'aperçoit que le texte montre en fait surtout l'apport d'habitants et de main d'œuvre. L'évocation de l'arrivée de ces étrangers, des prisonniers ou des proscrits, est à notre avis davantage prétexte à évoquer les conquêtes et montrer leur étendue, pour célébrer ainsi la gloire de Constance. Ce sont des artisans amenés de Bretagne<sup>182</sup> qui s'emploient à la reconstruction, de même que des Chamaves et des Frisons ont été transplantés dans le pays éduen pour redonner vie aux campagnes désertées

176. Fouille de sauvetage menée par P. Chardron (service municipal d'archéologie) avant la construction du gymnase du lycée Bonaparte et de l'institution Saint-Lazare, ayant porté sur une surface de 530 m<sup>2</sup> (*Bilan scientifique, Bourgogne*, 1991, p. 83).

177. Cf. les notices d'A. Olivier, in : Pinette éd., 1987, p. 66, n° 101d et f. Musée Rolin, n° inv. M.L. 344 (provenance inconnue) et M.I. 1444 (Autun, sans autre précision).

178. Cf. Vertet, Vuillemot, 1973. La datation proposée pour Pistillus est l'époque flavienne, mais sans critères archéologiques. On peut se demander, malgré la découverte de moules portant la signature de ce coroplaste dans le parc Saint-Jean, au XIX<sup>e</sup> s., si ses ateliers ne se trouvaient qu'à Autun.

179. Cf. Rebourg, 1993b. La datation a été établie à partir des éléments nouvellement découverts à Autun et de figurines recueillies dans des tombes en Allemagne (Lange, 1989).

180. Pour dater la période d'activité des ateliers de la rue des Pierres, nous possédons un abondant mobilier d'importation (amphores, sigillée claire), qui reste encore à étudier (Creuzenet, 1991, p. 58).

181. Le panégyrique de Constance, prononcé en 297 (*Panegyrique* IV) ; le discours d'Eumène pour la restauration des écoles, en 298 (*Panegyrique* V) ; le panégyrique de Constantin, en 310 (*Panegyrique* VII) ; le discours de remerciements à Constantin, en 312 (*Panegyrique* VIII).

182. Cf. *Panegyrique* IV, 21. C'est aussi sans doute ce qu'il faut entendre par « *artifices transmarinos* » dans le *Panegyrique* V, 4, plutôt que des Grecs ou des Asiates comme le pensent Clavel, Lévêque, 1971.

(*Panegyrique V*, 4). De plus, comme la ville elle-même semble compter peu d'habitants, on en fait venir de nouveaux, « choisis parmi les meilleures familles des provinces » (*Panegyrique V*, 4), ce qui pourrait prêter à dire qu'Autun ressemble à une colonie (*Panegyrique V*, 5). N'est-il pas surprenant de voir à quel point on insiste plus sur les artisans de cette réalisation que sur cette réalisation ?

De fait, ces travaux n'avancent apparemment pas assez vite – ou sont suspendus – puisque l'année suivante, Eumène, ancien *magister memoriae* du César Constance, devenu recteur des Écoles d'Autun, fait don de son double traitement (soit 600 000 sesterces) pour aider à la reconstruction de cette université à laquelle il tient tant. L'évergétisme des bourgeoisies municipales, malgré la crise subie à cette époque, est donc encore de rigueur.

Une dizaine d'années plus tard, Constantin est invité à venir visiter la ville, où il passe une journée, en 311. Nous apprenons à cette occasion que l'effort de Constance est en effet demeuré insuffisant : « ces toutes dernières années, les Éduens ont obtenu de ton père des faveurs sans nombre dont une partie leur a été effectivement accordée ; pour une autre part, ce sont promesses dont ils se réjouissent » (*Panegyrique VIII*, 2). Constantin soulage la ville en lui accordant un abattement de 7 000 unités et la remise de cinq annuités (Deléage, 1945). Mais il n'est rien dit des monuments ou de l'entreprise de restauration de la ville.

Ainsi, même si Constance et Constantin se penchèrent un temps sur le sort d'*Augustodunum* – à laquelle ils confiaient en même temps ce rôle de gardien de la culture gréco-latine, ce qui était dangereux à cette époque de plus en plus influencée par les Germains –, ces efforts ne conduisirent pas forcément à une restauration.

Certains équipements furent sans doute restaurés, et en premier lieu l'aqueduc auquel œuvrèrent les légionnaires. Faut-il en voir la trace dans l'aqueduc de Montdru, moins élaboré que l'aqueduc de Montjeu, ayant la forme d'un simple conduit, sans la prouesse technique des cascades du précédent, avec lequel il se raccorde au sud de la ville ?

Les édifices de spectacle – mais construits en grand appareil, pourquoi auraient-ils subi des dommages ? – ne semblent pas avoir connu la moindre transformation à cette époque.

Le cas de la fouille du pavillon Saint-Louis est intéressant. Nous constatons que les boutiques construites au II<sup>e</sup> s. sont arasées. Directement au-dessus de ces niveaux s'installent les couches d'une destruction générale de ces boutiques. Dans l'une des pièces, une couche de chaux est déposée, liée à un important tas d'éléments architecturaux et de décor. Le secteur est utilisé comme aire de travail, de dépôt ou de rejet, sans doute dans le cadre de constructions proches. S'agirait-il d'une restauration du *forum*, que nous situons plus haut, et qui aurait été alors rétréci, se serait concentré sur certains de ses éléments, abandonnant ainsi une partie des boutiques qui bordaient le portique monumental ?

Rien ne permet de voir des transformations architecturales dans l'habitat. L'occupation continue, certes, en plusieurs points de la ville ; on effectue sans doute des réparations dans les pavements, mais aucune nouvelle demeure n'est construite, aucune nouvelle décoration n'est réalisée.

#### LA FIN DU IV<sup>e</sup> ET LE DÉBUT DU V<sup>e</sup> S.

Nous aimerions pour terminer esquisser le devenir de la ville à partir de la fin du IV<sup>e</sup> s.<sup>183</sup>. Pour cette époque, notre approche n'en est encore qu'aux balbutiements. Nous mesurons mal l'importance de la ville et ignorons tout de sa topographie tardive. Sans doute faut-il imaginer les grands monuments souvent ruinés, peu réparés, ayant changé d'affectation, abritant des habitations frustes, comme nous le savons dorénavant pour d'autres villes, Arles par exemple. Tel est le cas du théâtre, dont les séries monétaires découvertes dans les fouilles jamais publiées entièrement des années 30-40 montrent l'occupation pendant au moins toute la première partie du V<sup>e</sup> s., avec l'édification de murs dans l'*orchestra* et le creusement d'un puits<sup>184</sup>. Mais l'on sait que les frappes monétaires cessent pratiquement en ces années et l'étude de la

183. Nous connaissons mal le cadre historique pour le IV<sup>e</sup> s. Pour les événements, cf. une étude déjà ancienne de Charmasse, in : Fontenay, 1889, p. lxxxvij-xcij. Pour l'importance d'Autun durant cette époque, cf. Riché, 1896. Rappelons que c'est à l'extrême fin du V<sup>e</sup> s., entre 495 et 500, qu'Autun est intégré au royaume burgonde.

184. Cf. le plan des vestiges du théâtre par P.-Cl. Fournier, architecte en chef des Monuments Historiques, in : Willeumier, 1940, reproduit dans Rebourg, 1993a, p. 74.

céramique locale tardive est à peine entreprise. Les céramiques de cette époque découvertes à Mâcon, récemment étudiées, ainsi que les séries monétaires contemporaines (de fins disques de bronze parfois même sans frappe) ne se retrouvent pas à Autun.

Les fouilles récentes apportent cependant quelques renseignements dont on se gardera de pousser trop loin l'interprétation. On rencontre du mobilier pouvant être daté du V<sup>e</sup> s. dans l'ensemble du périmètre de la ville augustéenne, et pas seulement dans la ville haute et à l'emplacement des monastères (Saint-Andoche à l'ouest, Saint-Jean au nord<sup>185</sup>) :

- dans l'habitat du centre de la ville, les séries monétaires continuent jusqu'à Arcadius (388-408) ; ainsi, dans la maison de Balbius Iassus ont été découverts quatre *aes* 4 d'Arcadius (identification H. Huvelin, *cf.* Rebourg, 1993a, p. 109, n° 234) ; une partie de cette maison accueille d'ailleurs à cette époque un atelier de tabletterie (Blanchard-Lemée *et al.*, 1986) ;
- sur le pavement même du *cardo maximus*, également dans le centre de la ville, – mais cela n'a rien d'étonnant, les voies continuant à être utilisées longtemps après l'abandon de l'habitat qu'elles desservent –, les monnaies perdues sont pour certaines des frappes de l'extrême fin du IV<sup>e</sup> s.<sup>186</sup> ;
- dans tout le secteur nord de la ville (quartier de la gare, faubourg d'Arroux, caserne), une présence relativement importante au V<sup>e</sup> s., continuant encore à l'époque mérovingienne, mais il s'agit d'un mobilier recueilli anciennement, auquel n'est rattachée aucune structure identifiable<sup>187</sup>.

Nous n'indiquons ici que le mobilier bien étudié, avec des datations certaines, mais on nous fera crédit que

185. Pour la recension des sources anciennes concernant ces établissements, *cf.* Pietri, Picard, 1986, p. 42-43 ou encore les notices de O. Picard et C. Sapin, *in* : Pinette éd., 1987, p. 338-385.

186. Ainsi dans la fouille de la maison de retraite, dont les monnaies sont en cours d'étude par L. Popovitch, un *aes* 4 de Gratien, Arles, 378-383 (*LRBC*, 552, p. 57), *cf.* Rebourg, 1993a, p. 67, n° 48.

187. Il s'agit là d'observations à partir des collections anciennes du Musée Rolin (fibules, agrafes, céramique, lampes à bec dites paléochrétiennes, verreries). Une partie de ces objets est publiée dans Pinette éd., 1987, *cf.* notices de C. Sapin et B. K. Young, p. 342, n° 681 (Jardin lorrain, faubourg d'Arroux) ; p. 343, n° 682 (casernes) ; p. 345, n° 689 (gare) ; p. 347, n° 696a (pont d'Arroux) ; p. 348, n° 697 (gare) ; p. 349, n° 701 (casernes) ; p. 350, n° 706 (faubourg d'Arroux, lieu-dit Les Cités).

d'autres mobiliers en cours d'analyse vont dans le même sens. Il convient de réserver une place à part aux céramiques de cette époque. Jusqu'à une date récente, la céramique estampée locale a été sans discernement attribuée à une date relativement basse (Gaillard, Parriat, 1975 ; Berry, Sapin, 1987), en partant du principe non fondé qu'elle imitait les céramiques estampées méridionales et dérivées de sigillées paléochrétiennes (DSP). Après la fouille de la rue des Pierres en 1987, nous avons porté une plus grande attention à ce mobilier et sommes en mesure d'affirmer que la quasi-totalité de cette céramique estampée locale publiée comme tardive est en réalité de la fin du II<sup>e</sup> s.-début du III<sup>e</sup> s., ce que confirme une enquête menée sur d'autres sites régionaux ou plus éloignés. En revanche, nous avons découvert dans les fouilles récentes de la céramique importée du V<sup>e</sup> s. (estampée de type paléochrétien, d'ateliers languedociens). Une étude sommaire de la céramique commune associée à ces niveaux tardifs montre aussi des rapprochements avec les formes méridionales du V<sup>e</sup> s. Ces témoignages sont fragiles, dispersés et ne peuvent être reliés avec certitude à des structures.

L'histoire et la topographie de la ville ont été vues à travers le prisme chrétien, comme si la ville n'était constituée que d'églises, de monastères et de cimetières. Or quelques conclusions peuvent être avancées :

- une partie du réseau viaire reste en usage, comme aux siècles suivants où il modèlera l'espace reliant les centres habités ; mais il cesse apparemment d'être entretenu, sa surface comme ses caniveaux se couvrant d'une couche de terre noire et grasse que nous sommes tenté d'interpréter comme un abandon ;
- l'habitat qui a survécu à la récession et à l'abandon du III<sup>e</sup> s. continue à être occupé ; les phases de transformation architecturale ont cessé ; le décor mis à l'époque sévérienne reste en usage ; nous imaginons mal l'aspect de ces maisons et voudrions nous garder de déformer cette restitution en parlant de « gourbisation » ; quelques faits sont certains : le resserrement de la vie sur certaines pièces, l'usage artisanal de certaines parties des habitations, les réparations grossières des pavements ;
- la ville ne semble pas encore avoir ressenti le besoin de se concentrer dans la pointe sud. La ville du V<sup>e</sup> s. paraît être comme éclatée, dans la vaste enceinte du I<sup>er</sup> s., en noyaux d'importance inégale, peu différente de ce qu'elle sera jusqu'à la fin du Moyen Âge. Nous ne nierons pas que certains de ces noyaux soient liés à des fonda-

tions religieuses<sup>188</sup> mais d'autres échappent à cette détermination.

Ce V<sup>e</sup> s. n'est donc pas un siècle de rupture. La véritable césure semble s'être opérée au III<sup>e</sup> s., et c'est de l'abandon ponctuel survenu à la fin de l'époque sévérienne qu'est partiellement née la ville médiévale.

### L'IMAGE DE LA VILLE ET SA PLACE DANS LE MONDE ROMAIN

Dans la conception urbaine d'une ville comme *Augustodunum*, ce qui domine ce n'est pas le quadrillage, mais le rapport des monuments entre eux, la mise en valeur de certains édifices, sinon de la ville elle-même par rapport à son environnement.

L'image de la ville nous apparaît, de manière fragmentaire, à travers certains éléments : son isolement

d'avec l'environnement, par l'enceinte ; une structuration du nord au sud, grâce aux *cardines*, et notamment une grande voie au moins partiellement monumentalisée ; une succession de terrasses, montant jusqu'à une terrasse plus importante, sommant la ville comme une sorte d'*arx* ; une parure, une enveloppe préétablie, qui se remplira progressivement, souvent très modestement ; une ceinture d'ateliers, avec des structures fragiles, liée à un habitat lui aussi très rudimentaire.

D'après les textes, *Augustodunum* – du moins à travers ses élites – nous apparaît comme une ville universitaire, très légitimiste et fidèle à Rome, tournée vers la capitale de l'Empire. L'archéologie nous montre que cela n'est pas dénué de fondements : les plus vastes édifices de spectacle, des mosaïques à caractère fortement culturel, une architecture et un décor suivant de près les modèles romains. Mais l'on saisit aussi une adaptation : dans ce cadre prend place tout un monde du travail, héritier de Bibracte ; surtout, à l'intérieur de cette enveloppe, on rencontre des temples de tradition celtique, avec des dieux eux-mêmes celtiques. Enfin, contrairement à ce que l'on avançait autrefois, *Augustodunum* fut dotée d'atouts économiques, d'ateliers importants et dynamiques, destinés aussi bien à la consommation locale qu'à l'exportation parfois éloignée.

188. Rappelons qu'à l'époque mérovingienne, c'est encore le cadre de la ville antique qui sert de référence. Ainsi des bâtiments situés hors du *castrum* sont dits « *in urbe* ». Cf. note 74, p. 170. Saint-Martin est situé en dehors des limites de la ville antique, à l'emplacement de la nécropole septentrionale, tandis que le *xenodochium* s'est installé contre la porte occidentale (porte Saint-Andoche ou de Clermont).

# BIBLIOGRAPHIE

Tout ce qui, après lecture, nous a paru sans intérêt direct pour le sujet, n'est pas mentionné ici. Pour une bibliographie complète d'Autun, on se reportera à la *Carte Archéologique de la Gaule*, Saône-et-Loire, 71/1, 1993, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture. Il convient de signaler que la bibliographie qui accompagne le catalogue *Autun-Augustodunum*, 1987, comporte de nombreuses erreurs.

## Abréviations :

AC : *L'Antiquité Classique*.

ANRW : *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*.

BACTH : *Bulletin Archéologique. Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*.

BEFAR : *Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome*.

BM : *Bulletin Monumental*.

BMC : WEBB P., MATTINGLY H., CARSON R. A. G., *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, I, 1923-VI, 1962.

BSFN : *Bulletin de la Société Française de Numismatique*.

BSHNA : *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun* (depuis 1968 : *Bulletin trimestriel de la Société d'Histoire Naturelle et des Amis du Muséum d'Autun*).

BSNAF : *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*.

CAF : *Congrès Archéologique de France*.

CAG : *Carte Archéologique de la Gaule*.

CDRA : *Comité Départemental de la Recherche Archéologique de Saône-et-Loire/71*.

CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum*.

CPF : *Congrès Préhistorique de France*.

CRAI : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.

CSF : *Congrès Scientifique de France*.

DHA : *Dialogues d'Histoire Ancienne*.

LRBC : HILL P. V., KENT J. P. C., CARSON R. A. G., *Late Roman Bronze Coinage A.D. 324-498*, Londres, 1960.

MAN : *Musée des Antiquités Nationales*.

MCACO : *Mémoires de la Commission des Antiquités du Département de la Côte-d'Or*.

MEFRA : *Mélanges de l'École Française de Rome, Antiquité*.

MSE : *Mémoires de la Société Éduenne*.

RA : *Revue Archéologique*.

RAE : *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*.

RAN : *Revue Archéologique de Narbonnaise*.

REA : *Revue des Études Anciennes*.

REG : *Revue des Études Grecques*.

RIC : MATTINGLY H., SYDENHAM E. A., CARSON R. A. G., PEARCE J. W., SUTHERLAND C. H. V., *The Roman Imperial Coinage*, I-V, 1923-1933 ; VI, 1967 ; IX, 1951.

SFECAG : *Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule*.

ZPE : *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*.

## MANUSCRITS MODERNES

Album *Art et Antiquités, Autun et Pays*

*Éduen*, s. d. [XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.], bibliothèque de la Société Éduenne.

Album *Sites et monuments : Autun-*

*Bourgogne-Morvan*, s. d. [XIX<sup>e</sup> s.], bibliothèque de la Société Éduenne.

*Description topographique des antiquités d'Autun*, bibliothèque municipale d'Autun, manuscrit P 2.

BERTHOLLET J. : *Notes manuscrites*, bibliothèque de la Société Éduenne, série K.

BOËLL CH. : *Autun – Notes et documents*, recueil de fiches collées par ordre

- alphabétique sur des feuilles réunies en deux volumes A-L ; M-Z, bibliothèque de la Société Éduenne, manuscrit M 55.
- BOËLL CH. : *Autun-Recueil de notes diverses*, 3 vol., bibliothèque municipale d'Autun, manuscrit P 69.
- BOËLL CH. : *Carnet*, classé avec les archives Berthollet, bibliothèque de la Société Éduenne, série K.
- CHARMASSE A. DE : s. d., *Notes et travaux manuscrits*, bibliothèque de la Société Éduenne, série K 12.
- Commission des Antiquités, *Travaux*, bibliothèque de la Société Éduenne, série K 5.
- Congrès scientifique d'Autun de 1876, *Travaux*, bibliothèque de la Société Éduenne, série K 6.
- DUMAY G. : *Copies de pièces relatives aux antiquités et monuments d'Autun*, bibliothèque municipale d'Autun, manuscrit P 64.
- DUMAY G. : *Sociétés savantes [d'Autun] – Historique*, 3 t., bibliothèque municipale d'Autun, manuscrit P 65.
- Fichiers d'objets*, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s., Musée Rolin, Autun.
- GADANT R. : *Notes d'archéologie*, bibliothèque de la Société Éduenne, manuscrit M 76.
- LAUREAU DE THORY : *Travaux archéologiques*, bibliothèque de la Société Éduenne, série K 1.
- Plan de la ville et cartes*, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s., bibliothèque municipale d'Autun, série G.
- Rapports de la Commission des Antiquités d'Autun*, bibliothèque de la Direction du Patrimoine, Paris.
- Registres d'inventaires*, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s., Musée Rolin, Autun.
- ROIDOT-ERRARD J. : *Notes manuscrites*, bibliothèque de la Société Éduenne, série K 10.
- ROIDOT-ERRARD J. : *Autun ancien et moderne*, vol. I et II, s. d. [XIX<sup>e</sup> s.], bibliothèque de la Société Éduenne.
- ROIDOT-ERRARD J. : *Augustodunum*, atlas [inédit] de la ville en huit planches 1/125, s. d. [XIX<sup>e</sup> s.], bibliothèque de la Société Éduenne.
- ROIDOT-ERRARD J. : *Plans manuscrits d'Autun et d'Augustodunum*, avec notes par J. R.-D., 3 f., bibliothèque municipale d'Autun, cote G 104.
- SIRMOND : *Manuscrit*, Bibliothèque nationale, Fonds lat. 9695, n° 77.

#### OUVRAGES ET ARTICLES

ADAM J.-P.

1979 : Une fontaine publique à Bavay, *Revue du Nord*, LXI, 243, oct.-déc., p. 823-836.

ALFONSO G.

1989 : *Fouille du pavillon Saint-Louis à Autun. Étude du bâtiment ouest : quelques informations sur le centre d'Autun antique*, mém. de Maîtrise, Aix-en-Provence, Univ. de Provence.

AMY R., GROS P.

1979 : *La Maison Carrée de Nîmes*, XXXVIII<sup>e</sup> suppl. à Gallia, 2 vol., Paris, éd. du CNRS.

ARNON V., BERTHIER V.

1907 : Station néolithique du Champ de la Justice près Autun, *CPF*, Autun, p. 286-305.

BAYARD D., MASSY J.-L.

1983 : *Amiens romain, Samarobriua Ambianorum*, *Revue Archéologique* de Picardie.

BEAUJARD B., FÉVRIER P.-A., PICARD J.-CH.

1986 : *Province ecclésiastique de Lyon (Lugdunensis Prima)*, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des ori-*

*gines au milieu du VIII<sup>e</sup> s.*, Paris, De Boccard, IV.

BEDON R.

1984 : *Les carrières et les carriers de la Gaule romaine*, Paris, Picard.

BEDON R., CHEVALLIER R., PINON P.

1988 : *Architecture et urbanisme en Gaule romaine*, 2 vol., Paris, Errance.

BERRY W., SAPIN C.

1987 : Aspects de la céramique paléochrétienne dans l'Autunois, *RAE*, XXXVIII, 1-2, p. 101-106.

BERTHOLLET J.

1947a : *L'Évêché d'Autun*, Autun.

1947b : La porte et la rue des Bancs et l'Hôtel Rolin d'Autun, *MSE*, L, 1, p. 39-48.

1949 : La restauration d'Autun au début du IV<sup>e</sup> siècle, *MSE*, L, 3, p. 115-123.

1950-1951 : Esquisse de l'évolution urbaine d'Autun depuis sa fondation jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, *MSE*, L, 4-5, p. 165-192.

BLANC A., BLANC P., LA COMBLE J. DE, LORENZ C., LORENZ J.

1985 : Caractérisation et origine des matériaux utilisés dans les monuments gallo-romains d'Autun (Saône-et-Loire), *BSHNA*, 113, p. 3-28.

BLANCHARD A.

1991 : Épicure, « Sentence Vaticane » 14 : Épicure ou Métrodore, *REG*, CIV, 497-499, p. 394-409.

1996 : École et loisir à Autun : la mosaïque des auteurs grecs, in : André J.-M., Dangel J., Demont P. (éds.), *Les loisirs et l'héritage de la culture classique*, Actes du XIII<sup>e</sup> Congrès de l'Association Guillaume Budé, Dijon, 27-31 août 1993, Bruxelles, coll. Latomus, 230, p. 218-225.

BLANCHARD A., BLANCHARD M.

1973 : La mosaïque d'Anacréon à Autun, *REA*, LXXV, 3-4, p. 267-279.

BLANCHARD A., BLANCHARD-LEMÉE M.

1994 : Épicure dans une anthologie sur mosaïque à Autun, *CRAI*, 1993, p. 969-984.

- BLANCHARD A., BLANCHARD M.,  
CHARDRON-PICAULT P.  
1992 : *Métrodore, un philosophe, une mosaïque*, Catalogue de l'exposition, Autun, Musée Rolin.
- BLANCHARD M.  
1975 : Quelques mosaïques d'Autun, in : *La mosaïque gréco-romaine II*, Actes du II<sup>e</sup> Colloque international pour l'étude de la mosaïque antique, Vienne, 30 août-4 sept. 1971, Paris, p. 301-305.
- BLANCHARD-LEMÉE M., OLIVIER A.,  
REBOURG A.  
1986 : Deux maisons à pavements d'Augustodunum, *Gallia*, 44, 1, p. 121-149.
- BOËLL CH.  
1904-1940 : *Notes locales*, 1904-1925 ; 1926-1940, bibliothèque de la Société Éduenne, série K.  
1924-1934 : Promenades historiques à travers la paroisse Notre-Dame, *Bulletin paroissial de Notre-Dame d'Autun*, juin 1924-déc. 1934 (ouvrage factice réalisé à partir de collages du Bulletin paroissial), bibliothèque de la Société Éduenne.
- BONNARD I.  
1908 : *La Gaule thermale*, Paris.  
1913 : *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, Paris.
- BOUCHER J.-P. (ÉD.)  
1983 : *Journées d'études sur les aqueducs romains. Tagung über römische Wasserversorgungsanlagen*, Lyon, 26-28 mai 1977, Paris, Les Belles Lettres.
- BOUTHIER A., DUPERRON J., VELDE B.  
1987 : La métallurgie du fer à l'époque gallo-romaine dans le nord-ouest de la Nièvre et le nord du Berry, in : *Les mines et la métallurgie en Gaule et dans les provinces voisines*, Actes du Colloque de Paris, 1986, Paris, Errance.
- BRUHL A.  
1964 : Autun, in : Informations archéologiques, circonscription de Lyon, *Gallia*, XXII, 2, p. 421.
- BRÜHL C. R.  
1975 : *Palatium und Civitas. Studien zur Profantopographie spätantiker Civitates vom 3. bis 13. Jahrhundert -I- Gallien*, Cologne-Vienne.
- BUCKLEY B.  
1981 : The Aeduan area in the third century, in : King A., Henig M. (eds.), *The Roman West in the third century*, BAR International Series, 109, vol. 2, p. 287-315.
- BULLIOT J.-G.  
1866 : Observations historiques et archéologiques sur les fouilles d'Augustodunum, *Mémoires d'archéologie lus à la Sorbonne en 1866*, p. 131 sqq.  
1872a : Observations historiques et archéologiques sur les fouilles d'Augustodunum, pratiquées en 1866 à l'intérieur de l'enceinte romaine pour l'établissement du chemin de fer de Chagny à Étang, *MSE*, I, p. 349-370.  
1872b : Fragment d'inscription antique, *MSE*, I, p. 547-557.  
1872c : Plan d'Augustodunum par M. Roidot-Deléage, *MSE*, I, p. 371.  
1872d : Statue de lutteur trouvée à Autun en 1869, *MSE*, I, p. 405-412.  
1873 : Temple de Mercure au Mont de Sène à Santenay (Côte-d'Or) et fouilles de la Genetoye près d'Autun (Saône-et-Loire), *BSNAF*, 34, p. 49-54.  
1874 : L'ex-voto de la Dea Bibracte, *MSE*, III, p. 299-329.  
1880 : Fouilles du quartier de la Genetoye et du temple dit de Janus, *MSE*, IX, p. 419-461.  
1888 : Les carrières et les carriers gallo-romains du plateau de Saint-Émiland, *MSE*, XVI, p. 214-227.  
1890 : Note sur le champ aux Orfèvres à Autun et sur les découvertes archéologiques qui y ont été faites, *MSE*, XVIII, p. 441-451.  
1900 : Notice sur deux inscriptions romaines récemment trouvées à Autun, *MSE*, XXVIII, p. 349-368.  
1901 : Découverte de deux inscriptions romaines et d'un casque votif à Autun (Saône-et-Loire), *BM*, p. 29-36.
- CALLU J.-P.  
1969 : *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311*, Paris, BEFAR, 214.
- CARRÉ F.  
1984 : *Lampes à huile en terre cuite des musées Rolin d'Autun et Alésia*, mém. de Maîtrise, Paris, Univ. de Paris IV.
- CEAA ARCHITECTURE ET ARCHÉOLOGIE (BRAUN J.-P., LENHARDT PH., REBOURG A. ET AL.)  
1993 : Autun. Atlas des vestiges gallo-romains, *CAG*, 71/2, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture.
- CHAIGNON H. DE  
1905 : Recherches sur les gisements ou carrières d'où ont été extraits les matériaux constituant le petit appareil de revêtement dans les constructions romaines à Autun, *MSE*, XXXIII, p. 1-21.
- CHARDRON-PICAULT P.  
1991-1992 : Nouvelles recherches sur la mosaïque des « auteurs grecs » à Autun, *MSE*, LV, 2, p. 119-121.  
1993-1994 : Un site artisanal antique au faubourg d'Arroux à Autun : pré-étude, *MSE*, IV, 3, p. 221-226.  
1996-1997a : La « maison à la mosaïque des auteurs grecs » : pavement et décor mural d'une salle d'apparat, in : *30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, Mâcon, CDRA, 71, p. 215-219.  
1996-1997b : La maison à l'ampulla, richesse d'un décor, in : *30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, Mâcon, CDRA, 71, p. 208-214.  
1996-1997c : Le site du « Lycée militaire », un quartier artisanal antique, in : *30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, Mâcon, CDRA, 71, p. 221-224.
- CHARDRON-PICAULT P., DUCREUX F.  
1993 : Un quartier artisanal avec atelier de bronziers à Autun, premier diagnostic, *RAE*, 44, 1, p. 199-209.
- CHASSENEUZ B. DE  
1579 : *Catalogus gloriae mundi...*, Francoforti ad Moenum, impensis Sigismundi Feyerabendii.

- CHATILLON J.  
1841 : Rapport (...) sur une fouille entreprise pour reconnaître et déterminer la forme d'un édifice antique situé près la Porte des Marbres, *Annuaire Saône-et-Loire*, p. 263-264.
- CLAVEL M., LÉVÊQUE P.  
1971 : *Villes et structures urbaines dans l'Occident romain*, Paris, Armand Colin, coll. U2.
- COGNOT F., MAERTEN M., NIAUX R.  
1991 : *Prospections archéologiques aériennes et terrestres en Saône-et-Loire*, Rapport dactylographié.  
1992 : *Prospections archéologiques aériennes et terrestres en Saône-et-Loire*, Rapport dactylographié.
- CREUSATON J.  
1960 : La station préhistorique de plein air de Rozereuil-Igornay (Saône-et-Loire), *L'Éduen*, 15, p. 9-12.  
1965 : Note sur la présence d'instruments paléolithiques dans la station néolithique du Champ de la Justice, *L'Éduen*, 36, p. 26.  
1966 : Nouvelles recherches au Champ de la Justice, *L'Éduen*, 38, p. 14-23.
- CREUZENET F.  
1986 : *La céramique sigillée ornée de la Maison de Retraite à Autun*, mém. de Maîtrise, Dijon, Univ. de Bourgogne.  
1991 : *Les céramiques fines d'Alésia et d'Autun*, Thèse de Doctorat, Dijon, Univ. de Bourgogne.  
1992 : Un Dr. 37 signé Maccira découvert à Autun, *RAE*, 43, 2, p. 397-401.  
1996a : Les productions de céramique à Autun (71), in : *Actes du Congrès de la SFECAG*, Dijon, 16-19 mai 1996, p. 25-40.  
1996b : Sigillées, métallescentes et parois fines engobées en Bourgogne, in : *Actes du Congrès de la SFECAG*, Dijon, 16-19 mai 1996, p. 81-97.  
1996c : Aspects de la diffusion des céramiques fines, in : Joly M. (éd.), *Histoire de pot. Les potiers gallo-romains en Bourgogne*, Catalogue d'exposition, Dijon, Musée archéologique, 6 avril-27 mai 1996, p. 64-66.
- DÉCHELETTE J.  
1906 : Les antéfixes céramiques de fabrique gallo-romaine, *BACTH*, p. 34-42 et pl. XXXIII-XXXVI.
- DELAVAL E.  
1989 : Une fontaine gallo-romaine alimentée par l'aqueduc du Gier découverte à Lyon (Clos du Verbe Incarné, Fourvière), *RAE*, 40, 2, p. 229-241.
- DELÉAGE A.  
1936 : *Recueil des Actes du prieuré de Saint-Symphorien d'Autun de 696 à 1300*, Autun.  
1945 : *La capitation du Bas-Empire*, Mâcon, Protat.
- DELLINGER F.  
1986 : *Nouvelle cartographie de la cité romaine d'Augustodunum (Autun) : recherche d'une méthode d'évaluation des terrassements qui ont permis l'installation de la ville antique*, mém. d'Ingénieur, École nationale supérieure des Arts et Industrie, Strasbourg.
- DEMONGEOT A.  
1972a : *Problèmes posés par l'intégration des enceintes gallo-romaines de Bourgogne dans le milieu urbain moderne*, mém. de Maîtrise, Dijon, Univ. de Bourgogne.  
1972b : Découverte de substructions antiques au Village de la Croix-Blanche, *MSE*, LII, 2, p. 115-116.  
1972c : Chantier de la Rue des Pierres, juillet 1972, *MSE*, LII, 2, p. 117-118.  
1972d : Surveillance du chantier de la voie de liaison ZUP-Centre ville, *MSE*, LII, 2, p. 119-120.  
1986 : Autun et les invasions germaniques de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, in : *Sept siècles de civilisation gallo-romaine vus d'Autun*, Autun, Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts, p. 111-143.
- DEPEYROT G.  
1982 : *Le numéraire gaulois du IV<sup>e</sup> siècle. Aspects quantitatifs*, Bar International Series, 127.
- DESBORDES J.-M., LOUSTAUD J.-P.  
1992 : La voirie urbaine de l'Aquitaine augustéenne, in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, Actes du 2<sup>e</sup> Colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 sept. 1990, VI<sup>e</sup> suppl. à *Aquitania*, p. 245-257.
- DEVAUGES J.-B.  
1974 : Saône-et-Loire, in : Informations archéologiques, circonscription de Bourgogne, *Gallia*, 32, 2, p. 443.  
1976 : Saône-et-Loire, in : Informations archéologiques, circonscription de Bourgogne, *Gallia*, 34, 2, p. 455-459.  
1979 : Saône-et-Loire, in : Informations archéologiques, circonscription de Bourgogne, *Gallia*, 37, 2, p. 453-462.  
1981 : Saône-et-Loire, in : Informations archéologiques, circonscription de Bourgogne, *Gallia*, 39, 2, p. 430-437.
- DEVOUCOUX Monseigneur (ÉD.)  
1848 : *Autun archéologique*, par les secrétaires de la Société Éduenne et de la Commission des Antiquités d'Autun, Autun.
- DRINKWATER J. F.  
1985 : Urbanization in the three Gauls, in : *Roman Urban Topography*, Londres, p. 49-55.
- DUBY G. (ÉD.), FÉVRIER P.-A., GOUDINEAU CHR., KRUTA V.  
1980 : *Histoire de la France urbaine - I - La ville antique*, Paris, Le Seuil.
- DUMASY F.  
1975 : Les édifices théâtraux de type gallo-romain : essai d'une définition, *Latomus*, 34, p. 1010-1019.  
1988 : Les villes de la Gaule romaine au Haut-Empire, in : Huot J.-L. (éd.), *La ville neuve. Une idée de l'Antiquité ?*, Paris, Errance, p. 147-167.
- DUVAL N., FONTAINE J., FÉVRIER P.-A., PICARD J.-CH., BARRUOL G.  
1991 : *Naissance des Arts chrétiens. Atlas des monuments paléochrétiens de la France*, Paris, Imprimerie nationale, 434 p.
- DUVAL P.-M.  
1950-1951 : Portes et mausolées d'Autun, *BSNAF*, p. 83-95.

- 1971 : *Les sources de l'histoire de France des origines à la fin du XV<sup>e</sup> s. -I- La Gaule jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> s.*, Paris, Picard, 2 vol., 865 p.
- 1989 : *Travaux sur la Gaule (1946-1986)*, Collection de l'École Française de Rome, 116, 2 vol.
- DUVAL P.-M., FRÉZOULS E. (ÉDS.)  
1977 : *Thèmes de recherches sur les villes antiques d'Occident*, Strasbourg, 1-4 oct. 1971, Paris, éd. du CNRS, 432 p.
- DUVAL P.-M., QUONIAM P.  
1963 : Relevés inédits des monuments antiques d'Autun (Saône-et-Loire), *Gallia*, XXI, 1, p. 155-189.
- ESPÉRANDIEU E.  
1907-1932 : *Recueil des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, I-XI.
- ESPÉRANDIEU E., LANTIER R.  
1947-1966 : *Recueil des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, suppl. par Lantier, XII-XV.
- ESPIARD BARON E. D'  
1841 : Rapport sur les fouilles faites en 1840, par ordre de la Commission d'Antiquités d'Autun, dans les terrains situés, l'un près la porte des Marbres, l'autre près l'ancienne abbaye de Saint-Jean-le-Grand, *Annuaire Saône-et-Loire*, p. 264-266.
- ESTERNO COMTE D'  
1844 : Mémoire sur un ancien canal dont les restes longent la grand-route d'Autun à Château-Chinon, *MSE*, 1<sup>re</sup> série, 1, p. 161-170.
- FAUDET I.  
1993 : *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris, Errance.
- FEUGÈRE M.  
1985 : *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> s. après J.-C.*, Paris, éd. du CNRS.
- FÉVRIER P.-A.  
1982 : Urbanisation et urbanisme de l'Afrique romaine, *ANRW*, II, 10, 2, p. 321-396.
- 1992 : Approches récentes du fait urbain dans les Gaules, in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, Actes du 2<sup>e</sup> Colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 sept. 1990, VI<sup>e</sup> suppl. à Aquitania, p. 177-190.
- FONTENAY HENRY DE  
1874 : Notes sur les couleurs antiques trouvées à Autun et au mont Beuvray, *MSE*, III, p. 451-478.
- FONTENAY HAROLD DE  
1847 : Quatre objets en or trouvés dans une tombe près d'Autun, *CAF*, p. 36-39.
- 1873 : Note sur les monnaies antiques trouvées à Autun, dans la tranchée du chemin de fer, *MSE*, II, p. 397-406.
- 1874 : Inscriptions céramiques gallo-romaines découvertes à Autun, suivies des inscriptions sur verre, bronze, plomb et schiste de la même époque, trouvées au même lieu, *MSE*, III, p. 331-449.
- 1875 : Inscriptions céramiques gallo-romaines découvertes à Autun, suivies des inscriptions sur verre, bronze, plomb et schiste de la même époque, trouvées au même lieu, *MSE*, IV, p. 137-141.
- 1877a : Rapport sur les visites faites en septembre 1876, à la mosaïque dite du Griffon, in : *CSF*, 42<sup>e</sup> session, Autun, 4-13 sept. 1876, t. I, p. 105-108.
- 1877b : Rapport sur la visite faite le mercredi 13 septembre aux fouilles pratiquées sur l'emplacement de la maison des Petites Sœurs des Pauvres, à Autun, in : *CSF*, 42<sup>e</sup> session, Autun, 4-13 sept. 1876, t. I, p. 168.
- 1878 : Rapport sur la découverte d'un marbre chrétien du cinquième siècle, *MSE*, VII, p. 503-509.
- 1879 : Rapport sur les fouilles faites pendant les mois d'octobre et novembre 1878, à la cathédrale d'Autun, pour l'établissement d'un calorifère, *MSE*, VIII, p. 495-513.
- 1881 : Épigraphie autunoise, Moyen Âge et Temps modernes, *MSE*, X, p. 361-430.
- 1882 : Épigraphie autunoise, Moyen Âge et Temps modernes, *MSE*, XI, p. 2-42.
- 1883 : Les grandes et admirables merveilles découvertes au duché de Bourgogne près la ville d'Autun au lieu dict la Caverne aux fées, par le Seigneur Dom Nicole de Gauthières, gentilhomme espagnol. Texte annoté précédé d'une notice bibliographique et suivi d'une dissertation sur ce livre et ses origines, *MSE*, XII, p. 1-37.
- 1889 : *Autun et ses monuments*, avec un *Précis historique* par A. de Charmasse, Autun, Dejussieu (réimpr. Lafitte Reprints, Marseille, 1982).
- FRANCE-LANORD A.  
1959 : Le casque du Musée d'Autun, *La Revue des Arts, Musées de France*, 9<sup>e</sup> année, 3, p. 109-112.
- FRIZOT M.  
1975 : *Mortiers et enduits peints antiques : étude technique et archéologique*, Dijon, Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines.
- 1977 : *Stucs de Gaule : Stucs de Gaule et des provinces romaines. Motifs et techniques*, Dijon, Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines.
- GADANT R.  
1913 : Note sur une navicelle de bronze et sur la navigabilité de l'Arroux à l'époque romaine, *MSE*, XLI, p. 211-224.
- GAGNARE PH.  
1774 : *Histoire de l'église d'Autun*.
- GAILLARD H., PARRIAT H.  
1975 : L'officine gallo-romaine de Gueugnon (Saône-et-Loire), *RAE*, XXVI, p. 307-412.
- GAILLARD DE SEMAINVILLE H.  
1983 : Saône-et-Loire, in : Informations archéologiques, circonscription de Bourgogne, *Gallia*, 41, 2, p. 406-412.
- 1985 : Saône-et-Loire, in : Informations archéologiques, circonscription de Bourgogne, *Gallia*, 43, 2, p. 266-271.

- GARENNE X.  
1867 : *Bibracte*, Autun, Duployer.
- GARMY P.  
1992 : Tradition et nouveautés dans les cadres de la vie urbaine au début de l'empire romain, in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Histoire et archéologie, Actes du 2<sup>e</sup> Colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 sept. 1990, VI<sup>e</sup> suppl. à *Aquitania*, p. 223-235.
- GARMY P., MAURIN L. (ÉDS.)  
1996 : *Enceintes romaines d'Aquitaine*, Documents d'Archéologie Française, 53, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme.
- GASSNER J. S.  
1965 : Theater of Augustodunum, *The Classical Bulletin*, XLI, p. 49-52.
- GAUTHIER N.  
1986 : Autun et les débuts du christianisme en Gaule, in : *Sept siècles de civilisation gallo-romaine vus d'Autun*, Autun, Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts, p. 101-110.
- GERMAIN ABBÉ B.  
1860-1862 : Lettres sur les antiquités d'Autun, *Annales de la Société Éduenne*, p. 371-503.
- GIARD J.-B.  
1969 : La monnaie locale en Gaule à la fin du III<sup>e</sup> siècle, reflet de la vie économique, *Journal des Savants*, p. 20-21.
- GOGUEY R.  
1981 : Archéologie aérienne sur le site d'Autun, *Dossiers Histoire et Archéologie*, 53, p. 16-19.  
1992 : Le théâtre du « temple de Janus » à Autun : les données de la photographie aérienne et l'environnement archéologique, in : *Spectacula II. Le théâtre antique et ses spectacles*, Actes du Colloque de Lattes, 27-30 avril 1989, p. 45-56.
- GOLVIN J.-CL.  
1988 : *L'amphithéâtre romain. Essai sur la théorisation de sa forme et de ses fonctions*, Paris, Picard, 2 vol.
- GONZALES SERRANO M. P.  
1958 : Anforas romanas de origen español halladas en Autun, *Archivo español de Arqueología*, XXXI, p. 198-199.
- GÖSE E.  
1972 : *Der gallo-römische Tempelbezirk im Altbachtal zu Trier*, Mainz (Trierer Grabungen und Forschungen, 7).
- GOUDINEAU CHR.  
1992 : Rapport de synthèse, in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Histoire et archéologie, Actes du 2<sup>e</sup> Colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 sept. 1990, VI<sup>e</sup> suppl. à *Aquitania*, p. 497-501.
- GOUDINEAU CHR., PEYRE C.  
1993 : *Bibracte et les Éduens. À la découverte d'un peuple gaulois*, Paris, Errance, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray.
- GOUDINEAU CHR., REBOURG A. (ÉDS.)  
1991 : *Les villes augustéennes de Gaule*, Actes du Colloque d'Autun, 6-8 juin 1985, Autun.
- GOUREVITCH D.  
1985 : Présence de la médecine rationnelle en Gaule romaine, in : *Sept siècles de civilisation gallo-romaine vus d'Autun*, Autun, Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts, p. 153-167.
- GRAILLOT H.  
1899 : Objets d'archéologie chrétienne trouvés à Autun, *MSE*, XXVII, p. 47-56.  
1900 : Mercure panthée, bronze gallo-romain d'Autun, *RA*, 37, p. 200.  
1902 : Poculum et lagena. Un type de stèles funéraires en pays éduen, *MSE*, XXX, p. 251-280.
- GREFFIER M.  
1962 : *Les sculptures antiques au Musée d'Autun*, DES, Dijon, Univ. de Bourgogne.
- GRENIER A.  
1931 : *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, I : 1<sup>re</sup> partie, Généralités, travaux militaires, Paris, Picard, 619 p., 232 ill., 2 cartes.  
1934 : *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, II : 2<sup>e</sup> partie, 1. Archéologie du sol, les routes ; 2. La navigation, l'occupation du sol, Paris, Picard, 2 vol., 1095 p., 368 fig., 5 pl.  
1956 : Les capitoles romains en Gaule, *CRAI*, 1956, p. 316-323.  
1958 : *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, III : 3<sup>e</sup> partie, L'architecture, 1. L'urbanisme, les monuments ; 2. Ludi et circenses, Paris, Picard, 1026 p., 324 fig.  
1960 : *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, IV : Les monuments des eaux, 1. Aqueducs, thermes ; 2. Villes d'eaux et sanctuaires de l'eau, Paris, Picard, 983 p., 285 fig.
- GRIVAUD DE LA VINCELLE C.-M.  
1810-1813 : *Dissertation et mémoire sur différents sujets d'antiquités et d'histoire*, Paris.  
1817 : *Recueil de monuments antiques, la plupart inédits et découverts dans l'ancienne Gaule*, Paris, 2 vol. et atlas de 3 cartes, 40 pl.
- GRIVOT D.  
1967 : *Autun*, Lyon, Lescuyer.
- GROS P.  
1976 : *Aurea templa. Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, Rome, BEFAR, 231.  
1981 : Les temples géminés de Glanum. Étude préliminaire, *RAN*, XIV, p. 125-172.  
1991 : *La France gallo-romaine*, Paris, Nathan.
- GROSJEAN B.  
1980 : *Les verreries gallo-romaines des musées d'Autun, Beaune et Dijon*, mém. de Maîtrise, Dijon, Univ. de Bourgogne.  
1983 : Note sur quelques verreries du Musée d'Autun, *MSE*, LIV, 3, p. 169-179.
- GROSJEAN B., MAURICE B., REBOURG A. (ÉDS.)  
1990-1991 : *Vitrum. Le verre en Bourgogne*,

- Catalogue de l'exposition, Autun, Musée Rolin-Dijon, Musée archéologique.
- GRUEL K. *ET AL.*  
1995 : Les potins gaulois : typologie, diffusion, chronologie. État de la question à partir de plusieurs contributions, *Gallia*, 52, p. 1-144.
- GUILLAUMET J.-P.  
1979 : Note sur deux blocs à quatre dieux découverts à Autun (Saône-et-Loire), *RAE*, 30, 1-2, p. 147-150.  
1983a : Notes d'archéologie et d'histoire locales, *MSE*, LIV, 3, p. 245-246.  
1983b : Chalon « Cabilonnum » [*sic*]. Marché et port principal des Éduens, in : *La Vallée de la Saône aux Âges du Fer (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant notre ère)*, Rully, p. 31-35.  
1985 : Données récentes sur l'urbanisme d'Autun (*Augustodunum*) (Saône-et-Loire), in : *Feurs. Archéologie en milieu urbain, décembre 1980*, Saint-Étienne, Centre d'Études foréziennes, archéologie, 10, p. 67-73.  
1996 : *Bibracte. Bibliographie et plans anciens*, Documents d'Archéologie Française, 57, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme.
- GUILLAUMET J.-P., REBOURG A.  
1987 : L'enceinte d'Autun, in : *Les enceintes augustiennes dans l'Occident romain*, Actes du Colloque de Nîmes, 9-12 oct. 1985, École antique de Nîmes, p. 41-49.
- HANOUNE R.  
1984 : La maison romaine : nouveautés, in : *Apamée de Syrie*, Actes du Colloque de Bruxelles, 29-31 mai 1980 (fouilles d'Apamée de Syrie, *Miscellanea*, 13), p. 431-446.
- HATT J.-J.  
1951 (rééd. 1986) : *La tombe gallo-romaine*, Paris, Picard.
- HÉRON DE VILLEFOSSE A.  
1897 : Fragments de mosaïques trouvés à Autun, *BSNAF*, p. 360-361.  
1900 : Fouilles d'Autun, *BACTH*, p. CV-CVIII.
- HÉRY A.  
1877 : Rapport sur les fouilles faites à la Pierre de Couhard, en mai 1877, *MSE*, VI, p. 503-507.
- HINZ H.  
1975 : *Colonia Ulpia Trajana*, *ANRW*, p. 825-869.
- HIRSCHFELD O., ZANGEMEISTER C.  
1899 : *CIL*, XIII, *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae* : P. I, f. 1, *Inscriptiones Aquitaniae et Lugdunensis*.  
1901 : *CIL*, P. III, f. 1, *Instrumentum domesticum*.
- HOLLIER-LAROUSSE A., LAGABRIELLE R., DESPRIÉ J., REBOURG A.  
1988 : Exploration des sites par radiomagnéto-tellurique, in : *The engineering geology of ancient works, monuments and historical sites*, Actes du Symposium international, Athènes, 19-23 sept. 1988, Rotterdam-Brookfield, A. A. Baltema, vol. 2, p. 1103-1112.
- HOMO L.  
1971 (2<sup>e</sup> éd.) : *Rome impériale et l'urbanisme dans l'Antiquité*, Paris, Albin Michel (1<sup>re</sup> éd., 1951).
- HUOT J.-L. (ÉD.)  
1988 : *La ville neuve. Une idée de l'Antiquité ?*, Les Cahiers du G.S. 72. Terrains et théories en archéologie, n° 1, CNRS, Paris, Univ. de Paris I, Errance.
- HUVELIN H., VUILLEMOT G. (ÉDS.)  
1977 : *Numismatique autunoise*, Catalogue de l'exposition, Autun, Musée Rolin.
- ISINGS C.  
1957 : *Roman glass from dated finds*, Groningen-Djakarta, Wolters.
- JANVIER Y.  
1969 : *La législation du Bas-Empire romain sur les édifices publics*, Aix-en-Provence.
- JOHNSON S.  
1983 : Late Roman urban defences in Europe, in : *Roman urban defences in the West*, *CBA Research Report*, 51, p. 71-76.
- JOLY J.  
1971 : À propos des mégalithes du Morvan, *MCACO*, XXVII, 1970-1971, p. 63-77.  
1973 : À propos des mégalithes du Morvan, in : *Vestiges et perspectives antiques en Morvan*, Connaissance du Morvan n° 1, Parc naturel régional du Morvan, p. 14-28.
- JOLY M., BARRAL PH.  
1992 : Céramiques gallo-belges de Bourgogne, in : *Actes du Congrès de la SFECAG*, Tournai, 1992, p. 122.
- JULLIAN C.  
1908-1926 : *Histoire de la Gaule*, 8 vol., Paris.
- KISS Z.  
1975 : *L'iconographie des princes julio-claudiens au temps d'Auguste et de Tibère*, Varsovie.
- KOORY C.  
1981 : Le croissant lunaire sur les monuments funéraires gallo-romains, *Gallia*, 39, 1, p. 45-62.
- KRETZSCHMER F.  
1953 : Hypokausten, *Sallburg Jahrbuch*, XII, p. 1-40.
- KRIER J.  
1981 : *Die Treverer ausserhalb ihrer Civitas*, Trier.
- LACREUZE ABBÉ  
1872 : Étude descriptive de quelques sculptures gallo-romaines des environs d'Autun, *MSE*, I, p. 325-347.  
1874-1875 : Curgy, *Annuaire Saône-et-Loire*.
- LADONE É.  
1640 : *Augustoduni amplissimae civitatis et Galliarum quodam facile principis antiquitates*, Autun, Blaise Simonnot.
- LAFAURIE J.  
1966 : Aureus de Postume trouvé près d'Autun, *BSFN*, 21<sup>e</sup> année, p. 50-52.

- 1975 : L'Empire gaulois. Apport de la numismatique, *ANRW*, II, Berlin-New York, p. 853-1012.
- LAGROST L.  
1992 : Les origines préhistoriques d'Autun, *BSHNA*, 141, p. 9-32.
- LANDES C. (ÉD.)  
1989 : *Le goût du théâtre à Rome et en Gaule romaine*, Catalogue d'exposition, Lattes.
- LANDRIOT J.-B. ABBÉ  
1844 : Note sur quatre tonneaux pétri-fiés, lue à la séance de la Société Éduenne, 14 mars 1844, *MSE*, 1<sup>re</sup> série, p. 337-342.
- LANDRIOT J.-B., ROCHET B.-J.  
1854 : *Traduction des discours d'Eumène accompagnée du texte, précédée d'une notice historique et suivie de notes critiques et philologiques sur le texte et d'un précis des faits généraux*, Autun, Dejussieu.
- LANGE H.  
1989 : *Die Terrakotten in den Provinzen Raetien und Noricum*, Dissert, München.
- LAUBENHEIMER F.  
1985 : *La production des amphores en Gaule Narbonnaise sous le Haut-Empire*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 66.  
1986 : Les amphores produites à Gueugnon (Saône-et-Loire) et les débuts du vignoble bourguignon, *DHA*, 12, p. 431-453.
- LAUREAU DE THORY  
1847 : Notice sur les voies romaines qui traversent la ville d'Autun ou viennent y aboutir, *CAF*, session d'Autun, 1846, p. 428-442.
- LAVEDAN P., HUGENY J.  
1966 (2<sup>e</sup> éd.) : *Histoire de l'urbanisme. Antiquité*, Paris, Laurens.
- LAVIROTTE C.  
1841 : Notes sur un dé à jouer romain, *MCACO*, 1, p. 129-133.
- LE BLANT E.  
1856-1857 : *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2 vol.  
1885 : *Études sur les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris.  
1896 : *750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues*, extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XXXVI, 1<sup>re</sup> partie, Paris.
- LE GALL J.  
1970 : Les rites de fondation des villes romaines, *BSNAF*, p. 292-307.  
1975 : Les Romains et l'orientation solaire, *MEFRA*, p. 287-319.
- LE GENTILHOMME P.  
1943 : Le désastre d'Autun en 269, *REA*, 45, p. 223-240.
- LE NY F.  
1988 : *Les fours de tuiliers gallo-romains*, Documents d'Archéologie Française, 12, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 142 p.
- LÉAUTÉ  
1650 : *De antiquis Bibracte seu Augustoduni monumentis libellus*, Lugduni, Guill. Barbier.
- LEBEL P.  
1936-1940 : Le nom de l'Arroux (étude toponymique), *MSE*, XLVIII, p. 151-159.
- LEBEL P., BOUCHER S.  
1975 : *Bronzes Musée Rolin : bronzes figurés antiques*, Autun, Musée Rolin.
- LEJEUNE M.  
1988 : *Recueil des inscriptions gauloises -II- Textes gallo-étrusques. Textes gallo-latins sur pierre*, 45<sup>e</sup> suppl. à Gallia, Paris, éd. du CNRS, 196 p.  
1990 : Les premiers pas de la déesse Bibracte, *Journal des Savants*, janvier-juin 1990, p. 69-96.
- LEMPEREUR PÈRE J.  
1706 : *Dissertations historiques sur divers sujets d'antiquités*, Paris (publié initialement dans le *Journal de Trévoux*, 1704-1706).
- LEVEAU PH.  
1992 : L'eau dans les villes d'Aquitaine, in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, Actes du 2<sup>e</sup> Colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 sept. 1990, VI<sup>e</sup> suppl. à *Aquitania*, p. 259-281.
- LORENZ CL., LA COMBLE J. DE, LA COMBLE R. DE  
1988 : L'aménagement hydraulique du bassin de la Celle par les Romains : le canal d'Autun, *BSHNA*, 124, p. 5-20.
- LORRIOT X.  
1977 : Inventaire provisoire des trésors de monnaies romaines découverts en Saône-et-Loire, *BSFN*, 32, 6, p. 205-210.  
1985 : Le trésor d'Autun de 1614, *BSFN*, 40, p. 603-607.
- LUGLI C.  
1961 : Due singolari monumenti della Gallia romana, *Saggi di Storia in onore del Professore Vincenzo Fasolo, Quaderni di Archeologia*, p. 27-34.
- MACKENDRICK P.  
1987 : The Romans in Burgundy, in : *Regional Dynamics Burgundian landscapes in historical perspective*, Californie, San Diego, Academic Press Inc., p. 431-445.
- MAÎTRE L.  
1904 : Les monuments chrétiens d'Autun et la crypte de Saint-Bénigne de Dijon, *Revue d'Art Chrétien*, 15, p. 279-291.
- MANGIN M.  
1981 : *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia*, Paris, Les Belles Lettres.
- MANGIN M., KEESMAN I., BIRKE W., PLOQUIN A.  
1992 : *Mines et métallurgie chez les Éduens. Le district sidérurgique antique et médiéval du Morvan-Auxois*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 456.

- MARCILLET-JAUBERT J.  
1979a : Une tablette magique d'Autun, *MSE*, LIV, 1, p. 1-25.  
1979b : Tabella defixionis Augustodunensis, *ZPE*, 33, p. 185-186.
- MARTEAU P.  
1983 : *Le bassin permo-carbonifère d'Autun, stratigraphie, sédimentologie et aspects structuraux*, Documents du Bureau de Recherches Géologiques et Minières, 64.
- MARTÈNE DOM E., DURAND DOM  
1717 : *Voyage littéraire de deux bénédictins : voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, Paris.
- MARTIN DOM  
1727 : *La religion des Gaulois*.
- MARTIN R.  
1966a : Informations archéologiques, *Gallia*, XXIV, 2, p. 446.  
1966b : Note sur la mosaïque d'Anacréon, *MSE*, LI, 1, p. 37.  
1967 : Recherches gallo-romaines en Bourgogne, *Annales de Bourgogne*, XXXIX.  
1970 : Saône-et-Loire, in : Informations archéologiques, circonscription de Bourgogne, *Gallia*, XXVIII, 2, p. 388.  
1977 : Formation et développement de l'habitat urbain en Gaule romaine, in : Duval P.-M., Frezouls E. (éds.), *Thèmes de recherches sur les villes antiques d'Occident*, Actes du Colloque, Strasbourg, Paris, 1977, p. 173-183 et 206-207.  
1978 : La Bourgogne gallo-romaine, in : Richard J. (éd.), *Histoire de la Bourgogne*, Toulouse, p. 45-87.
- MAURIN L.  
1978 : *Saintes antique*, Bordeaux.
- MENAND J.  
1947 : Une particularité remarquable de l'enceinte romaine d'Autun, *MSE*, L, 1, p. 29-32.
- MORDIER J.-P.  
1965 : *Stèles Musée d'Autun : les stèles funéraires du Musée d'Autun*, DES, Univ. de Bourgogne, Dijon.
- MORRICONE-MATINI M. L.  
1980 : *Scutulata pavimenta*, Rome.
- MULLET CL.  
1835 : Rapport sur la commission chargée de l'examen des monuments de la ville d'Autun, *Bulletin de la Société Géologique de France*, p. 346-351.
- MUNIER J.  
1660 : *Recherches et mémoires servans à l'histoire de l'ancienne vile et cité d'Autun...*, revues et donnez au public par M. Claude Thiroux, À Dijon, chez Philibert Chavance.
- NAULIN H.  
1948 : Hypothèse sur le nom des Caves-Joyaux à Autun, *MSE*, L, 2, p. 59-68.
- NIAUX R.  
1983 : Les liaisons entre Autun, Bibracte et Saint-Honoré à l'époque gallo-romaine (accès à Autun et à Bibracte), *MSE*, LIV, 3, p. 161-167.  
1991-1992 : Monuments funéraires inédits ou oubliés de la région autunoise, *MSE*, LV, 2, p. 77-112.
- NIAUX R., REBOURG A.  
1987-1990 : Notes d'archéologie et d'histoire locales, *MSE*, LV, 1, p. 71-75.  
1991-1992 : Notes d'archéologie et d'histoire locales, *MSE*, LV, 2, p. 179-184.  
1993-1994 : Notes d'archéologie et d'histoire locales, *MSE*, LV, 3, p. 331-334.
- OLIVIER A.  
1988 : Rucs et portiques de Mâlain-Mediolanum : les problèmes d'une restitution, *Archéologia*, 237, p. 74-78.  
1995-1996 : Un fragment de placage gallo-romain découvert à Autun, *MSE*, LVI, 1, p. 19-20.
- OLIVIER A., REBOURG A.  
1985 : Un portique monumental le long du *Cardo maximus* à Autun, *RAE*, XXXVI, 3-4, p. 334-338.  
1989 : Un nouveau temple gallo-romain à la Genetoye, Autun (Saône-et-Loire), *RAE*, XL, p. 111-114.
- 1991 : Le théâtre antique d'Autun : nouvelles observations et restitution, *RAE*, XLII, p. 125-152.
- OLIVIER L.  
1983 : *Haut-Morvan romain : le Haut-Morvan romain, voies et sites*, 4<sup>e</sup> suppl. à la *RAE*, Dijon.
- OLMER F.  
1990 : *Les amphores à Autun*, mém. de Maîtrise, Dijon, Univ. de Bourgogne.  
1994 : Les amphores d'Autun : première approche, *RAE*, 45, 1, p. 193-202.
- PACAUD G.  
1972 : *Autun, berceau de l'industrie schisteuse dans le monde*, Autun, Société d'Histoire Naturelle.
- PASQUET A.  
1996 : Les mortiers en céramique commune de Bourgogne. Les caractéristiques de la production, in : *Actes du Congrès de la SFECAG*, Dijon, 16-19 mai 1996, p. 99-109.
- PASUMOT F.  
1810-1813 : *Dissertations et mémoires sur différents sujets d'antiquité et d'histoire*, mis en ordre et publiés par C.-M. Grivaud de la Vincelle, Paris [sur les antiquités d'Autun, 38 p.].
- PELLETIER A.  
1970 : La structure urbaine d'une cité gallo-romaine au Haut-Empire, in : *85<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes*, p. 48-54.  
1982 : *Vienne antique, de la conquête romaine aux invasions alamanniques, II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Roanne.
- PETIT J.-P., MANGIN M. (ÉDS.)  
1994a : Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain, in : *Actes du Colloque de Bliesbruck-Rheinheim/Bûtche*, 1992, Paris, Errance.  
1994b : *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, Errance.

- PIETRI CH., PICARD J.-CH.  
1986 : Autun, in : Beaujard B., Février P.-A., Picard J.-Ch. (éds.), *Province ecclésiastique de Lyon (Lugdunensis Prima), Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au début du VIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, De Boccard, IV.
- PINETTE M.  
1979 : *Les carrières de pierre gallo-romaines dans le nord-est de la France*, mém. de Maîtrise, Dijon, Univ. de Bourgogne.  
1981 : La sculpture antique à Autun, *Dossiers Histoire et Archéologie*, 53, p. 20-31.  
1988 : La représentation du défunt et la symbolique des attributs dans les monuments funéraires autunois, in : *Le monde des images en Gaule et dans les provinces voisines*, Actes du Colloque, Paris, 1987, Caesarodunum, XXIII, p. 175-179.
- PINETTE M. (ÉD.)  
1987 : *Autun-Augustodunum, capitale des Éduens*, Catalogue de l'exposition, Autun, Hôtel de Ville, mars-oct. 1985, Autun, 411 p.
- PINETTE M., REBOURG A.  
1985 : *Autun-Augustodunum, capitale des Éduens*, Guide de l'exposition, Autun, Hôtel de Ville, mars-oct. 1985.  
1986 : *Autun, ville gallo-romaine*, Guides archéologiques de la France, 12, Paris.
- POHL O.  
1901 : L'inscription autunoise de l'Ichtys, *MSE*, 29, p. 1-32 (traduit de l'allemand par J. Déchelette).
- QUONIAM P.  
1961 : Saône-et-Loire, in : Informations archéologiques, circonscription de Lyon, *Gallia*, XIX, 2, p. 446-447.
- RABEISEN E., REBOURG A.  
1989 : Les ateliers de bronziers en Gaule romaine : l'apport du Centre-Est, in : *Les bronzes antiques de Paris*, Paris, Musée Carnavalet, p. 469-476.
- REBOURG A.  
1978 : Dépotoirs de verriers à Autun, *Sites*, 2, p. 11-15.
- 1980-1982 : Notes d'archéologie et d'histoire locales, *MSE*, LIV, 2, p. 141-149.  
1982 : *Tableau d'Autun dans l'Antiquité tardive*, mém. de Maîtrise, Univ. de Lyon II (un exemplaire à la bibliothèque municipale d'Autun).  
1986a : Dernières découvertes à Autun, *Archéologia*, 214, p. 47-53.  
1986b : *Archéologie à Autun et dans l'Autunois*, Autun, Musée Rolin.  
1987a : Du pain ? Des jeux ? Note sur deux moules découverts à Autun (Saône-et-Loire), in : Mélanges offerts à Marcel Lutz, *RAE*, XXXVIII, 1-2, p. 219-222.  
1987b : L'amphithéâtre d'Autun, *Dossiers Histoire et Archéologie*, 116, p. 36-39.  
1989 : Un atelier de verrier gallo-romain à Autun (Saône-et-Loire), *RAE*, XL, p. 249-258.  
1991a : Les origines d'Autun. L'archéologie et les textes, in : *Les villes augustéennes de Gaule*, Actes du Colloque d'Autun, juin 1985, p. 99-106.  
1991b : *Les Caves-Joyaux ou le Théâtre antique d'Autun*, Catalogue de l'exposition, Autun, Musée Rolin.  
1993a : Autun, *CAG*, 71/1, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture.  
1993b : Autun (Saône-et-Loire), Centre de production, in : Bémont C., Jeanlin M., Lahanier C. (éds.), *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*, Documents d'Archéologie Française, 38, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 63-66.  
1993-1994 : Notes d'archéologie et d'histoire locales, *MSE*, LV, 3, p. 331-341.  
1994a : Saône-et-Loire, *CAG*, 71/3, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, 1993.  
1994b : Saône-et-Loire, *CAG*, 71/4, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, 1993.  
1995-1996 : Nouvelles données sur les origines d'Autun, *MSE*, LVI, 1, p. 1-18.  
1996-1997 : *L'œuvre au noir. L'utilisation du schiste à Augustodunum*, Catalogue de l'exposition, Autun, Musée Rolin, nov. 1996-mars 1997.
- REBOURG A. (ÉD.)  
1986a : *Archéologie à Autun et dans l'Autunois*, Catalogue de l'exposition, Autun, Musée Rolin.  
1986b : *Sept siècles de civilisation gallo-romaine vus d'Autun*, Autun, Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts.  
1987-1988 : *Les fouilles de la rue des Pierres : artisans verriers et potiers d'Augustodunum*, Catalogue de l'exposition, Autun, Musée Rolin.
- REBOURG A. BERNARD M.  
1980-1982 : Fouilles dans l'îlot 126 d'Augustodunum (1976-1978), *MSE*, LIV, 2, p. 85-95.
- REINACH S.  
1894 : *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.  
1897-1930 : *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, Paris, I-IV.  
1898 (3<sup>e</sup> éd.) : *Catalogue du Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye*.
- RICHARD J.  
1948 : Sur les débuts du christianisme dans les pays bourguignons, *Annales de Bourgogne*, p. 70-72.
- RICHARD J. (ÉD.)  
1978 : *Histoire de la Bourgogne*, Toulouse, Privat.
- RICHÉ P.  
1896 : Autun et les derniers siècles de la culture romaine, *Sept siècles de civilisation gallo-romaine vus d'Autun*, Autun, Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts, p. 145-152.
- RIGOLLOT F.  
1893 : Rues et égouts antiques découverts dans la tranchée de l'égout collecteur en 1891, suivi d'observations par J.-G. Bulliot, *MSE*, XXI, p. 7-27.  
1896 : Autun préhistorique, *BSHNA*, 9, p. 78-85.
- ROBERT J., ROBERT L.  
1979 : Bulletin épigraphique, *REG*, 92, n° 662.

- 1980 : Bulletin épigraphique, *REG*, 93, n° 577.
- ROIDOT J.  
1872 : Origines d'Augustodunum. Étude critique sur les textes d'Eumène et d'Ammien Marcellin, *MSE*, I, p. 269-324.  
1888 : L'inscription grecque chrétienne d'Autun, *MSE*, XVI, p. 253-294.
- ROIDOT-DELÉAGE J.  
1878 : *Augustodunum*, Autun, publication de la Société Éduenne, recueil de 22 pl., bibliothèque de la Société Éduenne.
- ROIDOT-DELÉAGE J., FONTENAY H. DE  
1872 : Légende détaillée du plan d'Augustodunum, *MSE*, I, p. 372-404.
- ROIDOT-ERRARD J.  
1894 : Fouilles faites à Autun, *MSE*, XXII, p. 422-431.
- ROLLEY CL.  
1972 : Saône-et-Loire, in : Informations archéologiques, circonscription de Bourgogne, *Gallia*, 30, 2, p. 457.  
1977 : Des bronzes grecs aux bronzes romains : survivances, prolongations, résurrections, in : *IV<sup>e</sup> Colloque international sur les bronzes antiques*, 17-21 mai 1976, Annales de l'Univ. Jean Moulin, p. 167-171.  
1979 : Les bronzes de Gaule. Quelques problèmes, *RA*, p. 119-138.  
1982 : Minerves en course. À propos de quelques bronzes de Bourgogne, *RAE*, 33, 1, p. 79-85.
- ROMISZOWSKI M. DE  
1908 : Le pécule d'un légionnaire de Magnence, *MSE*, XXXVI, p. 320-322.  
1911 : Une intéressante médaille de Constance II, *MSE*, XXXIX, p. 352-353.
- ROSNY J.  
1802 : *Histoire de la ville d'Autun, connue autrefois sous le nom de Bibracte, capitale de la république des Éduens*, Autun.  
1804 : *Julius Sacrovir ou le dernier des Éduens*, Paris, Fréchet.
- ROSSIGNOL C.  
1879 : Monnaies des Éduens pendant et après la conquête de la Gaule, *MSE*, VIII, p. 207-233.
- ROSSIGNOL J.-P.  
1856 : *Explication et restitution de l'inscription chrétienne d'Autun*, Paris.
- ROTH CONGÈS A.  
1983 : L'acanthé dans le décor architectonique protoaugustéen en Provence, *RAN*, XVI, p. 103-134.
- ROUGÉ J.  
1985 : Les routes du commerce en Gaule à l'époque romaine, in : Rebourg A. (éd.), *Sept siècles de civilisation gallo-romaine vus d'Autun*, Autun, Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts, p. 67-84.  
1985-1987 : Les nautes de l'Arroux, *MSE*, LIV, 5, p. 379-385.
- SABOURIN J.  
1949 : Observations sur le théâtre romain d'Autun, *MSE*, L, 3, p. 110-114.
- SACHS A.  
1885 : *De quattuor panegyricis qui ab Eumenio scripti esse dicuntur*, Dissertation, Halle.
- SAINT-JULIEN DE BALLEURE P. DE  
1580 : *Discours de l'illustre et très ancienne cité d'Autun*.  
1581 : *De l'origine des Bourgonnons*.
- SALIN E.  
1949-1959 : *La civilisation mérovingienne*, Paris, Picard, 4 vol.
- SAPIN C.  
1978 : Notes à propos de quelques chapiteaux inédits du Haut Moyen Âge en Bourgogne, *BM*, 136, 1, p. 49-53.  
1980-1982 : Le matériel lapidaire du Haut Moyen Âge au Musée Rolin, *MSE*, LIV, 2, p. 103-122.  
1981 : Autun, cité mérovingienne, *Dossiers histoire et archéologie*, Dijon, mai 1981, p. 32-39.  
1982 : L'ancienne église Saint-Pierre-l'Estrier à Autun : premier bilan d'une étude archéologique en cours, *Archéologie Médiévale*, 12, p. 51-105.
- 1983 : Actualités Saône-et-Loire. Découverte d'une plaque de chancel à Autun, *BM*, 141-IV, p. 412-413.  
1984 : Les tombes des premiers évêques et l'occupation chrétienne d'Autun, archéologie du site, in : *Actes du Congrès national des Sociétés savantes*, Dijon, avril 1984, La Bourgogne, 1, Paris, p. 113-129.  
1986a : *La Bourgogne pré-romane. Construction, décor et fonction des édifices religieux*, Paris, Picard, 310 p.  
1986b : Les marbres sculptés du Haut Moyen Âge en Bourgogne, problèmes de production et de circulation, in : *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, Paris, Picard.
- SAPIN C. (ÉD.)  
1990 : *Archéologie d'un cloître, Saint-Nazaire d'Autun : découverte du quartier des chanoines, le groupe épiscopal et canonial de Saint-Nazaire*, Catalogue de l'exposition, Autun.
- SAPIN C., YOUNG B. K., BERRY W.  
1986 : Saint-Pierre-l'Estrier (Autun, France), *Gesta*, 25, 1, p. 39-46.
- SAUGET J.-M., RUFFIER O., ROUMEGOUX Y., LOUSTAUD J.-P.  
1992 : Origine et développement topographique des agglomérations urbaines : en Aquitaine inférieure, les exemples de Bourges, Clermont-Ferrand et Limoges, in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, Actes du 2<sup>e</sup> Colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 sept. 1990, VI<sup>e</sup> suppl. à *Aquitania*, p. 191-198.
- SAULNIER Cl.  
1686 : *Autun chrétien, la naissance de son église, les évêques qui l'ont gouverné : et des hommes illustres qui ont été tirez de son sein pour occuper les sièges les plus considérables de ce royaume et les premières dignitez de l'Église, ses prérogatives et son progrès*, Autun.

- SAULNIER S.  
1988 : *Problèmes de transition entre Bas-Empire et Haut Moyen Âge : l'exemple de la céramique en Bourgogne*, mém. de Maîtrise, Dijon, Univ. de Bourgogne.
- SCHAAD D., VIDAL M.  
1992 : Origine et développement urbain des cités de Saint-Bertrand-de-Comminges, d'Auch et d'Eauze, in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, Actes du 2<sup>e</sup> Colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 sept. 1990, VI<sup>e</sup> suppl. à Aquitania, p. 211-221.
- STERN H., BLANCHARD-LEMÉE M.  
1975 : *Recueil général des mosaïques de la Gaule -II- Province de Lyonnaise*, 2. Partie sud-est, X<sup>e</sup> suppl. à Gallia, Paris, éd. du CNRS, 240 p.
- TARDY D.  
1986 : Le décor architectural de Saintes antique. Étude du « grand entablement corinthien », *Aquitania*, 4, p. 109-123.  
1989 : *Le décor architectural de Saintes antique. Les chapiteaux et bases*, Paris-Bordeaux, V<sup>e</sup> suppl. à Aquitania.
- TAVERDET G.  
1985 : *Les noms de lieux de Bourgogne : Saône-et-Loire*, Dijon.
- THÉVENOT É.  
1932 : *Autun, cité romaine et chrétienne*, Autun.  
1948 : Le nom de Marchaux à Autun, *MSE*, L, 2, p. 59-68.  
1949 : Les monuments et le culte d'Épona chez les Éduens, *AC*, 18, p. 385-400.  
1950 : Le nom des Caves-Joyaux à Autun, *Revue Internationale d'Onomastique*, 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, mars, p. 37-40.  
1951 : Le cheval sacré dans la Gaule de l'est, *RAE*, 2, 3-4, p. 129-151.  
1952 : La population des villes gallo-romaines, *Annales de Bourgogne*, 24, p. 189.  
1960-1961 : Sacrovir, ultime champion de la liberté chez les Éduens, *MSE*, L, 8, p. 241-255.  
1962-1963 : Sacrovir, ultime champion de la liberté chez les Éduens, *MSE*, L, 9, p. 273-299.  
1968 : *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, Paris, Fayard.  
1969 : *Les voies romaines de la cité des Éduens*, Bruxelles, coll. Latomus, 98.
- THEVENOT J.-P.  
1978 : Général, in : Informations archéologiques, Circonscription de Bourgogne, *Gallia Préhistoire*, 21, 2, p. 589-590.  
1984 : Le Néolithique moyen bourguignon de Bourgogne orientale, *Archives suisses d'Anthropologie générale*, 48, p. 73-83 et 185-190.  
1991 : Le camp néolithique à fossé interrompu des « Grands Champs » à Autun (71), *Recherches récentes sur le Néolithique en Bourgogne*, Dijon, p. 20.
- THOMAS E.  
1660 : *De antiquis Bibracte seu Augustoduni monumentis*, Lyon.  
1846 (rééd.) : *Histoire d'Autun : histoire de l'antique cité d'Autun* (rééd. annotée par E. Devoucoux), Autun-Paris.
- TURCAN R.  
1966 : Inventaire des monnaies [de la maison d'Anacréon], *MSE*, LI, 1, p. 38-42.
- VALAT G.  
1908 : Fouilles du quartier de Saint-Jean-le-Grand à Autun (juin 1908), *MSE*, XXXVI, p. 317-320.
- VAN SICKLE C. E.  
1934 : Eumenius and the schools of Autun, *American Journal of Philology*, 55, p. 236-243.
- VERGNOLLE E.  
1977 : L'ancienne abbaye Saint-Jean-le-Grand à Autun, *BM*, 135-II, p. 85-107.
- VERTET H.  
1971 : Triade de déesses-mères en argile d'Autun, *MSE*, LII, 1, p. 49-55.  
1979 : Vase à reliefs appliqués du Musée Rolin, *MSE*, LIV, 1, p. 29-32.  
1982 : Religion populaire et rapport au pouvoir d'après les statuettes d'argile arvernes sous l'Empire romain au II<sup>e</sup> s., in : *Archéologie et rapports sociaux en Gaule*, Univ. de Besançon, Centre de Recherches d'Histoire ancienne, 54, p. 77-122.
- VERTET H., VUILLEMOT G.  
1973 : Figurines gallo-romaines en argile d'Autun, *MSE*, LII, 3, p. 150-240.
- VETTERS H.  
1977 : Zur Baugeschichte der Hanhäuser, in : Jobst W. (éd.), *Römische Mosaiken aus Ephesos*, I, Vienne, p. 17-28.
- VIEILLARD-TRÖLEKOUROFF M.  
1976 : *Les monuments religieux de la Gaule d'après l'œuvre de Grégoire de Tours*, Paris.
- VUILLEMOT G.  
1966 : Un dépôt d'huîtres à La Forge, *MSE*, LI, 1, p. 58.  
1967 : Vestiges archéologiques recueillis à Saint-Martin-lès-Autun, *MSE*, LI, p. 143-145.  
1970 : *Acquisitions des dix dernières années*, Catalogue de l'exposition, Autun. Musée Rolin, fév.-mars 1970.  
1971-1972 : *Regards sur 19 siècles d'urbanisme autunois*, exposition temporaire de documents, Autun, Musée Rolin, nov. 1971-févr. 1972.
- VUILLEMOT G. (ÉD.)  
1977 : *Fouilles archéologiques à Autun : le chantier des Ateliers d'Art (1973-1976)*, Catalogue de l'exposition, Autun, Musée Rolin.
- VUILLEMOT G., MARTIN R., TURCAN R.  
1966 : La maison d'Anacréon, *MSE*, LI, p. 31-36.
- WILL E.  
1972 : Les cryptoportiques de forum de la Gaule, in : *Les cryptoportiques dans l'architecture romaine*, Rome, p. 325-342.
- WUILLEUMIER P.  
1938 : Les théâtres de Vienne, Lyon, Autun, in : *Actes du Congrès de l'Association Guillaume Budé*,

- Strasbourg, 20-22 avril 1938, p. 175-177.
- 1940 : Le théâtre romain d'Autun, *in* : Mélanges offerts à L. Radet, *REA*, 47, p. 699-706.
- 1963 : *Inscriptions latines des trois Gaules*, XVII<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*, Paris, CNRS, 256 p.
- ZANKER P.  
1968 : *Forum Augustum, Das Bildprogramm*, Tübingen.